EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

72e ANNEE — No 286 | QUEBEC, VENDREDI 4 DECEMBRE 1953 | PRIX CINQ CENTS

Prévisions atmosphériques

Averses ce soir, demain.

(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

Code provincial de travail remis aux autorités

Ottawa prié de régler le problème du textile

A l'unanimité, l'Assemblée législative demande au gouvernement fédéral d'adopter les moyens à sa disposition pour mettre un terme à la crise du textile — Dix orateurs, dont MM. Duplessis, Lapalme, Barrette, Bertrand et Marler, participent au débat.

Par Henri Dutil

L'Assemblée Législative a prié unanimement hier après-midi le gouvernement du Canada de mettre fin à la crise du textile dans la province de Québec en adoptant les moyens à sa disposition. Une motion à cet effet avait été proposée par M. J.-J. Bertrand, député ministériel de Missisquoi, à cause de l'urgence d'une situation qui s'aggrave de jour en jour et elle a provoqué des expressions d'opinion toutes dirigées vers le même but, sans aucune partisannerie politique. Ce fut l'union sacrée et au moment du vote les 84 députés présents ont donné leur approbation à la motion Bertrand qui fut appuyée par le premier ministre, M. Duplessis, et par le chef de l'opposition, M. Lapalme.

Dix orateurs ont pris la parole au cours du débat, principalement ceux qui ont dans leurs comtés respectifs, des industries textiles qui périclitent depuis deux ans. Le ministre du Travail, M. Barrette, a rappelé, dans son discours, que l'industrie textile qui fournissait autrefois 72% des textiles nécessaires à la population canadienne n'en fournit plus que 50%. Et si la crise continue ce ne sera plus bientôt que 25 ou 30 pour cent. Il y a donc urgence de régler le problème.

M. Duplessis a déclaré que ce problème de l'industrie textile n'est pas un problème politique mais économique intéressant non seulement toute la province mais spécialement les 150,000 personnes qui en retirent leurs revenus. M. Duplessis a attribué à l'envahissement du marché canadien par les marchandises étrangères la cause indubitable du malaise qui existe. Le premier ministre a proclamé que le marché canadien doit rester aux Canadiens.

M. Lapalme a déclaré que l'opposition libérale voulait coopérer à la solution du problème qui a un aspect fédéral en même temps qu'international parce que la crise du textile existe dans le monde entier. Mais c'est également un problème de la province de Québec.

"Nous nous faisons donc un devoir, a dit le chef libéral, de demander à ceux qui ont en mains une partie des outils pour résoudre le problème de faire les efforts nécessaires pour que le travail reprenne dans l'industrie textile du Québec.

M. Marler a conseillé à ses compatriotes d'acheter plus de produits canadiens.

Voici le résumé du débat:

M. Bertrand

"J'ai l'impression, monsieur le président, dit en commençant M. Jean-Jacques Bertrand, que l'on n'a pas besoin d'insister sur l'importance du problème du textile. La motion que j'ai l'honneur de présenter, secondé par le député de Stanstead (M. Gérin) fait écho au point de vue des représentants ouvriers aussi bien que patronnaux ainsi qu'à la demande du public en général. Nous avons cherché à la rédiger sous une forme objective et impartiale, évitant toute attaque de quelque nature que ce soit, pour placer le débat au dessus des lignes de partis.

"Si on examine le nombre d'employés des usines de textiles disséminées à travers le Canada et la province de Québec, si on envisage sa valeur brute de production, on comprendra que l'industrie du textile occupe une place de premier plan, sinon la première dans l'économie du Canada et dans celle qui nous concerne plus directement de la province de Québec.

"Je citerai ici quelques statistiques pour souligner cette importance; l'an dernier, il y avait déjà au Canada 721 usines ou manufactures de textile; la valeur brute de production de cette industrie est plus de 5 fois plus importante que celle de l'or et dépasse même celle du blé. Dans la province de Québec, en 1950, l'industrie du textile occupait le premier rang avec une valeur brute de production s'élevant à $428,290, 551 et un total d'employés de 52,204. Ces chiffres indiquent de manière frappante et objective combien il est important de s'occuper de la situation actuelle des industries textiles.

"Cette importance a des répercussions dans tous les domaines: si l'industrie textile venait à péricliter, la vie municipale, scolaire et paroissiale en subirait immédiatement le fâcheux contre-coup ; car plusieurs villes et municipalités ne vivent que de cette industrie.

"Si d'un autre côté il est important de produire de la marchandise de bonne qualité, il l'est tout autant de pouvoir écouler cette marchandise. Or, à l'heure actuelle, il existe une unanimité dans les milieux patronaux, les milieux ouvriers et le public en général pour admettre qu'il existe des problèmes de concurrence qui mettent cette industrie en péril.

"On comprendra donc que, si à cause d'une concurrence injuste, effrénée et étrangère cette industrie court actuellement un grave péril, ce péril, s'il se concrétisait, aurait des répercussions non seulement économiques, mais aussi des répercussions sociales qui pourraient être graves.

"On n'a pour s'en rendre compte qu'à s'arrêter au cas de l'ouvrier qui travaille depuis plusieurs années dans une ville et qui, par la suite de l'interruption momentanée ou définitive de l'industrie dont il tire son gagne-pain, se voit obligé d'aller chercher ailleurs et dans une autre branche industrielle de quoi vivre. Or aujourd'hui, il y a dans notre province, seulement, au delà de 300 industries de textile.

"Poser le problème, l'indiquer, c'est déjà admettre qu'il existe. L'adoption unanime de cette motion qui demande respectueusement au gouvernement central de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent contre la concurrence étrangère qui sévit dans le Québec, montrera que tous les représentants du peuple de cette province se rendent comptent de l'importance du problèmes et veulent attirer l'attention du pouvoir compétent sur l'urgence de sa solution.

"Je suis persuadé que l'Assemblée législative doit mettre tout son prestige au service de la solution de ce problème".

M. Bertrand termina son discours en lisant le texte de la motion qu'il déposa ensuite sur le bureau de la Chambre.

Me GERMAIN CARON

"Je profite de l'occasion, dit le député de Maskinongé, pour ajouter quelques mots au brillant exposé du député de Missisquoi. Je représente un petit comté agricole situé aux confins de la Mauricie et dont le chef-lieu est une petite ville de quatre à cinq mille âmes, dont la principale activité est l'industrie textile.

"En temps de prospérité, cette usine emploie 1100 employés; actuellement, elle n'emploie que la moitié de ce nombre. Les entrepôts regorgent et les bureaux de vente ne trouvent pas moyen de placer les produits: Lundi dernier, j'ai rencontré le gérant local de la compagnie qui m'a dit que celle-ci étudiait la possibilité de fermer son usine de Louiseville jusqu'à ce qu'un rajustement se soit opéré au Canada. La même situation se présente dans d'autres villes semblables à la nôtre, dans d'autres plus importantes et même dans tout le Canada.

"J'ai devant moi, poursuit Me Caron, une lettre du président de la Canadian Cottons Ltd. qui dit qu'au cours des six premiers mois de l'année financière les ventes ont diminué de trente pour cent comparativement avec la même période de l'an dernier et que cette diminution de ventes a entraîné pour la compagnie une perte de $904,104.

"Nous croyons, ajoute le président de la compagnie, que cette baisse dans les ventes et les revenus est due directement aux conditions qui ont permis aux fabriques américaines de coton d'augmenter de 45 pour cent leurs exportations au Canada".

"La situation, poursuit Me Caron, se reflète sur toutes les compagnies, non seulement sur la Canadian Cottons, qui possède des usines au Nouveau-Brunswick et en Ontario, mais sur les autres compagnies, et le marasme des industries se reflète sur l'enveloppe de paie des ouvriers.

"Nous voulons la stabilité pour ceux qui ont conservé leur emploi et que tous ceux qui ont perdu leur emploi soient réintégrés. Cette intervention n'est que l'écho des sentiments exprimés l'an dernier par certains députés à Ottawa, MM. Wilfrid Lacroix, député de Montmorency; Joseph Langlois, député de Berthier-Maskinonogé, et Marcel Boivin, député de Shefford, ont réclamé des mesures énergiques de la part du gouvernement fédéral et demandé la protection tarifaire pour l'industrie du textile.

"Cette industrie possède une importance primordiale dans la province de Québec. Elle employait en 1951, dans notre province 53,110 ouvriers sur un total de 98,180 pour tout le Canada, ce qui représente 54 pour cent.

"En 1952, le nombre des ouvriers employés dans cette industrie dans la province avait été réduit à 45,100, et, suivant des statistiques récentes, il y en aurait actuellement 8,230 de moins.

"Le gouvernement de la province de Québec se trouve en face d'une situation qu'il n'a pas voulu, une situation tragique qui s'accentue et qu'il n'a pas les moyens de modifier. Le gouvernement de Québec n'entend pas critiquer, mais il demande au fédéral d'étudier les causes et de trouver une solution. Les députés de ce côté-ci de la Chambre regrettent cette situation et croient que les mêmes sentiments sont partagés par ceux de l'autre côté de la Chambre.

"C'est pourquoi, termine Me Ca-

(Suite à la page 8, 3e col.)

LE CODE DU TRAVAIL : Le président du Conseil supérieur du Travail de la province de Québec, Me Paul LeBel, C.R., a présenté hier à l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, la copie officielle du rapport des juristes sur le Code du Travail. M. Barrette transmettra le document au premier ministre et au gouvernement. On voit, de gauche à droite, MM. J.-P. DESLIERRES, secrétaire du Conseil supérieur, Me PAUL LEBEL, C.R., président, Me GERARD TRUDEL, président du comité des juristes; l'hon. A. BARRETTE, M. J.-R. LATTER, représentant patronal, et Me J.-ROBERT LAFRENIERE, membre du comité des juristes. (Photo du "Soleil")

Débat terminé aux Communes

Deux victoires du gouvernement

Ottawa, (PC) — Les Communes ont défait hier soir par un vote de 153 à 56 une motion progressiste-conservatrice de non-confiance dans le gouvernement. Le vote a mis fin au débat sur le discours du trône qui durait depuis trois semaines et préparé la voie à l'étude immédiate des projets de loi du gouvernement.

Les libéraux, les cécéfistes et les trois députés indépendants de la Chambre ont voté contre la motion, qui affirmait que le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence et demandait au gouvernement de rétablir les marchés et de promouvoir le commerce mondial. Le Crédit social a voté avec les progressistes-conservateurs.

C'était le deuxième vote de la journée sur une motion de non-confiance. Plus tôt, 11 progressistes-conservateurs s'étaient joints aux créditistes pour appuyer une motion du Crédit social qui fut défaite par 193 à 25.

Jeudi dernier, les Communes avaient défait par 156 à 36 une motion de non-confiance du parti CCF qui critiquait l'absence dans le programme législatif du gouvernement d'un projet national d'assurance-santé.

Les progressistes - conservateurs qui ont appuyé la motion du Crédit social sont John Diefenbaker, Prince-Albert; C.-W. Hodgson, Victoria, Ont.; Thomas-N. Bell, St-John-Albert; Harry O. White, Middlesex-East, R.-H. McGregor, York-East; Michael Starr, Ontario; Andrew-E. Robinson, Bruce; John-A. Charlton, Brant-Haldimand; A. Coyle, Elgin; J.-W. Dufresne, Québec-Ouest, et Wallace Nesbitt, Oxford.

Les trois députés indépendants des Communes ont appuyé le gouvernement.

La motion créditiste exhortait le gouvernement à accepter le paiement en sterling pour les exportations canadiennes.

Au cours de la journée d'autres députés ont pris part à la dernière partie du débat sur le discours du trône.

UN INCIDENT

M. Stanley Knowles, député cé-

(Suite à la page 13, 2e col.)

Les grands magasins de New-York affectés par l'absence de journaux

New-York, 4 — (PA) — Les négociateurs et un groupe spécial de médiateurs fédéraux se remettent à l'oeuvre aujourd'hui dans l'espoir de rompre le deadlock qui laisse New-York sans grand journal depuis une semaine, par suite de la grève des photograveurs.

Après la séance d'hier soir, M. Walter Maggiolo, conseiller du service fédéral de médiation et de conciliation, a déclaré qu'aucun progrès n'avait encore été réalisé.

Un comité spécial de médiation à trois, établi hier sur ordre de Washington, a commencé immédiatement les pourparlers. Jusqu'alors, il n'y avait qu'un seul médiateur fédéral à s'occuper du cas.

Les magasins à rayons et autres établissements de détail, empêchés d'utiliser les sept grands journaux de la Métropole pour annoncer la marchandise de Noël, continuent de souffrir et de s'inquiéter de la situation.

Inquiétude de la C.T.C.C. traduite dans un mémoire au pouvoir central

MEMOIRE DE LA C. T. C. C.

—"Le sentiment dominant parmi les travailleurs, à l'heure actuelle, en est un d'inquiétude pour l'avenir immédiat au sujet des conditions économiques prévalant au Canada. En effet, pendant que certains secteurs de l'activité connaissent encore une prospérité relative, il y a un certain nombre d'autres domaines où la situation se détériore rapidement, surtout dans l'industrie des textiles", déclare la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada dans un mémoire qu'elle a présenté aujourd'hui aux autorités fédérales. Elle souligne le fait que ses effectifs dépassent les 100,000 membres et qu'elle constitue l'une des organisations ouvrières les plus représentatives au pays.

Il est juste d'affirmer que, d'une certaine manière, l'économie canadienne est sujette à l'instabilité, instabilité qui se manifeste par l'apparition du chômage dont les travailleurs sont les victimes les plus durement frappées, dit la C. T. C. C.

Cette instabilité, explique le mémoire, provient du fait que le Canada, pour maintenir sa prospérité, pour assurer du travail à sa population, doit compter largement sur l'exportation de ses produits. Quand les marchés se ferment, quand les biens excédentaires dont il dispose ne sont plus en demande, quand les barrières tarifaires s'élèvent, il s'ensuit presque immédiatement une régression économique coûteuse. La C. T. C. C. demande au gouvernement de prendre les mesures qui s'imposent pour conjurer toute menace de crise grave dans notre économie.

Le mémoire fait remarquer que les deux tiers de notre commerce extérieur se transige avec les Etats-Unis dont l'économie est similaire à la nôtre et que cela constitue un danger parce que le pays de l'Oncle Sam est enclin à imposer des barrières tarifaires aussitôt que certains de nos produits d'exportation peuvent devenir des concurrents pour leur propre production ou provoquer chez eux l'accumulation de stocks.

La C. T. C. C. croit qu'il appartient au gouvernement de se montrer très prudent dans la conclusion d'accords commerciaux, cette prudence devant s'appliquer tant aux prix des marchandises importées sur nos marchés qu'à la nature de ces marchandises.

Dans le but de régler la crise du textile, attribuée à la concurrence des produits importés et au dumping, la C. T. C. C. demande au gouvernement d'instituer une commission royale d'enquête afin de clarifier la situation. Elle croit aussi que les centrales ouvrières devraient être représentées dans les commissions gouvernementales qui ont pour fonction de négocier des accords commerciaux.

Tout en étant heureuse de noter que le gouvernement fédéral continue à s'intéresser au problème épineux du logement, la C. T. C. C. propose la tenue d'une enquête qui permettrait d'alerter davantage l'opinion publique, de faire connaître les besoins réels de la population canadienne en matière de logement, de découvrir les obstacles qui entravent la solution de ce problème

(Suite à la page 28, 2e col.)

Des bagarres à San-Francisco

San-Francisco, 4. (PA) Des bagarres ont éclaté sur les quais de San-Francisco hier, mais la prompte intervention de la police a empêché une grave émeute entre 1,400 partisans des chefs syndicaux rivaux Harry Lundeberg et Harry Bridges.

Une ligne de policiers réunis en hâte a empêché une marche massive de quelque 1,100 matelots de l'union de Lundeberg, affiliée à la FAT, contre les garçons de bord d'une union indépendante appuyée par Bridges qui faisaient le piquetage du paquebot "Aleutian".

Six hommes ont été blessés dans l'escarmouche, qui s'est déroulée sous la pluie, mais l'arrivée constante de renforts de policiers avec gaz lacrymogène et fusils antiémeutes a donné plus de poids aux arguments de ceux qui cherchaient à enrayer la bataille.

Cinq hommes ont été arrêtés, dont l'un pour port d'un pistolet dissimulé.

La bataille avait été précédée d'escarmouches préliminaires en matinée entre des adhérents de l'union de marins dirigés par Harry Lundeberg et des partisans de Harry Bridges, chef de l'union des débardeurs à tendance gauchiste.

Les hommes de Bridges, appuyant les membres de l'union nationale des cuisiniers maritimes et garçons de bord (indépendants), ont repoussé les tentatives des hommes de la FAT de briser les lignes de piquetage.

Les hommes de la FAT se réunirent à leur salle syndicale, s'armèrent de bâtons et marchèrent sur le quai 39, où était accosté l'Aleutian, un navire de voyageurs.

Les policiers qui avaient réprimé les premières escarmouches formèrent une ligne d'un côté à l'autre de la large avenue Embarcadero en face du quai 33, à deux coins de rue du navire. Ils tentèrent d'arrêter la marche des matelots, mais ceux-ci continuèrent d'avancer.

C'est alors qu'intervinrent les membres de l'union internationale des débardeurs et employés d'entrepôts. Ils surgirent du quai et se joignirent à la bataille.

Bris d'un tuyau d'aqueduc dans la Ville-Reine

Toronto, 4. (PC) Un tuyau d'aqueduc a éclaté aujourd'hui dans le quartier des affaires de la ville de Toronto, inondant des caves d'usines et une cour de chemin de fer. L'eau a atteint quatre pieds de profondeur en certains endroits.

Certains disent que les dégâts s'élèvent à $1,000,000, mais le service des incendies n'en a pas encore dit mot.

Les pompiers disent que la pression de ce tuyau de 24 pouces a projeté l'eau 10 pieds dans les airs quand il a crevé sur la rue Front. Des milliers de gallons d'eau ont inondé les caves environnantes et coulé dans une côte jusqu'à une cour du Canadien National où se trouvaient des camions stationnés. L'eau s'est élevée jusqu'à la hauteur du capot des véhicules.

Un tunnel de chauffage a été rempli de cinq pieds d'eau dans l'hôtel Royal York, non loin de là. Les pompiers ont dû travailler cinq heures pour l'en vider.

La police a bloqué la rue Front, entre les rues Simcoe et John, car l'eau y coulait abondamment vers la cour de chemin de fer.

On a fermé l'eau environ une heure et demie après l'éclatement du tuyau. Six heures après l'incident, les pompiers s'acharnaient encore au nettoyage. A l'aide de pompes, ils ont vidé le terrain de stationnement des camions, mais des dizaines de camions n'ont pu bouger car l'eau avait pénétré dans leur moteur.

Les chauffeurs de camions se sont rendus à leur véhicule en chaloupe, au plus fort de l'inondation, afin de tenter de les conduire sur un terrain plus élevé.

Légère baisse de l'indice du coût de la vie

Ottawa, 4. (PC) L'indice des prix aux consommateurs durant octobre a fléchi d'un demi-point, en passant de 116.7 à 116.2. C'est la première fois depuis cinq mois que l'indice baisse.

Le déclin est dû en majeure partie à l'avilissement des prix des denrées alimentaires, annonce le Bureau fédéral de la Statistique. L'indice des prix aux consommateurs est fondé sur les prix de 1949 équivalant à 100.

Le prix des oeufs a baissé d'une façon marquée de même que celui de la plupart des viandes et du pamplemousse. L'indice de cette catégorie a fléchi de 2.1, passant de 115.5 à 113.4.

L'item du logement a touché un nouveau sommet de 125, de 124.5 qu'il était, par suite du coût plus élevé des loyers et des maisons.

La colonne des divers a grimpé d'un dixième de point, passant de 116 à 116.1, par suite de l'augmentation des prix des billets de cinéma.

Pendant ce temps, les opérations domestiques ont fléchi 117.5 à 117.4.

La seule colonne qui n'ait pas changé est le vêtement, qui est demeuré à 110.3. Les complets et paletots pour hommes ont monté, mais le déclin des prix dans les vêtements pour femmes et enfants a compensé cette hausse.

Conditions acceptées par les Etats-Unis

Ottawa, 4. (PC) Le gouvernement canadien a reçu aujourd'hui des Etats-Unis une note l'avisant que sont acceptées les conditions canadiennes quant à une entrevue avec Igor Gouzenko.

La note a été remise au milieu de la matinée au ministère des Affaires extérieures et les autorités annoncent que la note sera immédiatement prise en considération.

Bien qu'on n'ait pas rendu publique la teneur de la note, des personnages ont déclaré qu'elle est en général conforme aux renseignements publiés antérieurement à Washington et voulant que les fonctionnaires américains qui veulent interroger l'ancien commis aux chiffres de l'ambassade russe au Canada s'en tiennent à l'avis du Canada au sujet de ce qui doit être publié après la séance secrète.

Même si la note veut que des officiers d'une sous-commission sénatoriale rencontrent Gouzenko, on a appris que c'est l'administration américaine qui va nommer ceux qui interrogeront ce personnage.

Cette condition ressemble à celle qui a été posée par le gouvernement canadien, qui transige avec l'administration, plutôt qu'avec le Congrès.

D'après les dépêches de Washington, la note veut que l'entrevue ait lieu au Canada, sous la direction de MM. William Jenner et Robert Morris.

Des tempêtes en Louisiane et en Nouvelle-Ecosse

Alexandria, Louisiane (PA) — Une tornade a soufflé dans le centre de la Louisiane, hier, tuant neuf personnes.

Vingt personnes ont été blessées en Louisiane et 14 ont subi des blessures dans le Mississipi quand une tempête s'est abattue sur une région rurale au début de la journée. Des maisons et des granges ont été détruites.

La Croix-Rouge a envoyé des infirmières et des équipes de secours dans le centre de la Louisiane.

Sept personnes sont mortes à Leander, 25 milles au sud-ouest d'Alexandria. Deux bébés ont été tués quand la tornade a balayé Tullos, 40 milles au nord-est d'Alexandria.

Au Mississipi, la tempête a sévi dans la région du delta au nord de Vicksburg, environ 150 milles au nord-est d'Alexandria.

A Leander, une mère gravement blessée est restée assise dans les ruines de sa maison, se berçant avec son bébé dans les bras. Son mari gisait à ses côtés. Elle fut transportée d'urgence à l'hôpital sans se rendre compte que le bébé et son mari étaient morts.

A Paradise, quatre ouvriers de voirie dormant dans une remorque ont été emportés sur une distance

(Suite à la page 13, 1ère col.)

La déposition du primat polonais révolte les catholiques anglais

Londres (Reuters) Les chefs catholiques ont protesté contre la déposition par le gouvernement polonais du primat catholique de ce pays, le cardinal Stefan Wyszynski, dans une lettre qui a été lue hier soir à un grand ralliement catholique tenu à Londres.

La protestation, signée par six cardinaux de pays du Commonwealth et deux des Etats-Unis, sera envoyée au gouvernement communiste de Pologne qui a déposé le cardinal Wiszynski, archevêque de Varsovie, en septembre dernier.

Les prélats canadiens qui ont signé sont les cardinaux James McGuigan, archevêque de Toronto, et Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

Le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, et le cardinal James McIntyre, archevêque de Los Angeles, ont signé la résolution pour les Etats-Unis.

Les bills 19, 20 et 22 soumis au Conseil supérieur du Travail

Le gouvernement de Québec a décidé de référer au Conseil supérieur du Travail les bills 19, 20 et 22 qui sont actuellement à l'ordre du jour de l'Assemblée Législative. La nouvelle a été annoncée officiellement hier par le président du Conseil supérieur du Travail, M. Paul Lebel, dans un communiqué que nous reproduisons textuellement.

Le Conseil Supérieur du Travail, à sa dernière réunion plénière avait informé officiellement le Conseil Exécutif de la Province qu'il était prêt à procéder en aucun temps à l'étude des bills 19-20-22 actuellement inscrits au feuilleton de l'Assemblée législative si le gouvernement de la province décidait de lui référer les dits projets de loi.

Cette demande du Conseil Supérieur du Travail avait été communiquée à l'hon. Antonio Barrette par une délégation d'officiers du Conseil. Le Conseil Supérieur du Travail vient d'être officiellement informé par le ministre du Travail, l'hon. M. Barrette que les bills 19-20-22 étaient maintenant référés par le Conseil Exécutif de la Province pour étude et examen à cet organisme consultatif du ministère du Travail.

Le Conseil Supérieur du Travail a été immédiatement convoqué en séance plénière et procèdera dès la semaine prochaine à l'examen des projets de loi en question.

Le projet de code du Travail qui touche spécialement les relations ouvrières dans la province de Québec est officiellement entre les mains de l'hon. Antonio Barrette, qui le transmettra au premier ministre et au conseil exécutif. Le ministre du Travail a reçu ce document important hier après-midi des mains de Me Paul LeBel, C.R., président du conseil, en présence des membres du comité des juristes et du représentant patronal, M. J. R. Latter. Les membres de la Galerie de la Presse de la Législature étaient également présents.

Dans une entrevue, Me LeBel a expliqué que ce document concerne surtout les relations patronales-ouvrières et qu'il y a eu unanimité parfaite entre les représentants ouvriers, les délégués des patrons et les sociologues qui font partie du Conseil supérieur du Travail.

On travaillait sur ce sujet depuis le mois de novembre 1949. En 1952, au mois de mars, le gouvernement nommait un comité de juristes pour donner une forme légale aux recommandations du Conseil supérieur. Le document contient environ 175 articles.

Le président Eisenhower est arrivé aux Bermudes

Tucker's Brown, Bermudes, 4. — (UA) — Le président Eisenhower est arrivé aujourd'hui aux Bermudes, pour débuter la conférence des Trois Grands avec le premier ministre Churchill et le président du Conseil de France, M. Laniel.

Le "Columbine", l'avion présidentiel, s'est posé à l'aéroport de Kindley, prêté par les Américains, à 11 h. 12 ce matin.

Quand M. Eisenhower est descendu de l'appareil, MM. Churchill et Laniel l'attendaient en compagnie de leur ministre des Affaires étrangères, MM. Anthony Eden et Georges Bidault.

Une foule d'environ 2,000 personnes s'y trouvait aussi. Le président a été accueilli par une garde d'honneur composée de Royal Welch Fusiliers, de soldats bermudiens et d'aviateurs américains. Des navires de guerre britanniques au large de Hamilton ont salué l'arrivée du président par une salve de coups de canon.

MM. Churchill et Laniel, déjà rendus aux Bermudes, sont arrivés à l'aéroport environ cinq minutes avant l'atterrissage du "Columbine".

M. Eisenhower est sorti de l'appareil à 11 h. 15, pour être accueilli par le gouverneur, sir Alexander Hood, et Mme Hood, ainsi que par les commandants des unités militaires présentes.

Le président s'est avancé de quelques pas et M. Churchill lui a donné une très amicale poignée de mains, pendant que les Bermudiens et les officiels de la conférence manifestaient leur enthousiasme.

Avec le président, on remarquait le secrétaire d'Etat, M. Dulles, et le président de la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis, M. Lewis Strauss. On a ajouté le nom de M. Strauss à la dernière minute ce matin.

Le principal expert britannique en énergie nucléaire, lord Cherwell, est arrivé mercredi avec M. Churchill et l'on suppose maintenant que l'ordre du jour comprend aussi l'échange de renseignements relatifs à l'énergie atomique.

Le trajet de Washington aux Bermudes a duré trois heures et 10 minutes.

Un cargo américain essuie le feu de batteries égyptiennes

Le Caire, 4 (PA) — L'ambassade américaine annonce aujourd'hui que le cargo américain "Albion" a signalé avoir essuyé le feu des batteries côtières de l'Egypte dans le golfe d'Aqaba, à l'est de la péninsule égyptienne du Sinaï. On ne précise pas s'il y a des victimes ou si le cargo a été endommagé. L'ambassade a souligné qu'elle a "fait des réparations d'urgence" auprès du gouvernement égyptien et que ce dernier lui a donné "l'assurance que des mesures seraient prises pour faciliter le passage du navire dans le golfe d'Aqaba". Les Egyptiens ont également promis d'instituer une enquête immédiatement. Il semble que les batteries côtières ont cru que le navire se dirigeait vers l'Israël. En réalité, sa destination était le port jordanien de Aqaba.

L'HOTE DE LA CONFERENCE DES BERMUDES : Sir WINSTON CHURCHILL, premier ministre de la Grande-Bretagne, enlève son chapeau, pour passer en revue une garde d'honneur qui l'attendait à son arrivée aux Bermudes, mercredi, pour l'ouverture de la conférence des Trois Grands, avec le président Eisenhower, des Etats-Unis, et le premier ministre Joseph Laniel, de France. Derrière sir Winston, on voit sir ALEXANDER HOOD, gouverneur des Bermudes. M. Laniel est arrivé aux Bermudes, hier, et le président Eisenhower y est attendu aujourd'hui. Les trois chefs s'entretiendront pendant cinq jours. (International News)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Annonces classées	26-27
Bridge	10
Chronique ouvrière	10
Décès	29
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	20
Mots croisés	14
Pascale France	12
Patrons	10 et 12
Questions et réponses	12
Rive Sud	2
Spectacles	18
Sport	21 à 25
Température	17

Quatre équipes dans la Ligue senior de hockey du patronage

Le comité sportif du Patronage de Lévis se réunissait, dimanche dernier, afin de mettre à point les derniers préparatifs en vue de la prochaine saison de hockey dont l'ouverture officielle aura lieu le mardi 8 décembre prochain.

Des officiers choisis parmi les anciens acceptaient, au cours de cette assemblée, les charges suivantes : président de la ligue : M. Benoit Lemieux; vice-président : M Maurice Picard; et secrétaire : M Maurice Lemieux.

La ligue sera formée de quatre équipes dont chacune sera dirigée par un instructeur d'expérience. MM. Marc Anctil, Robert Sauvageau, Jean-Charles Maranda et Paul-Henri Vien ont été choisis pour remplir ces fonctions.

Les capitaines des équipes pour la saison 1953-1954 seront les suivants : MM. Raymond Carrier, Marcel Pellerin, Charles-Eugène Carbonneau et Raymond Plante.

Trois arbitres compétents dirigeront les parties. La principale amélioration sera sans contredit l'installation d'une horloge à l'extérieur afin de permettre aux joueurs ainsi qu'aux spectateurs de suivre plus facilement l'évolution de la partie.

Avec une telle organisation, la saison s'annonce déjà pleine de succès. Le comité sportif du Patronage se réunira de nouveau, dimanche matin, afin de préparer la joute d'ouverture de mardi.

CITÉ DE LÉVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle d'évaluation de la Cité de Lévis pour l'année fiscale (1953-54), ainsi que les rôles de perception des taxes, tant générale que spéciales et d'aqueduc, actuellement imposées et préparés conformément aux règlements de la Cité, ont été déposés le vingt-quatrième jour de novembre 1953 à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, à Lévis, et que les dits rôles resteront ouverts à l'examen des intéressés ou de leurs représentants durant les quinze jours qui suivent la publication du présent avis.

Durant ces quinze jours, toute personne qui se croit lésée par quelque entrée faite aux dits rôles, devra porter plainte devant le bureau de cotisations de la Cité; cette plainte devra être par écrit et sous serment prêté devant un juge de paix, un membre du Conseil, un notaire, un commissaire de la Cour Supérieure ou le Greffier de la Cité, et devra être déposée au bureau du Greffier du bureau de cotisations à l'Hôtel de Ville, à Lévis, dans la dite période de quinze jours.

Lévis, le 24 novembre 1953.

J.-G. FRANCOEUR,
Estimateur de la Cité de Lévis

RIVE-SUD

NOUVELLES —

PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —

T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus : 7-1921

ANNONCES CLASSEES —

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guénette, Lévis. TE : 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —

GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE : 7-5936

M. L. Gosselin réélu président

M. Lucien Gosselin fut réélu président de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc., lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme sportif tenue, hier soir, au Manège militaire de Lévis où s'était réuni un groupe de sportifs du comté de Lévis et de membres de l'association.

Au début de la soirée, le président de l'association prononça le mot de bienvenue et fit part à l'assistance des réalisations accomplies au cours de la première année d'opération qui a remporté un véritable succès.

Le secrétaire, M. Louis-Paul Lemelin fut ensuite invité à donner la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière. Le procès-verbal fut adopté unanimement et l'on procéda à la tenue des élections dont le président était M. Jean-Paul Thivierge.

Le résultat du scrutin fut le suivant: Président: M. Lucien Gosselin; 1er vice-président: M. Jacques Beaulieu; 2ème vice-président: M. J.-A. McCarthy; secrétaire-trésorier: M. Louis-Paul Lemelin; directeurs: MM. A. Carrier, Léo Lemieux, Paul-Henri Maranda, J.-E. Cloutier, Jean Baptiste Marcoux et J.-P. Thivierge. Les cinq directeurs qui ont obtenu le plus grand nombre de votes furent élus pour 2 ans. Ce sont: MM. A. Carrier, Léo Lemieux, Paul-Henri Maranda, J.-A. McCarthy et Lucien Gosselin. Les autres, au nombre de quatre, sont élus pour un an. Sur la proposition d'un membre, le nombre des directeurs avait été porté de 6 à 9, avant les élections.

Le président réélu prend ensuite la parole pour remercier les membres et parler de cette association nouvellement fondée qui groupe déjé près de 300 membres. En terminant il souligne le travail du secrétaire, M. Louis-Paul Lemelin, sur qui repose tout le poids de l'organisation. Ce dernier, dit-il, accomplit sa besogne d'une façon remarquable et devient l'un des principaux artisans du succès de l'année. Le président adresse enfin des remerciements sincères au Commandant du Régiment de Lévis, le Lieutenant-Colonel Paul Triquet, qui met à chaque réusion, la vaste salle du Manège militaire, à la disposition des membres de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs qui veulent lui exprimer leur reconnaissance.

Le comptable Jean-Paul Roy, qui a fait bénévolement l'audition des livres de l'Association, donne ensuite la lecture du rapport financier de l'année qui est adopté à l'unanimité par les personnes présentes.

Cette soirée, qui fut agrémentée par la projection de films sur notre faune, se termina par des suggestions faites par les membres dans le but de développer le club. Parmi les suggestions les plus intéressantes, il fut proposé de mettre en opération le comité du tir à la carabine et de remettre aux personnes qui ont fait les plus belles prises durant l'année, un certificat d'enregistrement.

Banquet offert par East Lake Lumber

Charny (DNC) Récemment la East Lake Lumber Co. Limited de Charny, recevait ses employés accompagnés de leurs épouses ou amis à un banquet suivi d'une magnifique soirée au Manoir St-Romuald.

Les employés ont presque tous répondu à l'invitation et ont semblé bien apprécier ce beau geste de leurs employeurs. Au delà de 80 couverts furent servis.

A la table d'honneur on remarquait le président de la Compagnie M. Albert Plourde et son épouse, et le gérant général, M. Alfred Plourde, député de Kamouraska au gouvernement provincial et son épouse. Parmi les principaux invités d'honneur on pouvait voir M. l'abbé Lucien Gariépy, curé de Charny, M. J.-Aimé Malouin, maire et Mme la mairesse, M. Ubald Proulx, agent à la gare de Charny ainsi que Mme Proulx, M. Roland Blanchet, contremaitre au C.N.R. et son épouse, M. Harry Foucault et Mme Foucault.

M. Roland Plourde, gérant du moulin de Charny et fils de M. Alfred Plourde, gérant général, agissait comme maitre de cérémonie. Parmi ceux qui ont adressé la parole, mentionnons M. Alfred Plourde qui présidait le banquet, ainsi que M. l'abbé Lucien Gariépy et M. J.-Aimé Malouin.

Une agréable soirée s'est déroulée dans le plus bel esprit; il y eut musique, parties de cartes ainsi que de la danse.

Tous se séparèrent très enchantés de cette magnifique réunion qui donna à chacun l'occasion de se connaitre plus intimement.

Clinique dentaire à Saint-Romuald

Une clinique dentaire sera tenue, demain avant-midi, de 9 h. à 11 h., à la salle de l'hôtel de ville de Saint-Romuald.

Promotions au Régiment de Lévis

Plusieurs membres du Régiment de Lévis ont reçu des promotions, lundi soir dernier, à la suite des cours de sous-officiers seniors et juniors qui furent donnés au Manège militaire de Lévis du 26 octobre au 16 novembre. Ces cours furent suivis avec un vif intérêt par un bon nombre de membres de l'Unité lévisienne.

Le commandant du Régiment de Lévis, le Lieutenant-Colonel Paul Triquet, V.C., faisant connaitre, lundi soir dernier, les résultats de ces cours : les Sergents D. Dussault, J.-P. Carrier et G. Tanguay ont suivi des cours avec succès et furent qualifiés. Les Caporaux E. Cadorette, C. Couture, Y. Couture et R. Haince ainsi que le Lance-Caporal

(Suite à la page 19, 3e col.)

Nouveaux dirigeants du club des employés de Davie Shipbuilding

M. Gustave Gosselin fut élu président du Club Social des employés du chantier maritime Davie Shipbuilding & Repairing Co. Ltd de Lauzon, lors des élections tenues le mercredi 11 novembre dernier. M. Gosselin remplace M. Arthur Paquet, président sortant de charge.

L'exécutif se compose maintenant comme suit : président : M. Gustave Gosselin; 1er vice-président : M. J.-Nil Tremblay; 2ème vice-président: M. L.-A. Winslade; secrétaire : Mlle Marie-Marthe Turcotte; assistant-secrétaire : M. Robert Guay; trésorier : M. Roland Ouellet; assistant-trésorier : M. Bernard Guay. M. T. Corriveau, surintendant du personnel, fut désigné comme modérateur par la Compagnie.

Les nouveaux directeurs sont : MM. Hervé Beaudoin, Paul-Emile Guay, Wellie Blais, Adrien Boucher, Georges Cantin, Dominique Guay, Paul-Emile Bernier, Maurice Boucher, Roland Gagné, Jerry Gagnon, jr, Joe Gagnon, Ernest Gorman, Fernand Lapointe, Charles-Edouard Paquet, Hughes Pérusse et Philippe Russell.

Lors de la première assemblée, MM. McLagan, Lowery et Black furent choisis comme présidents honoraires et MM. Sauvageau, Kerr et Gagnon, comme vice-présidents honoraires. Le nom du club, autrefois "comité sportif de D.S. Limitée", fut changé en celui de "Club Social des employés de Davie Shipbuilding" vu que maintenant tous les employés de la compagnie sont membres du Club, ce qui est une innovation qui sera certainement bien vue de tous les nouveaux membres qui sauront en profiter.

Comme première activité, ce Club organise présentement une soirée de Noël qui aura lieu le samedi 19 décembre prochain. Tous les employés seront invités à y prendre part.

Deux blessés à l'Hôtel-Dieu de Lévis

Deux blessés ont été hospitalisés, dans la journée d'hier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Dans un cas, il s'agit de Mme Jean-Marie Demers, 28 ans, de St-Louis de Pintendre, qui est tombée d'une galerie au 2e étage d'un édifice. Elle souffre de contusions générales. Le Dr Roberge, de St-Henri, l'a prise sous ses soins.

Dans l'autre cas, il s'agit d'un citoyen de St-Lazare, comté de Bellechasse, qui s'est fait une profonde entaille à la main gauche avec une hache. C'est M. Adélard Godbout, 35 ans. Il est sous les soins du Dr Racicot, de Lévis.

Soirée des Voltigeurs

Une soirée récréative avec orchestre aura lieu, demain soir, au club de raquettes "Le Voltigeur" de Lévis. Tous les membres ainsi que le public en général sont invités à assister en se rendant au chalet du club qui est situé au numéro 1 de la rue Alain dans le quartier Saint-Laurent, à Lévis.

De l'opéra à Lévis

La troupe de l'Opéra Junior de Québec viendra donner un spectacle à Lévis, le jeudi 10 décembre prochain. C'est la première fois qu'un spectacle de ce genre est présenté sur la rive sud. Cette soirée sera sous le patronage des Chevaliers de Colomb du 4ème degré de Lévis.

EFFICACE
SOLEX AMPOULES
MODERNE
THE SOLEX COMPANY
DÉPARTEMENT DE CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

$30
SINGER
• Nouvelle lampe
• Moteur neuf
• Cabinet neuf
• Rhéostat à pédale neuf
• Refinie et remise à neuf par les experts du Centre de Couture Lacroix, avec pièces du Centre de Couture Lacroix
GARANTIE DE 5 ANS
SINGER
REFAITE par des EXPERTS avec nos PROPRES PIECES

Machine à Coudre "SINGER"
RECONDITIONNEE NEUVE
CENTRE de COUTURE LACROIX
$30.
83 ST-ROCH. Tél.: 4-4224

"LE CADEAU DONT ON SE SOUVIENT..."
DES DISQUES RCA VICTOR
POUR NOËL ET POUR TOUJOURS!
L'amour pour la musique ne connait pas de saison; on appréciera donc votre cadeau de disques RCA Victor à Noël et l'année durant. En donnant des disques de haute qualité RCA Victor, vous ferez un cadeau dont on se souviendra toujours.
SEULEMENT $19.95 ET VOTRE APPAREIL DE RADIO OU DE TV EST AUSSI UN PHONOGRAPHE!
Ne manquez pas de voir le VA-45 RCA Victor et la ligne entière de tourne-disques et phonographes "Victrola" RCA Victor!
GRATIS! Un "Paquet-surprise" de $6.00 en disques RCA Victor avec votre achat de tout tourne-disques RCA Victor. Pour un temps limité seulement!
MERVEILLEUX À DONNER... AGRÉABLE À POSSÉDER
SYMPHONIE No. 9 EN RE MINEUR, Op. 125 (Choral) (Beethoven)
SYMPHONIE No. 1 EN DO, Op. 21 (Beethoven) Toscanini — l'Orch. Symph. NBC avec solistes (45) WDM-6009 (33⅓) LM-6009
ROMÉO ET JULIETTE (Berlioz) (au complet) Charles Munch — l'Orch. Symph. de Boston (33⅓) LM-6011
MAURICE CHEVALIER (45) EPBT-3042 (33⅓) LPT-3042
GLENN MILLER (Édition Limitée) (45) EPNT-6700 (33⅓) LPT-6700
SOUS LES PONTS DE PARIS / SANTA BABY Eartha Kitt (45) 47-5502 (78) 20-5502
CHANTS DE NOËL Les Petits Chanteurs de Granby (33⅓) LCP-3000
Ecoutez-les chez votre vendeur RCA Victor
Offrez à votre famille et à vos amis la musique de leur choix à même la plus grande discothèque au monde. Donnez un Certificat de Cadeau RCA Victor!
DISQUES RCA VICTOR
Marchands autorisés des disques RCA Victor

LEMIEUX AMUSEMENTS — 654 ouest St-Vallier — Tél.: 7-2524
L. GOULET INC. — 371 ST-JOSEPH — Tél.: 4-4051 — 59, avenue Royale, Giffard
VALIN ENRG. — GASTON BROCHU, prop. — 294 rue St-Jean, Tél.: 2-8365
WILLIS & CIE, LTÉE — 67 rue St-Jean — Téléphone : 4-3573
LA CIE PAQUET LTÉE — 157 rue St-Joseph — Téléphone : 4-8481
Lavigueur & Hutchison LTEE — 81-85 rue St-Jean — Téléphone : 4-4603-04
A. ST-CYR — 18 rue St-Joseph — Tél.: 2-7295
HÉBERT INC. — Vente — Réparation — Radios Accessoires — 1567, Canardière Tél.: 5-8153
ST-CYR & FRÈRE — Musique et instruments — 70 rue St-Joseph — Téléphone: 2-1233, 2-1234
Bourque Electrique Ltée — 223 rue St-Jean Tél.: 2-2759 — 315 rue St-Joseph Tél.: 3-5202
SYNDICAT de QUEBEC LTEE — Appareils électriques (6ème étage) — Téléphone : 4-3561
LEON CARON ENR. — 290 rue St-Germain — Rimouski
RADIODISC LIMITEE — 301-303 de la Canardière, Québec (angle 3e Avenue) — Tél.: 3-7760
C. ROBITAILLE INC — 320 rue St-Joseph — Tél.: 5-8167
NOREAU ÉLECTRIQUE LIMITEE — 8, rue St-Louis, Lévis — Tél.: TE 7-6158

SPÉCIAL
DE LA SEMAINE A NOS SUCCURSALES ET PAR LA POSTE COMMENÇANT SAMEDI MATIN
TOUTE ROBE NETTOYEE PRESSEE .98 TOUTE ROBE NETTOYEE PRESSEE
VOUS ECONOMISEZ .27
Tél.: 7-2505
Nettoyeurs NUTONE Cleaners
SERVICE LA BUANDERIE LÉVIS Ltée

Champion Graham Farm's Forester of Quarrybrae, propriété de Laura et George Getty de Newtonbrook, Ont.
Jugé le meilleur...once pour once!
Pour un chien, existe-t-il un honneur plus grand que d'être proclamé "Le choix des juges"? Ceux qui ont dégusté le whisky canadien Lord Calvert, si moelleux, si doux, sont tous d'accord, qu'once pour once, Lord Calvert est jugé le meilleur.
LORD CALVERT Canadian Whisky
CALVERT DISTILLERS LIMITED, AMHERSTBURG, ONT.

LES VOIES IMPÉNÉTRABLES

Par EROL

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 60

grand-père Masson, Etienne, Paul, m'ont offert plus qu'il n'était nécessaire. Et la pauvre tante Cécile, si fatiguée, est venue en hâte, se charger de la maison et s'occuper de Marc et Marie-Céline, quand maman n'a plus voulu les garder à Dinard en l'absence de Chantal.

Les jours passés à la clinique puis dans l'appartement des Philippe, rue Spontini, les attentions de sa famille, de Paul, l'apprentissage des affaires près de Monique, tout s'estompe devant les visites de Claude, les livres, les fleurs qu'il lui a portés, leurs promenades dans Paris. Même le chagrin que lui a causé la mort subite de Jacqueline, retirée dans une pension de famille après le refus de Chantal et d'Etienne de la prendre avec eux à Bordeaux a été adouci par la présence du jeune homme.

— C'est un plaisir de se mettre en frais pour toi ! dit Alain. J'imaginais que tu étais subjuguée par mon éloquence et l'exposition magistrale que je viens de te faire de mes vues sur la peinture moderne, mais je m'aperçois que tu n'en as pas écouté un mot.

Il la regarde rire :

— C'est tout de même formidable à quel point tu es changée ! Pauvre vieille, dire qu'on t'a laissée si longtemps comme tu étais ! C'est rudement dommage ! Tu es presque aussi jolie que ta soeur.

— Oh ! non, proteste-t-elle.

Parole ! Et puis, tu t'habilles bien maintenant.

— Grâce à ta mère. C'est elle qui m'a donné cette robe, tu sais. Et tout ce que je porte depuis que je suis à Paris.

— Au fond, tu es la fille qu'il aurait fallu à maman. Vous vous comprenez. Moi, je l'agace.

— Ne dis pas de bêtises, Alain.

— Je ne veux pas dire qu'elle ne m'aime pas. Elle trouve que je ressemble trop à papa. Je prends, comme lui, la vie en amateur. Que veux-tu, trop de choses m'intéressent. Et le travail m'ennuie. Pour elle et pour toi, c'est une obligation sacrée.

— C'est curieux, dit la jeune fille, je ne sais pourquoi je viens de retrouver un souvenir lointain. J'étais toute petite. Ton grand-père Malicorne était sur la terrasse avec bonne-maman. Je suis incapable de te répéter ce qu'ils disaient, sauf une phrase, un lambeau de phrase: "La loi du Père, disait bonne-maman, le travail. Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front."

— Le travail, nous arriverons bien à nous en affranchir...

— Non, non, non, interrompit la jeune fille vivement, je connais tes théories sur le progrès. Elles sont passionnantes, mais elles ne m'empêcheront pas, pour l'instant, de faire ce que j'ai à faire. "Les plus humbles besognes matérielles", comme tu dis, balayer, épousseter, préparer les chambres et la cuisine. Sans quoi, tes parents et les Julien trouveraient la maison peu accueillante. Et toi-même, bel orateur, que veux-tu que mes blanches mains préparent pour ton dîner ?

Elle s'échappe en riant.

— Butée ! crie le jeune homme. Tu ne t'intéresses pas à ton temps, tu vis dans le passé. Moi, je regarde l'avenir.

La réponse lui vient un moment plus tard. Sa cousine passe, par l'entrebâillement de la porte, un plumeau, puis sa tête, coiffée d'un foulard :

— Alors, demande-t-elle, le regardes-tu toujours ?

— Quoi ? dit-il, levant les yeux du croquis qu'il est en train de faire.

— L'avenir ! Est-ce son portrait que tu fais ?

Le jour de Pâques, Philippe et sa femme arrivent peu avant le déjeuner, amenant Claude à l'improviste.

Monique embrasse sa nièce et lui glisse à l'oreille :

— Tu n'es pas fâchée que j'aie invité Claude ? Ce malheureux garçon avait besoin de changer d'air. Depuis que tu es partie, Paris ne lui réussit plus.

La jeune fille ne répond pas. D'un mouvement câlin, elle appuie sa joue contre celle de sa tante.

Après le repas, les Renard, le jeune homme et Paul s'installent au salon pour prendre le café que Fanny va chercher.

— Ah ! dit Philippe, mes dessins. Venez, Claude, que je vous montre juste avant notre départ ? champ de blé.

— Vous aviez de réelles dispositions ; quel dommage que vous n'ayez pas travaillé !

— Je le lui ai toujours dit, remarque Paul.

— Il faudra que je m'y mette un de ces jours.

— Qu'attends-tu? dit Monique durement. Il y a vingt-six ans que je te connais, vingt-six ans que je te vois, périodiquement, reprendre les mêmes projets sans jamais en réaliser un.

Cécile vient au secours de son beau-frère en détournant l'attention de sa femme :

— Vous ai-je dit que nous avions eu la visite d'Etienne et de Chantal les croquis que j'avais faits du

— Comment marche le ménage ? demande Alain.

— Aussi bien que possible avec des caractères qui se refusent à toutes concessions. Etienne prétend que Jacqueline avait sur sa fille une influence désastreuse.

— Je le crois, dit Philippe. Chantal n'a sûrement pas un mauvais fond, mais elle a été élevée en dépit du bon sens.

— Pauvre Jacqueline, dit Cécile. Je me reprocherai toujours de ne lui avoir pas demandé de venir chez nous. Maintenant que Jean-Pierre et Jean-Marie sont mariés, l'appartement est grand pour nous trois. Elle se serait sentie moins seule. Etienne a été dur de la séparer aussi totalement de Chantal et des enfants.

— Peuh ! dit Alain, si Chantal avait voulu, elle aurait aussi bien pu faire venir sa mère à Bordeaux, même à l'insu de son mari. Que tante Jacqueline soit dans une pension de famille, là ou ailleurs...

— Chantal ne le souhaitait pas, dit Paul. A-t-elle seulement pris la peine d'écrire régulièrement à sa mère ?

— Deux fois, dit Monique. C'est peu. Et si nous n'avions pas été là pour nous occuper des obsèques. Fanny se serait endettée. Elle a toujours été sacrifiée à sa soeur. Loin d'en garder rancune à sa mère, elle l'a entourée de soins et de tendresse. En pure perte, c'est bien de cela que Jacqueline se souciait le moins.

Fanny entre, portant le grand plateau d'argent. Claude s'élance pour l'aider :

— Donne-moi cela, c'est lourd.

— Ah ! dit Monique, sa tasse de café à la main, s'appuyant contre le dossier du fauteuil, on est bien ici. C'est curieux, autrefois, j'aurais donné les Jarriers contre n'importe quelle bicoque pourvue du confort moderne. Maintenant, je crois que

(à suivre)

La margarine donne lieu à un tumultueux débat

Le bill demande de défendre la vente de la margarine et de tous les succédanés des produits laitiers au Québec — Le député de Verchères soulève une discussion virulente.

Par Henri Dutil

L'Assemblée législative s'est ajournée dans le tumulte hier soir après avoir discuté pendant une heure la question de la margarine, à l'occasion d'un bill que présente le gouvernement pour défendre la fabrication et la vente de tous les succédanés du beurre et du lait dans la province de Québec. Le débat avait débuté dans le calme, sous la direction de l'hon. Antonio Elie, député d'Yamaska, mais il prit de l'ampleur et de la vivacité quand M. Arthur Dupré, député libéral de Verchères, a commencé une attaque contre le projet de loi et contre la politique du gouvernement au sujet de la margarine.

M. Dupré a déclaré que la loi défendant la vente de la margarine n'a pas protégé l'agriculture. Cette dernière ne le sera que lorsque toutes les provinces se seront entendues sur une action commune qui mettrait au ban de tout le Canada ce produit composé de gras végétal. Le député de Verchères a ajouté que le seul résultat de la loi c'est de faire monter le coût de la vie pour l'ouvrier. Il a dit également que la margarine se vend au char à Montréal et partout dans la province.

Dans sa présentation de la loi, M. Elie avait déclaré que le bill prouve le désir sincère du gouvernement de protéger l'agriculture qui est l'élément de stabilité dans la province de Québec.

LA MARGARINE

L'hon. Antonio Elie, ministre d'Etat, un des trois ministres de l'Agriculture de notre province, a présenté le bill numéro 7 qui a pour mission de protéger l'agriculture en défendant non seulement la vente de la margarine mais également de tous les succédanés des produits laitiers dans la province.

M. Elie a déclaré que cette loi nouvelle remplace les deux précédentes et qu'elle prouve le désir sincère du gouvernement de protéger l'agriculture qui est l'élément de stabilité dans la province. M. Elie a dit que depuis deux ans surtout le cultivateur travaille à réduire son prix de revient pour faire face à une crise, si jamais elle se matérialise.

Il proteste ensuite contre certaines déclarations qui ont été faites à la Chambre des Communes à l'effet que la hausse du coût de la vie est due à l'augmentation des prix des produits agricoles.

Le ministre ajoute que cette année la production laitière est du tiers plus considérable que celle des années dernières. Malgré cela les grandes compagnies s'ingénient à trouver des moyens de remplacer le gras du lait par du gras végétal. On imite tellement bien les produits laitiers qu'on a de la difficulté à les différencier d'avec les véritables.

M. Elie proclame que le gouvernement a décidé de protéger encore plus rigoureusement l'agriculture afin d'empêcher la désertion des campagnes.

M. LIONEL ROSS

Le député libéral de Verdun a parlé après M. Elie. Il a déclaré que l'interdiction de vendre n'apporte aucun avantage aux cultivateurs puisque le prix du lait est fixé par la Commission de l'industrie laitière et le prix du beurre par le marché national. De plus, cette interdiction nuit à la classe ouvrière qui a droit à des aliments sains à des prix moins élevés. Pour ces raisons, a dit M. Ross, je voterai contre ce projet de loi.

M. J.-J. BEDARD

Le député libéral du comté de Québec a dit que ce bill soulève de multiples problèmes qui doivent être traités objectivement. Le problème de la vente des succédanés du beurre est devenu national et une enquête démontre qu'on a vendu l'an dernier 100 millions de livres de margarine au Canada. Dans la province de Québec, l'enquête révèle également qu'on vend de la margarine dans toutes les villes et les villages de la province. La loi de 1949 n'a donc pas protégé l'agriculture comme le voulait le gouvernement et cela prouve que cette prohibition n'est pas le remède aux maux dont se plaint l'agriculture.

M. Bédard dit que le problème se résume à une question de prix. Quand le beurre se vend 65 cents la livre et la margarine 40 cents, la ménagère, dont le budget est limité, achètera l'article qui coûte le moins cher. Cela devient une question budgétaire pour l'ouvrier.

Pour régler le problème sur le plan national il faut une entente entre toutes les autorités. La province est entourée de provinces et d'Etats américains où on vend de la margarine et c'est devenu une question de contrebande. "Ce projet de loi est aussi inefficace que les précédents, a dit le député qui a proposé au gouvernement de remettre les primes sur le beurre en force et de taxer la margarine pour monter son prix au niveau de celui du beurre. A prix égal le peuple achètera du beurre.

M. ARTHUR DUPRE

Le député s'adresse à M. Antonio Elie, député d'Yamaska et ministre d'Etat. J'ai de l'admiration pour le ministre de l'agriculture No 2, dit-il. C'est un cultivateur progressif et modèle. Mais je ne puis m'empêcher de déclarer qu'il nous a servi ces arguments contradictoires.

Sur le crédit agricole on a reproché au gouvernement de toujours garder la même vieille carrosserie en la peinturant tous les ans. Avec la margarine on change de modèle tous les ans.

M. Sauvé: V'la le garagiste qui ressort!

M. Dupré : Cette année on élargit la loi. On y fait entrer tous les succédanés du beurre. Mais le ministre No 2 a commence par nous faire un tableau pénible de la situation des ouvriers des villes, alors que le cultivateur, lui, est prospère, stable, satisfait. Mais pourquoi alors passer une loi pour protéger celui qui est riche au détriment de celui qui est pauvre?

Actuellement le pourcentage de la classe agricole est de 35 p.c., comparativement à 65 p.c. pour la population urbaine. Quand on fait des lois on pense aux deux classes, pas seulement à la plus avantagée.

M. Sauvé : Comme c'est fin!

M. Dupré : Si le ministre est trop jeune et trop fatigué qu'il aille se reposer!

M. Sauvé : Je ne suis pas fatigué, je suis "tanné"!

M. Dupré : Le ministre No 2 nous dit que la production agricole avait augmenté de 33 p.c. Où a-t-il pris ces statistiques?

M. Duplessis : Il a parlé de l'industrie laitière.

M. Dupré : Pas plus! Il n'y a pas un domaine de l'agriculture qui ait augmenté comme cela.

On prétend que cette loi a pour but de protéger la classe agricole. Mais pourquoi alors n'a-t-on pas interdit les "bulldozers", les tracteurs et les camions? N'ont-ils pas provoqué la disparition d'une partie des chevaux et l'écrasement du prix du foin? Il aurait fallu y penser il y a dix ans. La vérité c'est qu'on cherche rien qu'à frapper l'oeil du cultivateur.

L'U.C.C. est en faveur de cette loi et je la comprends. Mais dans le passé elle a demandé des choses autrement importantes que celle-là et le gouvernement a dit non. Elle a réclamé la continuation des primes sur le beurre et le fromage. Ça ça aurait fait plaisir aux cultivateurs!

Le ministre No 2 a été jusqu'à dire que la vente de la margarine ferait partir les fils de cultivateurs! C'est pas ça qui les fera partir, mais la politique de négligence agricole de l'Union Nationale.

AUCUNE AMELIORATION

Je me suis demandé quelle amélioration cette loi avait apporté à la classe agricole. Je répète qu'aussi longtemps que toutes les provinces ne se seront pas entendues sur une politique uniforme soit par une loi faisant disparaître la production de la margarine, soit par une loi contrôlant la fabrication, il est inutile de croire que le présent bill peut donner l'ombre d'une amélioration.

Je dis que le gouvernement passe des lois de zéro pour la classe agricole. S'il veut vraiment faire quelque chose qu'il réunisse les ministres de l'agriculture des provinces et qu'il s'entende avec eux pour adopter une législation uniforme. Je suis contre ces lois d'hypocrisie, car elles ne donnent pas un seul sou de plus aux cultivateurs.

LE LAIT ET LE BEURRE

Tout le monde sait que le prix du lait est fixé par la Commission de l'industrie laitière. C'est un organisme créé par les libéraux. Voilà une commission qui a donné de l'argent aux cultivateurs. Les commissions de l'Union Nationale ne travaillent pas ou bien elles sont nommées pour étudier, non pour agir.

Quant au prix du beurre il est fixé par le gouvernement fédéral. Les cultivateurs ont-ils eu des surplus de beurre? Il a fallu en importer 7,700,000 livres, sans compter 100,000,000 de livres de margarine. Il y a un marché pour les produits agricoles.

Je demande au ministre si le cultivateur du Québec a obtenu un sou de plus pour son beurre avec la loi interdisant la margarine? Si le ministre avait dit que grâce à cette loi "salvatrice" le prix du beurre avait monté d'un sou ou d'un dixième de sou la livre je dirais: Hourrah pour le ministre". Mais la vérité c'est que cela n'a pas rapporté un seul sou de plus.

Le seul résultat de la loi aura été de faire monter le coût de la vie pour l'ouvrier. La devise de l'Union Nationale c'est: Coût de la vie plus cher et salaires moins élevés pour l'ouvrier.

L'an dernier la production de beurre a été de 100,000,000 de livres et le fromage de 10,000,000 de livres dans le Québec. Si l'Union Nationale avait payé des primes sur cela les cultivateurs auraient empoché $2,000,000. Ont-ils reçu quelque chose avec la loi actuelle? Non. On change le modèle tous les ans, mais ça ne donne jamais rien.

LOI VIOLEE

Je me suis informé, dit M. Dupré, au sujet d'un succédané du beurre. On le nomme Belmont Spread. On m'a dit qu'il est fabriqué à Ste-Anne-de-la-Pérade par un nommé Thibault. C'est dans le comté de Champlain et on a presque mis le nom du député (M. Bellemare) sur le paquet! On m'a dit que je pourrais en acheter au "char" si je voulais.

Quand l'U.C.C. saura cela elle finira par comprendre que c'est une farce.

Le fabricant du Belmont Spread c'est l'organisateur du député de l'Union Nationale!

A Montréal il se vend de 150,000 à 200,000 livres de margarine par mois. On la vend de 33 à 35 cents partout. La vente est tellement courante que les distributeurs organisent des concours entre leurs vendeurs! C'est comme la loi des liqueurs. La seule différence c'est que la première est violée en plein jour et l'autre jour et nuit!

LA PROVENANCE

Cette margarine vient de l'Ontario. Elle entre par camions. Elle est placée dans des caisses sur lesquelles est écrit le mot "cheese". Mais on y ajoute la lettre "M" qui veut dire margarine. Ça c'est pour la première qualité. Car il y a une deuxième qualité. Elle est placée dans les mêmes caisses, mais on y inscrit la lettre "I", qui veut dire "industriel" ou "institutions."

Le premier ministre dit toujours que je ne le renseigne pas? Je vais le renseigner.

Un homme a mené une enquête personnelle sur les frontières de l'Ontario. Il est allé dans un magasin ontarien, a dit qu'il venait

(Suite à la page 14, 6e col.)

M. LEO DOLAN A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC : Un dîner-causerie a groupé les membres de la Chambre de Commerce de Québec au restaurant "La Porte St-Jean" hier soir. On remarquait à la table d'honneur Me HENRI BEAUPRE, promaire de la Cité de Québec; le R. Frère MARC-ANDRE, E.C., doyen de la faculté de Commerce de l'université Laval; le lt-colonel OSCAR GILBERT, président du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", qui a présenté le conférencier; M. LEO DOLAN, directeur de l'Office du tourisme du gouvernement canadien, conférencier de la soirée; et M. YVON-R. TASSE, président de la Chambre de Commerce de Québec. (Photo du "Soleil")

Le Collège militaire de St-Jean sera administré par l'Aviation

Ottawa, 4. (par Gérard Morin) L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, a admis hier et annonce pour la première fois ce que des journaux avaient annoncé mercredi, à savoir que le gouvernement avait transféré l'administration du Collège militaire de St-Jean au service de l'Aviation. Le ministre a précisé que la Marine administrerait le Collège militaire de Royal Roads; l'Armée, le Collège de Kingston; et qu'il convenait que l'Aviation administre dorénavant le Collège de St-Jean.

"Le Soleil" a annoncé, le 2 décembre, qu'une rumeur circulait à Ottawa en ce sens. Le ministre a confirmé la chose.

M. Claxton répondait à la question d'un député libéral, M. Auguste Vincent, de Longueil, à savoir si le ministre était au courant d'une nouvelle parue dans "Le Devoir" du 2 décembre matin, intitulée "Le Collège St-Jean est en train de nous échapper".

Le ministre a répondu que "ce n'est pas vrai du tout. Il n'y a pas un mot de vérité dans cet article, qui a été inspiré par un simple changement d'administration".

"Le Devoir" de mercredi matin annonçait le changement d'administration, que M. Claxton a tout de même admis, et annoncé pour la première fois. Le même jour, notre journal annonçait ce changement, dont il était rumeur.

M. Claxton a déclaré que le ministère n'avait l'intention de faire aucun autre changement.

Cela signifie que le Collège militaire de St-Jean demeurera une institution bilingue pour les cadets, principalement du Québec, qui veulent devenir officiers des trois services armés. Rien n'est changé au programme d'instruction bilingue de cette Académie militaire de la province de Québec, même si l'Aviation prendra bientôt l'administration, au lieu de l'Armée.

On comprend qu'il s'agira toujours, comme depuis le début, d'un collège préparant les cadets à devenir officiers dans les trois armes, et que le changement de l'Armée à l'Aviation n'est qu'un problème d'administration.

M. Vincent a posé sa question en français, et M. Claxton a répondu dans la même langue, de façon absolument courante, sans la moindre hésitation.

La question de M. Vincent a presque soulevé un incident, car le ministre avait à peine terminé sa réponse qu'un autre député du Québec, cette fois, un conservateur, M. J.-Wilfrid Dufresne, de Québec-Ouest, relevait la chose par deux questions complémentaires.

M. Dufresne a demandé quel but le ministre voulait atteindre par le changement de commandement de l'Armée à l'Aviation, et "quel sera le prochain commandant?"

Parlant toujours dans un excellent français, M. Claxton s'est relevé pour dire qu'il avait déjà expliqué la chose. "Il est désirable, dit-il, que chaque service de l'Armée ait sa propre administration et soit responsable pour le paiement de toutes les dépenses d'un seul collège. Il est de beaucoup préférable, ajoute le ministre, que chaque service ait cette expérience, étant donné que l'Armée a deux collèges et que l'Aviation n'en a pas".

Puis M. Dufresne est revenu à la charge, redemandant au ministre s'il savait le nom du nouveau commandant à être nommé à St-Jean.

M. Claxton a répondu: "Le commandant est le même, le colonel Lahaie, qui est là maintenant. Il n'y a pas de changement en ce qui concerne le commandant".

On sait que la rumeur court à savoir que le colonel Marcellin Lahaie devienne avant longtemps attaché militaire dans une ambassade canadienne à l'étranger. Les autorités en la matière continuent cependant d'affirmer que ce poste est rotatif, et que l'Aviation ou la Marine pourraient tout aussi bien, n'importe quand, occuper le poste de commandant à St-Jean, même si l'Aviation détient l'administration du Collège.

En somme, la décision nouvelle de passer le Collège à l'Aviation intéresserait surtout l'aspect administratif et budgétaire.

Dîner d'initiation du Jeune Commerce

Le Jeune Commerce de Québec a offert, hier soir, à l'hôtel Saint-Louis, un dîner d'initiation pour les nouveaux membres.

Les nouveaux membres, au nombre d'une soixantaine, ont été présentés par les recruteurs du Jeune Commerce à tous les anciens membres de la Chambre. M. Charles Blais, premier vice-présidentjt s'est adressé aux nouveaux membres pour leur souhaiter la bienvenue dans les cadres du mouvement, tout en leur expliquant sommairement le rouage du Jeune Commerce ainsi que les buts et les réalisations.

M. Benoit Robillard, gérant général du district de Québec de la compagnie de Téléphone Bell du Canada, était le conférencier. Le sujet de la conférence portait sur le téléphone, sa structure financière, son expansion et des projets qui visent constamment à augmenter l'utilité et la rapidité du service. Le conférencier a fait une étude sur les débuts de la compagnie, de son progrès toujours constant, appuyant son travail sur des chiffres révélateurs qui en disent long sur la prospérité de cette compagnie de téléphone.

M. Robillard exposait ensuite tout le travail fait à Québec par sa compagnie, dans le but de donner à ses abonnés un service toujours meilleur. Il a demandé aussi la collaboration des usagers en déplorant le fait que plusieurs ne prennent pas le temps nécessaire pour bien signaler leurs numéros ou encore ne se donnent pas la peine de chercher dans l'annuaire le numéro désiré. Nous espérons, dit-il, que les usagers du téléphone voudront bien nous aider à remédier à ce double problème, surtout pour des raisons qui les touchent encore plus directement qu'elles ne touchent notre compagnie". Qui ne connait pas, en effet, les dérangements sérieux que peuvent occasionner les appels erronés. C'est un manque de civisme".

Le conférencier a été présenté par M. Gilles Dolbec et remercié par Me J. Robert Flynn.

De nombreux prix en argent ont été remis aux meilleurs recruteurs des mois doctobre et novembre.

Ce dîner d'initiation se termina par un documentaire sur le papier-journal.

Avaient pris place à la table d'honneur: M. Victor Dumais, pres. J. C., M. Benoit Robillard, conférencier; M. G. Dolbec, M. C. H Blais, premier vice-prés., Me Louis Dussault, aviseur légal; M. A. Robitaille; M. A. Lavertue; Me R. Flynn, M. J.-M. Lafleur, échevin de Limoilou; M. R. Cloutier; M. J. Vallée, ex-président; M. G. Rousseau et M. P.-Tellier.

Une manoeuvre jugée imprudente

L'hon. juge Albert Sévigny, juge en chef de la Cour Supérieure, a rejeté une action en dommages au montant de $787.50 intentée par la compagnie des Autobus Fournier Ltée contre la Corporation de la paroisse de Ste-Catherine de Fossambault, parce que l'autobus n'a pas arrêté en effectuant la rencontre d'une charrue de la municipalité en train de déblayer la route.

"Toute action imprudente susceptible de mettre en péril la vie ou la propriété, rappelle le juge, est prohibée sur tous les chemins. L'imprudence du conducteur de la demanderesse fut la cause de l'accident."

Le 1er février 1951, dans le 4e rang, l'autobus et la charrue s'étaient accrochés au passage. "Le conducteur de l'autobus savait, dit le juge, que le préposé de la défenderesse était à faire l'enlèvement de la neige sur la route et connaissait l'outillage employé pour ce travail. Environ dix minutes avant l'accident, le conducteur de la demanderesse avait pris la précaution d'arrêter l'autobus pour éviter le danger d'une rencontre avec le véhicule de la défenderesse. Lors de cette rencontre, le préposé de la demanderesse savait qu'il devait faire sous peu une autre rencontre avec le véhicule de la défenderesse. Le véhicule de la défenderesse qui était bien visible a été aperçu par le chauffeur de l'autobus à une distance qui, suivant son témoignage, était de 150 à 200 pieds. Le conducteur de l'autobus n'a pas alors appliqué les freins et n'a pas arrêté l'autobus."

Enquête ouverte

Beauceville, 4 (Spéciale) Le docteur David Robitaille, coroner du comté de Dorchester, a ouvert une enquête sur la tragédie qui a coûté la vie à un jeune homme de Beauceville, M. René Grenier, 28 ans, professeur au collège de St-Georges de Beauce et gradué de l'Ecole de Commerce de Québec. Dans ce même accident, Mlle Berthe Grenier, soeur de la victime, et M. R. Zoar, de St-Georges, ont été blessés. Ils sont tous les deux à l'hôpital de St-Georges où ils se remettent des blessures reçues.

Impressions d'Allemagne

Comment une nation se relève des ruines

Hambourg et Montréal: ports nationaux de deux nations jeunes — Des ennemis qui se ressemblent — Quelle sera la quatrième étape?

(par Lorenzo Paré)

Hambourg est l'un des trois ou quatre grands ports mondiaux. Hambourg est aussi l'une des belles villes de l'univers. Du moins, la partie que l'on a reconstruite et le peu qu'il en est resté après les bombardements "de saturation"...

Les banques colossales, les buildings des armateurs, les grands hôtels, les restaurants fashionables, les magasins énormes et riches s'alignent sur les boulevards étalés le long de deux lacs qui sont comme les poumons de la cité. Des canaux sillonnent l'enchevêtrement des bâtisses. Avec leurs ponts arqués et leurs cygnes paresseux, ils apportent l'air du large, un brin de fantaisie et d'évasion, au sein des rues rectilignes et besogneuses.

Hambourg n'est pas, évidemment, la toute-puissance presque monstrueuse de New-York. Elle n'est pas non plus l'efficacité morne de Liverpool. Jamais Hambourg ne pourra rivaliser avec le charme de San-Francisco et de ses sept collines, ni avec les grands ports du Japon dont la beauté n'est pas article d'exportation. Ce n'est pas, non plus, la lumière de Marseille et son vacarme qui est une musique de vitalité.

Non! Hambourg fait plutôt songer à Montréal. A un Montréal qui aurait un souci plus profond de son architecture, à un Montréal qui dissimulerait mieux la misère de ses taudis. Enfin, à un Montréal où le pic des démolisseurs aurait ouvert de vastes espaces aux rêves de l'urbanisme.

Car Hambourg, comme Montréal, est le grand port d'un pays tout neuf! En effet, la destruction avait été si totale en Allemagne que c'est l'impression la plus tenace que nous laisse l'exhubérance de son activité économique: seul un pays neuf, seule une nation jeune peut ainsi repartir à zéro!

Il faut avoir traversé l'Allemagne pour comprendre ce que signifie: repartir à zéro. Nous avions vu les trouées pratiquées par les bombardements de Londres et des villes industrielles

(Suite à la page 6, 3e col.)

Les qualités du véritable orateur définies par le juge Laetare Roy

"En éloquence comme en musique et dans tous les autres arts, ce qui est exprimé confusément ne peut émouvoir, galvaniser. Il faut croire pour accomplir quelque chose de grand, même si cela semble être au premier abord un effort inutile, a dit Edmond Rostand. C'est pourquoi l'avocat judiciaire doit avant tout faire passer un vibrant souffle de vie dans ses plaidoiries. La finesse, l'élocution juste et concise sont, avec une profonde psychologie du milieu judiciaire et de tous ceux qui gravitent dans son enceinte, les conditions primordiales — sinon les seules — de l'avocat d'assises, et à un degré moindre de l'avocat civil, qui tient à faire sa marque, à s'imposer par son talent. C'est là l'apanage de quelques hommes seulement, car la véritable éloquence est plutôt rare, a déclaré M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix de Québec, dans une conférence très goûtée, d'une pénétrante analyse teintée d'humour et d'un vigoureux relief anecdotique, prononcée hier soir au premier dîner-causerie de la saison de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, tenu au restaurant Chez Marino. Ce dîner était sous la présidence de Me Armand Maltais, président de ce groupement.

On pourrait définir l'éloquence dit le conférencier, la raison enflammée, et c'est peut-être là que gît la différence entre le rhéteur et le véritable orateur. Il y a aussi une différence entre l'orateur sacré dont les bastions du ciel sont les limites de son horizon et le plaideur qui, sans cesse, doit rencontrer et surmonter les obstacles qu'il rencontre sur sa route. Le rhéteur peut charmer et séduire, créer de la musique mais s'il n'a que cela, il ne sera pas éloquent. L'autre, que le démon a visité, peut bien ne rien savoir de tout cela ou si peu, mais il saura d'instinct, comment bouleverser un auditoire, l'émouvoir et l'entraîner. La victoire, il l'a désirée jusqu'à la souffrance et dans la bataille, il trouvera, moins instruit peut-être que le rhéteur, des mots qui naîtront sans effort, des arguments qu'il ignorait peut-être lorsqu'il s'est levé pour parler.

Il faut distinguer, dit le conférencier, entre le plaideur au civil et devant les Assises. Le premier connait tous les faits que son adversaire va prouver, ses moyens de droit et il a devant lui un homme qui a pratiqué le droit, qui connait toutes les roueries de la parole et qui instinctivement se défend contre le "chant des sirènes". Mais l'avocat aux Assises est dans une position bien différente, car c'est ici que déferle la misère humaine. Le jury est une foule, il en a les haines, les affections, les partis pris et les impressions fugitives qu'il faut capter lorsqu'elles passent; c'est une lutte de tous les instants, une tension nerveuse qui à la longue épuise, une concentration qui ne doit pas se laisser distraire un seul instant, qui ne doit pas oublier une réponse évasive. L'avocat sonde le jury, il cherche le vent, et s'il est incapable de s'emparer de suite de son esprit, il prendra d'autrés moyens, jusqu'au moment où il lira dans les yeux des douze hommes qui sont devant lui, qu'un lien s'est crée entre eux et lui, quelque chose de ténu mais sensible et réel; le miracle s'est alors accompli. Et si, alors, emporté par le feu et le vent de ses paroles, il a le soin de ne pas aller trop loin et de ne pas abuser de ses moyens, il sauvera peut-être la tête de son client et aussi la sienne.

Le conférencier étudie ensuite le rôle de l'avocat de la Couronne qui est différent de celui de la défense mais qui jouit d'un grand prestige parce qu'il représente l'autorité; et il fait une comparaison entre deux avocats de la Couronne qu'il a bien connus, deux maîtres du barreau, Me Bienvenue maintenant décédé et Me Noël Dorion et il souligne la différence qui caractérise le talent de ces deux hommes. Il parle de la force explosive de l'éloquence et de ce

(Suite à la page 6, 4e col.)

PREMIER DINER-CAUSERIE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE : M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a inauguré la saison des dîners-causeries de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, hier soir, au restaurant "Chez Marino". On remarquait à la table d'honneur, de gauche à droite, l'hon. juge ANTONIN GALIPEAULT, juge en chef de la province; Me LUCIEN MORNEAU, qui a présenté le conférencier; M. le juge LAFTARE ROY, le conférencier de la soirée, et Me ARMAND MALTAIS, président diocésain de la Saint-Jean-Baptiste. (Photo du "Soleil")

M. Léo Dolan exhorte la province à conserver son visage français

M.Léo Dolan, directeur de l'Office du tourisme du gouvernement canadien, a affirmé, ici, hier soir, que la province de Québec doit garder son visage français. S'adressant aux membres de la Chambre de Commerce de Québec réunis au restaurant La Porte St-Jean à l'occasion d'un dîner-causerie. M. Dolan a souligné — tout en regrettant le fait au double titre de Canadien et de directeur de l'Office du tourisme du gouvernement canadien — que les hôteliers, les restaurateurs, les locateurs de cabines dans la province de Québec donnent un caractère anglais à leur commerce.

"On ne doit pas angliciser la province de Québec, a-t-il dit à plusieurs reprises au cours de ses remarques. Le touriste, qu'il vienne des Etats-Unis ou des provinces anglaises du Canada, entre dans le Québec où il désire trouver l'atmosphère unique qu'il y a ici. Il veut connaitre votre culture, vos traditions, vos lois, vos manières locales. En d'autres mots, le touriste ne veut pas venir ici pour se retrouver chez lui."

M. Dolan a affirmé que les relations fédérales-provinciales sont à leur meilleur en ce qui regarde les affaires touristiques. L'Office national du tourisme reçoit la plus entière coopération des autorités de la province et de la ville de Québec. Durant les dernières années, le gouvernement canadien a consacré des sommes considérables à la promotion touristique. Pourquoi? Parce que le Canada est grandement favorisé par la nature et que son histoire offre aux touristes des points d'intérêt insoupçonnés. En terminant, M. Dolan a lancé un appel en faveur de la protection et de la conservation de nos richesses naturelles.

Présenté par le lt.-col. Oscar Gilbert, président du "Soleil" et de "l'Evénement-Journal", le conférencier fut remercié par M. Louis Paré, directeur de l'Office municipal du tourisme.

A la table d'honneur, on reconnaissait également, M. Yvon-R. Tassé, président de la Chambre de Commerce de Québec, qui présidait le dîner; M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie dans le gouvernement de la province de Québec; Me Henri Beaupré, maire suppléant de Québec; le R. F. Marc-André, doyen de la Faculté de Commerce de Laval et M. Gérard Hamel, échevin de Québec.

Pas de journaux mardi prochain

Mardi prochain, fête de l'Immaculée Conception, Le Soleil et L'Evénement-Journal ne seront pas publiés. Nos bureaux resteront fermés toute la journée.

Nous prions nos annonceurs de bien vouloir prendre note de cette fermeture et d'aviser. Les annonces devant paraître mercredi prochain devront être arrivées à nos bureaux au plus tard à midi demain (samedi), et celle de jeudi, au plus tard à cinq heures, lundi prochain.

Faites réparer montres, horloges, bijoux chez POLLACK
CHRISTIAN GAUTHIER – horloger expert
Rez-de-chaussée rue Du Pont

Les cadeaux BIRKS sont plus appréciés

DOULEURS Rhumatismales
Une bonne nouvelle pour ceux qui désirent être soulagés des douleurs rhumatismales! Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide des douleurs rhumatismales et arthritiques grâce aux T-R-C. Ne vous laissez pas abattre par des douleurs lancinantes, ennuyeuses, et aiguës. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c, $1.35, toutes phar macies. T-8447

Canada Packers présente
l'orchestre symphonique de Toronto
au concert "pop"
EARL WILD
PIANISTE
ce soir,
CBV, à 8 h. 30

ECOUTEZ CHRC 800 A VOTRE CADRAN
CE SOIR 8 h. 30
Un questionnaire hebdomadaire nouveau et instructif mettant en présence les élèves de 8e année de la Commission des Ecoles Catholiques de Québec.
"LES JEUNES SAVANTS"
Ce soir: Académie Ste-Marie vs Couvent St-Malo.
Un feu roulant de questions sur les diverses matières du programme d'étude.
Le groupe vainqueur rencontrera une autre école de Québec.

MAISON FONDEE EN 1910
LES SPÉCIALITÉS DE QUÉBEC ENR.
351 BOUL. CHAREST, QUEBEC
2e étage, ch. 26. J.-U. Morin, prop.
BAGUES DE FIANÇAILLES SOLITAIRES, COUSSINS, TRINITES, ETC.
DIAMANTS GARANTIS PARFAITS par Police d'Assurance gratis, et de marque réputée.
AUSSI un choix considérable de MONTRES, ARGENTERIE, COUTELLERIES, CHAPELETS, HORLOGES de toutes sortes. SETS TOILETTE, COLLIERS PERLES, PIERRES DU RHIN, BIJOUX de toutes sortes, pour hommes, femmes et enfants.
MARCHANDISE MISE DE COTE AVEC UN LEGER ACOMPTE
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A 5 H.

La VOGUE est au Votrix...
un Vermouth importé – fait un "fameux" Manhattan ou Martini
VERMOUTH VOTRIX
Doux ou Sec
TYPE ITALIEN TYPE FRANÇAIS

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, vendredi 4 décembre 1953

Répartition plus équitable

Dans chacune des villes où la Commission Tremblay a siégé, au Saguenay, au Lac Saint-Jean, en Abitibi et sur la rive-sud du fleuve, le conseil municipal a fait entendre ses doléances sur ses embarras financiers, sur la pénurie de ses sources de revenus. Partout, les commissaires ont touché du doigt le même mal qui s'est envenimé depuis que les gouvernements aux paliers supérieurs ont envahi une bonne partie du champ de taxation municipal et ont accaparé la plus forte portion des contributions fiscales que les Canadiens versent à l'administration publique.

Les maires et les conseillers ont présenté une solide argumentation dans des mémoires soigneusement élaborés que chacun des commissaires compulsera à tête reposée. Le point capital c'est que les municipalités possèdent des pouvoirs plutôt restreints qui sont limités à des choses et à des services d'ordre public sur lesquels elles exercent un contrôle plus immédiat que les deux autres gouvernements; et c'est pourquoi elles ont besoin de revenus qui leur permettent d'y satisfaire pleinement. Or jusqu'ici seule la taxe foncière a répondu à ces exigences; de fait, elle a servi depuis un temps immémorial à tous les besoins; mais aujourd'hui, avec le développement de la cité moderne, avec l'expansion de ses quartiers et avec la concentration des masses urbaines, cette source de revenu ne suffit plus; elle est absolument incompatible avec les besoins nouveaux.

Toutes les villes se retrouvent dans le même cas, que ce soit un petit centre mi-urbain mi-rural de 10,000 âmes, une ville industrielle de 15,000 à 50,000 âmes, une capitale de 200,000 habitants ou une métropole d'un million d'habitants. Le mal est toujours identique bien qu'il ne soit pas d'égale proportion. Ainsi l'avènement de l'automobile, par exemple, a changé bien des habitudes et modifié profondément l'économie de la cité; autrefois, les rues et les avenues, même les boulevards coûtaient peu de chose, car on les destinait aux beaux équipages, aux voitures peu nombreuses et aucunement encombrantes. Maintenant, la voie publique est toute congestionnée avec la multitude d'automobiles, de camions et de véhicules de tous genres; elle exige un entretien coûteux, des pavages plus solides et des réparations plus fréquentes, et souvent ce sont les automobiles de l'extérieur qui lui causent le plus de soucis.

Les autres services publics ont dépassé également leur destination première pour acquérir des proportions qui entraînent de plus forts déboursés; l'accroissement constant de la population augmente les dépenses qui obèrent un budget qui ne peut plus les supporter. De longue date l'impôt foncier s'avère incapable de les défrayer; il faut d'autres moyens d'imposition pour y arriver et c'est là que de nouvelles sources de revenus s'imposent. Qui les donnera ? qui les établira dans une équitable proportion ? Les commissaires sauront y répondre, car c'est tout l'équilibre de l'assiette fiscale qui est en jeu.

Des noms à respecter

Sur la Côte-Nord, s'échelonne toute une série de villages et de hameaux qui portent des noms que la tradition a confirmés et qu'il convient de ne pas déformer à plaisir. Les gens de l'endroit s'en montrent fiers et tiennent à respecter une appellation que l'histoire a consacrée; les vieux missionnaires qui ont sillonné ces parages, par exemple les valeureux Oblats, les Pères Louis Babel et Charles Arnaud, ont conservé les noms typiques que les Montagnais avaient donnés aux rivières, aux lacs, aux montagnes et aux villages de cet immense territoire qui fait aujourd'hui la richesse du Nouveau-Québec; dans leurs rapports à leurs supérieurs, ces noms savoureux se rencontrent à toutes les pages avec leur désignation appropriée.

Ainsi le vieux village de Betsiamits, qui fut le témoin du long apostolat des Pères Babel et Arnaud, garde son caractère historique que les membres de la Commission de Géographie de Québec ont définitivement approuvé en acceptant son appellation d'origine montagnaise; et le Ministère des Postes lui-même, dès 1920, a officiellement sanctionné cette décision en désignant l'endroit du nom de "Betsiamits." Pourquoi donc faut-il que l'on s'obstine à l'appeler, de nos jours du nom de Bersimis ? C'est là une déformation regrettable d'un nom historique qu'il faut maintenir dans son intégrité; même la rivière et le canton portent le même nom, qui doit demeurer celui que les découvreurs leur ont donné : Betsiamits.

L'archiviste de la Procure provinciale des Pères Oblats à Montréal nous communique un document précieux qui fait foi en cette matière : c'est un "ex-libris" que les vieux missionnaires de la Côte-Nord avaient fait imprimer pour l'insérer dans les volumes de leur résidence. Cet "ex-libris" porte en évidence sur l'écusson de la communauté, ces mots : "Missionnaires Oblats de Notre-Dame de Betsiamits". Il date déjà de cent ans, alors qu'au printemps de 1853, le Père Babel se rendit en compagnie du Père Flavien Durocher jusqu'à la Côte du Labrador, exercer son ministère auprès des tribus montagnaises.

Le nom de *Betsiamits* est consacré depuis longtemps ; il n'appartient pas à l'industrie moderne de le défigurer atrocement, ni aux nouveaux occupants de l'ignorer et de le saboter par une appellation bâtarde comme celle de *Bersimis* qui ne signifie plus rien.

Contre le travail forcé

Depuis quelque temps déjà notre journal publie à intervalles irréguliers des informations sur le travail forcé dans les pays situés au delà du rideau de fer. Ces renseignements, fournis par des agences responsables, portent tous sur le même thème malgré des variantes de détail : l'exploitation de l'homme par l'homme pour des fins politiques ou économiques, ou souvent les deux ensemble.

La pratique du travail forcé, on le sait, remonte assez loin dans l'histoire ; dans l'Antiquité, on l'appelait "esclavage". Plus de deux mille ans ont passé et la tyrannie a pris une autre forme. En U.R.S.S. et dans les pays satellites, l'Etat devenu tout-puissant dispose comme il l'entend des prisonniers de droit commun et de toutes les catégories de "déviationnistes". Il utilise leurs bras pour accomplir au plus bas prix possible des travaux publics, routes, chemins de fer, édifices, usines, qu'il croit nécessaires à la réalisation de ses plans quinquennaux ou autres.

On conçoit facilement que l'individu, que la personne humaine soient écrasés sous ces ordres issus d'un Etat sans âme. Depuis la fin de la guerre, divers pays et organismes internationaux ont protesté contre ces méthodes qui révoltent la conscience universelle. Tout dernièrement, l'Organisation internationale du Travail décidait de prendre à ce sujet les mesures suivantes : adresser un appel aux gouvernements qui n'ont pas encore ratifié les quatre conventions internationales du travail portant sur le travail forcé et sur les travailleurs indigènes, afin qu'ils envisagent à bref délai ces ratifications; affirmer la volonté de l'O.I.T. d'intensifier ses efforts en vue d'abolir certaines pratiques de travail forcé ayant un caractère économique et notamment celles qui n'avaient pas été envisagées lorsque les conventions concernant le travail forcé et les travailleurs indigènes ont été adoptées.

Ces mesures, plus académiques que réelles, n'auront évidemment pas d'effet immédiat sur les gouvernements qui pratiquent le travail forcé; elles ont l'avantage, cependant, de souligner ces exactions à l'opinion publique mondiale et, de ce fait, d'enregistrer sa réprobation.

Sauvegarde de l'enfant

De l'avis de certains experts, les zones dites de sécurité établies autour des écoles devraient disparaître, car elles enlèvent aux enfants le sens de la responsabilité et les incitent davantage à ignorer les règlements de la circulation lorsqu'ils sont loin de l'école. Par exemple, un enfant qui se précipite dans la rue devant son école sait qu'il peut le faire sans danger, à cause des affiches qui recommandent aux automobilistes de redoubler de vigilence; mais en face de la résidence de ses parents, il s'élancera en courant dans la rue avec la même insouciance du danger, cette fois à ses propres risques. Moins de tragédies de la rue surviendraient aux enfants si leur attention était toujours tenue en éveil, en tout lieu, que ce soit près de l'école et près de la demeure de leurs parents ou dans les rues songestionnées de la ville. L'éducation des jeunes doit porter sur ce point.

Dans l'industrie des textiles

Les petites villes industrielles de la province qui doivent leur développement et leur progrès à l'industrie textile, s'inquiètent du pénible sort qui frappe des milliers d'ouvriers réduits à un chômage forcé. Quand une seule industrie fait vivre toute une ville et que cette industrie est atteinte comme l'est, cette année, la fabrication des produits textiles, la désolation ne tarde pas à envahir les foyers où le père reste sans emploi. Les corps publics s'émeuvent de la situation et s'adressent aux autorités comme la ville de Granby a su le faire dans un message conçu en ces termes : "Le conseil municipal déplore la situation difficile dans laquelle se trouvent présentement les industries du textile et du caoutchouc. A cause de cette situation, le conseil prie le gouvernement fédéral d'exercer une surveillance plus étroite sur l'importation de produits de fabrication étrangère, parce qu'à moins de mesures énergiques la situation entraînera un chômage très grave."

Ce ne sont pas des salaires de famine !

A Chicago, les commissaires d'écoles étudient en ce moment la proposition du surintendant général qui établit la nouvelle échelle de salaires des instituteurs et institutrices qui dispensent l'enseignement aux centaines de milliers d'enfants fréquentant les douze écoles de la métropole de l'Ouest américain. Le surintendant accorde un relèvement général de $250 à chacun des 14,000 membres du personnel enseignant, puis il porte le salaire minimum de l'instituteur qui débute, à $3,400 jusqu'à un maximum de $5,650 qu'il atteindra en dix années; les instituteurs qui ont des degrés universitaires de baccalauréat et de maîtrise sont encore mieux traités avec un minimum de $4,550 à un maximum de $6,550. Il s'agit toujours des écoles élémentaires; les traitements des professeurs des écoles supérieures comportent quelques améliorations jusqu'à un maximum de $8,000; les principaux des écoles entrent dans cette catégorie. On laisse cette échelle à la considération des commissaires d'écoles de notre province.

Les Archives de la Province

M. Antoine Roy poursuit l'heureuse tradition que son vénérable père Pierre-Georges Roy, premier archiviste de la province, a instaurée, en publiant son Rapport des Archives, qui forme le 32e et le 33e de la série qui a débuté en 1920. Les historiens, les écrivains, les amants de la petite histoire consulteront avec profit, ces oeuvres volumineuses qui respirent l'air d'autrefois et qui révèlent tant de choses édifiantes de la vie de nos ancêtres. Le dernier volume parle entre autres des documents tirés des archives de l'évêché de Québec sur les actes de mariage, puis une partie de la correspondance de Joseph Papineau le père du grand patriote Louis-Joseph Papineau; il renferme des renseignements sur les Terres de l'Ile d'Orléans, celles de la paroisse de Saint-Jean, en particulier, puis il traite du seigneur Alain Chartier de Lotbinière, et donne des documents sur nos ancêtres au 17e siècle. Les généalogistes seront comblés cette fois en compulsant ces pages toutes frémissantes encore de la vie de nos aïeux.

A l'aube de sa 80e année, sir Winston voudrait réaliser son dernier rêve: la Paix.

Problèmes d'Histoire

Qui fut le successeur de Mgr Joseph Signay comme archevêque de Québec?

Ce fut Mgr Pierre-Flavien Turgeon, né à Québec, le 12 novembre 1787, du mariage de Louis Turgeon, marchand, et de Louise Dumont. Il fit ses études à Québec et reçut la prêtrise des mains de Mgr Plessis, le 29 août 1810. Il devint aussitôt secrétaire de l'évêché de Québec, fonctions qu'il remplit pendant neuf ans. Dans l'intervalle, il fut attaché au Séminaire de Québec en 1811 et il y demeura pendant vingt-deux ans. Tour à tour, il assuma les postes de professeur, de procureur, de directeur des élèves et des ecclésiastiques et d'assistant-supérieur. Il devint, en 1833, vicaire-général de l'archevêque de Québec et, l'année suivante, coadjuteur de l'archevêque de Québec avec le titre d'évêque titulaire de Sidyme, Mgr Turgeon reçut la consécration épiscopale, le 11 juin 1834. Après avoir été administrateur de l'archidiocèse de Québec, de 1841 à 1850, il assuma les fonctions d'archevêque de Québec, en 1850. et les conserva jusqu'à sa mort survenue le 25 août 1867. Il était âgé de 80 ans.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions : nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Copenhague. — Le roi Christian de Danemark a célébré le 40e anniversaire de son couronnement. Il est âgé de 86 ans et s'occupe encore activement des choses de l'Etat.

Halifax. — L'hon. M. Préfontaine, ministre de la Marine et des Pêcheries, est arrivé ici pour visiter des emplacements où on se propose d'établir des chantiers maritimes.

Il y a vingt-cinq ans

Toronto. — Plusieurs Canadiens dont les directeurs de brasseries et de distilleries sont menacés d'arrestation s'ils passent la frontière. Ils sont accusés d'avoir violé la loi américaine de prohibition.

Le gouvernement a accordé à la Provincial Engineering Company de Montréal le contrat pour la construction de la route carossable sur le pont de Québec.

Poivre et sel

L'exemple part de haut.

Les municipalités font bloc.

Par leur geste on les reconnait.

On économisera l'année prochaine.

Hochelaga revendique son autonomie.

Churchill a reçu un coup de poing dans le dos.

Les belles de nuit attendent l'homme du jour.

Le syndicat des malheureux se montre généreux.

Les chemins de fer trainent une armée de bureaucrates.

Après le mariage la femme cherche encore un bon mari.

Le Canada observe ce qui se passe dans les pays où la population est turbulente.

Entre Canadiens de bonne volonté

Science et humanisme

par Eugène L'HEUREUX

Samedi dernier, à Montréal, en même temps que M. Jean-Marie Laurence, linguiste, M. Léon Lortie, savant, éducateur, professeur à l'Université de Montréal, entrait à la Société Royale du Canada, Section française.

Il fut présenté à son auditoire distingué par M. Cyrias Ouellet, directeur du Département de chimie physique à l'Université Laval, membre lui-même d'une section scientifique de la Société Royale. Le discours de présentation fut un véritable feu d'artifice, au cours duquel, selon l'expression de la "victime", M. Ouellet "enveloppa sous une forme imprévue et pleine d'humour le plus authentique bon sens."

Savant et homme de lettres, M. Lortie ne pouvait pas laisser passer une aussi belle occasion d'exprimer sa pensée sur les rapports de la science avec l'humanisme.. Il le fit de manière à intéresser vivement ses auditeurs.

Mes lecteurs aimeront sans doute que je leur apporte quelques échos de ce magnifique discours.

Prenant, à la Société Royale, le fauteuil de feu Louis Bourgoin, M. Lortie fit l'éloge de ce grand éducateur qui "savait allier le culte de la science et des belles choses à un besoin d'action tranquille, mais efficace". De ce bref panégyrique de Louis Bourgoin je cite ce passage plein de sens :

"Si le savant, parfois, peut être à ce point dominé par son oeuvre qu'il risque de devenir inhumain, Louis Bourgoin sut toujours se préserver de cet excès. La richesse de sa nature le lui eût interdit. La sûreté de la méthode, la rigueur du raisonnement et du calcul, le recours constant et la soumission à l'expérience, voilà des traits qui tiennent de l'esprit de géométrie et que nous admirions dans ses cours; mais la continuelle référence à l'humain, la clarté des vues et des concepts, l'élévation de la pensée, une charité que rien ne rebutait, l'amour du beau et de la besogne bien faite composaient l'esprit de finesse, qui complétait en lui l'attachante personnalité dont nous aimons à nous souvenir".

"Louis Bourgoin, rappelle son successeur à la Société Royale, voyait la Science à l'oeuvre dans la société moderne et prédisait que, par ses applications, le Canada parviendrait à réaliser la grandeur qui lui est permise"

Voilà deux autorités qui affirment la relation de cause à effet entre le progrès scientifique et le progrès général de la nation, et par conséquent l'obligation, pour la société, de maintenir en bonne santé les institutions qui abritent la Science.

M. Lortie appartient à cette catégorie d'excellents éducateurs qui ne veulent pas pousser trop loin l'uniformité dans la formation des esprits. J'en trouve la preuve dans le passage suivant de son discours :

"Dans notre mémoire, où s'estompe la divergence passagère de leurs opinions et de leurs méthodes, nous ne voulons rappeler que la générosité des vues qui animaient des esprits aussi différents que ceux de Léo Pariseau, de Marie-Victorin, d'Augustin Frigon, de Louis Bourgoin, d'Ernest Gendreau, de Georges Baril et d'Alexandre Vachon L'oeuvre de chacun lui assure une place enviable dans l'histoire de la science et de l'éducation du Canada d'expression française."

Je me demande si les esprits formés par la discipline expérimentale ne réussissent pas mieux que les esprits littéraires à oublier ce qui divise les hommes, pour mieux se rappeler ce qui peut les unir. On croirait que, chez le savant, les harmonies de la nature servent de modèles à l'harmonie des esprits et des âmes.

C'est probablement cette heureuse particularité de la formation scientifique qui a permis aux savants nommés plus haut par M. Lortie d'apporter une collaboration aussi diversifiée à une oeuvre aussi homogène.

Le plaidoyer que je formule ici en faveur de la formation scientifique ne vise nullement à détruire la confiance traditionnelle en la formation littéraire, car les deux me paraissent fort nécessaires. Mais les littéraires, implantés chez nous bien avant les scientifiques, pourraient se montrer plus accueillants vis-à-vis de leurs nouveaux compagnons dans la vie intellectuelle.

En outre, si notre peuple subit un peu partout les fâcheux effets de sa tendance à rester dans l'à peu près, la meilleure explication de cette infériorité ne se trouve-t-elle pas dans l'insuffisance de notre enseignement scientifique en toutes nos écoles ?

Mais que le Ciel nous préserve de verser dans l'excès contraire ! Un scientifique sans philosophie et sans lettres ne vaut sûrement pas mieux qu'un littéraire dépourvu de formation scientifique.— L'homme complet, c'est celui qui possède la triple formation philosophique, littéraire et scientifique

La science digne de notre affection, c'est celle qui tient compte de la place destinée à l'homme dans la Création. A ce propos, je termine en glanant quelques pensées dans le discours de M. Lortie ;

" Pas plus que l'art ne saurait être une saine doctrine, on ne peut admettre que la science puisse être une activité gratuite de l'esprit." — "Plus et mieux qu'un déisme théorique et inoffensif, de grands esprits qui faisaient naguère profession d'agnosticisme admettent maintenant la nécessité d'une religion révélée, qui prescrit une morale fondée sur l'amour de Dieu et du Prochain..." — "Pareille conception de la nature de la science et des ouvertures qu'elle nous offre sur les plus poignants mystères de nos origines et de nos destinées s'harmonise parfaitement avec un humanisme qui vivifie la tradition chrétienne. Elle tient compte des apports précieux que nous ont valus les travaux des esprits les plus puissants qu'a produits l'humanité. Elle ne renie pas non plus, bien au contraire, le patrimoine précieux des arts et des lettres que le savant respecte et admire autant que quiconque."

Décidément, aucune inimitié ne doit séparer la science et l'humanisme chrétien.

Responsabilité: Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 806 rue Madeleine-de-Verchères, Québec.

Il faut se connaitre soi-même : quand cela ne servirait pas à trouver le vrai, cela au moins sert à régler la vie, et il n'y a rien de plus juste. — La Fontaine.

L'oeuvre mondiale de l'Unicef

Au secours de l'enfance malheureuse

Un nouveau laboratoire médical vient d'être aménagé à Kaboul, capitale de l'Afghanistan. Equipé en partie par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef), il se spécialise dans la production de vaccins anti-typhoïdiques, anti-varioliques et anti-cholériques.

Le Centre de Kaboul fait partie d'un réseau de laboratoires créés avec l'aide de l'Unicef en Asie, en Amérique latine, et au Moyen-Orient. Grâce à leur activité, les équipes sanitaires des différents pays peuvent combattre des maladies telles que la tuberculose, la diphtérie et la coqueluche avec des vaccins fabriqués sur place.

L'aide de l'Unicef ne se monte guère qu'à 1,000,000 de dollars, mais déjà dix-huit pays, du Pakistan au Pérou, produisent du BCG (vaccin préventif contre la tuberculose) dans les laboratoires que l'Organisation a aidé à créer. Aux Philippines, la lutte contre la diphtérie s'intensifie chaque jour, tandis qu'au Brésil, au Chili et en Colombie on prépare actuellement un vaccin à double effet—à la fois anti-diphtérique et anti-coquelucheux. Enfin, les subventions accordées par l'Unicef vont permettre à la Colombie, au Pérou et au Pakistan de produire des vaccins nouveaux qui protègeront les enfants contre d'autres maladies épidémiques.

Doté d'un budget relativement modeste, ce programme permettra cependant d'obtenir des résultats durables. Lorsqu'une épidémie de diphtérie éclata récemment aux Philippines, l'Unicef envoya d'urgence des vaccins d'une valeur globale de 8,000 dollars, quantité suffisante pour immuniser 350,000 enfants contre la maladie. En même temps, l'Organisation achetait pour les Philippines l'équipement indispensable à la fabrication de vaccins anti-diphtériques. Cet équipement a coûté 25,000 dollars mais aujourd'hui le nouveau laboratoire produit suffisamment de vaccin pour immuniser toute la population enfantine contre la diphtérie.

Avant de fournir une aide de cette sorte, l'Unicef demande au gouvernement intéressé de s'engager à faire bénéficier gratuitement les mères et les enfants des vaccins ainsi produits. De plus, la participation du gouvernement intéressé doit être au moins égale au concours de l'Unicef.

Il est en effet très important que les pays encore insuffisamment développés puissent produire sur place les vaccins indispensables à la réalisation de leurs programmes sanitaires. Outre le fait que ces vaccins sont immédiatement disponibles en cas d'épidémie, ils coûtent généralement meilleur marché que les produits importés de l'étranger.

C'est pourquoi même les pays les moins favorisés s'efforcent d'investir des sommes considérables dans les programmes de santé publique. Dans bien des cas, ces investissements dépassent plusieurs fois le montant de l'aide accordée par l'Unicef.

Pour faciliter le recrutement du personnel nécessaire au fonctionnement des nouveaux laboratoires, l'Organisation Mondiale de la Santé octroie des bourses d'études aux chercheurs locaux, et assure la gestion des centres pendant la période initiale. Par la suite, les laboratoires formeront à leur tour un personnel spécialisé; ils approvisionneront aussi les pays environnants. C'est ainsi que les nouveaux laboratoires qui fabriquent des vaccins BGG au Mexique, en Equateur, en Egypte et dans les Philippines, sont en mesure d'aider les pays voisins dans leurs campagnes anti-tuberculeuses. Et déjà, grâce au concours de l'Unicef et de l'Organisation Mondiale de la Santé, plus de 25 millions d'enfants dans 30 pays ont été immunisés contre ce terrible mal.

Ainsi, avec un budget modeste, l'Unicef lutte dans tous les continents pour améliorer la santé de l'enfance nécessiteuse.

À travers la presse

Tarzan contre le Kremlin !

Pour combattre l'influence soviétique en Israël, les Américains ont lancé une édition massive des ouvrages américains, dont les aventures de Tarzan. LE DEVOIR relate la chose et dit :

"On apprenait récemment à Tel-Aviv que 19,000 paquets de livres russes, éditions à bon marché, étaient en route par bateau vers la Palestine; on les avait expédiés d'Odessa vers Haïfa. Aussitôt la nouvelle connue, le Service d'information des Etats-Unis a mobilisé toutes les presses disponibles en Israël, et les a lancées dans une production massive de publications destinées à combattre l'invasion russe. Et pour cette croisade de défense intellectuelle, on a choisi douze volumes des aventures de Tarzan: Quand cette massive édition aura été jetée sur le marché, les agents culturels de Washington lanceront d'autres ouvrages. Mais comme ils voulaient d'abord porter un grand coup et commencer par l'essentiel, ils ont choisi Tarzan. Pour combattre l'influence de Tolstoï, pour montrer la supériorité des Etats-Unis sur l'Union soviétique, pour faire connaître et comprendre et apprécier la grande république américaine; douze volumes déployant en hébreu les aventures abracadabrantes de Tarzan, l'homme des bois, sauvage mais sympathique, inculte mais fort. Les habitants de Palestine, les descendants et héritiers du peuple qui a vécu la plus prestigieuse histoire du monde, connaîtront maintenant, grâce aux subsides de Washington, le prototype de l'American way of life."

D'autre mouvements de ce genre vont se poursuivre encore pour mieux édifier les gens d'Israël et les prémunir contre le communisme !

Le problème n'est pas résolu

La question des textiles revient encore sur le tapis, et c'est LA TRIBUNE, de Sherbrooke, qui en parle en s'inspirant d'"un récent débat aux Communes fédérales; le journal écrit:

"Dans le discours qu'il prononçait cette semaine, à la Chambre des Communes, M. Robert Cauchon, député de Beauharnois-Salaberry, a attiré l'attention du gouvernement sur la situation actuellement assez précaire de l'industrie textile au Canada. Il a rappelé que nos diverses filatures emploient environ 90,000 ouvriers et il a exprimé le voeu que la crise actuelle pourra être bientôt corrigée. Il n'a pas caché, cependant que "le prix de revient de marchandises que les Etats-Unis produisent en série pour un vaste marché est toujours inférieur à celui des marchandises que le Canada produit pour un petit marché intérieur." En conséquence, le député de Beauharnois-Salaberry a préconisé un nouvel examen de l'accord général sur les tarifs douaniers, intervenu naguère entre les autorités gouvernementales américaines et canadiennes, disant: "Je suis heureux que le gouvernement d'Ottawa ait fait honneur aux obligations qu'il a contractées en vertu de cette entente, mais je crains que les autres signataires ne se soient pas conformés aussi strictement à son esprit. Il n'y a pas de doute que le gouvernement fédéral prendra bonne note des pertinentes remarques du député de Beauharnois-Salaberry, et qu'il tentera de remédier, dans la mesure du possible, aux embarras sérieux que rencontre, en ce moment, l'industrie textile. Toutefois, ce serait faire erreur que de croire que toutes les difficultés qu'éprouve actuellement cette grande industrie canadienne ne sont dues qu'à la forte concurrence des Etats-Unis. Le problème est plus complexe que cela et se complique, d'une part, de la désorganisation des marchés extérieurs, qui ne sont plus aussi aptes à acheter autant de produits textiles canadiens, à cause de leur insuffisance de dollars, et d'autre part, de la mise sur le marché mondial, en ces toutes récentes années, d'une grande quantité de produits nouveaux qui tendent à se substituer aux lainages et aux cotonnades."

Toujours le vieux principe de l'offre et de la demande qui domine dans tous ces démêlés des transactions et des échanges commerciaux.

Cahots avant la neige

Depuis trois mois, la circulation a été entravée sur l'avenue Belvédère par des travaux qui sont enfin terminés. On a rouvert cette artère aux voituriers avant de réparer convenablement la chaussée. Une suite de cahots qui se creusent de jour en jour la rendent déjà difficile à pratiquer. A moins qu'on y pourvoit incessamment, l'hiver rendra dangereux l'usage d'une des rues les plus fréquentées de la ville. A l'administration de prendre les mesures indispensables pour prévenir des réclamations prochaines, qui deviendraient coûteuses, à la longue.

(L'Evénement-Journal)

Gazette rimée

La Province d'Hochelaga

La bourgade d'Hochelaga
Métropole du Canada
L'ancienne Ville-Marie
Revendique l'autonomie ?

Ce grand Centre commercial
N'a-t-il pas un cardinal ?
Jean Béliveau, cent échevins ?
Un million de citoyens ?

Pourquoi subir le caprice
D'un Lapalme, d'un Maurice ?
Etre la proie de députés
Qui ne pensent qu'aux fermiers ?

Un conseiller patriote
De la ville polyglotte
Revendique pour Montréal
Les pleins pouvoirs, le droit fiscal

Un Parlement et un drapeau
Un Gouverneur avec chapeau ;
Des armoiries; tout le fourbi
D'un pays libre, vous l'avez dit !

Assez longtemps Grande Allée
A dirigé la Destinée
De Montréal, vache à lait :
Vive l'état hochelagais !

AH

Mort de madame Georges Verret

Une famille bien connue et estimée de Notre-Dame-des-Laurentides, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Dame Emilia Garneau, épouse de Monsieur Georges Verret, décédé le 3 décembre 1953 à l'âge de 61 ans et 10 mois.

Madame Verret laisse dans le deuil, ses fils : MM. Paul-Henri Verret, Armand Verret, Lucien Verret et Charles-Aimé Verret; sa fille: Mlle Rachel Verret; ses belles-filles: Mme Paul-Henri Verret (Rosa Bibeau), Mme Armand Verret (Marie-Anna Duchesne), et Mme Lucien Verret (Yvette Garneau); ses petits-enfants : Micheline, Lorette, Gustave, Murielle et Daniel Verret, Denis, Yves, Margelaine et Conrad Verret, Jacques, Réjean, Michel et Serge Verret; ses frères : MM. Louis Garneau, Ferdinand Garneau, Désirée Garneau et Edmond Garneau, ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Vve Cléophas Garneau, Mme Vve Zotique Garneau, Mme Vve Delphis Racine, Mme Vve Louis Bédard, M. et Mme J. Lirette, M. Louison Latulippe, M. Prosper Verret, Mme Vve Joseph Verret, M. et Mme Mandoza Verret, Mme Edmond Garneau et Mme Ferdinand Garneau.

La dépouille mortelle de Mme Verret est présentement exposée à sa résidence de Notre-Dame-des-Laurentides.

Mort de Mlle Maria Lévesque

Nous apprenons la mort de Mlle Maria Lévesque, fille de feu M. William Lévesque et de feu Dame Rosanna Leboeuf, décédée à Montréal le 1er décembre 1953 à l'âge de 65 ans et 9 mois. Elle demeurait au No 6523, 10, Ave Rosemont, Montréal.

Mlle Lévesque laisse dans le deuil ses soeurs : Mme Vve Albert Letarte (Eva), Mme Andrea Laberge (Florida), Mme David Paquet (Yvonne), Mme Dominique Létourneau (Lucienne) et Mlle Germaine Lévesque; ses beaux-frères : MM. Andrea Laberge, David Paquet et Dominique Létourneau; son oncle: M. Joseph Lévesque, de Montréal; ses neveux et nièces : Rév. Frère Paul-Albert, I.C. (Robert Letarte), missionnaire aux îles Seychelle, M. et Mme Marcel Letarte, M. et Mme Jean-Paul Audy, Rév. Mère St-Ignace (Louise Letarte, des Srs. du Bon Pasteur), Mlle Jeannette Letarte, M. et Mme Paul-André Laberge, M. et Mme G.-A. Santerre, de Rimouski, M. et Mme Léopold Morin, M. et Mme Jacques Laberge, de St-Jean d'Iberville, Mlles Mariette et Jeannine Laberge, M. René Laberge, Mlle Gilberte Paquet, MM Jean-Paul et Gilles Paquet, Mlles Denise, Isabelle et Colette Létourneau, ainsi que plusieurs cousins et cousines.

La dépouille mortelle de Mlle Lévesque est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 146 Boul. St-Cyrille.

Le Rosaire paroissial

L'aube de l'Année Mariale se lève sur l'univers catholique, ce dont nous nous réjouissons à l'instar du Souverain Pontife.

Les fervents du chapelet seront particulièrement heureux, durant l'année centenaire, d'honorer la Vierge-Immaculée par sa louange la plus chère ! Le Rosaire quotidien à l'Eglise, organisé dans la plupart de nos paroisses, offre à tous l'occasion de se grouper au pied de l'autel, pour réciter le chapelet accompagné de la méditation des saints mystères. La Vierge Elle-même ayant demandé cette prière à Lourdes, puis à Fatima, faisons-nous un devoir, pendant l'Année Mariale, de grossir le nombre des adeptes du Rosaire paroissial, qu'on récite à l'église chaque jour, à une heure déterminée.

Le surplus de gloire ainsi procuré à Notre-Seigneur et à sa Divine Mère assurera des grâces précieuses aux familles, aux paroisses et à l'Eglise entière.

Prouvons notre amour et notre reconnaissance à Notre-Dame, soyons des fervents de son Rosaire !

Une apôtre mariale.

Eléganls bijoux pour hommes

TUX PAR GOLDSMITHS MAISON FONDÉE EN 1838

Pince à cravate et boutons de manchettes assortis et de goût parfait. Sertis de pierres simili oeil-de-tigre. L'ensemble sous emballage soigné $15.50.

LES BIJOUX TUX FONT UN BON CADEAU

MAINTENANT EN MONTRE CHEZ LES BONS BIJOUTIERS

TN-100F

Maurice Pollack Limitée — LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

AUBAINES FIN-DE-SEMAINE!

POUR VOTRE ACCOMMODATION ! — OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 h. 50 P.M. ET DEMAIN JUSQU'À 5 h. 50 P.M.

En exclusivité chez Pollack...
Importations de New-York

ROBES

TRÈS BELLE QUALITÉ

En vente aujourd'hui et demain

Taffetas à rayures
Crêpe (acetate-rayonne)
Tweeds nouveaux

12.95

Toutes les tailles, régulières et fortes
12 à 20 et 14½ à 22½

- décolleté rond, piqûres, manches à même
- jupe étroite, deux poches
- genre manteau, boutons à la longueur
- ceinture large, deux poches, manches courtes avec revers, épingles fantaisie au col
- boutons jusqu'aux hanches, manches ¾, deux poches, jupe étroite, mouchoir de couleur dans la poche
- couleurs: brun, marine, noir, rayé assorti

Pollack — étage de la mode — deuxième

Donnez des cadeaux pratiques à Noël !

CARDIGANS

100% LAINE BOTANY

Dames : 16 à 20

3.98

- attache avec boutons en avant
- côtes de 4" en tricot double
- manches longues
- couleurs: noir, rose, bleu clair, vert lime.

Pollack — rez-de-chaussée —

Idéal pour donner comme cadeaux !

Cadeaux toujours intéressants à recevoir. Profitez-en à ce bas prix.

Pollack — vêtements sport pour dames — deuxième

BLOUSES ET JUPES

pour dames et jeunes filles

BLOUSES – 12 à 20

Crêpe celanese et tricot nylon 15 deniers - décolleté carré - collet en nylon tissé - boutons - manches courtes.

Couleurs: blanc, rose, bleu, rouge, noir, marine, jaune.

3.98

JUPES – 12 à 20 et 40

Rayonne worsted ou gabardine de rayonne infroissable ou taffetas. - jupe très large, deux poches piquées ou jupe très étroite avec plis ¼ po. en avant seulement.

Couleurs: gris, bleu, marine, noir, beige.

4.98

Souscrivons aux Oeuvres Lasalliennes pour leur camp de vacances, leurs bourses d'études et leur aide aux écoliers pauvres !

Fins et souples cuirs véritables...
Un cadeau des Fêtes idéal !

SACS A MAIN

EXCLUSIVITE POLLACK

formats variés et populaires

- miroir – porte-monnaie intérieur
- doublure en faille
- couleurs : rouge, brun, noir, marine

5.98

Pollack — rez-de-chaussée — (rue St-Joseph)

PREVALEZ-VOUS DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS

Echos mondains

RECEPTIONS

Madame J. Andrews a reçu à l'heure du thé, mardi, en l'honneur de madame W. Veal, de Trenton, Ontario.

M. et madame A. Coleman, de notre ville, recevaient à dîner dimanche soir dernier, en l'honneur de madame W. Veal, de Trenton.

CLUBS ET CERCLES

Le comité féminin du Quebec Winter Club a reçu à un buffet froid mercredi soir, en l'honneur des invitées de l'extérieur qui assistent au "Granite Bonspiel Annuel".

La comtesse de Rege, épouse du consul d'Italie à Montréal, était l'hôtesse du déjeuner italien offert mercredi au salon vert du Ritz-Carlton, sous les auspices du Cercle des Gourmettes internationales. Madame Maurice Billard, présidente fondatrice du Cercle, accueillait les invitées.

DEPLACEMENTS

Madame Louis Saint-Laurent est attendue à Québec en fin de semaine.

L'honorable et madame Antoine Rivard sont de retour en ville après un séjour de quelques semaines en Europe.

Me et madame J.-P. Saint-Laurent sont rentrés en ville récemment après un séjour d'une semaine à New-York.

Me Wilfrid Pelletier, c.m.g., de New-York, fait actuellement un séjour à Québec.

Madame André Delagrave et sa mère, madame George Davie, sont de retour de Montréal, où elles ont passé quelque temps.

Le docteur et madame P.-F. Moreau qui ont passé six ans à Scott, Beauce, partent aujourd'hui pour Edmonton, Alberta, où ils résideront désormais.

M. et madame Arthur Labrie qui ont passé quelque temps à Miami, Floride, sont de retour à Québec.

Madame Robert Lavoie et madame Alcide Brochu sont parties pour New-York d'où elles s'embarqueront à bord du "United States" pour l'Allemagne, où elles résideront désormais.

M. et madame Douglas Taylor sont rentrés en ville, après avoir passé un mois à Mexico et New-York.

M. et madame J.-S. Moreau, de St-Gervais de Bellechasse, partent aujourd'hui pour la Floride, où ils passeront les mois d'hiver.

MM. Anselme Lapointe et Claude Théberge, de notre ville, étaient de passage à Ottawa ces jours derniers.

Madame G.-J. Kaine passe quelque temps à Shawinigan chez son fils et sa belle-fille, le docteur et madame G. Kaine.

Madame M.-A. Lorrain est retournée à Ottawa hier, après avoir séjourné quelques semaines à Québec.

MM. Roger Côté et Norbert Poulin, de Québec, ont fait un bref séjour à Ottawa récemment.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Impressions . . .

(Suite de la page 3)

anglaises; les décombres accumulés par le va-et-vient des armées en batailles sur le sol de France et d'Italie; le "nettoyage" des cités de papier et de bambou au Japon. Mais tout cela n'est qu'égratignures sur le flanc de géants, comparativement à l'annihilation méthodique, savante et innombrable qui s'est abattue pendant trois ans et plus sur l'Allemagne entière...

FRERES ENNEMIS

Ce soir, la foule afflue sur la plus grande avenue commerciale de Hambourg. On sort à pleine porte de l'Opéra illuminé. Les montres des magasins sont gorgées. Tous les beaux produits d'Allemagne : l'horlogerie ingénieuse, les cuirs de toutes formes et de toutes les souplesses, les jouets qui sont souvent des trouvailles de génie, les aciers durables et tranchants, les appareils de précision, les poteries fines ou les charcuteries étranges et appétissantes... Et aussi, tous les produits du vaste univers; depuis l'étalage des toiles originales des grands maîtres de la peinture moderne en France, jusqu'aux conserves de saumon canadien . . .

Et les foules de Hambourg ne semblent déjà plus faites de la même pâte allemande que celles qui circulaient, quelques heures plus tôt, dans les tristes avenues de Hanovre ou dans les petites villes silencieuses du nord. Nulle part en Allemagne on ne voit de gens mal vêtus. Mais à Hambourg, il y a déjà une élégance européenne, une volubilité de conversations, et cette gaieté à la fois factice et prenante des grandes cités cosmopolites. Comme ces femmes de Hambourg, en chauds tissus laineux et aux talons plats, portant l'éternel parapluie-canne et la vaste sacoche de cuir, ressemblent aux femmes de Londres! Comme ces messieurs allemands, qui se reposent des affaires de la journée en promenant en laisse un gros caniche tondu par un artiste, ressemblent eux aussi aux "business men" de la City ! Les Anglais et les Allemands avaient déjà une parenté historique, que les modes de vie et les climats ont accentuée Ils se ressemblent comme des frères, même s'ils le nient. Et c'est probablement pour cette ressemblance qu'ils furent toujours ennemis.

Ce soir, les foules rient, les magasins brillent, les femmes et les hommes travaillent dans Hambourg reconstruit. Mais il y a cinq ans à peine, les bulldozers se frayaient un chemin sur ces mêmes boulevards, à travers les ruines de l'économie allemande.

LES TROIS ETAPES

Comment s'est accompli un pareil relèvement ? Quelles forces ont-elles pu partir de zéro pour rétablir, en si peu de temps, une nation écrasée dans sa puissance économique d'avant la catastrophe ? Les experts analysent le relèvement allemand en trois phases. La première est le bouleversement anarchique des trois premières années d'après-guerre. La seconde date de l'établissement de la République fédérale et de la réforme monétaire. La troisième coïncide avec la guerre de Corée, dont l'Allemagne a bénéficié dans son économie autant que le reste du monde, puisque les beautés de notre organisation universelle veulent que le bonheur des uns soient toujours fondé sur le malheur des autres.

Quelle sera la quatrième étape ? Le problème n'est pas exclusif à l'Allemagne. Il est celui de toutes les nations. Cette universalité vient d'être démontrée une fois de plus, puisqu'il est admis même en Allemagne qu'il a fallu la guerre de Corée pour fournir une transfusion de sang à toutes les économies mondiales.

Quelle sera la quatrième étape de l'économie allemande ? Elle sera la même que pour le Canada.

—Les qualités

(Suite de la page 3)

qu'elle a accompli dans le monde judiciaire et ailleurs; il burine un portrait de Gambetta au procès Baudin; de Berryer défendant le maréchal Ney; de Mirabeau poursuivi en séparation de corps par sa femme, se défendant lui-même et terrorisant ses adversaires. Puis il parle de l'avocat qui a vieilli, bousculé par la poussée des jeunes, fatigué. Hier, dit-il, le prétoire a entendu le sifflement de sa lanière mais le bruit s'en est perdu, et quand l'ombre monte de la plaine, il reçoit la vie comme une amie qui revient d'un long voyage et qui sait de belles histoires, mais ce nest plus la même histoire . . .

Et le conférencier termine en parlant du rôle élevé de la Société St-Jean-Baptiste qui cherche à semer à travers la province et au-delà des idées de patriotisme et de civisme que poursuit chacun de ses membres avec toute la ferveur de son coeur.

Présenté par Me Lucien Morneau, le conférencier fut remercié par Me Armand Maltais.

A la table d'honneur avaient pris place Me Armand Maltais, président de la St-Jean-Baptiste, et Mme Maltais; l'hon. juge Joseph Bilodeau, juge en chef de la Cour du Magistrat, et Mme Bilodeau, l'hon. juge Antonin Galipeault, juge en chef de la Cour d'Appel, et sa fille, Mme Vallerand, M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, conférencier; Me Anatole Corriveau, Me Lucien Morneau et M. André Dolbec.

Autre arrestation

Un autre Lévisien a été accusé hier, en Cour des Sessions de la Paix, à Québec, du cambriolage perpétré le 20 novembre dans le chalet de M. François Jobin, au Lac Beauport, et du vol d'un réfrigérateur, d'un tourne-disques, d'un radio et de deux horloges, le tout valant environ $600.

Comme dans le cas de Paul Dominique, la veille, l'enquête préliminaire de Camille Bernard, 27 ans, de 49 rue St-Laurent, a été reportée au 10 courant. M. le juge Eugène Lafontaine a exigé pour sa libération provisoire un cautionnement de $950.

M. J.-Bte Bérubé réélu président

Rimouski, (DNCL) La Société d'Agriculture de Rimouski a tenu, ces jours derniers, son assemblée générale annuelle au cours de laquelle on a élu un nouvel exécutif pour le prochain exercice. Les président et vice-président, MM. J.-Bte Bérubé, de St-Donat, et Léo Lachance, de Rimouski-Est, ont été maintenus dans leurs fonctions, pour un nouveau mandat. Chez les directeurs, le seul nouveau membre est M. Arthur Belzile, de St-Fabien, ex-président de la Société d'Agriculture, qui a été élu pour succéder à M. Hector Roy, de St-Simon, démissionnaire. Les directeurs réélus sont : Me Arthur Gendreau, avocat, de Rimouski, MM. Albert Parent, de Ste-Odile, P.-E. St-Laurent, de St-Anaclet, Désiré Dionne, de St-Mathieu. Le secrétariat reste à M. Alfred Michaud.

L'assemblée a fixé la date de la prochaine exposition agricole du 20 au 25 août inclusivement. On a rappelé, à ce propos, que la foire régionale de 1953 a attiré une assistance record, soit plus de 28,000 personnes.

Le bilan a révélé que la Société d'Agriculture de Rimouski enregistre, cette année, un surplus de $2,180.35, compte tenu des octrois provinciaux de $3,000 et de $904 qui seront affectés à la distribution des prix aux exposants. Un octroi de $2,000 fut également consenti, par le provincial, pour améliorations aux bâtisses de la Société. Un octroi fédéral de $5,617.50 est aussi attendu. Il serait versé au paiement des prix attribués aux gagnants de l'exposition d'août 1953.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

L'Armée y verra

M. le juge Eugène Lafontaine, de la Cour des Sessions de la Paix, a préféré hier remettre aux autorités militaires un jeune homme de 19 ans qui s'est avoué coupable de vol, plutôt que de l'envoyer en prison.

Le prévenu, accusé d'un vol de $31.11, était déserteur de l'armée depuis neuf mois quand il fut appréhendé, mercredi. En Cour, il a déclaré qu'il n'avait passé que deux mois dans l'armée avant de disparaître.

Le juge ne l'a condamné qu'au "temps fait" en prison, depuis la veille, mais un représentant du corps de la prévôté militaire s'en est immédiatement emparé pour le ramener au camp militaire.

Laissez AYLMER "ENSOLEILLE" égayer les repas!

... dit M. Soleil, qui travaille pour Aylmer.

"Essayez le catsup aux tomates, *Fruit du Soleil pour une Saveur plus Riche,*" vous dit M. Soleil. "Je bourre les tomates bien mûres de saveur exquise et de quantité de vitamines. Puis, Aylmer les transforme en pur catsup dans les 24 heures qui suivent leur cueillette. C'est pourquoi le Catsup Aylmer a si bon goût. Les enfants en raffolent."

VOTRE FAMILLE MÉRITE LA QUALITÉ AYLMER

C53-4F

Maurice Pollack LIMITÉE — LE MAGASIN QUI VA TOUJOURS DE L'AVANT

POUR LES REUNIONS DES FETES . . .

SOYEZ EN BEAUTE . . . AVEC CETTE ROBE "DERNIER CRI"

Taffetas tweed : noir - marine - vin. Jeunes filles : 9 à 17.

19.95

Robe en "taffetas tweed" nouveauté éclairée d'angora blanc à l'encolure et aux manches - mouchoir en soie fixé à la poche du corsage simple mais élégant !

Ampleur de jupe contrôlée par un panneau à plis retenus par des boutons de velours noir.

Voyez aussi notre annonce en page 5

Pollack — étage de la mode — deuxième

GRANDE VENTE

★

MANTEAUX POUR DAMES

ESCOMPTE DE 50%

Belle confection. Grandeurs 10 à 44.

★

MANTEAUX

Manteaux garnis en fourrures, valeurs de $55.00 à $100.00. Réduits à

$15. et plus

★

Magnifiques ROBES

Un heureux choix de teintes, variété de modèles à la toute dernière mode. Prix à partir de :

$5.00

★

WEISOR LTEE

387 ST-JOSEPH

TEL.: 2-2458

Les Cadeaux qui plaisent à tous...

★ Tables de bout
★ Tables à café
★ Tables étagères
★ Lampes de table
★ Lampes bridge

★Lampes torchères
★ Coffres de cèdre
★ Cabinets à liqueur
★ Discothèques
★ Secrétaires
★ Sets de téléphone
★ Cabinets à couture

Aussi à notre Rayon des jouets

★ Balançoires et supports
★ Bassinettes de poupées
★ Berçantes d'enfants
★ Sleighs
★ Traînes et coussins
★ Tables et 2 chaises
★ Carrosses de poupées
★ Automobiles
★ Tricycles
★ ETC., ETC.

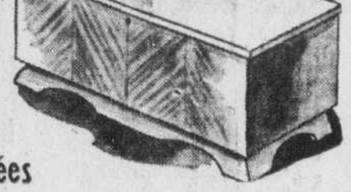

Pour faciliter votre choix et vous ménager des pas, rendez-vous directement "Au Meuble Moderne", vous profiterez de prix avantageux. Un personnel courtois est à votre entière disposition.

AU MEUBLE MODERNE ENR.

E.-A. TETU, propriétaire

188 – 190, rue ST-JEAN — TÉL.: 2-5616

Aujourd'hui et demain

Souscrivons aux

OEUVRES LASALLIENNES

pour leurs camps de vacances, leurs bourses d'étude et leur aide aux écoliers pauvres

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

MAGASINEZ LE MATIN

et au début de la semaine. C'est plus facile.
S.V.P. EMPORTEZ VOS PETITS PAQUETS.
Aidez-nous à vous assurer un excellent service.

HEURES DE RECEPTION DU PERE NOEL :
9 h. 30 à 11 h. 30 2 h. 30 à 4 h. 30

VISITEZ "Le Tunnel Magique" du PERE NOEL

Faites une promenade dans son "Traîneau de Cristal", un décor féerique . . . de quoi éblouir tous les petits !
UNE FEE distribuera des bonbons à tous les petits qui feront un tour de traîneau.

ECOUTEZ le programme du PERE NOEL au Poste CKCV, sur semaine à 5 h. 15, le dimanche à 5 heures.

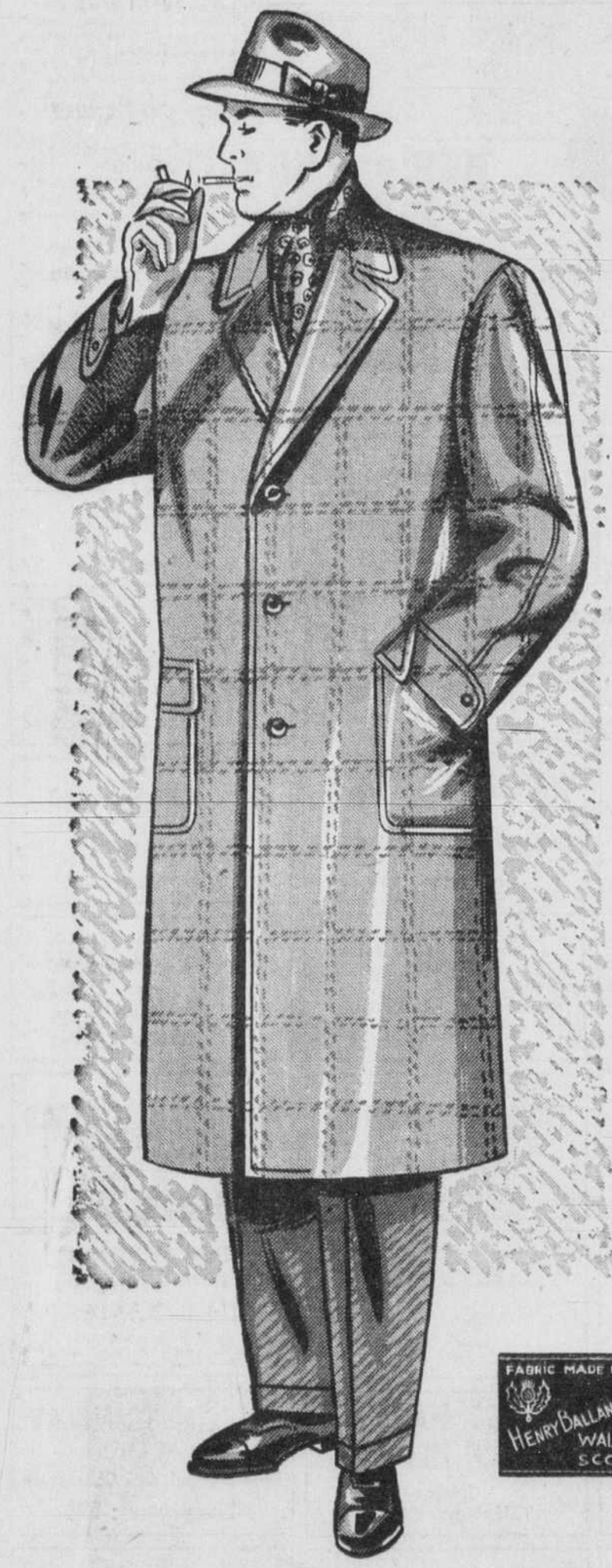

L'homme chic porte un PALETOT D'HIVER en TWEED ECOSSAIS

de marque Ballantyne.

Un élégant paletot de pesanteur moyenne, mais très chaud. Modèle tel qu'illustré à devant simple avec poches appliquées. Dessin à légers carreaux et autres. Coupe convenant pour tous les physiques.

35 à 44..... **69.50**

Rez-de-chaussée.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

PAQUET

vous offre tout pour le sport

LES VÊTEMENTS SPORT

Irving

sont reconnus pour l'élégance de leur coupe

GILET de marque Irving pour le ski. Modèle tel qu'illustré avec fermeture éclair et capuchon à même. Diverses couleurs: Blanc — rouge clair — bleu — noir. — Toutes les tailles.

15.95

PANTALON DE SKI de marque Irving. Coupe assurant une parfaite aisance dans les mouvements. Trois couleurs: bleu, noir, gris. Toutes les tailles.

12.95

Aussi de 19.95 à 32.50

Vêtements sport pour messieurs — Rez-de-chaussée

SKIS ET ACCESSOIRES

de marques réputées.

SKIS de marque 'Chalet', pour enfants
3½ pieds 1.95 4½ pieds 2.95
5 pieds 3.50
4 pieds 2.45
5½ pieds 4.25 5¾ pieds 4.75

SKIS de marque "Chalets" pour dames et messieurs. 6 à 7 pieds.
En érable ..... 6.50 et plus
En érable avec lame d'acier 16.25
En noyer avec lame d'acier.... 18.50

SKIS "ABC" laminés
18.75 (avec lame d'acier)

SKIS "Andreef laminés
22.75 et plus (avec lame d'acier)

SKIS autrichiens "Jaspo" laminés, avec lame d'acier. 41.50 et plus

HARNAIS en cuir pour enfants 1.35
HARNAIS à câbles..... 2.89 et plus
HARNAIS à lanières..... 8.95
BATONS en bambou..... 2.29
BATONS en aluminium, 4.15 et plus
BATONS "Télescope"
en aluminium..... 6.95
BATONS en acier..... 8.75

BOTTES DE SKI — Marque Samson, pour dames et messieurs. En cuir solide avec doublure en cuir de daim, avec lacage double, courroies et lacage en arrière..... 17.25
Aussi de 11.95 à 25.00

BOTTES de marque Tyroll
pour dames et messieurs.. 39.50

BOTTES de marque Samson
pour garçons ou fillettes 9.95 et 11.50

PATINS à tubes, de marques C.C.M. et Samson, pour messieurs. Forte bottine de couleur noire avec bout brun, piqûres et protège-tendon. Doublure en véritable cuir.- 6 à 11. 19.75
Aussi de 8.95 à 57.00

PATINS DE FANTAISIE, de marques C.C.M. et Samson, pour dames. En cuir blanc avec doublure en cuir et patin chromé. Pointures 3 à 9. 14.95
Aussi de 10.95 à 23.50

PATINS DE FANTAISIE
pour fillettes. Marque Samson. Pointures 11 à 3..... 10.50

EQUIPEMENT POUR LE HOCKEY:

GANTS en cuir de daim (suède) 4.89
Aussi jusqu'à 32.00

JAMBIERES genre "professionnel" pour garçons..... 4.25
Aussi de 1.15 à 19.95

EPAULETTES..... 2.50 à 11.95

PANTALONS
pour garçons..... 2.59 à 3.95

CASQUES
protecteurs ..... 1.95 à 4.95
pour hommes..... 6.95 à 10.25

Articles de sport — Deuxième étage

COMMANDEZ PAR LA POSTE

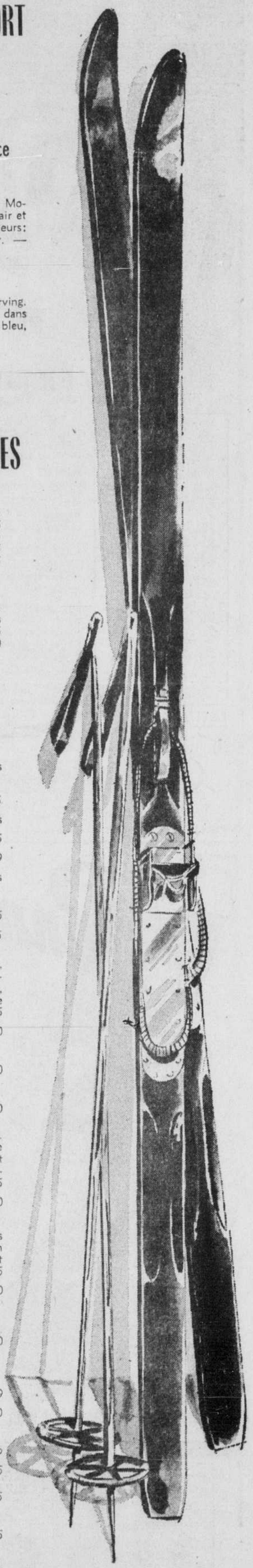

Fermeture à 9 h. 30 ce soir
Tél.: 4-8481

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Mademoiselle Rosaline Vallières, de St-Vallier, a passé quelques jours à Québec, l'invitée de madame Rosaire Boulanger.

Mesdemoiselles Madeleine et Jocelyne Loranger, de la métropole, sont arrivées, par avion, d'un séjour de cinq mois en Europe au cours duquel elles ont visité l'Angleterre, la France, la Suisse, l'Italie et l'Espagne.

Mademoiselle Jacqueline Lallemand, de Montréal, est partie pour New-York où elle passera une dizaine de jours.

Le docteur Alphonse Cloutier et madame Cloutier ainsi que le notaire J.-A. Ouellet et madame Ouellet, de Bromptonville, se sont rendus à Montréal, samedi dernier, à l'occasion du mariage Tétreault-Asselin.

M. Alfred Levasseur, de Longueuil, a passé la fin de semaine à Sherbrooke, en visite chez ses parents. Samedi, il assistait au mariage de son frère, Maurice, avec mademoiselle Pauline Pellerin.

Madame O. Rivet et mademoiselle Georgette Rivet sont de retour à Montréal, après un séjour de deux mois à New-York.

Aujourd'hui...

VENTE

DE 8 JOURS

DES

IMPORTATIONS UNIVERSELLES

AU

3ième étage de la

BIJOUTERIE

OMER ROUSSEAU

GRANDE...

OUVERTURE

DES IMPORTATIONS UNIVERSELLES

$100,000.00 de bijoux en réduction aux 2 endroits

100 MONTRES DE DAMES, or de 10K, 17 pierres. Val. reg. de $39.00 Pour $19.75

75 MONTRES jaunes pour hommes, 21 pierres, à toutes épreuves. Val. reg. de $45.00 pour $27.50

50 MONTRES jaunes pour hommes, 25 pierres, automatiques, à toutes épreuves. Val. reg. de $50.00 pour $29.50

125 MONTRES pour hommes, 17 pierres or jaune, No. 1. Spécial $24.00

125 MONTRES pour hommes, 17 pierres or jaune, No 2. Spécial $14.95

125 MONTRES pour hommes, 17 pierres or jaune, No 3. Spécial $11.95

1000 BRIQUETS JAPONAIS d'une valeur de $2.00. Pour ..... .95

400 PRESTO - RONSON d'une valeur de $6.50 (gravure gratis). Pour $3.95

BAGUES DE FIANÇAILLES en pur diamant de très belle qualité. Des réductions de 25% à 50%.

Le manque d'espace et, un gros envoi d'Europe, nous force à ouvrir un 2ème étage pour les importations achetées en quantité. Les bijoux de marque INTERNATIONAL sont toujours en vente à la BIJOUTERIE OMER ROUSSEAU comprenant :

DIAMANTS de très haute qualité, d'une limpidité remarquable, possédant des reflets de couleurs merveilleux. La taille de ceux-ci est de marque réputée (INTERNATIONAL).

MONTRES (extra-fine) de qualité INTERNATIONAL, LONGINES, LE COULTRE, MIDO, ROLEX, BULOVA, etc., etc.

BIJOUX DE PARIS Nous avons un choix heureux parmi les toutes dernières créations d'Italie, des Indes, de New-York et de bien d'autres pays.

Air climatisé 12 mois par année à 72 degrés.

Heures d'affaires durant cette vente, 1 hre à 5 hre 30 p.m. et le vendredi de 1 hre à 9 hre p.m.

AVIS — AMATEURS DE TOURS DE MAGIE un autre département sera ouvert dans 8 jours au 2ème étage. Notre catalogue est sous presse, demandez-nous-le (gratis). LES IMPORTATIONS UNIVERSELLES COMIQUES (46 rue St-Joseph).

PAS DE CREDIT PAS DE CREDIT

La bijouterie la plus moderne en ville

OMER ROUSSEAU

BIJOUTIER — IMPORTATEUR

Catalogue de bijoux gratis

46½ rue St-Joseph — Québec — Tél.: 4-1372

—Ottawa prié de régler

(Suite de la 1ère page)

ron, je propose, appuyé par le député de St-Hyacinthe, que la proposition soit mise aux voix".

M. Bernard Pinard

Comme représentant d'un comté qui "compte une ville de 40,000 personnes, dont 8,000 sont employées dans l'industrie textile", M. Bernard Pinard, député (L) de Drummond, dit que la crise actuelle du textile n'est pas sans avoir des répercussions sérieuses dans la circonscription qu'il représente. Il félicite les députés de Missisquoi et Maskinongé de leur objectivité à traiter de la question sans "faire de politique, vouloir imputer des blâmes", disant que ce n'est pas "le temps de faire de la politique". Il ajoute qu'il va voter en faveur de la motion, qu'il approuve. Il souhaite lui aussi qu'Ottawa trouve la solution au problème et, ce, le plus tôt possible. Il signale que déjà, ces derniers temps, l'Association libérale de Drummond s'est adressé à Ottawa pour prier les autorités centrales de faire quelque chose pour régler la crise du textile; des groupes de citoyens ont aussi agi dans le même sens et hier même une autre délégation drummondvilloise est partie vers la capitale fédérale dans le même but. M. Pinard termine en réitérant son désir d'appuyer la motion.

Le député de Drummond a aussi suggéré au ministère provincial du Commerce et de l'Industrie de tenter de trouver à l'extérieur des débouchés, des marchés pour nos produits textiles.

L'hon. Antonio Barrette

Le ministre du Travail a dit qu'on s'accorde sur le fait que l'industrie textile traverse une crise grave, que cette industrie est très importante pour la province de Québec et que quelque chose doit être fait pour la protéger et pour ramener la quiétude dans des milliers de foyers ouvriers.

M. Barrette rappelle que cette industrie est la deuxième en importance pour le nombre des employés dans le Québec. Elle paie $100,000,000 en salaires annuels et la valeur brute de sa production est de $400,000,000.

L'industrie textile proprement dite a 400 établissements dans 89 petites villes de la province et plusieurs de ces villages et de ces villes ont établi leur économie sur cette industrie.

"De là l'extrême importance, dit M. Barrette, de régler cette crise qui dure depuis deux ans et qui s'aggrave continuellement. J'ai à l'esprit les noms de trois villes qui sont dans ce cas: Magog, Drummondville et Vallleyfield, où il y a eu 5,000 mises à pied depuis deux ans, cependant que ceux qui sont restés au travail ne font que 32 heures par semaine. Des milliers de personnes souffrent de cette situation sans rien voir à l'horizon qui pourrait les encourager et leur redonner confiance. C'est devenu une véritable calamité."

Le ministre ajoute que si cette industrie légère est venue dans la province de Québes c'est que nous avions plus de jeunes gens et jeunes filles que l'Ontario. C'est la meilleure industrie pour les jeunes et sur celle-ci s'est greffée l'industrie du vêtement qui possède actuellement 2,000 établissements dont la production brute annuelle est de $900,000,000.

"Il faut donc, dit le ministre, que cette industrie soit mieux protégée."

M. Barrette a nié que la cause de cette crise soit la surproduction, car quand l'industrie produisait à plein rendement elle ne produisait que 72% des besoins du marché canadien. Aujourd'hui 50 pour cent de ces besoins sont comblés par des marchandises d'importation. C'est énorme et il faut que les autorités fédérales s'occupent sans tarder de ce problème.

"On a donné comme moyen de règler la crise d'augmenter l'exportation de nos produits textiles, a ajouté M. Barrette. Pas n'est besoin de recourir à ce moyen. Qu'on nous laisse le marché canadien et le travail recommencera dans les usines. Les autres marchés du monde sont envahis comme le nôtre et si l'industrie textile canadienne était mieux protégée nos ouvriers seraient tous à l'ouvrage d'ici deux mois.

"Si rien n'est fait dans ce sens, la crise s'accentuera et bientôt notre industrie textile ne produira plus que 25 ou 30 pour cent des besoins du marché canadien. C'est un malheur qu'il faut éviter à tout prix.

M. J.-J. BEDARD

Le député libéral du comté de Québec dans lequel se trouve une importante industrie textile a pris part au débat pour rappeler qu'après la guerre l'industrie textile européenne s'est remise à produire. Ce fut une des causes de la perte de nos marchés d'exportation.

M. Bédard a demandé qu'on fasse l'impossible pour remédier à la crise. Un moyen serait de règlementer l'importation afin que nos gens puissent vivre. Un moyen additionnel c'est d'augmenter les exportations.

"La population québécoise, a dit le député, veut que la crise se règle le plus tôt possible." Il a ajouté que l'an dernier il a parlé de la chose au député fédéral du comté, M. Wilfrid Lacroix ,pour tenter de trouver des moyens de mettre fin au chômage occasionné par cette crise du textile.

M. DENIS GERIN

Le député de (UN) de Stanstead débute en déclarant qu'il est heureux de voir que la discussion se soit faite de façon modérée, exempte de partisannerie politique, et que la motion recevra l'approbation unanime de la Chambre. "Je ne veux pas poser à l'expert dans les problèmes de l'industrie textile", ajoute-t-il, "mais j'ai l'avantage de représenter un comté pour lequel ce domaine est très important. L'industrie textile vient immédiatement après l'agriculture chez nous. Dans la seule ville de Magog, il y a, en temps normal, plus de 2,000 personnes qui sont employées dans l'industrie textile. On m'a dit la semaine dernière, qu'il y a de 5 à 600 de ces employés qui ont été congédiés et que les 1400 ou 1500 autres travaillent au ralenti, soit 3 ou 4 jours par semaine. Dans Coaticook, plusieurs centaines d'ouvriers travaillent au ralenti dans l'industrie textile.

"Il s'agit d'une industrie où l'on s'adonne de père en fils.

Quand le chômage y survient, à ce temps-ci de l'année surtout, il est difficile de faire autre chose et de s'expatrier pour obtenir du travail. La situation ne paraît pas devoir s'améliorer sous peu.

"Les importations de coton au Canada ont été de 26 millions de verges pour le 3e trimestre de 1951; de 30 millions de verges pour le quatrième trimestre. En 1952, de 41 millions, de 50 millions, de 49 millions et de 62 millions par trimestre, respectivement; pour le premier trimestre de 1953, 63 millions. La situation s'aggrave donc. La production domestique, de 315 millions de verges qu'elle était en 1951, est passée à 243 millions en 1952.

En 1953, le Canada ne produira que 45 p. 100 de ses besoins. Les Américains sont mieux outillés que nous, peuvent produire sur une plus grande échelle et à meilleur marché que nous; ils peuvent envoyer chez nous une petite partie de leur production, encaisser une perte qui se traduit chez nous par le désastre. Des députés de l'opposition ont suggéré au ministère du Commerce de la province de trouver des nouveaux marchés; je suis marchand et si je perd des clients parce que je vends trop cher, il m'est difficile d'en trouver d'autres en ne réduisant pas mes prix", a terminé M. Gérin.

M. GASTON LEDOUX

Le député libéral de Shefford a d'abord félicité M. Jean-Jacques Bertrand d'avoir inscrit cette motion.

Personne, dit-il, niera qu'il existe une crise grave dans les textiles. Il est également vrai que cette crise est due pour une bonne part au dumping des produits américains, que des manufacturiers font en contournant la loi.

Mais il y a peut-être d'autres causes. Je me demande si les employeurs ont fait tout leur devoir pour aider à la solution de la crise. Je me demande s'ils ont consenti à renoncer à une part raisonnable de leurs bénéfices?

N'ont-ils pas eux-mêmes contribué partiellement à la surproduction? Là où autrefois il fallait un homme pour accomplir un travail donné aujourd'hui ce même homme fait 300 p.c. plus de travail, pour une rémunération additionnelle qui va de 0 à 35 p.c.

A-t-on prévu une partie de cette marge additionnelle de profits pour aider à la solution de la crise ?

J'approuve la motion qui est devant la Chambre, mais je me demande s'il n'y aurait pas lieu de la compléter en réclamant une commission royale d'enquête pour aller véritablement au fond du problème.

M. MARLER

Le député de Westmount dit qu'on ne peut avoir de doute quant à l'importance des textiles dans notre vie économique. C'est un secteur de l'industrie canadienne où nous devançons l'Ontario.

Il ne faut pas oublier que cette industrie a déjà connu une très grande prospérité. J'ai fait le relevé des profits réalisés par 36 compagnies. Ils sont passés de 2 millions de dollars en 1940 à 27 millions de dollars en 1948. Cela en dépit de toutes les taxes, des impôts, etc. Ce sont les actionnaires qui ont reçu ces montants. Après 1948 il y eut un fléchissement et en 1950 les profits ont été légèrement inférieurs à 25 millions de dollars.

On a aussi constaté que notre part de vente sur le marché canadien en textiles est à la baisse. Elle est passée de 71 p.c. en 1938 à environ 50 p.c. actuellement. C'est sans doute le marché qui doit nous intéresser le plus, mais nous ne devons pas oublier qu'il est restreint. Il faut aussi songer aux exportations et je constate qu'elles étaient de $60,000,000 en 1944 et qu'elles n'étaient plus que de $25,000,000 en 1952. C'est une diminution de 35 millions de dollars et cela compte dans la crise actuelle.

M. Marler a fini en disant qu'il faudrait mettre fin au dumping, augmenter nos exportations et acheter, nous-mêmes, plus de produits canadiens.

M. J.-S. BOURQUE

L'hon. J.-S. Bourque ministre des Terres et Forêts et des Ressources hydrauliques dit vouloir "à titre de représentant du comté de Sherbrooke", ajouter quelques mots à ce qui s'est dit. Il signale que 5,000 personnes sont employées dans l'industrie du textile à Sherbrooke. "Nous ressentons chez nous le malaise qui sévit dans cette industrie. Je ne veux pas blâmer personne. Je veux dire que nous constatons un fait, un malaise. Je suis heureux, au nom de la population de mon comté, d'appuyer cette motion qui demande que nous avertissions le fédéral de voir à faire cesser ce malaise", a terminé M. Bourque.

M. MAURICE DUPLESSIS

M. Maurice Duplessis : Le problème de l'industrie textile est un problème important. Je représente le comté de Trois-Rivières où l'industrie textile est développée; et je représente aussi, comme premier ministre, toute la province où, dans bien des régions, l'industrie textile joue un rôle de première classe. Le problème de l'industrie textile n'est pas un problème politique, ce n'est pas un sujet qui doit prêter à des insinuations ou fournir un prétexte à des appels d'une classe contre l'autre. L'industrie textile emploie plus de 50,000 personnes. C'est dire, si l'on considère qu'une famille compte en moyenne 3 membres, que 150,000 personnes dépendent, pour vivre, de cette industrie. Elle active le commerce; elle paie des taxes aux municipalités, aux commissions scolaires et fournit des revenus aux fabriques. La minute où les ouvriers de cette industrie ne reçoivent plus de salaires, les résultats sont désastreux. Le problème est de la plus haute importance.

On ne saurait trop se rappeler

(Suite à la page 14, 1ère col.)

Pour lui

ENSEMBLE POUR HOMMES $2.85

Cadeaux de $2.00 à $10.00

YARDLEY OF LONDON

Les Échos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

Willis Québec

L'ORGUE HAMMOND

Construit pour les besoins d'une grande église ou d'une chapelle de toute dimension.

Venez ou écrivez

WILLIS & CO. LIMITEE

E.-H. DROLET, gérant

Tél.: 4-3573

67 rue ST-JEAN, Québec, Qué.

Seule, la NECCHI coud par elle-même!

Seule, la NECCHI a ces deux magnifiques caractéristiques!

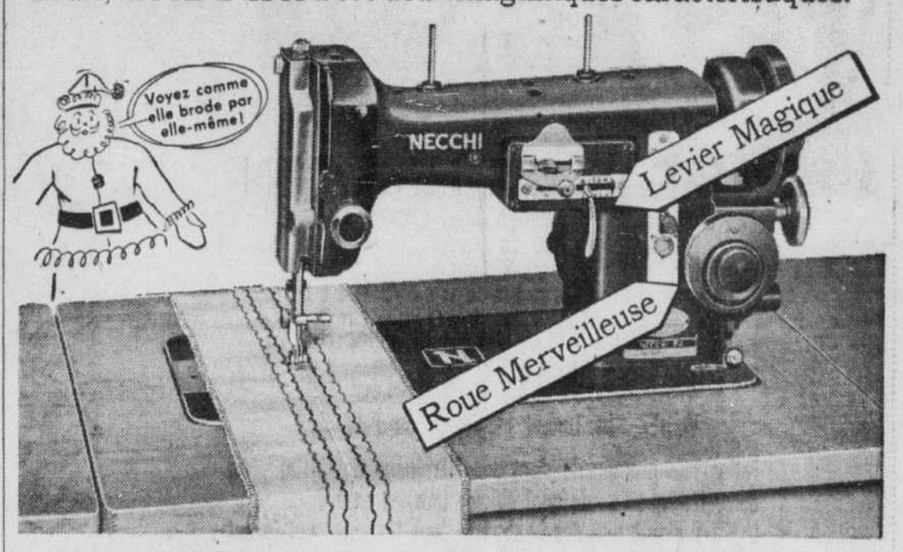

ces 2 particularités magiques font chaque couture automatiquement

LE Levier Magique

coud les boutons, confectionne les boutonnières, fait les bords au point invisible, les monogrammes, reprise, ... LE TOUT SANS ACCESSOIRE!

Le rêve de plusieurs femmes se réalise. Pour la première fois dans l'histoire... une machine à coudre qui, automatiquement, brode et fait des milliers de points de fantaisie et divers patrons au gré de votre imagination. Point n'est besoin d'être expert pour coudre avec l'aisance d'un expert — vous pouvez confectionner toute votre garde-robe sans effort ... NECCHI fait tout le travail pour vous.

LA Roue Merveilleuse

brode et fait des milliers de points de fantaisie, AUTOMATIQUEMENT!

Un vaste choix de modèles portatifs et consoles disponibles dans une variété de jolis styles et de beaux finis, à partir de $139.00

En plus des morceaux disponibles et de notre système national de service, il y a une obligation de garantie à vie avec chaque NECCHI.

NECCHI Sewing Machines (Canada) Ltd.

Bureau Chef: 464 McGill, Montréal Succursale à Toronto: 73 Adelaide ouest Succursale à Vancouver: 578 Seymour

Il y a un Centre de Couture NECCHI dans votre voisinage.

Vendeurs autorisés des machines à coudre "NECCHI"

C. ROBITAILLE INC. 320 rue St-Joseph Tél.: 5-8167

Bourque Electrique Ltée 223 rue St-Jean Tél.: 2-2759 315 rue St-Joseph Tél.: 3-5202

RADIODISC INC. 303 de la Canardière Téléphone: 3-7760

GEO.-M. LATOUR 1495, 3ième Avenue Téléphone: 3-2025

MOZART LTÉE 310 rue St-Joseph Tél.: 2-6484

MAGUIRE ELECTRIQUE 1330 ave Maguire, Sillery Téléphone : 7-9412

G.-J. LEMIEUX Ltée 15 rue St-Louis, Lévis Téléphone: TE 7-4724

LE FOYER MODERNE ENR. 354 St-Joseph, Lauzon Téléphone: TE 7-6102

J.-EMERY MATHIEU 21 rue St-Antoine St-Georges de Beauce Téléphone: 428

HARVEY & FRÈRE ENR. La Malbaie, Cté Charlevoix Téléphone : 355

JOS. SIROIS ENR. Ste-Justine Téléphone : 38

J.-N. LAFLAMME 1106 rue Commerciale St-Romuald, Tél.: TE-9-9523

J.-P.-E. GERMAIN ENR. Pont-Rouge, Cté Portneuf Téléphone: 30

EUGENE SASSEVILLE Mistassini Téléphone : 324

PIERRE FOURNIER Marchand de meubles 51 rue St-Jean-Baptiste Montmagny. Tél.: 266

LAURIAN GAGNON St-Ludger, P. Q. Téléphone : 5

HENRI-PAUL LESSARD St-Martin Cté Beauce

LACOUVÉE BROS. Gaspé, P.Q. Tél.: 156

J.-R. SIROIS Matane, P.Q. TEL.: 83

Grande Rivière Furniture Enr. J.-Edwin Methot Grande Rivière, P.Q. TEL.: 32 s 3

VIVOIR MODERNE St-Jean-Port-Joli Téléphone : 11

ADELARD MALENFANT & FILS Cabano Téléphone: 26-S-3

LA CIE TREMBLAY LIMITEE Baie St-Paul, Cté Charlevoix Téléphone : 195

J.-A.-Maurice Savoie Manseau, Qué. Téléphone : 32

WILFRID PARENT Ste-Croix, Lotbinière Téléphone : 62

CLÉMENT ROY St-Narcisse de Neubois Cté Lotbinière, Tél.: 6

LÉO MONTREUIL Ste-Anne de la Pocatière Téléphone : 111

ROCH ELECTRIQUE LTEE Kénogami, Jonquière, Arvida Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred

L.-W. LECLERC 524 boul. Dolbeau Dolbeau — Tél.: 179

Penmans

BAS D'HIVER

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Chauds - DIMINUÉS - *Durables*

DAMES—FIL TORS LAINE BOTANY ET NYLON

DAMES—FIL TORS LAINE BOTANY ET RAYONNE

DAMES—FIL TORS LAINE BOTANY ET COTON

DAMES—LAINE BOTANY 100%

DAMES—SOUS-BAS LÉGERS

JEUNES FILLES (JAMBE AMINCIE) FIL TORS LAINE BOTANY ET RAYONNE

BAS DIMINUÉS POUR PORTER TOUTE L'ANNÉE

BAS MERCERISÉS POUR DAMES

BAS MERCERISÉS (JAMBE AMINCIE) POUR JEUNES FILLES

AUSSI—

BAS DE GYMNASE POUR DAMES ET JEUNES FILLES

- Pied Diminué Renforcé (Sans Couture)
- Haut Elastique très Confortable
- La Jambe et la Cheville Diminuées ne font pas de plis.

PENMANS ANGLE ANTI-GOORS

UN SYMBOLE de QUALITÉ

8-WH-82F

PENMANS—ÉPAISSEURS VARIÉES POUR TENUE HABILLÉE, LA VILLE ET LE SPORT

MARISE DUCLAU et sa famille — *par McEvoy et Striebel*

MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*

Mozart

310-312 ST-JOSEPH

VENTE-SURPRISE de NOËL

JUSQU'À **150 SEMAINES** POUR PAYER

AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE

OUVERT JUSQU'À
9 hres 30 CE SOIR

"STATION-WAGON"

GRATIS

AVEC L'ACHAT D'UN . . .

PALETOT d'hiver

EN BEAU VELOURS

PALETOT en velours de couleurs : beige, bleu, gris ou brun. Simple ou double croisure. Grandeurs : 34 à 44 **"STATION-WAGON"** beige ou gris. Modèles trois-quarts. Doublure de satin piqué. Collet en mouton rasé (agneau traité). Grandeurs : 34 à 42.

VALEUR TOTALE $62.00

LES DEUX POUR SEULEMENT $39.95

PALETOTS D'HIVER

EN BEAU VELOURS 100% LAINE

Balance du stock d'une manufacture réputée. Modèles simple ou double croisure dans les couleurs : beige, gris, brun, bleu. Grandeurs : 34 à 44. Profitez de ce spécial extraordinaire et venez choisir le vôtre aujourd'hui même.

REG. JUS. $45. **$25.**

QUANTITE LIMITEE DE LUXUEUX PALETOTS EN TISSUS "ELYSIAN" 100% LAINE

Matériels souples et chauds pour un parfait confort. Riche tons de bleu, gris, brun pâle, marine, etc . . Modèles : double croisure, 2 boutons. Grandeurs : 36 à 44. Vous ne pourriez trouver, nul part ailleurs un si beau paletot pour un si bas prix. Venez les voir, vous serez étonnés de leur belle qualité.

REG. JUS. $69.50 **$48.**

AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE

AUSSI PEU QUE: **$1. PAR SEMAINE**

GIGANTESQUE ACHAT SPÉCIAL

200 "Station-Wagon"

MODELES TROIS-QUARTS

Confection soignée de gabardine et nylon dans les teintes de beige ou gris. Magnifique collet en mouton rasé (agneau traité). Chaude doublure de satin piqué avec entredoublure. Pratique en tout point durant la saison froide . . . Profitez du bas prix offert et achetez le vôtre dès maintenant.

VAL. JUSQU'A $25. **$.15.**

CONFECTION POUR HOMMES 1er PLANCHER

Solde de manufacture reconnue

COMPLETS A 2 PANTALONS

Une manufacture de renom nous a vendu récemment 200 complets, à prix très réduits, étant donné qu'elle voulait liquider son stock d'hiver. C'est pourquoi nous pouvons maintenant vous offrir ces mêmes complets à un prix vraiment minime, comparé à leur apparence luxueuse et à leur qualité exceptionnelle. Matériels : gabardine tout laine, Yarn-Dyed, Worsted anglais 100% laine. Petits motifs délicats ou tout simplement unis. Tons de brun, beige, gris, taupe, fusain, Edimbourg, royal, marine. Styles réguliers ou courts. Simple croisure à 1 ou 2 boutons. Grandeurs : 34 à 44.

REGULIER JUSQU'A $79.50 **$54.95**

Chronique ouvrière

DANS LES MINES DE CHARBON

Des délégués ouvriers belges membres d'une mission d'étude de la productivité aux Etats-Unis "sont rentrés dans leur pays avec l'impression que la productivité et la prospérité de l'industrie charbonnière des Etats-Unis sont dues à l'esprit de discipline et de compréhension des mineurs américains ainsi qu'à la considération qui leur est témoignée de la part de leurs patrons", dit un rapport du Bureau international du Travail.

D'autre part, à la suite d'une expérience de productivité qui a eu lieu dans deux charbonnages belges, il est apparu "que la raison profonde de la différence de productivité est à rechercher dans la différence du milieu. La disposition d'esprit de tous — dirigeants et ouvriers, administrations et industries de materiel minier — qui est une des raisons capitales de la grande productivité dans les mines des Etats-Unis, n'a pas pu être transplantée dans les mines belges".

Le rapport du B. I. T. estime donc que "les méthodes technologiques les plus efficaces dans un pays peuvent échouer dans un autre pays si l'on sous-estime l'importance de l'état d'esprit des hommes qui est la base essentielle de la productivité et exige très souvent une adaptation particulière des méthodes".

En ce qui concerne la France, "on est tenté d'attribuer l'accroissement magnifique de la productivité en France aux efforts technologiques. En effet, le rendement par poste a remonté à mesure que l'équipement s'est amélioré. Mais il serait errone de négliger l'importance des facteurs de travail".

Après avoir examiné le système de la prime de résultats, le rapport ajoute qu'il est légitime de supposer "que ce système a contribué dans une certaine mesure à accroitre la productivité".

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques: Assemblée de l'Union catholique des manoeuvres et du Syndicat national de la pâtisserie, ce soir, à 8 heures, à 555, boulevard Charest.

ST-CAMILLE, Bell.

Déménagements

M. et Mme Marcel Pouliot occupent maintenant l'ex-maison de M. et Mme Gérard Prévost.

—M. et Mme Lucien Marceau résideront désormais rue de la gare.

Nouveaux Desserts à la Douzaine!

UNE COIFFE DE CRÈME FOUETTÉE et une éclatante cerise rouge . . . une cuillerée de confitures . . . une moitié de pacane—

Quels superbes desserts, lorsque vous apportez des compléments aussi simples aux savoureux et réconfortants Poudings Jell-O.

Vous pouvez régaler votre famille avec ces desserts à l'ancienne mode . . . tout en épargnant du temps et de l'argent. Ils sont prêts en tout juste 5 minutes et coûtent seulement 4¢ par portion. (Jell-O est une marque déposée, appartenant, au Canada, à General Foods, Limited.)

Quelques Suggestions Ingénieuses:

1. Couronnez le Pouding au Butterscotch Jell-O, à texture satinée, de crème fouettée à l'orange. Ajoutez une grosse cerise.
2. Garnissez le délicat Pouding à la Vanille Jell-O de confitures aux fraises.
3. Ajoutez 1 c. à table de Café Instantané Maxwell House à 1 paquet de Pouding au Chocolat Jell-O; cuisez avec 2 tasses de lait suivant les instructions imprimées sur le paquet. Un *double* régal.

JELL-O POUDING AU TAPIOCA

POUDINGS JELL-O

POUDINGS JELL-O

Vanille, Chocolat, Caramel, Butterscotch

POUDINGS AU TAPIOCA JELL-O: Vanille, Chocolat, Orange-Noix de Coco

Vous pouvez apprêter les POUDINGS JELL-O *de Façon Différente Chaque Fois!*

JP-224F

Ajoutez a vos cadeaux charme et qualité, en offrant les produits SHULTON

Canada

EARLY AMERICAN *Old Spice*

Eau de toilette, Cologne solide 3.00
Disponibles séparément:
Eau de toilette 1.75
Cologne solide 1.25

Eau de toilette
1 pain de savon 1.75

EARLY AMERICAN *Friendship's Garden*

Sels de bain mousseux, 8 tubes 1.25

Lotion "Liquid Petals". Cologne solide 2.75
Disponibles séparément: Lotion "Liquid Petals" 1.50
Cologne solide 1.25

DESERT FLOWER

Cologne solide concentrée, Parfum, format sac à main, avec pochette en velours vert 3.25
Cologne solide séparément 1.25

Lotion pour les mains et le corps 1.25

Eau de toilette 2.00

Old Spice POUR HOMMES

Pot à barbe. Lotion pour après la barbe 2.85
Disponibles aussi séparément
Pot à barbe 1.50

Lotion et Talc, format de voyage; Crème à barbe mousseuse ou Crème sans aireau 2.00

Lotion pour après la barbe 1.35

TI-BINE déclare:

VOS FÈVES AU LARD FAVORITES-A L'ÉTIQUETTE BLEUE-DANS UN NOUVEAU COSTUME

C-30-TFR

W. CLARK
LIMITED
MONTREAL TORONTO
WINNIPEG

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

745

Eh oui! ce sont des "poignées" qui ont pris des formes aussi variées et aussi attrayantes. Elles ne se limitent donc pas à leur fonction utilitaire et à celle-là, elles veulent bien consentir à un rôle décoratif. C'est un succès, ne croyez-vous pas?

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge: Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1841 B-782

Une seule voie

Alors que parfois le déclarant peut sans aucun danger sonder le partage des suites, il se présente aussi certains cas où une seule voie peut conduire au succès. Cette voie n'est pas toujours clairement indiquée, et les moindres indications qu'ont pu fournir les adversaires par le jeu de certaines cartes doivent être observées avec grande attention.

La main suivante se présenta au cours d'une séance de bridge duplicata, au club de bridge de Baie St-Paul. Alors qu'un contrat de petit chelem atteint par MM. Dr Jean Dufour et J.-E. Desgagné (N-S) semblait de tout repos, un partage défavorable des atouts fit surgir un problème. Mais avec toute l'habilité d'un "Life Master" M. Desgagné sut vaincre tous les obstacles.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

	♠ A V 6 4 ♥ A R 9 ♦ D 10 9 4 ♣ R 5	
♠ néant ♥ V 10 8 6 5 3 ♦ V 8 7 6 5 3 ♣ 4	N. O. E. S.	♠ D 10 9 5 ♥ D 7 2 ♦ R ♣ 9 8 7 6 3
	♠ R 8 7 3 2 ♥ 4 ♦ A 2 ♣ A D V 10 2	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♠	passe	2-♥ (1)	passe
3-♣	passe	4-S-A(b)	passe
5-♥	passe	5-S-A	passe
6-♦	passe	6-♠	contre
passe	passe	passe	

(1) Dès que son partenaire ouvre les enchères, le Dr Dufour entrevoit la possibilité d'un chelem. Cependant par l'enchère "en passant" 3-coeurs, il veut simplement donner à son partenaire l'occasion de préciser librement sa distribution.

Entame: valet de coeur

Alors que Nord avait annoncé les coeurs, existait pour Ouest un espoir de voir son partenaire obtenir une coupe. Le Mort fait la première levée de son as de coeur et fait suivre l'as d'atout. Alors que Ouest ne peut fournir, le mauvais partage des atouts est dévoilé et existe un danger de perdre deux levées aux atouts de Est. Comment prevenir le danger? Il n'existe qu'une seule possibilité: retirer de la main de Est toutes ses cartes hors l'atout et lui céder une levee, le forçant ainsi à jeter ses deux derniers atouts dans la tenace valet-roi que constituent les mains N-S. Mais comment sont partagées les huit cartes que détient encore Est hors ses piques? Ouest ayant attaqué du valet de coeur, la dame est présumée être chez Est. Aussi le Mort fait suivre le roi de coeur et M. Desgagné écarte son petit carreau alors que Est a fourni le deux de coeur. (Est a ainsi laissé passer l'occasion de tenter un jeu de déception. Sur le roi de coeur Est devait jeter sa dame afin de faire naitre l'idée qu'il ne possédait que deux cartes à cette suite. Le déclarant aurait-il risqué le jeu d'un troisième coeur? Il est vrai que si Ouest avait possédé sept cartes de coeur, il aurait difficilement pu s'abstenir de participer aux enchères!) Le troisième coeur est coupé par le déclarant et la situation est toujours délicate. Combien de carreaux? Combien de trèfles possède Est? Si une réponse exacte ne peut être donnée à ces questions, ce qui est évident, c'est que le contrat ne peut être réalisé si Est a moins de deux trèfles. Aussi un petit trèfle est joué vers le roi et alors que M. Desgagné reprend la main, par l'un de ses honneurs de trèfle, Ouest ne peut fournir. Cette défausse de l'adversaire est accueillie comme l'étoile de Bethléhem. Faits révélés, Est possédait cinq trèfles, quatre piques, trois coeurs et un seul carreau. M. Desgagné encaisse ses derniers trèfles, fait suivre son as de carreau et cède un petit pique à Est. L'adversaire qui n'a plus que D-10 d'atout doit les jeter dans la tenace que constituent R-V chez S-N. Ainsi le déclarant a pu suivre la seule voie qui pouvait conduire au succès!

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Funérailles de M. J.-P. Tremblay

D'imposantes funérailles ont été faites récemment, à la mémoire de M. Jean-Paul Tremblay, fils de M. Johnny-W. Tremblay et de dame Albertine Grenier, décédé à l'âge de 26 ans.

La cérémonie religieuse, à l'église paroissiale de Beauport, a été des plus impressionnantes M. le curé, l'abbé J.-Thomas Tremblay, a présidé la levée du corps. Le service a été chanté par M. l'abbé René Rueliand, assisté de MM. les vicaires G.-H. Marois et Dominique Roy, comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale a exécuté les chants de requiem, accompagnée à l'orgue par M. Claude Lavoie, organiste de Beauport.

Conduisaient le deuil, le père du défunt, M. Johnny-W. Tremblay; ses frères: Maurice et Luc Tremblay; ses soeurs: Roberte et Liliane; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Emile Drolet, Onésiphore Houde, Sergius Labarre, de Montmorency, M. Joseph-A. Tremblay, de Montmorency, Mme Denery Tremblay, de l'Ange-Gardien, M. Philéas Déry, de Shawinigan, M. et Mme Joseph Parent, de Beauport, M. et Mme Roméo Odesse, de Montréal, M. Arthur Grenier, de Giffard, M. et Mme Pamphile Grenier, de Welland, Ont., Mlles Marguerite, Rose et Reine Grenier, de Montmorency; ses cousins: MM. Léo, Adrien, Lucien et Robert Tremblay, Gérard Gauthier, Fernand et Marcel Houde, Alphonse Grenier, Georges Drolet, Jean et Marc Labarre.

On remarquait encore: MM. Agapius Tardif, Ph. Godin, J.-A. Lavoie, Raymond Delisle, Théodore Houde, Omer Laliberté, Wilfrid Vincent, André Desharnais, Bol. Vaillancourt, Jos. Tremblay, Raymond Touchette, Gérard Mathieu, Charles Savard, père, Roland Savard, Alp. Lafleur, Georges Bouchard, Marc-Edouard Barrette, Jos.-P. Lapointe, Marcellin Gauthier, Adélard Couture, Georges Bhérer, Benjamin Bluteau, ainsi que les représentants de la Ste-Anne Paper Mills: MM. Henri Simard, G.-H. Roy, Roger Montreuil, Gérard Tremblay, J.-M. Carrier, et autres.

L'inhumation eut lieu dans le lot de la famille, au cimetière de St-Grégoire de Montmorency.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison P.-X. Bouchard, de Ville-Montmorency.

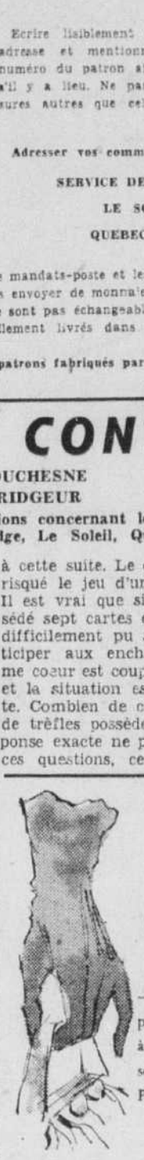

POUR CHAQUE OCCASION!

—il y a un gant approprié en couleurs à la mode, en cuirs souples de marque Perrin.

GANTS PERRIN

MARQUE DE COMMERCE ENRG. POUR DAMES ET MESSIEURS

Célèbre dans le monde entier depuis 1860

des plats de fête

Pour les grandes occasions, voici le café archiduc. Un peu de crème douce, fouettée et aromatisée à l'aide de quelques gouttes d'essence Shirriff au rhum . . . et voilà qui plaira au plus fin gourmet!

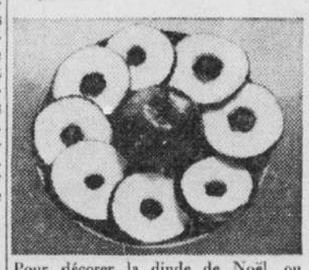

Pour décorer la dinde de Noël, ou comme délicieux bonbon, faites mijoter des rondelles de pommes (jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres) dans 1 tasse d'eau, 2 tasses de sucre, 2 c. à thé d'essence Shirriff au citron.

Une garniture savoureuse faite avec la gelée à la menthe Shirriff. Détachez la gelée des parois du bocal, taillez les étoiles à l'aide d'un coupoir à biscuits et déposez sur des tranches d'ananas. C'est aussi décoratif que succulent.

Tous vos plats auront meilleure apparence et meilleur goût si vous sacrifiez quelques instants pour ajouter quelques gouttes de colorant alimentaire Shirriff, un peu d'essence ou une brillante garniture faite de gelées Shirriff (au vrai goût du fruit).

tous préfèrent les produits **SHIRRIFF**

GRATIS

UNE BOUTEILLE DE 25c

de SHAMPOOING HALO

qui met du soleil dans vos cheveux

QUAND VOUS ACHETEZ 3 SAVONS DE BEAUTÉ

CASHMERE BOUQUET ou PALMOLIVE

FORMAT POUR LE BAIN

valeur 63¢ pour 38¢ seulement

VENTE 1er ANNIVERSAIRE

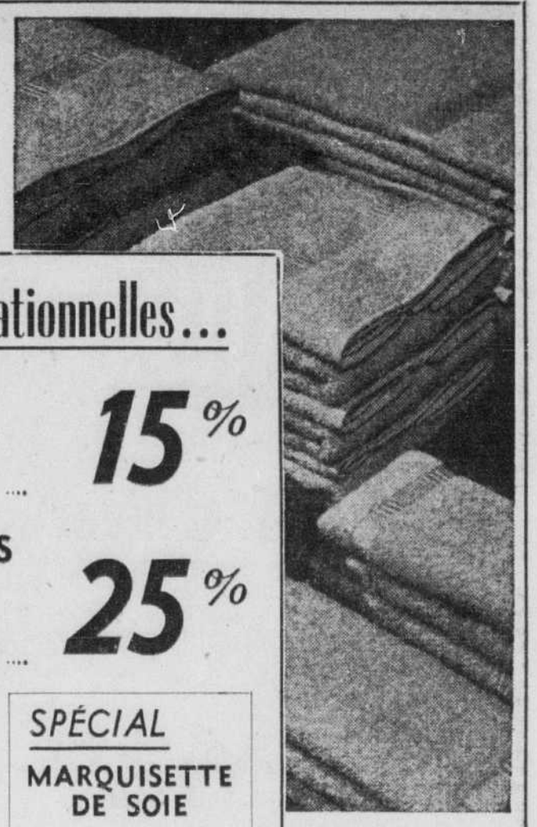

Aubaines sensationnelles...

COUVRE - LITS
une exclusivité de la maison, nous allouons un ESCOMPTE DE **15%**

CRETONNES
de 48" de large, nous allouons un ESCOMPTE DE **25%**

ESCOMPTE DE 10%
VARIETES DE CADEAUX DES FETES
un ample choix tel que: SERVIETTES de fantaisie, DRAPS, TAIES D'OREILLER, NAPPES, etc.

SPÉCIAL
MARQUISETTE DE SOIE
De différentes couleurs, une aubaine exceptionnelle, d'une valeur régulière de .78 pour ..... **.58**

PLAN MISE DE COTE

SPÉCIAL MARQUISETTE la verge.... **28**

DRAPERIES QUÉBEC INC.

379½ RUE ST-JOSEPH, QUEBEC TEL. 2-4906 ★

J.E. LIVERNOIS LIMITÉE

Pour un ***Cadeau*** *appréciable*

inutile de parcourir toute la ville. Il vous suffit de vous rendre chez **Livernois**

Nos comptoirs sont remplis à capacité de suggestions de jolis cadeaux des fêtes

Une visite à notre magasin vous enchantera et vous réjouira.

★ Présentations originales de H. H. Ayer
★ Ecrins de grand luxe, de Coty
★ Exclusivité du Prince Gourielli
★ Jolis emballages de H. Rubinstein
★ Cadeaux princiers de Matchabelli
★ Création fantaisistes de Revlon
★ Ensembles attrayants de Yardley
★ Nouveautés de Noël, par Hudnut

- Rasoirs électriques
- Ensembles de chevet Thermos
- Baromètres
- Trousses de voyage
- Camera et accessoires
- Cadeaux enchanteurs de Waterman, Parker, Sheaffer's

Tél. 2-5214 J.E. LIVERNOIS LIMITÉE RUE ST-JEAN QUEBEC

Fête au docteur Joseph Cloutier

Le Dr Joseph Cloutier, qui compte cette année cinquante ans de pratique médicale au Cap St-Ignace,

a été l'objet d'une fête brillante organisée par ses enfants à Montmagny, en fin de semaine dernière. La famille du distingué jubilaire a voulu saisir cette occasion de lui témoigner son appréciation du dévouement et de la générosité qu'il a déployés durant sa longue carrière au profit de la population du Cap St-Ignace.

Comme gage de leur attachement et de leur gratitude, ses enfants et madame Cloutier lui ont présenté une magnifique montre-bracelet en or. La fête a pris un caractère charmant. Le jubilaire a été manifestement touché du témoignage de piété filiale que ses enfants avaient voulu lui offrir.

Assistaient à cette réunion, outre le Dr et madame Cloutier, ses enfants : le Dr et Mme Louis Cloutier, secrétaire adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université Laval; M. et Mme Robert Cloutier, chimiste aux Laboratoires Nadeau de Montréal; M. et Mme Paul-Emile Cloutier, pilote, de Québec; M. et Mme Florent Legendre (Anita), président de Legendre Automobiles de Montmagny; M. et Mme Gustave Miville-Deschênes (Gilberte), employé des Postes, de Cap St-Ignace, et M. et Mme Paul Bertrand (Yolande), agronome à l'American Can, Montréal.

Dans une courte allocution, le Dr Louis Cloutier a rappelé les longues années de service du jubilaire auprès de la population du Cap et a présenté les hommages et les félicitations de la famille en soulignant que pour tout homme au terme de sa vie la satisfaction du devoir accompli et d'une carrière utile aux siens vaut bien tout témoignage de reconnaissance qu'il ne faut pas attendre des hommes pour leur faire du bien.

Nous nous associons à la famille du jubilaire pour lui offrir nos félicitations cordiales et nos voeux de nombreuses années encore de vie heureuse.

L'unité ouvrière

Ottawa (PC) La plus grande centrale ouvrière du Canada, le Congrès des métiers et du travail, qui compte 580,000 adhérents, a fait un pas hier vers le rapprochement des quatre principales centrales représentant environ 1,100,000 ouvriers syndiqués.

Le CMT a toutefois déclaré que cette mesure, la nomination d'un comité de recherches, ne signifie pas que l'unification des organisations ouvrières est chose prochaine.

La nomination du comité fait suite à une résolution approuvée au congrès du CMT, tenu à Montréal l'automne dernier. Cette résolution souligne que la non-intervention dans les autres organisations syndicales est "le premier pas vers le resserrement des relations et l'éventuelle unité organique".

Hier, le CMT a dit que son comité de quatre membres examinera les autres mesures à prendre pour réaliser le rapprochement des relations et l'éventuelle unité organique.

Le comité institué par le CMT comprend MM. Percy Bengough, président; William Jenoves, de Toronto, vice-président pour l'Ontario; Claude Jodoin, de Montréal, vice-président pour le Québec et le secrétaire-trésorier Gordon-G. Cushing d'Ottawa et Calgary.

L'année mariale doit être une année sainte

Montréal, 4. (PC) Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a demandé hier aux catholiques de l'archidiocèse de faire de l'année mariale une année sainte.

Dans une lettre envoyée aux prêtres des paroisses et aux religieux des communautés, le cardinal a dit que l'année mariale proclamée par le pape e ndoit être une de "pureté, de prière et de pénitence".

Le cardinal a fait appel à la tempérance dans le boire et le manger.

Il a dit que les établissements où l'on vend des breuvages alcooliques ne sont pas seulement une occasion de péché pour la jeunesse qui les fréquente mais aussi un danger à l'existence de la nation.

"Nous rougissons de honte à la pensée que notre ville compte plus de tavernes que de lieux de prière".

Décret de la ville d'Ottawa

Ottawa, 4. (PC) Les fonctionnaires municipaux d'Ottawa devront habiter dans les limites de la ville à compter du premier janvier 1954, a décrété hier la commission de contrôle. Le maire Charlotte Whitton a dit plus tôt que plusieurs fonctionnaires échappaient aux taxes municipales en construisant des maisons à l'extérieur d'Ottawa.

Une élection chez les Rhétoriciens

Rimouski, (DNCL) Les élections en vue du choix des officiers de la classe de Rhétorique, au Séminaire de Rimouski, ont donné le résultat suivant : président, M. Jean-Claude Lebel, fils de M. et Mme Gaudiose Lebel, de St-Epiphane; vice-président, M. Marius Pineau, fils de M. et Mme Louis Pineau, de St-François-Xavier des Hauteurs; secrétaire, M. Réal Pelletier, fils de M. et Mme Ls-Ph. Pelletier, de St-Arsène; secrétaire-correspondant, M. Bernard Barriault, fils de Mme Sylvio Barriault, des Méchins; secrétaire-archiviste, M. Gér. Fournier, fils de M. et Mme Hector Fournier, de Val-Brillant.

Aux Bills publics

Le Comité des Bills publics pense, comme Me Aimé Lacroix, avocat de la ville de St-Martin, que les arbres sont un actif pour une agglomération.

—"Rien n'est plus beau que les arbres!" a remarqué M. Maurice Duplessis.

Et le comité a donné son approbation à l'article No 22 du projet de loi de la ville de St-Martin, article qui tend à accorder aux autorités municipales l'autorisation d'empêcher d'abattre et d'endommager les arbres sur la voie publique et même dans les propriétés privées sans une permission spéciale.

Les porte-parole de la ville de St-Martin se sont dits prêts à émettre les permis sans exiger de rémunération.

Siège conservé par le parti travailliste

Londres (Reuters) — Le parti travailliste a conservé hier le siège de North-Paddington, Londres, à une élection complémentaire. Son candidat, M. Benjamin Parkin, a été élu par 14,274 voix contre 12,014 pour M. John Eden, neveu de M. Anthony Eden, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Le candidat trotskyste, un chauffeur d'autobus, n'a recueilli que 242 voix.

Navire secouru

Montréal, (PC) — Le cargo norvégien Spind, qui avait subi l'assaut de l'océan pendant près d'un mois, a été secouru hier par le remorqueur Foundation Josephine, près des côtes de Terre-Neuve. Le navire arrivait de Falmouth, Angleterre, où il avait dû subir des réparations par suite d'avaries causées par des vagues géantes qui avaient failli le couler.

Mort de monsieur Michael Feeney

Monsieur Michael Feeney, ancien opérateur de la Quebec Power à Montmorency, est décédé hier à Giffard, à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de dame Alma Trépanier.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils: MM. Harry, Willie et Armand, Feeney; sa fille, Mlle Simone Feeney; ses belles-filles: Mmes Harry Feeney (Thérèse Moisan) et Willie Feeney (Jeannette Boileau; son frère, M. Bennett Feeney, N.P., de Princeville; ses soeurs, Mmes E.-J. Martineau (Addie) Antoine Fréchette (Cécile), Alphonse Gaboury (Blanche), toutes de Cap-Rouge; son beau-frère et belles-soeurs: M. et Mme Lorenzo Cloutier, de Château-Richer, et Mme Thomas Feeney, de Cap-Rouge; ses petits-fils, Michael et Thomas Feeney; sa cousine, Mlle Joséphine Delisle, de Cap-Rouge.

Religieuses décorées

Rimouski, (DNCL) Le personnel et les élèves des couvents des RR. SS. du T. S. Rosaire et de l'Institut Familial de Rimouski ont fêté, dernièrement, deux religieuses de cette communautés honorées par Sa Majesté la reine Elizabeth II, à l'occasion de son couronnement. Les récipiendaires sont la R. S. Marie-de-St-Fortunat, maitresse générale des classes depuis 27 ans et pédagogue émérite, et la R. S. Marie-Ange, qui dirige les destinées de l'Institut Familial, depuis sa fondation. Toutes deux ont reçu les hommages de toutes les élèves avec l'expression de leur gratitude.

BEAUX ETATS DE SERVICE : Monsieur ALBERT GIGUERE, de Québec, depuis 30 ans au service de la compagnie d'assurance Prudential, a été l'objet d'une belle manifestation d'estime de la part des représentants de la compagnie dans le district de Québec. La réunion eut lieu dans les salles du bureau de la compagnie et les épouses des représentants y assistaient. M. L.-A. CYR, le gérant de la Prudential dans le district, présenta à M. Giguère un certificat de 30 ans, "P.O.G." ainsi qu'une magnifique serviette en cuir. Il offrit un bouquet de roses à madame Giguère puis les assistants participèrent à un dîner dansant au Château Frontenac. Fait qui mérite d'être signalé, c'est que, à l'occasion de la remise de ce certificat à M. Giguère, celui-ci était entouré de quatre autres confrères et les cinq représentaient plus de 150 ans de service dans le même bureau de cette compagnie.

FONDÉE EN 1695
de KUYPER
GIN
La vraie saveur de Hollande
DISTILLÉ AU CANADA

Le plus merveilleux cadeau pour Elle!

Il Grille... Il Cuit... Il Rôtit...

le prodigieux nouveau

POÊLE RCA Estate

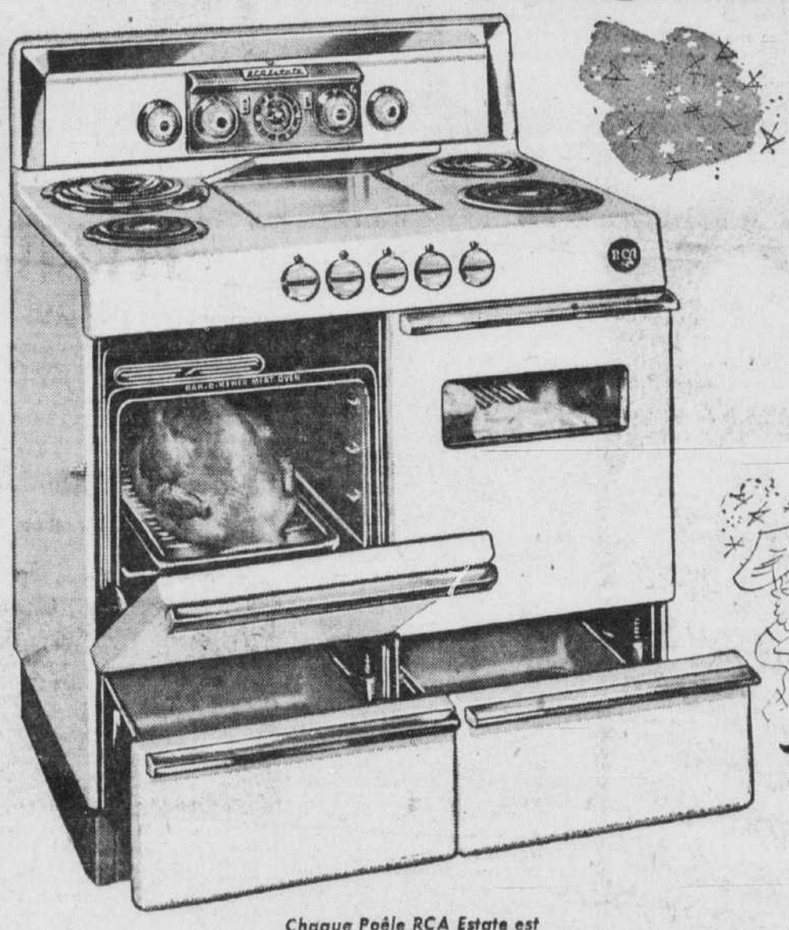

par RCA VICTOR

Elle vous bénira de vôtre prévoyance chaque fois qu'elle emploiera son nouveau poêle RCA Estate parce que ... *seul* le RCA Estate grille, cuit, rôtit ... *tout à la fois!* Imaginez — d'assez vastes facilités de cuisson pour que chaque plat du repas le plus élaboré soit prêt et chaud au summum de la perfection! Cette année, donnez un Poêle RCA Estate — et bénéficiez de toutes ses merveilleuses caractéristiques magiques dès le Jour de Noël 1953.

Merveilleuses caractéristiques du POÊLE ELECTRIQUE

L'ÉTONNANT GRIL — CONVERTIBLE
Un gril *intégrant* pour réel grillage *sans graisse*. Fermé — le couvercle affleuré restaure l'espace de travail si précieux.

FOUR À VIANDE "RÔTISSERIE"
Une chaleur synchronisée et *radiante* assure toute la tendreté délicieuse et donne cette saveur spéciale de "rôtisserie" à vos viandes!

FOUR À CHALEUR BALANCÉE
La chaleur *vraiment* balancée du four élimine tous les à-peu-près de la cuisson. Pas d'endroits chauds ... ni coins froids, ni changement des plats.

CONTRÔLE DE CADRAN AUTOMATIQUE
Le dernier mot en cuisson "par absence"! Réglez simplement le chronomètre automatique — puis oubliez-le! Un repas complet et prêt vous attend au retour — cuit à la perfection!

"ELECTRICOOKER" MONTANT ET DESCENDANT
L'unité de 1100 watts "monte" à la surface pour servir de quatrième unité ou "descend" pour la cuisson profonde des aliments qui exigent un mijotage lent et prolongé avec chaleur humide.

Chaque Poêle RCA Estate est appuyé par la qualité associée de tradition à RCA Victor!

A Père Noël: La famille se régalera d'un vrai banquet à Noël si vous lui livrez Son Poêle vers le 21 Déc.

La cuisson au gaz! Nouveaux! Modèles à gaz ... avec les caractéristiques, le contrôle et l'efficacité qu'on ne trouve que dans les Poêles RCA Estate. Fonctionnent avec efficacité au gaz fabriqué, naturel ou en cylindres.

RCA VICTOR

VOYEZ L'UN DE CES DÉPOSITAIRES POUR INSTALLATION D'ICI LE 21 DEC.

Marchands autorisés des poêles RCA VICTOR

Bourque Electrique Ltée 223 rue St-Jean Tél.: 2-2759 315 rue St-Joseph Tél.: 3-5202	**SYNDICAT de QUÉBEC** LTEE Appareils électriques (6ème étage) Téléphone: 4-3561	**RADIODISC** LIMITEE 301-303 de la Canardière, Québec (angle 3e Avenue) Tél.: 3-7760	**C. ROBITAILLE INC.** 320 rue St-Joseph Tél.: 5-8167	**LAVIGUEUR & HUTCHISON** LIMITEE 81-85 rue St-Jean, tél.: 4-4603 - 04
HÉBERT INC. Vente — Réparation — Radios Accessoires. 1567, Canardière Tél.: 5-8153	**LÉON CARON ENR.** 290 rue St-Germain Rimouski	**NOREAU ÉLECTRIQUE** LIMITEE 8, rue St-Louis, Lévis Télép.: TE 7-6158	**WILLIS & CIE, LTÉE** 67 rue St-Jean Téléphone: 4-3573	**LA CIE PAQUET LTÉE** 157 rue St-Joseph Tél.: 4-8481

Pour Noël:
beau choix de cadeaux pour tous:

CAN-O-MAT
Ouvre-boîte magnétique à très bas prix. Un merveilleux aimant prend le couvercle de la boîte, corps émaillé, levier et support plaqués.

Autres modèles en magasin

A PARTIR DE 4.75

PROJECTEUR A MAIN

A partir de 7.95

Le projecteur à main le plus pratique sur le marché pour réparations d'urgence la nuit. Se raccorde à douille de l'allume-cigarettes, en plaqué chromé complet avec longue corde. UN CADEAU IDEAL POUR LUI.

Malaxeur électrique

A partir de 57.50

Fera des besognes à la douzaine, mélanger, battre, fouetter. Le cadeau le plus précieux qu'une femme puisse rêver.

JEU DE HOCKEY

Pour les jeunes et vieux. Joueurs contrôlés à la main.

Equipe d'hommes genre de luxe. Complet 8.95

TROTTINETTE EN BOIS
Apporte joie et bonheur au coeur des petits. Fait de la meilleure qualité de bois dur. Châssis en acier laminé et pneus de caoutchouc coussin 1 pouce sans joint, montés sur coussinet de nylon. Dimensions 35"x16".

10.95

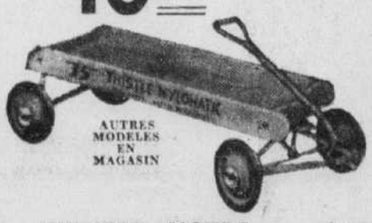

AUTRES MODELES EN MAGASIN

FAITES VOS EMPLETTES DES MAINTENANT POUR NOEL. UTILISEZ NOTRE PLAN FACILE DE MISE-DE-COTE

UTILISEZ NOTRE PLAN BUDGÉTAIRE

PRIX • LES PLUS BAS

Handy Andy

295 boul. CHAREST, 4-1455
OUVERTS CE SOIR JUSQU'A 9.30

Donnons aux Oeuvres Lasalliennes

Aide aux écoliers pauvres, camps de vacances, bourses d'étude, cantines de lait ...

Vendredi et samedi, 4 et 5 décembre

SOYONS GÉNÉREUX

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4617

Le jumper est une formule extrêmement tentante pour la jeune fille de bureau et elle appréciera ce gracieux modèle qui peut s'enrichir d'une broche et devenir, selon la blouse qui l'accompagne, une tenue habillée.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 2¼ verges d'un tissu d'une largeur de 54 pouces et pour la blouse, 2 verges d'un tissu d'une largeur de 39 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4617 10-20

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le Soleil présente René Arthur

qui vous pose les questions suivantes:

Pour nous rendre au désir exprimé par de nombreux lecteurs, nous séparons questions et réponses.

QUESTIONS

1—Où se tient la plus grande exposition annuelle du monde?
2—Quel est l'opéra de Tschaïkowsky dont le titre est le nom d'une carte à jouer?
3—Quel est le conte d'Edgar Poë dont le thème est la découverte d'un trésor par la solution d'un cryptogramme, ou caractères secrets?
4—Benjamin Franklin a dit: "Si vous voulez connaître la valeur de l'argent, essayez de . . ." faire quoi?
5—Comment — dans une partie régulière d'échecs — peut-on avoir un pion de moins qu'au début sans que ce pion ait été capturé par l'adversaire?? ?
6—Dans quelle oeuvre de Bernanos un jeune prêtre persécuté rencontre-t-il Satan sous les traits d'un maquignon?
7—A quelle découverte le nom de Best est-il associé en même temps que celui d'un autre canadien plus connu?
8—Dans la comédie d'Aristophane intitulée L'ASSEMBLEE DES FEMMES, quel complot les Athéniennes ont-elle exécuté ?
9—Quel est l'ordre le plus frappant que Rostopchine donna alors qu'il était gouverneur de Moscou?
10—D'où vient le nom de calumet donné à la pipe des Indiens de l'Amérique du Nord?

REPONSES

1—A Toronto.
2—LA DAME DE PIQUE.
3—Le scarabée d'or. The Gold Bug.
4—"Essayez d'en emprunter".
5—Ce pion se rendant à la huitième case, est devenue une Dame ou une autre pièce.
6—SOUS LE SOLEIL DE SATAN.
7—A la découverte de l'insuline, avec le nom de Banting.
8—Elles se sont emparé du gouvernement.
9—L'ordre d'incendier la ville devant l'armée d'invasion de Napoléon, en 1812.
10—De chalumeau. (Calamus).

Le courrier de Pascale France

TINA ROSA.—Si vous n'avez pas entendu parler de votre ami étudiant depuis quelque temps, il est assez délicat pour vous de l'inviter pour Noël, surtout que vous pourriez bien vous exposer à un refus, ce qui est toujours humiliant et vexant quand on s'est fait un'peu insistante. Et puis, qui sait si votre invitation à ce moment "stratégique" de l'année ne mettrait pas cet ami de vacances dans l'obligation de vous faire un cadeau qu'il n'aurait peut-être pas autrement l'envie de vous offrir. Il me semble donc que dans les circonstances, vous feriez tout aussi bien d'attendre que ce garçon bouge ou vous donne signe de vie d'une façon ou d'une autre avant de prendre l'initiative d'une invitation.

EPOUSE DE JACQUES.— Non, vous n'êtes pas tenue de donner une soirée en l'honneur des gens qui ont organisé la célébration de vos noces d'argent, mais ils apprécieraient sans doute être reçus par vous pendant la saison de Noël, et ce serait un geste charmant de votre part. Votre mari, le soir de la fête, prononcera un petit boniment de circonstance dans lequel il exprimera surtout ses sentiments de gratitude et les vôtres. Il conviendra aussi que vous envoyiez un peu plus tard des cartes de remerciements aux souscripteurs et invités.

CHOYEE DE MON MARI.— On me dit que si vous avez soin de tremper votre couteau dans l'eau chaude, vous pourrez trancher du fromage sans que celui-ci adhère à la lame.

2.—Et voici une recette de beignes. L'autre recette que vous désirez paraitra un peu plus tard si je puis la dénicher: beignes: 2 oeufs légèrement battus; 1 tasse sucre; 1 tasse lait; 2 c. à soupe beurre fondu; 3 tasses farine à pâtisserie; 3 c. à thé poudre à pâte; 1-2 c. à thé sel. Enfarinez bien la planche à pain et mettez-y une grande cuillerée de pâte, la pétrissant doucement de pâte, la pétrissoit assez ferme pour être roulée et coupée. Mêlez les retailles avec une cuiller de pâte fraiche et roulez encore, répétant la même chose jusqu'à ce que tout soit employé. Cuisez dans de la graisse très chaude, assez chaude pour les faire monter aussitôt sur le dessus. Retirez les beignes avec une cuiller trouée qui laisse écouler la graisse et déposez-les sur du papier brun. Il faut une certaine pratique pour faire de beaux et bons beignes et même certaines ménagères assez habiles ne peuvent les réussir. Moins vous mettrez de farine en pétrissant la pâte, meilleurs ils seront.

FLICHE.— Je regrette, mais je ne me suis jamais spécialisée en recherches généalogiques et je ne saurais vous dire d'où viennent vos ancêtres. Il faudrait pour cela vous adresser à un institut qui se fait une spécialité de ces études.

Pascale France

Funérailles de M. Jacques Plamondon

Les funérailles de M. Jacques Plamondon, employé du Québec Power, décédé subitement à l'âge de 21 ans, 10 mois, eu lieu lundi, le 30 novembre, à St-Charles de Limoilou et elles groupaient de nombreux parents et amis. Les employés du Québec Power et confrères de travail du défunt, formaient notamment un groupe imposant.

Le R. P. Archange, o.f.m.cap., a chanté le service. Il était assisté des RR. PP Stanislas et Adalbert, o.f.m.cap.

A la suite du corbillard, précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par le père du défunt, M. Edmond Plamondon; ses frères: MM. Rosaire, Roger, Richard, Edmond et Léo Plamondon; ses beaux-frères: MM. Denis Lemay, Henri Lachance et Guy Gaulin; ses oncles: Joseph, Léonard et Ludger Simard; ses neveux: Serge et Gilles Plamondon.

On voyait aussi MM. J.-A. Marquis, m.p.p., J.-M. Lafleur, échevin, le chevalier G. Glasson, J.-L. Boulanger, Pascal Rochette, Jos. Laliberté, G. Lapointe, B. Blackburn, H. Houle, J.-M. Lachance, A. Jobidon, Rosaire Jobidon, R. Lachance, D. Lachance, Julien Roy, Yvan Côté, Ph. Therrien, Marcel Forgues, C.-A. Vachon, Fern. McMaster, Gaudiose Langlais, Ths Caron, Fern. Buteau, J.-M. Rochon, Chs Moore, J. Jones, M. Banville, Raymond Lafleur, J.-A. Leblond, R. Lefebvre, M. Gouge, A. Poulin, Frs Buteau, R. Guillot, Gaston Bacon, Albert Provost, Paul-E. Lachance, Arthur Godbout, W. Ryan, J.-M. Phillipps, Rol. Glasson, D. Egan.

On remarquait encore: les RR. FF. Florentin et Jean-Thomas, F.S.C., MM. Wilfrid Gaulin, E. Fontaine, S. Boucher, Robert Truchon, G. Lower, Lucien Cormier, C. Deblois, Albert Fortin, C. Musselly, Georges Rousseau, Adj. Plante, André Boudreau, Lionel Plante, Denis Thériault, Léopold Lortie, Alex. Henley, T. Belleau, X. Matte, M. Huot, J.-A. Dubois, Aur. Therrien, M. Enright, J.-C. Côté, J.-H. Lemieux, J.-H. Dufour, M. Tweedell, P. A. Laliberté, Dominique Lacroix, Cyrille, Lucien et Henri Plamondon, Jos. Laliberté, M. Julien Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Gve MARTINEAU & Cie
BRANDY
FRANÇAIS SPÉCIAL
★ ★ ★
PRODUIT FRANÇAIS

LE SAVON DE BEAUTÉ
Colgate
VOUS AIDE À GARDER VOTRE PEAU
claire-fraîche et douce
UNE AUBAINE À 4 POUR 29¢
EMBALLAGE SPÉCIAL

Swift's Jewel SHORTENING

LA PAGE DE MARTHA LOGAN

UNE SÉLECTION MENSUELLE DE SUGGESTIONS UTILES ET DE RECETTES

Recette pour un
GAI NOËL

VOTRE TABLE DE FESTIN peut être chargée de chefs-d'oeuvre appétissants pour les vôtres et pour vos invités. Cette année, essayez de faire des petits fours de fantaisie—donnez-leur la forme de Pères Noël, d'étoiles et d'arbres de Noël, et vous ferez la joie des petits et grands. Avec le Mélange Basique Jewel qui Epargne du Temps, quelques coupe-pâte de fantaisie et un peu de glaçage coloré, vous pouvez faire une variété de petits fours gais et de couleurs vives, aussi appétissants que délicieux. Evidemment, ce sera de votre Gâteau de Noël que vous tirerez le plus de fierté. Plein des épices et des fruits traditionnels, il sera encore meilleur si vous suivez cette nouvelle recette Jewel. Et, bien entendu, vous devrez servir des petites tartes chaudes au mince-meat pour terminer un dîner inoubliable. Votre pâte sera feuilletée et tendre, si vous faites ces tartes au mince-meat avec du shortening Jewel! Voici une autre idée—si vous êtes lasse de la dinde toujours préparée de la même façon, faites-en des Chaussons à la Dinde. Cela fera un mets exquis que vous pourrez servir entre Noël et le Nouvel An!

Suggestions pour Hôtesses

1. Des petits fours faits par vous font un cadeau de Noël très apprécié. Faites plusieurs fournées des petits fours décrits sur cette page et placez-les dans de jolis plats couverts ou des boîtes à biscuits. Vos amis apprécieront contenant et contenu.

2. Mettez des papillotes à votre dinde pour lui donner un air de fête. Faites ces papillotes avec du papier blanc coupé en languettes et enveloppez-en le bout des pilons.

QUESTIONS ? ? ? ?

1. Comment rendre la pâte à biscuits plus facile à travailler?

Réponse: Quand vous abaissez la pâte, employez du papier paraffiné à la place de farine. Laissez la pâte bien refroidir.

2. Comment ajouter un détail décoratif à mon punch de Noël?

Réponse: Faites des cubes de glace fantaisie. Remplissez d'eau le tiers de votre bac à glace; mettez le diviseur en place. Placez dans chaque section une cerise, un morceau d'ananas, un quartier d'orange ou de lime. Faites congeler. Remplissez ensuite le bac avec de l'eau et faites congeler de nouveau.

3. Comment ne pas pleurer en épluchant des oignons?

Réponse: Epluchez les oignons sous un filet d'eau froide.

Martha Logan
Experte en Economie Ménagère de Swift
SWIFT CANADIAN CO., LIMITED

Fait: Env. 10 livres
1 tasse de NOUVEAU JEWEL QUI SE MELANGE VITE
2 tasses de sucre
¼ tasse de mélasse
5 oeufs
3½ tasses de farine ordinaire ou 4 tasses de farine à gâteaux
1 cuillerée à thé de bicarbonate de soude
½ cuillerée à soupe de macis
1 cuillerée à soupe de toute-épice broyée
2 livres de raisins secs épépinés
1 livre de cerises confites
1 livre de dattes dénoyautées
1 livre de raisins secs sans pépins, ou de gadelles
1 livre de cédrat, zeste de citron, et zeste d'orange hachés
½ cuillerée à soupe de clous de girofle
½ cuillerée à soupe de sel
1 livre d'amandes mondées
1 tasse de lait sur

Faites un Gâteau "Joyeux Noël"

Commencez maintenant à faire votre pâtisserie pour un Noël plus joyeux que Jamais! Crémez d'abord ensemble le sucre et le NOUVEAU Shortening JEWEL QUI SE MÉLANGE VITE—le Shortening qui vous donne les meilleurs résultats au prix le plus économique. Ajoutez les oeufs et la mélasse et battez bien.

Tamisez ensemble la farine, le bicarbonate de soude et les épices et mélangez-les avec les fruits et les amandes. Remuez de façon à ce que tous les fruits soient enrobés de farine. Employant autant de délicieux ingrédients, vous ne voulez pas risquer de manquer votre gâteau en utilisant n'importe quel shortening. Dans tous les essais que j'ai faits, je n'ai jamais rien raté quand j'employais le NOUVEAU JEWEL QUI SE MÉLANGE VITE.

Ajoutez alternativement les ingrédients secs et le lait au mélange crémé, en battant bien après chaque addition. Versez le tout dans des moules tapissés de trois épaisseurs de papier paraffiné enduit de shortening JEWEL. Placez un récipient d'eau dans le four pour éviter que les gâteaux ne se dessèchent pendant qu'ils cuisent. Mettez les gâteaux au four à 250°F. Laissez-les cuire de 3 à 5 heures, suivant la grandeur des moules. Après une heure dans le four, recouvrez les gâteaux de papier d'emballage pour éviter qu'ils ne brunissent trop. Ceci fait deux gâteaux carrés, un de 8 pouces de côté et un de 5 pouces, ou un gâteau rond de 10 pouces.

Laissez-les refroidir. Retirez-les des moules. Enveloppez-les de papier paraffiné ou de papier métallique et mettez-les de côté dans un endroit frais. Pour les servir, recouvrez-les de pâte d'amandes et de glaçage au sucre.

Pour le lendemain de Noël

Chaussons à la Dinde

Fait: 12 chaussons

PÂTE:
3 tasses de MÉLANGE POUR PÂTE AU JEWEL
6 à 9 cuillerées à soupe d'eau
GARNITURE:
2 tasses de dinde cuite coupée en dés
1 tasse de soupe crème de céleri condensée
¼ tasse de piment vert haché
½ tasse de petits pois cuits
¼ tasse de bouillon de pois ou de lait
½ cuillerée à thé de sel,
pincée de poivre de Cayenne

Vous pouvez encore utiliser votre délicieux Mélange pour Pâte au Jewel pour faire d'exquis Chaussons à la Dinde; vous pourrez ainsi épargner du temps et de l'argent grâce au Jewel! Mélangez d'abord les ingrédients de la garniture.

Tout en mélangeant avec une fourchette, aspergez graduellement le mélange pour pâte d'assez d'eau pour obtenir une pâte ferme. Mettez ensuite la pâte sur une planche légèrement enfarinée. Pétrissez-la deux fois pour bien mélanger. Vous n'avez pas à vous inquiéter de la réussite de votre pâte quand vous employez ce Mélange pour Pâte au Jewel, parce que le Jewel est homogénéisé, et cela signifie que chaque cuillerée est exactement à point.

Abaissez la pâte au rouleau et coupez-la en carrés de 5 pouces. Mettez environ ⅓ tasse de la garniture sur une moitié de chaque carré. Repliez l'autre moitié sur la garniture. Scellez les bords. Placez le tout sur une plaque à petits fours. Faites cuire 20 minutes à four chaud (450°F.). Servez chaud avec une sauce quelconque ou de la sauce de dinde.

Petit Fours de Fantaisie

Fait: 12 petits fours assez gros

1 tasse de NOUVEAU Shortening JEWEL QUI SE MÉLANGE VITE
⅔ tasse de sucre
¾ cuillerée à thé de sel
2 cuillerées à thé de vanille
½ tasse d'oeuf (1 ou 2 oeufs suivant la grosseur)
3 tasses de farine ordinaire

Les petits comme les grands raffoleront de ces petits fours de Noël de fantaisie, si croquants et délicieux grâce au Nouveau Jewel qui se Mélange Vite! Mélangez d'abord le Jewel, le sucre, le sel, la vanille et les oeufs. Battez jusqu'à consistance lisse et légère. Voyez comme le Jewel se crème plus vite! Ajoutez la farine en remuant. Remarquez aussi comme le Jewel se mélange mieux!

Faites refroidir la pâte pendant 2 heures. Quand on fait des petits fours découpés, il est important que la pâte soit bien refroidie. Abaissez la pâte, par petites quantités, sur une toile à pâtisserie enfarinée en employant un rouleau recouvert. Abaissez-la jusqu'à ce qu'elle ait ¼ pouce d'épaisseur. Découpez-la avec vos coupe-pâte de Noël préférés, en forme d'étoiles, de Père Noël ou d'arbres de Noël.

Faites cuire de 12 à 15 minutes à four modéré (350°F.). Décorez vos petits fours à votre goût, avec des glaçages colorés, du sucre teinté, des noix et des cerises. Servez-les avec d'autres friandises de Noël ou du sablé.

Petites tartes au mince-meat

que l'on redemandera

MÉLANGE POUR PÂTE AU JEWEL
Fait: environ 8 à 9 tasses
2 tasses de NOUVEAU Shortening JEWEL QUI SE MÉLANGE VITE
6 tasses de farine tamisée
1 cuillerée à soupe de sel
TARTELETTES AU MINCE-MEAT
Fait: 3 tartes recouvertes de 3 pouces
2 tasses de MÉLANGE POUR PÂTE AU JEWEL
4 à 6 cuillerées à soupe d'eau
1½ tasse de mince-meat

Noël ne serait pas Noël sans des tartes chaudes au mince-meat. Voici donc une recette Jewel toute spéciale pour des tartes au mince-meat toute spéciales. Cette recette a été spécialement conçue pour le Mélange pour Pâte au Jewel; je vous conseille donc de n'employer aucun autre shortening que le Nouveau Jewel qui se Mélange Vite.

MÉLANGE POUR PÂTE AU JEWEL

Tamisez la farine et le sel. Coupez-y le Jewel avec un mélange-pâte ou deux couteaux jusqu'à ce que le mélange ait la consistance de farine de maïs et de petits pois. Mettez cela dans un récipient couvert, dans un endroit frais. Vous pouvez utiliser ce même Mélange pour Pâte au Jewel pour les Chaussons à la Dinde dont la recette est donnée sur cette page, ou chaque fois que vous voudrez faire quelque chose de spécial. Une ménagère avisée garde une provision de Mélange pour Pâte au Jewel sous la main, surtout au temps de Noël!

TARTELETTES AU MINCE-MEAT

Mettez le mélange pour pâte dans un bol. Tout en mélangeant avec une fourchette, aspergez graduellement le mélange d'assez d'eau pour que les endroits secs disparaissent. Donnez-lui la forme d'une boule. Laissez la pâte reposer pendant 15 minutes. Mettez-la sur une planche légèrement enfarinée. Pétrissez-la une ou deux fois. Abaissez-la légèrement au rouleau. Coupez trois ronds qui iront dans de grands moules à tartelettes. Garnissez-les du mince-meat que vous préférez. Coupez des ronds qui iront sur chaque tartelette. Faites-y des entailles pour permettre à la vapeur de s'échapper pendant la cuisson. Pressez les bords ensemble et gaufrez.

Si vous suivez soigneusement ces instructions, vous pouvez être sûre de réussir, car le Jewel vous aide toujours à obtenir une pâte plus feuilletée et plus tendre. Faites cuire les tartelettes 20 minutes à four chaud (450°F).

Obtenez votre album de disques de

Chants de Noël

Valeur régulière en magasin, $2.00, *Vôtre* pour seulement $1.00 et un dessus de carton de Jewel! Tous les chants de Noël aimés, tels que "Silent Night," "Noël," "Deck the Halls" et beaucoup d'autres, chantés par un choeur ou joués à l'orgue et par des carillons. Douze chants de Noël préférés réunis dans un album. Deux disques *incassables*, pour vitesse normale (78 T.P.M.) et portant plusieurs chants sur chaque côté. Vingt-six minutes de musique. Pour chaque album de Chants de Noël que vous désirez, envoyez simplement vos nom et adresse avec $1.00 et un dessus de carton de Jewel à:

Jewel Christmas Records,
Box 1545, Toronto, Ontario.

Veuillez m'envoyer....* album(s) de disques de 12 Chants de Noël Préférés.
Je joins $1.00 et un dessus de carton Jewel pour chaque album. *Indiquez le nombre d'albums requis.

Nom .....
(EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.)
Rue .....
Ville .....
Province .....

Commandez-en autant que vous le désirez, pour vous-même et comme cadeaux de Noël pour vos amis. Faites-le *maintenant*, pour éviter la ruée. Aucune commande ne sera remplie après le 15 décembre, 1953.

SWIFT—*pour mieux servir votre famille*

"LE MICRO DES JEUNES" A ST-RODRIGUE : Dans le but d'aider les parents à résoudre le problème de distraire sainement leurs enfants les jours de congé, un groupe de jeunes gens de la paroisse St-Rodrigue, membres de l'A. J. C., avec la collaboration du personnel enseignant, de la J. E. C. et de la Croisade, "La Voix des Jeunes" a organisé cinq programmes récréatifs présentés sous forme d'émission radiophonique, comprenant des monologues, des soli et chants en choeur, des allocutions, etc. Cette photographie a été prise au cours du premier programme. On voit au centre la petite MONIQUE SAVARY, étudiante au Conservatoire de Musique, qui a obtenu son diplôme supérieur à 7 ans, gagnante du Concours des Matinées Symphoniques, qui a joué plusieurs morceaux de piano fort applaudis.

—Des tempêtes

(Suite de la 1ère page)

de 100 verges par les vents furieux, mais ils s'en sont tirés indemnes.

Des maisons et des granges démolies ou endommagées marquaient le passage de la tempête. Partant de la région de Leander, elle a frappé les limites d'Alexandria, puis Paradise, Dry Prong et Tullos. A ce dernier endroit, au moins 25 maisons ont été détruites ou endommagées.

En Nouvelle-Ecosse

Halifax (PC) — Des vents atteignant, en certains endroits, une vitesse de 75 milles à l'heure, ont fouetté, hier, les côtes de la Nouvelle-Ecosse et ont rendu la navigation périlleuse pour la deuxième journée consécutive, le long du littoral de l'Atlantique.

Un pêcheur s'est noyé, une petite embarcation a été repoussée sur le rivage, et les navires de transport de même que les océaniques ont reçu ordre de rebrousser chemin ou de rester ancrés à leur base. Les vents ont cependant commencé à perdre de leur violence, vers la fin de l'après-midi.

L'Empress of Austrana, jaugeant 19,600 tonneaux, a finalement pu toucher St-Jean, Nouveau-Brunswick, avec 531 passagers, tous un peu malades et bouleversés par une mer orageuse. Depuis mercredi, l'Empress était ancré à quelque 100 milles à l'est de l'île au Sable, attendant que le gros de l'orage se dissipe.

Quatre cargos avaient été immobilisés à l'entrée du part de Halifax et l'un d'entre eux a finalement pu se rendre à son quai, hier après-midi. Les autres ne sont pas attendus avant cet après-midi.

Le corps de Rennie Cottreau, 59 ans, un pêcheur de homards, a été rejeté sur le rivage à Sand Beach, à quelques milles à l'est de Yarmouth, Nouvelle-Ecosse. Il s'est noyé lorsque le vent a fait chavirer son esquif. Un compagnon de pêche a pu atteindre le bord à la nage. Au sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, des avions de recherches du CARC qui tentaient de repérer le Sister M. Antonio, un bâteau de pêche de Lockeport, N. E. disparu depuis mardi, avec trois hommes à bord, ayant peu de provisions, ont trouvé le navire désemparé en fin de journée et un cotre de la Gendarmerie royale a quitté Halifax pour lui porter secours.

L'océanique Olympia est arrivé à Halifax en retard mais sans dommages. Il venait de New-York.

—Débat terminé

(Suite de la 1ère page)

céfiste de Winnipeg-nord-centre, a dit que le premier ministre M. St-Laurent ne veut pas soumettre la question de l'assurance-santé nationale à un comité parlementaire parce qu'il craint qu'il soit reçu favorablement.

Le président de la Chambre, M. René Beaudoin, a laissé entendre que M. Knowles "prêtait certains motifs au premier ministre". Aucun député ne doit se permettre de lire la pensée d'un de ses collègues.

L'OFFICE DU FILM

Ottawa, (PC) — Les chefs de l'Opposition conservatrice et CCF se sont donné la main hier, aux Communes, dans un effort pour convaincre le gouvernement de reconsidérer sa décision de transférer l'Office national du Film d'Ottawa à Montréal.

M. George Drew, le chef de l'Opposition, a suggéré que le gouvernement établisse un comité pour étudier la question.

Il s'est également déclaré en désaccord avec une déclaration du premier ministre St-Laurent à l'effet que le transfert de l'Office national du Film avait été approuvé par les Communes lorsqu'on en a étudié les crédits lors de la dernière session.

"Nous n'avons reçu aucune information nous portant à conclure que le gouvernement avait pris cette décision", a déclaré M. Drew.

M. Coldwell, le chef du parti CCF, a également déclaré que le gouvernement devrait de nouveau étudier la question. Il a émis l'opinion qu'une bonne raison peut être invoquée pour transférer l'Office national du Film à Montréal, le centre de culture bilingue du Canada. Mais il y a aussi une bonne raison pour le laisser à Ottawa, où les services du gouvernement pourraient s'en servir. D'après M. Coldwell, les Communes n'ont jamais su ni compris pourquoi le gouvernement avait décidé d'effectuer ce transfert.

RAPPELES A L'ORDRE

Ottawa, (PC) — L'Orateur des Communes, l'hon. René Beaudoin, a laissé entendre hier qu'il veut sanctionner plus sévèrement les règlements des débats pour les députés qui s'éloignent du sujet discuté.

En intervenant dans une discussion de la Chambre qui avait vogué à la dérive, il a déclaré que des discours "inappropriés" avaient été faits par le ministre de la Défense, l'hon. Claxton et par le ministre du Commerce, l'hon. Howe, au cours du débat qui se poursuit sur le discours du Trône.

L'Orateur a parlé des deux ministres en rappelant à l'ordre M. John Blackmore, député créditiste de Lethbridge, qui avait ouvert une nouvelle phase du débat en lisant des extraits de publications américaines traitant du sénateur Joseph McCarthy, dont le député-créditiste appuie l'attitude.

DES REPROCHES

Ottawa, 4 (PC) M. M.-J. Coldwell, chef du parti C.C.F., a accusé hier les propriétaires de mines d'or du nord de l'Ontario d'adopter une attitude "autocratique et despotique".

Il a ajouté que les libéraux ont apparemment appuyé cette attitude.

Capotage à St-Jean

La police de la route rapporte ce matin qu'un automobiliste a capoté et a cassé un poteau, hier soir, vers 11 h. 15, près du Manoir Mauvide-Genest, à St-Jean, Ile d'Orléans. Le conducteur, qui s'est apparemment tiré sans blessures graves, a abandonné sur place son véhicule lourdement endommagé.

Il ne faut jamais désespérer !

Turin, Italie, 4. (PA) Depuis des années, il participait à la loterie nationale d'Italie, dit "Totacalcio", sur les joutes de soccer. Il n'avait jamais rien gagné.

Sa patience à bout, il acheta un dernier billet et inscrivit des mots ignobles au verso, puis renvoya le billet par la poste en signe de protestation anonyme.

Mais cette fois-ci il gagna. Il fut identifié par le numéro du billet.

Les dirigeants de la loterie disent que le gagnant eut honte de venir réclamer lui-même ses 322,880 lires ($510). Il engagea un avocat pour ce faire et l'avocat n'a révélé de son client que le prénom et l'initiale du nom de famille : Aurelio F.

Tragédie aérienne

Tucson, Arizona, 4. (PA) Un "Stratojet" B-47, venant de la base de Davis-Monthan, et portant quatre hommes à bord, a pris feu en plein vol et s'est abattu dans la région montagneuse de Rinçon, 25 milles à l'est de Tucson. On n'a pas encore retrouvé de survivants.

Deuil aux Dominicaines

Une vénérable religieuse nonagénaire, la R. Soeur Louis-Alphonse, est décédée, hier, chez les RR. Soeurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus. La R. Soeur Louis-Alphonse était d'origine allemande. Dans le monde, elle portait le nom de Alexandra Labbé. Agée de 90 ans et 11 mois, la R. Soeur Louis-Alphonse comptait 56 ans de vie religieuse. Son service aura lieu demain matin, en la chapelle du couvent du Chemin St-Louis.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

MAISON FONDÉE EN 1575 À AMSTERDAM

BOLS

APRICOT

Des milliers de mamans acclament PERTUSSIN pour la toux croupale due au rhume

La formule PERTUSSIN agit intérieurement. Elle aide à soulager la toux due au rhume en dégageant le phlegme adhérent. PERTUSSIN® est un produit si sûr et efficace que des milliers l'ont recommandé.

Cette année pour **Noël** mieux vaut voir la

Radio Motorola

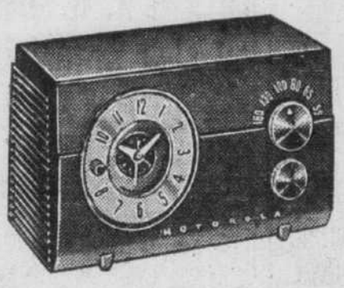

"TEMPS DE FAIRE DES HEUREUX POUR DES ANNEES !

A cet effet magnifique nouveau radio pendule Motorola avec le châssis PLAcir — vous assure une longue performance sans ennui. Puissante — 5 lampes de longue durée. Pittoresque choix de noyer, ivoire, vert-feuille ou rouge cerise, — joli cabinet de plastique ! Pendule Téléchrone aiguilles lumineuses, — part automatiquement. Un cadeau de Noël qui sera le bienvenu !

PRIX DE LISTE SUGGERE $44.95

MODELE 53C

UN CADEAU DE NOEL AVEC UNE MEMOIRE

Oui c'est l'amusant radio pendule — quatre dans un. Ce merveilleux modèle se rappelle de vous éveiller le matin au son de la musique, mettre le courant pour faire votre café, et allumer la lumière au crépuscule tout cela avec prise de courant automatique.

PRIX DE LISTE SUGGERE $69.95

MODELE 62C

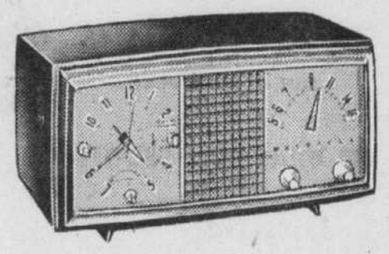

DONNEZ-LUI UN RADIO MOTOROLA POUR AUTOMOBILE !

Oui donnez-lui un cadeau de Noël qu'il appréciera partout où il ira — Radio Motorola pour automobile modèle 503. Joli panneau de contrôle taillé pour s'harmoniser avec la plupart des tableaux de bord. Puissant haut-parleur fournit sonorité riche et naturelle. Robuste construction vous asssure une performance exceptionnelle et des années de service.

PRIX DE LISTE SUGGERE $79.95

MODELE 503

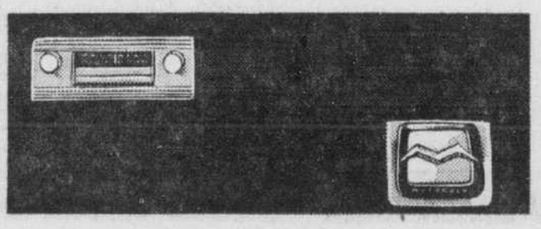

UN COMPAGNON BIENVENU POUR TOUTE L'ANNEE !

Sorties — voyages de pêche, vacances de l'été, fin de semaine en ski. Portatif escorte Motorola est toujours populaire. Extra puissante, facile à transporter, — poignée comme une caméra. Joli boîtier noir chromé — en simili-cuir alligator vert, ou fini hâle de soleil.

PRIX DE LISTE SUGGERE $49.95

MODELE 52B

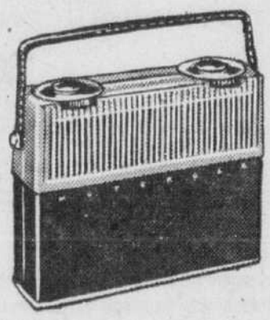

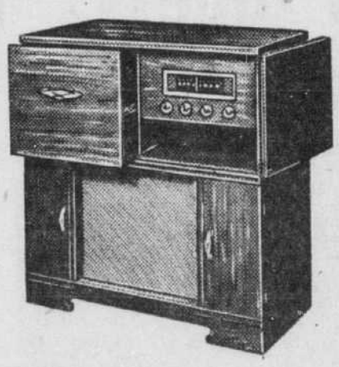

BELLE COMBINAISON POUR DE JOYEUSES FETES !

Pour des années de bonheur — Radio-phonographe combiné Motorola, joli modèle — cabinet en bois importé. Choix de couleurs: —Chêne cerusé, noyer ou acajou. Tonalité riche et puissante.

PRIX DE LISTE SUGGERE $269.95

MODELE 63F

CADEAU DE NOEL EXTRA GRANDE VALEUR !

C'est le petit radio Motorola avec la grande performance à Voix D'Or — châssis PLAcir — vous assure une performance de longue durée sans ennui. Si léger et si facile à transporter. Caractéristiques de gros radio. Couleurs brillantes "décorateurs". Couleurs: rouge, vert, gris, marron, ivoire ou noyer.

PRIX DE LISTE SUGGERE $29.95

MODELE 53R

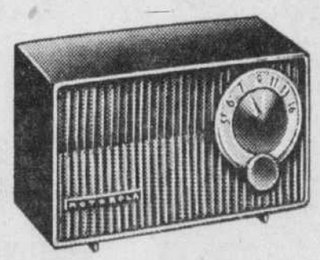

ENJOLIVEZ SON NOEL AVEC CES JOYEUSES COULEURS !

Donnez le nouveau radio-table Motorola aéroprofilé meuble au contour brillant, en ébène, gris nuage, vert forêt, rouge cerise. Haut parleur géant donnant sonorité supérieure timbre déployé. Réception longue à portée. Plaira à tous!

PRIX DE LISTE SUGGERE $39.95

MODELE 53H

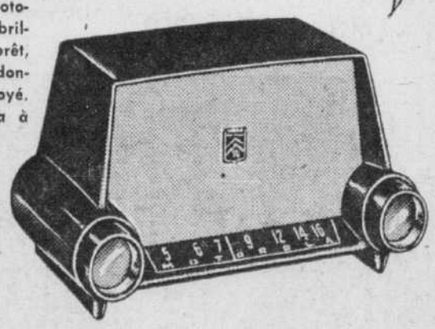

Motorola 25 1926-1951

et MIEUX VAUT VOIR L'APPAREIL DE TV MOTOROLA avec fameuse image double force, la plus nette, claire en Télévision. Et il y a un appareil Motorola TV pour chaque maison, chaque budget.

Motorola Canada Ltd.

* Motorola est une marque de fabrique enregistrée par Motorola Inc. aux Etats-Unis et par Motorola Canada Ltd., au Canada.

LES PLUS GRANDS FABRICANTS D'APPAREILS ELECTRONIQUES EXCLUSIFS DU MONDE

UNE CROISIÈRE AUX ANTILLES

cet hiver à bord de l'Empress of Scotland

Cet hiver, le Pacifique Canadien vous offre trois croisières aux Antilles, à bord du paquebot de luxe "Empress of Scotland"! La vie y est pleine de charme. Ajoutez à cela les escales dans des ports pittoresques—Ste-Lucie, La Guaira, Curaçao, La Havane, Port-d'Espagne, St-Thomas, Cristobal—et vous avez les éléments d'un voyage inoubliable. Réservez maintenant car pour ces croisières, le nombre des passagers est limité à 425! Pas de passeports requis. Consultez votre agence de voyages ou

L. P. ST-HILAIRE,
Services Maritimes, Pacifique Canadien,
Gare du Palais, Québec, P.Q.

DÉPART DE NEW YORK

Le 29 janvier
Croisière de 17 jours— à compter de $425
St-Thomas, Iles Vierges; Ste-Lucie, Antilles anglaises; La Guaira, Vénézuéla; Curaçao, Antilles hollandaises; Cristobal, Zone du Canal; La Havane, Cuba; New York.

Le 17 février
Croisière de 18 jours— à compter de $450
St-Thomas, Iles Vierges; Port-d'Espagne, Trinidad; La Guaira, Vénézuéla; Curaçao, Antilles hollandaises; Cristobal, Zone du Canal; Kingston, Jamaïque; La Havane, Cuba; New York.

Le 9 mars
Croisière de 17 jours— à compter de $425
St-Thomas, Iles Vierges; Port-d'Espagne, Trinidad; La Guaira, Vénézuéla; Curaçao, Antilles hollandaises; Cristobal, Zone du Canal; La Havane, Cuba; New York.

Pacifique Canadien

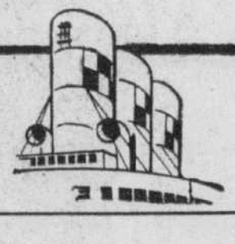

Marchands autorisés de **MOTOROLA CAN. LTD.**

HÉBERT INC.
Vente — Réparation — Radios
Accessoires.
1567, Canardière Tél.: 5-8153

GEO.-M. LATOUR
1495, 3ème Avenue
Téléphone: 3-2025

MAGUIRE ELECTRIQUE
1330 ave Maguire, Sillery
Téléphone: 7-9412

Paradis Radio Service
166 rue Dorchester
Téléphone: 5-5787

ENCOURAGEZ VOS MARCHANDS

VALIN ENR.
Gaston Brochu, prop.
294 rue St-Jean
Téléphone 2-8365

A. HAMELIN
62 rue St-Joseph, Lauzon
Téléphone: TE-7-6523

LEO AUTOMOBILES LTEE
280 rue Hôtel de Ville
Chicoutimi

Il y a de tout pour tous dans les annonces du **"SOLEIL"**

LES JUMELLES CLAREAU — *par Dick Brooks*

LES AVENTURES DE PAULINE

—Ottawa prié de régler

(Suite de la page 8)

que quand une industrie se trouve dans le Québec, ce sont les ouvriers du Québec qui ont les emplois, qui reçoivent les salaires. Quand une industrie se trouve ailleurs, ce sont les ouvriers d'ailleurs qui sont payés. La question n'est pas de constituer une Muraille de Chine. Mais c'est le devoir de tout le monde au Québec de veiller à la stabilité d'une industrie dont dépendent 150,000 personnes ainsi que les municipalités et les commissions scolaires. Depuis un an et demi, j'ai reçu plusieurs délégations de patrons et d'ouvriers me demandant d'intervenir pour que je mette fin à la cause indubitable du malaise actuel : l'envahissement du marché du Québec par les produits de l'industrie textile étrangère.

Si l'on réussissait à supprimer cette cause, ce serait une amélioration considérable. Le marché des Etats-Unis groupe 150,000,000 de clients. Est-ce qu'avec un tel marché l'industriel américain se trouve sur le même pied que l'industriel canadien ? Les américains sont extrêmement riches; ils inondent le marché canadien de leurs produits vendus à des prix que le Canadien ne peut concurrencer. L'industrie canadienne en souffre. Les ouvriers canadiens perdent leurs places. Est-ce qu'on réalise assez la situation de l'ouvrier qui a perdu sa place ? Son désarroi ? Il doit recommencer sa vie. Et le chômage est non seulement nuisible au point de vue matériel, au point de vue de la perte de salaire, mais aussi au point de vue moral. C'est une source de détresse.

Sous n'importe quel aspect qu'on considère le problème, il apparaît fondamentalement nécessaire de procurer de l'ouvrage à l'ouvrier.

Je suis heureux du ton donné au débat sur la motion en général. Je suis heureux de constater que cette motion fasse l'unanimité des membres de cette Chambre. A l'heure actuelle, (et c'est là l'opinion de chefs ouvriers) l'industrie textile est sur le bord de l'abime. Ce n'est pas en critiquant les employeurs qu'on va régler le problème.

On parle d'exportation des produits canadiens. Mais le marché canadien est suffisant pour la production canadienne normale. Qu'on ne parle pas d'exportation, ça ne tient pas debout. Savez-vous que l'ouvrier canadien gagne en dix jours ce que l'ouvrier anglais gagne en 23 jours ? Que l'ouvrier canadien gagne en dix jours ce que l'ouvrier français en 30 jours, l'ouvrier allemand en 35 jours, l'ouvrier mexicain en 40 jours, l'ouvrier japonais en 135 jours ? Dans cette situation, comment arriver à concurrencer l'industrie étrangère ? Surtout si vous ajoutez à cela les frais de transport.

C'est le marché canadien que l'on doit avoir, que l'on doit garder. Soyons pratique. Examinons la situation en face. La situation de l'industrie textile canadienne, comparativement à la situation de l'industrie textile étrangère, ne favorise pas les exportations.

Il est du devoir de tous de travailler la main dans la main pour protéger l'industrie textile et les ouvriers de la province.

M. Maurice Duplessis donne, à ce moment, lecture d'un télégramme de M. Gérard Rancourt, directeur régional de l'Union des Ouvriers de l'Industrie Textile d'Amérique, télégramme qui approuve la motion du député de Missisquoi, l'attitude du gouvernement devant cette motion, et qui prie le chef de l'Opposition d'appuyer cette motion.

Le problème de l'industrie textile, ce n'est pas une question partisane; c'est une question vitale, dit le chef du gouvernement.

M. LAPALME

Le chef de l'Opposition dit d'abord qu'il ne veut pas répéter tout ce qui s'est dit. "A un moment, au cours d'un débat précédent", ajoute-t-il, "le premier ministre a demandé la coopération de l'opposition. Nous démontrons cet après-midi et ce n'est pas la première fois que nous voulons sérieusement coopérer. Nous aurions pu dire qu'il s'agit d'une question fédérale, d'un débat fédéral; nous ne l'avons pas voulu. Nous discutons d'une questions de fait, que personne ne nie. C'est un fait qu'il y a des millers d'employés en chômage au Québec. Nous avons pris le parti suivant: Voici une motion qui constate un fait et qui s'adresse à l'autorité de qui relève ce problème national mais qui touche aussi au Québec. Nous sommes prêts à prendre à tout mouvement qui pourrait aider à apporter une solution au problème.

"Rien n'a détonné dans l'ensemble du débat, d'un côté ou de l'autre de la Chambre. Des solutions diverses ont été offertes, n'ayant peut-être pas toutes la même valeur, mais toutes tendant à la solution du problème qui est même international, puisque plusieurs autres pays ont à y faire face.

Mais il faut convenir que c'est aussi un problème dans la province de Québec. Nous nous faisons donc un devoir de demander à ceux qui ont en mains une partie des outils pour résoudre le problème de faire les efforts nécessaires pour que le travail reprenne au Québec, dans le domaine des industries du textile".

La motion a ensuite été adoptée par un vote de 84 à 0.

M. Duplessis: C'est pas digne, pas honnête et pas juste de laisser ainsi planer le soupçon sur tous les fonctionnaires.

M. Dupré: Si le premier ministre veut parler de justice, de justice sociale qu'il commence donc par donner des salaires convenables aux fonctionnaires. Si cet employé dont je parle était bien payé il ne ferait pas cela. D'ailleurs je suis que si le premier ministre veut mettre la police provinciale aux trousses de ceux qui violent cette loi comme il l'a fait en d'autres circonstances il en apprendra beaucoup.

Il était 11 h. M. Dupré a demandé l'ajournement.

M. Duplessis: On se reverra!

Des voix à gauche: Des menaces?

MAMAN SOULAGEZ COMME SUIT L'ECZEMA DE BEBE

Les vilains bobos causés par l'eczéma sur le corps et le visage de bébé disparaitront avec ce nouveau procédé. La démangeaison qui le fait pleurer et le tient éveillé s'évanouira.

Demandez SUPERTAH-5 chez votre pharmacien. Appliquez de cinq à sept fois. Voyez bébé retrouver son teint rosé normal. Voyez les vilains bobos disparaître et bébé redevenir gai et souriant. ann.

Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTALEMENT

1—Mère, dans le langage des enfants.
2—Agitation du coeur humain.
3—Manier doucement.
4—Ordonne. — Symbole chimique du cuivre.
5—Déclame.
6—Avant-midi. — La voie publique.
7—Plie une chose qui avait été dépliée.
8—Lus de nouveau.
9—Présentement. — Symbole chimique de l'argent.
10—Connut. — Trois fois.
11—Saint. — Défectuosité physique ou morale.
12—Vicière.
13—Parler avec véhémence contre quelqu'un ou quelque chose.
14—Chaque. — Adj. poss.
15—Bière légère anglaise.
16—Avalé un liquide. — Instrument dont on se sert pour enfoncer les pavés
17—Récit d'aventures imaginaires.
18—Soutiens.
19—Place forte et port militaire.

VERTICALEMENT

1—Parole mémorable. — Voiture de luxe, suspendue, à quatre roues et couverte. — Baser ses calculs.
2—Ville de Roumanie. — Ville de l'Inde. —Ville de Colombie.
3—Gros chien de garde. — Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même. — Espèce de bateau plat servant de bac sur certaines rivières. — Sorte de cabriolet à deux roues, d'origine anglaise, où le cocher est installer sur un siège élevé à l'arrière.
4—Vieux — En plus grande quantité. — Une si grande quantité. — Héritier direct.
5—Odorat. — Voûte saillante au-dessus d'une statue. — Rivière de France. — Femme niaise.
6—Espèce d'ail. — Qui sont au bon air. — Appartenez.
7—Très petite écriture. — Approuveral. — Levant.

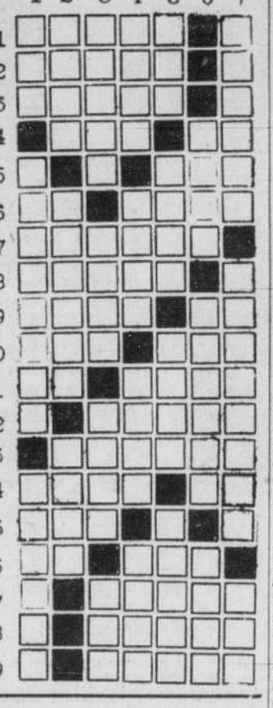

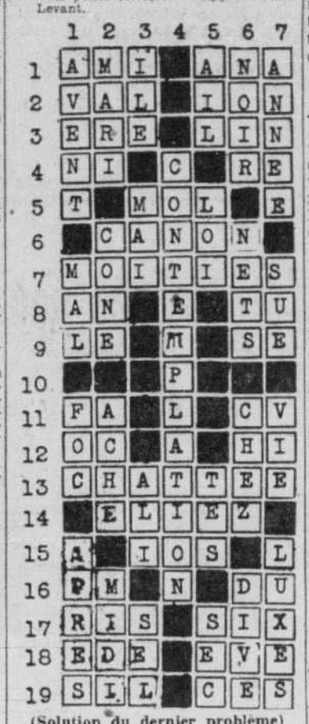

(Solution du dernier problème)

Le Rvd K. B. Keefe au club Kiwanis

Le conférencier d'hier au club Kiwanis de Québec était le Rév. K. B. Keefe, recteur de St. Michael's Church, à Sillery. Le pasteur a entretenu les membres de quelques considérations sur la fête prochaine de Noël et sa conférence a surtout voulu mettre en évidence "La crèche", symbole de nourriture pour tous les hommes.

"Bien que je ne sois pas capable de parler en français, je connais tout de même un mot français qui signifie beaucoup : "manger". Ce mot est assez parallèle, dans sa signification et dans sa prononciation, avec "the manger", la crèche. Le pasteur Keefe décrit un tableau de la scène qui se passera dans la nuit de Noël. Il dit que le Christ, qui naquit dans une mangeoire d'animaux, est réellement une nourriture morale pour tous les hommes; la prophétie s'est réellement accomplie lorsque le Christ, donné aux hommes, eut dit "Prenez mon corps et mangez-le." "Le Jésus de Noël est un symbole, une prophétie, une promesse de nourriture pour tous les hommes de la terre.

Le conférencier fut présenté et remercié par les kiwaniens Neill Graham et Stan Bickley. Le dîner était sous la présidence de M. Gilles Sarault. A la table d'honneur, MM. Arthur Fournier, G. Lévesque, Léonide Reid et Bill O'Reilly, secrétaire. Mlle Yvonne Simard, pianiste, a joué plusieurs mélodies de circonstances.

—La margarine

(Suite de la page 3)

de la province de Québec, et qu'il voulait de la margarine. On lui a répondu: "Combien de caisses". Evidemment question d'habitude, dit M. Dupré.

UN FONCTIONNAIRE

Il y a un fonctionnaire provincial qui vient en chercher régulièrement, a dit le marchand ontarien.

Un député ministériel: Ça doit être un ancien libéral!

M. Dupré: C'est sûrement un gar sûr d'être protégé. Quant aux anciens libéraux qui sont rendus avec l'Union Nationale c'est pas les plus recommandables!

M. Dupré a poursuivi en disant que ce fonctionnaire vendait 20 caisses de margarine par semaine. Il la paie 33 cents la livre et la vend 45. Ça lui fait $120,00 par semaine. Je suis bien certain que le gouvernement ne lui paie pas cela.

M. Duplessis: Quel est son nom?

M. Dupré: Vous ne le saurez pas. Je ne suis pas intéressé à percevoir 50 p.c. de l'amende!

ACHETEZ TOUJOURS LES MEILLEURS— ACHETEZ

les biscuits et bonbons de qualité

Weston

Des biscuits exquis et croustillants . . . ronds et dentelés. Epatants pour les goûters-éclair! Entre les repas, servez-les à même la boite!

La bière moderne pour les gens modernes . . . brassée parfaitement, conservée parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE!

DEMANDEZ le Fils Favori de l'Écosse . . .

JOHNNIE WALKER

BORN 1820— STILL GOING STRONG

UN VRAI BON "SCOTCH"

Distillé Mélangé et Embouteillé en Écosse

Bouteilles de 40 on. et de 26⅔ on. 1-28

JOHN WALKER & SONS LTD., DISTILLATEURS DE WHISKY ÉCOSSAIS, KILMARNOCK, ÉCOSSE

Le Syndicat de Québec Ltée

3 groupes de valeurs en jouets: 1.03 1.73 2.93

Une poupée "qui marche", pour: 3.93
VALEUR: 5.95

Ce n'est pas une poupée ordinaire ! Elle marche, s'assied, dort, etc. D'une hauteur de 15" c'est presque une grande fille ! Elle est tout habillée, et exhibe une jolie robe.

— *Royaume des jouets, 6e étage* —

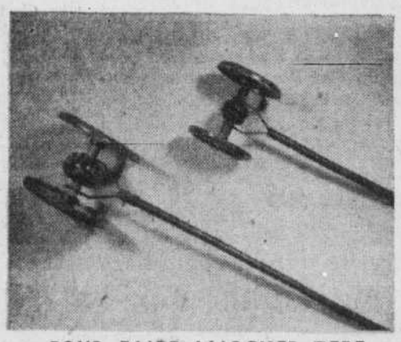

POUR FAIRE MARCHER BEBE

. . . il n'y a rien comme ces jouets dont le grelot sonne lorsqu'il les poussera. Rouge, bleu, jaune.
Le petit. Val. .69 **.43** Le gros. Val. .98 **.73**

POUPEES en CAOUTCHOUC

La fillette aimera posséder une collection de ces charmantes poupées avec corps en LATEX, et tête en Vinyl. Jolis costumes. **Chacune :** **2.93**

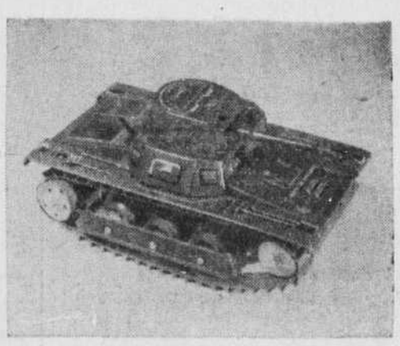

UN TANK DE COMBAT

Fiston aimera ce puissant tank, avec canon à tourelle, qui crache réellement des étincelles. Forts ressorts. Vert kaki. **2.93**

Le SYNDICAT de QUEBEC, Ltée
— Veuillez m'expédier de suite :

Quant.	Description	Prix

NOM .....
Adresse .....
.....
(Ajoutez 2% pr taxe de vente)

3 CAMIONS DEMONTES

que le jeune constructeur rebâtira maintes et maintes fois ! Fascinant et éducatif !
Valeur : 1.39 pour les trois **1.03**
ou 2 ensembles pour : 1.99

POUR LE FUTUR PEINTRE

Nécessaire à colorier, pour l'artiste en herbe. Dimensions: 9" x 14". Dans valise commode, avec fermoir.
Valeurs: 1.19 et 1.39 **1.03**
ou 2 pour: 1.99

TIRE-LIRE LUMINEUSE

Un cadeau à deux fins: peut servir comme tire-lire, ou comme veilleuse lorsqu'on la branche sur le courant. Un article très ingénieux !
Valeur : 1.39 **1.03**
ou 2 pour: 1.99

POUR LA "CUISINIERE"

Trois ustensiles pratiques: hachoir à viande, bol et batteur, en métal solide. Ils fonctionnent réellement. Belle valeur à : **1.03**
ou 2 ensembles pour : 1.99

POUR FAIRE LE MENAGE

Ensemble de balai à rouleaux, porte-poussière, brosse à récurer, ainsi que paquet de S. O. S.
Valeur: 1.25 le tout. **1.03**
ou 2 ensembles pour 1.99

POUR LE "MAITRE-DE-POSTE"

Costume de facteur, comprenant casquette et sac à enveloppes, ainsi que divers accessoires: guichet, timbres, enveloppes, tampon à oblitérer, etc.
Valeur: 1.29 le tout. **1.03**
ou 2 ensembles pour : 1.99

LAVABO

en métal, complet avec réservoir. Dim. approx.: hauteur, 11", larg. 12", prof. 6". Très belle occasion.
Valeur: 2.89 le tout **1.73**
ou 2 ensembles pour: 3.39

"L'ARTISTE DE DEMAIN"

voudra dès aujourd'hui cette valise bien remplie de tout ce qu'il faut pour son art. Jeu très formateur et amusant au possible. Absolument complet.
Valeur: 1.98 **1.73**
ou 2 pour: 3.39

POUPEES EN COTON

Divers modèles, y compris poupées, poulets, etc., dont plusieurs en coton, peluche, caoutchouc. Un jouet favori et peu coûteux ! **Val.: 1.98 chacune.** **1.73**
ou 2 pour: 3.39

POUR "CUISINER"

Choix de 3 ensembles, pour la petite qui veut "faire comme maman", dont un tel qu'illustré ci-dessus, et comprenant batterie de cuisine complète en aluminium durable.
Valeur: 1.89 **1.73**
ou 2 pour: 3.39

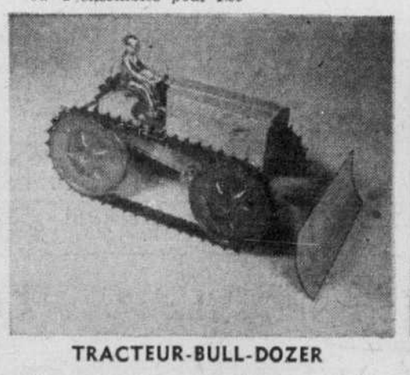

TRACTEUR-BULL-DOZER

Très amusant pour le petit garçon. Jouet avec ressort puissant, chenilles caoutchouc, permettant d'escalader les pentes raides. **Valeur: 2.49** **1.73**
ou 2 pour: 3.39

GRANDE CIBLE

avec motif "interstellaire", deux "fusils", avec coupes à vide en caoutchouc. Jeu amusant, développant le coup d'oeil, et inoffensif. Dim. 23" x 14½".
Valeur: 1.89 **1.73**
ou 2 pour: 3.39

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Mort du docteur Louis-Félix Dubé

Rivière-du-Loup, 3. (DNC). Un membre distingué du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec vient de disparaître en la personne du Dr Louis-Félix Dubé, décédé à Notre-Dame du Lac hier, à l'âge de 74 ans. Le regretté disparu était une figure bien connue dans tous les cercles médicaux de la province et à l'étranger. Il était né à Cacouna le 6 juillet 1879. Après avoir poursuivi ses études classiques à Québec, il graduait en médecine à l'université Laval de Montréal en 1904.

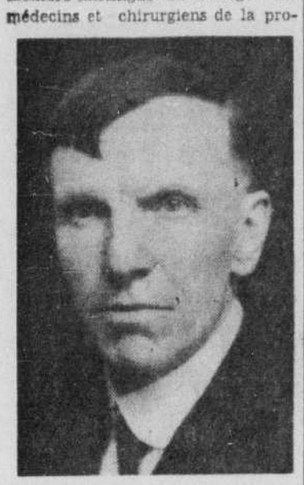

Membre pendant douze ans de l'exécutif du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, il avait successivement assumé les charges de gouverneur et de vice-président de cette association. Fellow du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, il avait été décoré en 1911, de la médaille d'or de la Société internationale de tuberculose de Paris. Il avait fondé en 1917, l'Association médico-chirurgicale de Témiscouata et Madawaska dont il fut le président durant de nombreuses années.

Directeur de l'Association des médecins de langue française du Canada, il avait représenté de 1936 à 1939 le comté de Témiscouata à la Législature provinciale. Il avait fondé en 1942 à Notre-Dame du Lac, l'hôpital de Notre-Dame-du-Détour dont la direction fut confiée aux Filles de Jésus. La même année, il était créé membre et décoré de la médaille de l'Ordre du Mérite Saint-Germain par Son Excellence Mgr Georges Courchesne, archevêque de Rimouski. A sa mort, il comptait cinquante années de pratique médicale à Notre-Dame-du-Lac et occupait encore le poste de surintendant à l'hôpital de cette localité.

Il laisse dans le deuil, deux fils, le R. Père Blondin Dubé, Jésuite de Montréal, et le Dr Jacques Dubé, de Notre-Dame-du-Lac. Trois filles, Mme Raoul Gagnon (Yolande), de Matane, Mme Jean-Marc Lessard, (Madeleine), de Québec, et Mlle Gisèle Dubé, de Notre-Dame-du-Lac. Une belle-fille, Mme Jacques Dubé (Lauretta Jurak) de Notre-Dame-du-Lac ; ses gendres, le Dr Raoul Gagnon, de Matane, et le Dr Jean-Marc Lessard, de Québec, ses petits-enfants, Jean, Marc, René, Michelle Gagnon, de Matane, Pierre, André et Jacques Lessard, de Québec.

Les funérailles auront lieu en l'église de Notre-Dame-du-Lac lundi, et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

Le tout nouveau sedan quatre-portes Nash Rambler 1954

Le sedan Nash Rambler quatre-portes 1954 entièrement nouveau, qu'on voit ci-dessus est une voiture compacte, hors série sur un empatement de 108 pouces. Il est modelé par Pinin Farina, grand dessinateur européen d'automobiles fabriqués hors série. Le luxueux modèle nouveau offre l'économie traditionnelle du Rambler, ainsi que sa performance, son confort et son aisance, de manoeuvre, pour ne rien dire de la largeur additionnelle du siège arrière et de l'ampleur du compartiment à baggage. Le prix régulier, livré à la fabrique, du nouveau sedan Rambler comprend: une belle monture continentale lu pneu arrière, système d'air conditionné "Weather Eye", un radio, une horloge électrique, lumières de rencontre, signaux de direction, coussins en caoutchouc mousse, capitonnage et garniture hors série, et autres caractéristiques de luxe sans supplément de prix. Le nouveau Rambler est muni du moteur amélioré "Super Flying Scot", six cylindres tête en L, qui développe 90 chevaux avec un rapport de compression de 7.3 à 1.

Assaut dans l'escalier de la rue St-Germain

Une jeune fille, Mlle Pierrette Marcoux, domiciliée au 58 de l'avenue Marie de l'Incarnation, a été attaquée par deux jeunes gens qui ont voulu lui enlever sa bourse, hier soir, vers 8 heures 30, dans l'escalier de la rue St-Germain. Dans la bousculade, Mlle Marcoux perdit l'équilibre et tomba dans l'escalier pendant que ses assaillants prenaient la fuite.

Alertés par les cris de la jeune fille, des citoyens se portèrent à son secours pour ensuite appeler les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau et des policiers. Les détectives Dollard et Murray ont entrepris une enquête sur cet assaut.

L'Amicale des anciennes du couvent Mallet

Les anciennes du couvent Mallet se réuniront dimanche, à leur Alma Mater, pour participer à la réunion annuelle de l'Amicale Marguerite d'Youville de leur couvent. Elles seront les hôtes de la présidente et des membres du comité de l'Amicale.

Un salut du St-Sacrement en la chapelle de la maison-mère des RR. SS. de la Charité, marquera le début de la réunion, à 2 heures. L'inscription se fera à 2 heures 30, au couvent Mallet.

M. J.-A.-H. Proulx prend sa retraite

M. A.-P. Bibeault, agent du service des voyageurs du Canadien National pour le district de Québec, annonce la retraite avec pension de M. J.-A.-H. Proulx, comme agent des billets pour la ville après plus de 44 années de service continu.

M. Proulx a débuté dans les chemins de fer en 1909 comme commis dans le bureau des billets à Lévis, un an plus tard, il permutait à Québec au même titre dans le bureau des billets du Transcontinental situé sur le marché Champlain. En juillet 1916, il était promu agent des billets à ce même bureau et en juillet 1920, il permutait au même titre au bureau de la Haute-Ville, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite.

M. J.-L.-A. Roy, agent de billets du chemin de fer au port, succède à M. Proulx.

Le Père L.-R. Lafleur directeur à Rouyn

Rouyn, 4. (DNC) Le R. Père Louis-Roger Lafleur, O.M.I., vient d'être nommé directeur de la maison de retraites fermées de Rouyn, en remplacement du R. Père Siméon Beaudoin, O.M.I., nommé à Ste-Agathe-des-Monts. Ancien propagandiste missionnaire des Oblats, le R. Père Lafleur était déjà bien connu dans la région. Originaire de Montréal, le R. Père Lafleur a reçu la prêtrise en 1932, des mains de feu S. Em. le cardinal Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve. Il a rempli de nombreuses charges, notamment celles de procureur des missions du Mackenzie, prédicateur à la maison St-Pierre-Apôtre de Montréal, organisateur des pèlerinages au sanctuaire de Notre-Dame-du-Cap. Il fut aussi curé de la paroisse Ste-Famille, d'Ottawa-est.

Rues propres

New-York, 4 (PA) Le commissaire à l'hygiène, M. Andrew-M. Mulrain, a déclaré hier que les rues de New-York n'ont jamais été aussi propres. Il attribue partiellement cette situation au fait qu'il n'y a pas de vieux journaux dans les rues par suite de la grève qui paralyse les quotidiens newyorkais.

Mort de monsieur Eugène Jacob

St-Georges, Beauce, (DNC) M. Eugène Jacob est décédé lundi, à l'hôpital de Verdun, à l'âge de 43 ans. Le défunt était comptable dans une succursale de la Banque de Montréal, depuis plusieurs années. Il était natif de St-Georges où il laisse de nombreux amis. Il a travaillé successivement à Québec, à Hull et à Montréal.

M. Eugène Jacob laisse son épouse, née Yvonne Sauvé, et trois enfants : Andrée, Michel et Nicole Jacob ; son père et sa mère, M. et Mme Zéphirin Jacob, de La Tuque, M. Maurice Jacob, de St-Georges et M. Benoit Jacob, également de St-Georges ; ses soeurs : Mme Charlie Durant (Gemma), de Loretteville, Mlles Juliette, Adrienne et Marguerite Jacob, toutes trois de St-Georges.

Lui survivent aussi, sa belle-mère, Mme Edouard Sauvé, de Coteau-Station ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

La dépouille mortelle a été exposée au salon Laurier, à Montréal. Les funérailles ont eu lieu ce matin, en la proisse de l'Enfant-Jésus, à Montréal.

Opinion donnée par les propriétaires de Sillery

On a prétendu, en certains milieux que la Ligue des Propriétaires de Sillery ne reflétait pas l'opinion des 2000 propriétaires de Sillery en se prononçant contre le principe d'une rémunération pour le président et les commissaires d'écoles de cette municipalité.

Consulté sur le sujet, le président M. J.-B. Cloutier, nous informe que l'exécutif de la Ligue fait présentement une sorte d'enquête "Gallup" sur cette question. A date, l'on a reçu un certain nombre de lettres signées par des propriétaires de Sillery et donnant les résultats suivants: Indifférents, 6; n'appuyant pas la Ligue des Propriétaires, 23; et appuyant la Ligue des Propriétaires 194; soit un total de 223 réponses. L'enquête se poursuit.

Mort accidentelle de M. M. Carrier

St-Agapit (DNC) M. Maurice Carrier, époux de dame Thérèse Côté, est décédé accidentellement mercredi à Malartic. Il était âgé de 25 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Mme M. Carrier; son père et sa mère: M. et Mme Alfred Carrier (Marie-Anne Bergeron); ses soeurs: Mme Raymond Talbot (Marguerite), Mme Lorenzo Fournier (Lucette), Mlles Laurette et Lauraine Carrier; ses frères: MM. Patrick, Félix, Luc et Armand Carrier; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Aldège Côté, de nombreux frères et belles-soeurs et autres parents.

La dépouille mortelle a été transportée à St-Agapit, où elle est exposée chez son père, M. Alfred Carrier. Les funérailles de M. Carrier auront lieu lundi, en l'église de St-Agapit.

Chez les Anciens de l'Université Queen's

Une réunion des anciens de l'Université Queen's aura lieu à la maison des Anciens de Laval, 50 rue Ste-Ursule, demain à 7.15 p.m. Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, sera le conférencier.

Bénédiction d'une école

Amqui, (DNL) M. l'abbé Emile Côté, V.F., curé d'Amqui, a procédé, dimanche dernier, à la bénédiction de l'Ecole No 18, récemment construite dans le rang IV Lepage. Ont adressé la parole, à cette occasion : M. l'abbé Emile Côté, M. Clovis Gagnon, N.P., député de Matapédia à la Législature, M. Odilon Chabot, i. é. Ils furent remerciés par le président de la Commission scolaire, M. J.-Henri Boulianne. Plusieurs autres notables étaient présents dont le secrétaire de la Commission scolaire, M. Roland Blanchet.

LES DRAMES LYRIQUES DU Metropolitan Opera REVIENNENT À LA RADIO!

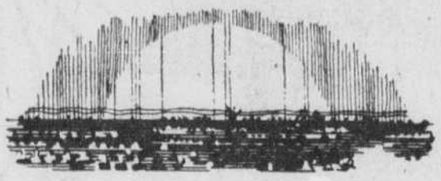

Soyez aux écoutes tous les samedis à partir du 5 déc.

Poste C B V
Heure 2.00 P.M. EST

Présentés pour votre agrément par
McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY, LIMITED
Fabricants et distributeurs au Canada des produits pétroliers Texaco

TEXACO

CENT POUR CENT! Par Cinquante

"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante à raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.

Labatt — n'y a rien qui la batte!

L'ÉCLIPSE

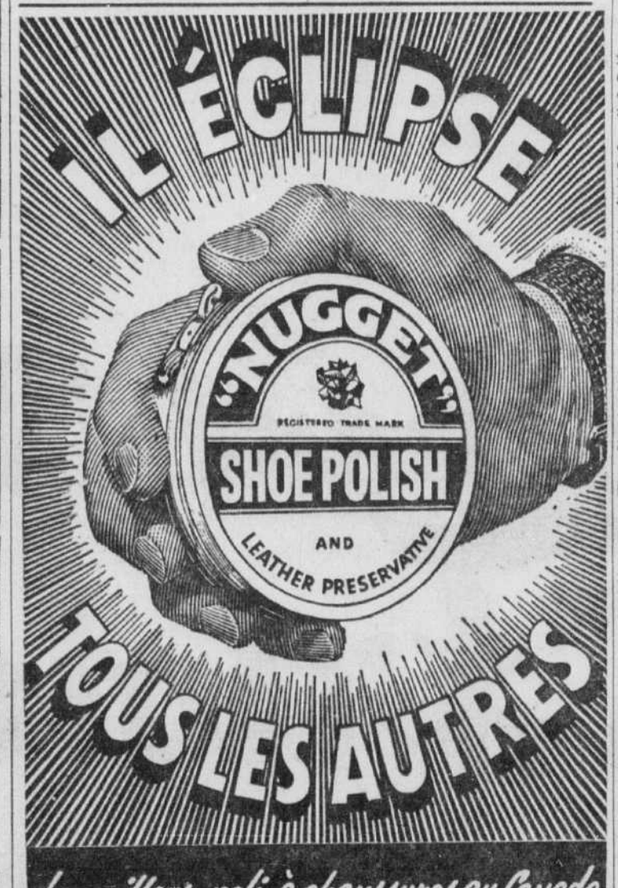

TOUS LES AUTRES

le meilleur poli à chaussures au Canada

QUEL MAGNIFIQUE CADEAU DE NOEL !

Les garçons canadiens de 5 à 65 ans seront enchantés de la merveilleuse réplique, modèle canadien, du train Hornby-Dublo de fabrication anglaise.

Un train qui fait presque tout — il file à vive allure — tient bien les courbes — manoeuvre les wagons — accroche ou décroche les wagons — dérive de la voie principale sur un embranchement — et vous contrôlez constamment son mouvement par commande à distance.

Le train Hornby-Dublo est solide — un produit anglais très durable — peint de belles couleurs réalistes — fabriqué exactement à l'échelle — et il est sans danger même pour les plus jeunes de la famille.

Voyez aussi les trains Hornby à mouvement d'horlogerie! Prix aussi bas que... $3.95

Tous les trains Hornby sont garantis

POSSEDEZ UN CHEMIN DE FER MINIATURE COMPLET !

Plus tard vous pourrez ajouter des signaux, grues d'alimentation, gares, ponts et du matériel roulant supplémentaire de toutes descriptions, tous des modèles à l'échelle Hornby — jusqu'à ce que vous possédiez un vrai chemin de fer en miniature ! Vous serez fier d'avoir le plus beau de tous les trains miniature. Tous les enfants du voisinage vous envieront — demandez un train Hornby-Dublo pour Noël !

INSTALLATION COMPLETE SUR UNE SURFACE DE 4' x 6'

Le train Hornby-Dublo peut être tout installé sur une table ordinaire.

Il est assez compact pour se placer facilement dans la plus petite pièce de la maison ! Il possède tout ce que vous trouvez dans des installations beaucoup plus grandes — et pourtant il requiert un peu moins d'espace. Vous connaitrez les émotions du vrai mécanicien de chemin de fer... sur la table... au toucher d'un simple levier.

53-4F

TRAINS ÉLECTRIQUES
HORNBY
DUBLO

FABRIQUÉS EN ANGLETERRE PAR MECCANO LIMITED

LA CIE PAQUET LIMITEE
rue St-Joseph & boul. Charest
Téléphone: 4-8481

MARCEL KIROUAC
479, 5ème Rue
Téléphone: 2-5383

SYNDICAT de QUÉBEC LTEE
Royaume des Jouets - 6e étage
Téléphone: 4-3561

GREENBERG'S LTD
372-380½ rue St-Joseph
Téléphone: 5-7044

MAURICE POLLACK Ltée
rue St-Joseph, du Pont, boul. Charest
Téléphone: 4-4661

MOZART LTÉE
310 rue St-Joseph
Tél.: 2-6484

JOE PALOOKA par Ham Fischer

DONALD DUCK par Walt Disney

ST-COME, Beauce

Naissances

André - Henri, enfant de M. et Mme Albert Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Henrius Simard.

—André - Elie, enfant de M. et Mme Normand Caouette. Parrain et marraine, M. et Mme Elie Parent.

—Rémi - Bernard, enfant de M. et Mme André Bolduc. Parrain et marraine, M. et. Mme Joseph-P. Gagnon. Porteuse, Mme Rémi Bolduc.

A l'hôpital

Mme Johnny Bernard est à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce.

Décorée

La R. S. Julienne-de-l'Eucharistie, supérieure du pensionnat Ste-Philomène, vient de recevoir une médaille à l'effigie de la reine, à l'occasion du couronnement. Cette décoration lui a été remise pour son dévouement au service de la jeunesse.

Va-et-vient

M. Paul-Hervé Loignon, à Montréal et à Shawinigan, récemment.

—M. et Mme Alexandre Gagné sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal, où ils ont visité plusieurs parents et amis.

—Mme Ladislas Bélanger, à Québec, où elle a visité Mme Arthur Grondin, hospitalisée à St-Sacrement.

—M. et Mme Oscar Bélanger, Mme Germain Bélanger et Mme François Morissette, à Québec, par affaires, la semaine dernière.

—M. et Mme Louis Simard et Mme Joseph Fortin, à Québec, les invités de M. et Mme Rosaire Fortin.

Nouvelles d'Edmundston

Conférences

M. Jean Ho, professeur à l'université Laval et ancien secrétaire particulier de Tchiang-Kai-Chek, a donné trois conférences des plus appréciées, en fin de semaine, à Edmundston. Vendredi soir, M. Ho était le conférencier d'honneur à l'Ecole des Sciences sociales de l'université St-Louis. Il a raconté sa conversion au catholicisme et a fait quelques considérations sur la maçonnerie et le communisme. Dimanche matin, il était l'invité d'honneur et le conférencier à la réunion des médecins à l'Hôtel-Dieu d'Edmundston. L'après-midi, il a prononcé une troisième conférence à l'université St-Louis. A ce dernier endroit, M. Ho a démontré que la maçonnerie reposait sur la corruption des moeurs tandis que le communiste faisait appel, en plus, à la violence physique.

Au club Richelieu

Le magistrat, M. A.-M. Chamberland, était le conférencier d'honneur au récent souper hebdomadaire au club Richelieu.

Présenté par M. Robert Thériault, secrétaire de la Société de l'Aide à l'Enfance du comté de Madawaska, le conférencier a félicité, au début, les membres d'avoir fondé un club catholique et d'expression française dans notre milieu. Il lui a souhaité un succès continuel dans son activité. M. Chamberland avait choisi de parler de délinquence juvénile et de la nécessité de l'institution d'une cour juvénile, dans la région. Il a brossé, en premier lieu, un tableau du problème de plus en plus sérieux de la délinquence juvénile au Madawaska. Il a démontré que cette délinquence prenait naissance, le plus souvent, dans les foyers brisés, là où le père et la mère ont perdu conscience de leurs devoirs d'époux et d'épouse chrétiens. "Pour remédier à cette situation plus grave qu'on ne le croit généralement, il faut, a dit M. Chamberland, non seulement du travail mais de l'apostolat laïque. L'aide à l'enfance fait un travail admirable et il faut encourager cette société, de toutes les façons. Le système actuel pour juger les jeunes délinquants est triste. Les enfants sont arrêtés comme des criminels, amenés devant le magistrat et jugés selon les procédures rigides du code criminel". Il a ensuite souligné les avantages de la cour juvénile, moins formelle, où l'enfant parait non pas comme un accusé mais comme un pauvre délaissé qui est tombé et que l'on aide à se relever et à se diriger sur la bonne voie. Le magistrat y agit comme un protecteur et un conseiller. Le conférencier a ajouté qu'une cour juvénile aurait plus de chances de bien fonctionner au Madawaska parce que la population y est homogène, française et catholique. Il a rappelé, en terminant, que des démarches ont été entreprises pour l'établissement d'une cour juvénile à Edmundston. Le conférencier a été remercié par M. Alexandre Savoie, président de la Société de l'Aide à l'Enfance et président du Richelieu local.

La conférence-éclair a été donnée par M. Péa Daigle qui a parlé de coopération.

Des travaux de nivellement au terrain de la future colonie de vacances du club Richelieu ont débuté, cette semaine. Ces travaux sont exécutés par les employés du département de la Voirie provinciale, grâce à la bienveillante collaboration des députés du Madawaska.

M. Yvon Roy a été reçu membre du club Richelieu d'Edmundston, au cours de ce souper.

Concert

Plus de 700 personnes ont assisté, récemment, au troisième concert de la saison de la société des Concerts Richelieu, au Centre d'Edmundston. Les artistes invités étaient le Quatuor d'Opéra composé de Simone Rainville, Patricia Poitras, Pierre Boutet et Gilles Lamontagne. Le quatuor donnait ainsi son 30e récital d'une tournée canadienne qu'il a entreprise, en octobre dernier. La soirée artistique était rehaussée par la présence de S. Exc. Mgr Roméo Gagnon, évêque d'Edmundston. Le programme comprenait de nombreux extraits d'opéras célèbres. Chacun des quatre membres du quatuor a interprété deux chants. Les artistes ont aussi chanté en duos et à la fin, en quatuor, quatre pièces différentes. Ce concert a été l'un des plus goûtés à Edmundston.

Le quatuor a chanté le lendemain, à Grand-Sault, sous les auspices du club Richelieu de l'endroit.

Fondation d'un cercle

Récemment, avait lieu à St-Hilaire, la fondation d'un cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc. M. l'abbé Etienne Dubé, curé, a présidé la cérémonie d'installation des nouveaux officiers. M. Arthur Albert (Isidore) a été nommé président : Mme Louis Chassé, présidente, et Mlle Rosèle Daigle, secrétaire-trésorière. Furent invités à adresser la parole, à cette occasion : MM. Louis Daigle, président du cercle Immaculée-Conception d'Edmundston, Henri Dubé, vice-président général, Aurèle Gervais, président diocésain, M. l'abbé Rino Albert, aumônier diocésain, M. l'abbé Hilaire Daigle, curé de St-François, et M. Léonard Albert, vice-président diocésain qui agissait comme maître de cérémonies.

Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Hilaire peuvent dès leur début, compter sur 49 membres, soit des abstinents de la paroisse qui faisaient déjà partie du cercle Immaculée-Conception, soit des nouveaux abstinents qui ont signé à l'issue de la réunion de fondation.

Au cours de l'assemblée, il y eut chants Lacordaire rendus par Mlles Huguette Ouellet et Cécile Martin et par M. Yvon Nadeau, secrétaire diocésain.

Un nouveau cercle sera aussi formé à St-Jacques.

Nouveaux bas prix ! Nouveaux modèles superbes !

Voici le Cadeau de Votre Famille

Saint Nicolas lui-même ne pourrait vous rendre plus service, actuellement, que votre concessionnaire Frigidaire.

Vous trouverez parmi les 28 différents appareils qui portent le nom célèbre et respecté de "Frigidaire" le cadeau épatant qui fera du matin de Noël le début d'une nouvelle ère de liberté, de plaisir et d'économie pour toute la famille!

choisi dans la Grande Famille des Appareils Frigidaire

CONDITIONS ADAPTÉES AU BUDGET DE NOËL

Voyez votre concessionnaire Frigidaire dès maintenant!

Agents Autorisés pour produits "FRIGIDAIRE"

Distributeurs : **VANDRY INC.** 470 Boulevard Des Capucins, Québec

AU MEUBLE MODERNE ENR., 188 rue St-Jean, Québec
BOURQUE ELECTRIQUE LTEE, 223 rue St-Jean, Québec
BOURQUE ELECTRIQUE LTEE, 315 rue St-Joseph, Québec
HEBERT INC 1567 De la Canardière, Québec
TALON LTEE, 32 rue St-Joseph, Québec
J.-B. LALIBERTE LTEE, 145 rue St-Joseph, Québec
GEO.-M. LATOUR, 1495, 3e Avenue, Québec
TURCOTTE & LETOURNEAU INC. 270 rue du Roi, Québec
L. GOULET INC., 371 rue St-Joseph, Québec
HAMEL - GERARD 358 rue St-Vallier Ouest, Québec
MARQUETTE ELECTRIQUE INC. 132 rue St-Jean, Québec
QUEBEC ELECTRONIQUE ENR., 375 rue St-Jean, Québec
SYNDICAT DE QUEBEC LTEE, 215 rue St-Joseph, Québec
MOZART LTEE, 310 rue St-Joseph, Québec
GASTON LEVESQUE ENR. 134 Ave Plante, Québec-Ouest
Loretteville Electrique & Meubles Enr. 123 rue Racine, Loretteville, Québec
NAP. BOILY, St-Grégoire, Montmorency
JOS DROUIN & FILS, Château-Richer, Montmorency
QUINCAILLERIE LABERGE, ENR. 564 Ave Royale, Beauport
LAURENT BERUBE ste-Anne de Beaupré
MAGUIRE ELECTRIQUE LTEE, 1330 Maguire, Sillery
LEOPOLD TREMBLAY, 1123 Commerciale, St-Romuald, Lévis
CARRIER & FRERE, 204 rue St-Georges, Lévis
BOUTIN ENR. 82 Côte du Passage, Lévis
FOYER MODERNE ENR., 354 rue St-Joseph, Lauzon

CHICOUTIMI — LAC ST-JEAN

GAGNON & FRERE Chicoutimi, cté Chicoutimi
GAGNON & FRERE St-Joseph d'Alma
GAGNON & FRERE Port-Alfred
GAGNON & FRERE Kénogami Chicoutimi
GAGNON & FRERE St-Jérôme cté Lac St-Jean
GAGNON & FRERE Roberval
GAGNON & FRERE Arvida, cté Lac St-Jean
GAGNON & FRERE Jonquière, cté Chicoutimi
POTVIN & TREMBLAY, LTEE, Chicoutimi cté Chicoutimi
R. TAPIN MEUBLES LTEE Jonquière, cté Chicoutimi
GUSTAVE DUFOUR, Grande-Baie, cté Chicoutimi
RENE BOUDREAULT, St-Félicien, Roberval
F. GAGNON ENR, St-Félicien cté Roberval
ROCH ELECTRIQUE Kénogami, cté Chicoutimi
LEVESQUE FURNITURE LTEE, Port-Alfred, cté Chicoutimi
ALFRED PICARD, Normandin, cté Lac St-Jean
R.S.V.P. ELECTRIC ENR., Arvida, cté Lac St-Jean
Mme. EDMOND DESCHESNES, Hébertville, cté Lac St-Jean
J.-H. DUCHESNE LTEE, Bagotville, cté Lac St-Jean
EUGENE SASSEVILLE, Mistassini, cté Lac St-Jean

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : *Jongler* à une affaire.

Dire : *Songer* à une affaire.

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

72e ANNEE — No 286 | QUEBEC, VENDREDI 4 DECEMBRE 1953 | PAGE DIX-SEPT

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Sabbas, supérieur des anachorètes.

Offices de dimanche

Deuxième dimanche de l'Avent. Violet ; 2ème classe, semi-double, sans Gloria ; 2ème oraison de saint Nicolas. Credo, Préface de la Sainte Trinité. — Deuxièmes vêpres du dimanche, mémoire de saint Ambroise, "O Doctor", verset "Amavit" ; et de saint Nicolas, "Amavit", verset "Justum".

Evangile de dimanche

(Saint Matthieu, chapitre XI, versets 2 à 10)

—En ce temps-là, Jean-Baptiste entendit parler dans sa prison des oeuvres merveilleuses de Jésus-Christ, et lui envoya deux de ses disciples pour lui dire : Etes-vous Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? Jésus leur répondit : Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, l'Evangile est annoncé aux pauvres ; et heureux celui qui ne se scandalisera point à mon sujet. Comme ils s'en retournaient, Jésus se mit à parler de Jean, et dit au peuple : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? un roseau agité par le vent Mais encore, qu'êtes?-vous allés voir ? Un homme vêtu mollement ? Vous savez que ceux qui s'habillent de la sorte sont dans les palais des rois. Qu'êtes-vous donc allés voir ? un prophète ? Oui, je vous le déclare, et plus qu'un prophète ; car c'est de lui qu'il est écrit : j'envoie devant vous mon Ange, qui vous préparera la voie.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 7 h. 12; coucher: 3 h. 57. Longueur du jour: 8 h. 45 m.

La marée — Haute marée: 4 h. 58 et 5 h. 07; basse marée: 11 h. 54.

Les conditions atmosphériques

Montréal (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis : La température dans le sud du Québec et la vallée de l'Outaouais continue de se maintenir au-dessus de la normale. Toutefois, un centre de dépression centralisé au sud du Lac Supérieur s'avance vers le nord-est et apportera des averses à toutes les régions. Un air plus froid fera suite.

Toutes les régions sauf celle de l'Outaouais : Nuageux aujourd'hui et demain. Quelques averses aujourd'hui suivies par averses et pluie légère occasionnelle demain. Doux, devenant froid demain soir. Vents légers, du sud-ouest de 20 milles demain après-midi. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal et Sherbrooke 40 et 52. à Québec, à Ste-Agathe, à La Tuque, à Chicoutimi et à Rivière-du-Loup 37 et 45.

Région de l'Outaouais : Nuageux avec averses se terminant samedi matin. Nuageux avec périodes ensoleillées samedi après-midi. Doux devenant froid samedi soir. Vents du sud-est de 15 milles, du sud-ouest de 20 milles samedi. Minimum ce soir et maximum demain à Ottawa 42 et 50.

Mort de monsieur Emile-E. Goulet

M. Emile-E. Goulet, est décédé jeudi, à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 68 ans et un mois, après une longue maladie.

M. Goulet, autrefois de Goulet & Bélanger, Ltée, de Metropolitan Goulet, Ltée, jusqu'à ces derniers temps de E.-E. Goulet, Inc., était bien connu dans le monde des affaires. Il demeurait au 2,101 de le rue Le-Jolliet.

Epoux en 1ères noces de feu Albertine Marcoux, il laisse pour pluerer sa perte, outre son épouse, née Yvonne Poliquin, ses fils, Me L. Gaulet, avocat, d'Amos, MM. Sarto Goulet, Marcel Goulet, M. S. C., et Gaston Goulet : ses filles, Sabine, Thérèse et Pauline Goulet ; ses filles, Sabine, Thérèse et Pauline Goulet, sa soeur, Mme Adélard Gravel (Clara Goulet) ; son frère, M. Charles-Eugène Goulet ; ses belles-filles, Mme Laval Goulet (Hélène Grosbois), Mme Sarto Goulet (Hélène Pednault), et Mme Marcel Goulet (Huguette Lagueux) ; ses petits-enfants, Claude, Pierre, Diane et Richard Goulet ; ses beaux-frères, MM. Frédérick Poliquin, Jean-Baptiste Poliquin et Philippe Laliberté ; ses belles-soeurs, Mme Charles-E. Goulet (Marie-Louise Garant), Mlle Marie-Louise Marcoux, Mme Frédérick Poliquin (Adélaïde Turgeon), Mme Jean-Baptiste Poliquin (Louise Germain), Mme Arthur Poliquin (Marie-Rose Lacasse), Mlle Laura Poliquin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. Goulet est exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 261, Marguerite-Bourgeois. Les funérailles auront lieu lundi, en l'église St-Thomas d'Aquin, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Enfant blessé

Un bambin de 6 ans, Pierre Morin, fils de M. Léonard Morin, domicilié au numéro 1 de la 29e rue, à Charlesbourg, a été heurté par l'automobile de M. Louis Masse, 275, 9e avenue, Charny, hier midi. L'enfant a reçu les premiers soins du Dr P.-H. Gauvin.

Trop de pression

Salzbourg, Autriche, 4. (PA) Salzbourg, ville de 100,000 âmes, manque d'eau potable à la suite de la sécheresse. L'aqueduc du camp américain d'occupation a été relié à celui de Salzbourg, mais la pression a fait éclater les tuyaux.

1,500 ouvriers congédiés aux usines Angus dans la Métropole

Montréal, 4. (Spéciale) Il a été révélé, hier que plusieurs centaines d'ouvriers des usines Angus ont été congédiés en ces derniers temps. Selon certains rapports, le chiffre des congédiements s'élève à environ 1,500. Il n'a pu cependant être confirmé ni par la compagnie du Pacifique Canadien, propriétaire des usines où l'on fait la réparation et l'on procède à l'entretien du matériel roulant, ni par la Fraternité des wagonniers d'Amérique, union affiliée à la Fédération américaine du Travail. On espère toutefois que 1,000 des ouvriers ainsi congédiés seront réembauchés en janvier.

Selon un porte-parole du Pacifique Canadien qui n'a pas voulu que son nom fût mentionné, la compagnie soutient qu'une large part de ces congédiements sont saisonniers, c'est-à-dire que tous les wagons étant sur la route pendant la période des fêtes, les travaux de réparation diminuent et le travail manque aux usines Angus. Cela se produit chaque année. Il est coutumier, toujours selon le porte-parole, que le Canadien Pacifique congédie plusieurs centaines d'hommes à la veille des fêtes. Le malaise est aggravé cette année, dit-il, parce que les conditions générales de l'économie sont mauvaises, parce que le mouvement des grains fut très lent et enfin parce que les demandes des cheminots coûtent trop cher. "Il faut couper quelque part", a-t-il déclaré", nous avons coupé aux usines Angus".

Telle est la thèse présentée par la compagnie. Il y en a une autre que l'on attribue à une cellule très active à Montréal du parti ouvrier-progressiste (communiste) qui fait un grand effort pour recruter des membres aux usines Angus et qui veut profiter du mécontentement et du malaise causés par ces congédiements massifs. Le parti affirme que le Canadien Pacifique, tout en congédiant des hommes à Montréal, a préféré donner pour $38 millions de commandes à des entreprises amricaines, notamment la Budd Company et l'American Car Co.

Cette accusation est contenue dans un pamphlet que l'on a tenté de distribuer aux usines Angus, Des membres du parti furent arrêtés au cours de l'opération. L'accusation a reçu cependant l'appui d'un groupement ouvrier qui ne peut être accusé de favoriser le communisme, le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, qui protestait, il y a un peu plus d'un mois, contre cette décision de la compagnie, décision de nature à enlever du travail aux ouvriers des usines Angus.

Litige au sujet du secret des rapports d'impôt

Ottawa -(PC)- Le gouvernement fédéral a interjeté appel, hier, à la Cour suprême du Canada contre un jugement rendu par un tribunal inférieur et d'après lequel le gouvernement ne serait pas investi de l'autorité nécessaire pour conserver secrets les rapports d'impôt sur le revenu.

En accusant Bruce Snider et 26 autres personnes d'avoir, en 1952, dirigé une maison de paris, le tribunal de Vancouver a ordonné à un fonctionnaire fédéral local de déposer en cour, les rapports d'impôt sur le revenu de l'accusé. Le ministère du Revenu s'y est opposé, mais sa décision a été renversée par la cour d'appel de la Colombie-Britannique. En conséquence, le gouvernement fédéral a décidé de saisir le plus haut tribunal du Canada de cette question, pour en obtenir jugement final.

Comparaissant au nom de la Justice, M. F.-P. Varcoe, sous-ministre de la Justice, a soutenu qu'il appartient au ministre responsable de décider si, dans l'intérêt public, il doit ou non rendre public un document qui est le sien. Au contraire, dans leurs documents présentés au tribunal, MM. Lee Kelley et Jack Urie, avocats d'Ottawa, représentant le gouvernement de Colombie-Britannique, ont laissé entendre qu'ils appuieront la décision du tribunal de la Colombie-Britannique. Les plaidoiries se poursuivront aujourd'hui.

Pour toutes annonces et décorations de Fêtes. Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur. Consultez-le.

Studio Robert Guay Enr.

Enseignes Néon et Commerciales

1645, rue d'Assise, Québec — 5-8870

Enfants blessés par leur mère malade

Bridgewater, N.-E., 4 (PC) La Gendarmerie royale signale aujourd'hui qu'une femme de 39 ans a blessé ses trois enfants en faisant feu sur eux puis elle a tenté de se suicider. On souligne qu'elle souffre probablement "d'aliénation mentale".

La Gendarmerie n'a pas révélé le nom de la famille afin d'aviser le père, qui est en mer avec une flotte de pêche.

Un gendarme a précisé que la femme, dans son délire, était convaincue que ses enfants souffraient du cancer. Par suite de l'attentat de la mère, un de ses enfants, âgé de 12 ans, repose à l'hôpital dans un état grave. La mère et les deux autres enfants, dont l'un de 3 ans et l'autre d'un an, ont une bonne chance de survivre.

La tragédie est survenue à Pentz, village situé sur la rivière Lahave, à sept milles de Bridgewater, dans le comté de Lunenberg.

Brûlé à mort

Dayton, Ohio, 4. (PA) M. David Hale, 36 ans, a dit à la police, avant de mourir, hier, qu'il s'était endormi dans un champ en fumant une cigarette. Il fut trouvé brûlé à mort au milieu d'un feu d'herbe et succombâ à l'hôpital.

LE FAMEUX

SCOTCH WHISKY

GRANT'S

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE PAR

William Grant & Sons Ltd. DISTILLERS

GLASGOW LONDRES DUFFTOWN

MOZART

La distribution des CADEAUX "SPECIAL-BONI"

SE FERA

SAMEDI MATIN à 10 h. 15 A.M.

AU 3ième ETAGE

TOUS CEUX QUI ONT PIGE DES BOITES CONTENANT UNE LETTRE QUI LEUR DONNE DROIT A UN CADEAU SPECIAL DEVRONT SE PRESENTER pour RECLAMER leurs CADEAUX

M. St-Georges Côté

DU POSTE CKCV

FERA LA DISTRIBUTION DES PRINCIPAUX CADEAUX

310-312, ST-JOSEPH

TEMOIGNAGE DE CRUAUTE : La photo ci-dessus est une preuve tangible de la cruauté des communistes chinois et nord-coréens contre lesquels les Etats-Unis font des représentations devant l'ONU. Un soldat examine une cage-prison portative, à l'intérieur de laquelle un homme ne peut ni s'asseoir ni se tenir debout. Les Américains disent qu'au delà de 2,000 soldats de l'ONU ont été brutalement tués par les communistes.

Réponse de M. Hormisdas Langlais à une déclaration de Me Chs Cannon

M. Hormisdas Langlais, député ministériel des Iles-de-la-Madeleine, est intervenu en Chambre, ce matin, avant de passer à l'ordre du jour, pour protester contre une déclaration faite à Ottawa par M. Charles Cannon, député libéral des Iles-de-la-Madeleine, relativement à des prêts ou avances par le fédéral aux pêcheurs des Iles.

"On dit souvent, a remarqué M. Langlais, que nous attaquons Ottawa, mais aujourd'hui c'est Ottawa qui nous attaque. Je vois, dans le journal le "Soleil", en date du 25 novembre, une dépêche d'Ottawa dans laquelle on rapporte que M. Charles Cannon reproche au gouvernement de Québec de priver les pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine d'une avance de 75 p.c. par le fédéral, avance faite à condition que la province de Québec avance elle aussi 25 p.c. pour payer les dommages aux cages à homards".

M. Langlais a rappelé que l'offre du fédéral est un prêt et non pas un octroi et que ce prêt doit être remboursé. La province de Québec opère depuis douze ans un prêt maritime qui fonctionne par le truchement des Caisses Populaires. Plus de 4,000 prêts ont été consentis aux pêcheurs de la Gaspésie, de la Côte Nord et des Iles-de-la-Madeleine. La somme totale de ces prêts se chiffre à $1,287,000, garantis par le gouvernement de la province. Le gouvernement provincial paie 4 p.c. de l'intérêt, ne laissant que 2 p.c. aux pêcheurs.

Le député des Iles-de-la-Madeleine a ajouté qu'en 1952, le gouvernement de Québec a payé aux pêcheurs des octrois spéciaux de $91,000, soit 50 p.c. du coût des agrès de pêché perdus dans la tempête du 28 mai. M. Langlais a dit que le fédéral prête seulement pour les trappes à homards et non pas pour les agrès de pêche.

"Chaque fois, a dit M. Langlais, que les pêcheurs ont été en mauvaise posture, le gouvernement de Québec est venu à leur secours et nous n'avons pas à recevoir de leçons d'Ottawa".

Jugements de la Cour d'Appel

La Cour d'Appel a rendu ce matin les jugements suivants :

Sévère St-Louis vs Goulet et Goulet : appel maintenu pour la somme de $3,108, juge St-Jacques dissident;

Brouillet vs Godin : appel maintenu;

Schulman vs Péloquin : appel maintenu pour $489.86;

Rourke vs Cité de Québec : 2 appels rejetés;

Philippe Lanctôt vs Jean Papillon : appel maintenu;

Vaudreuil vs Nadeau : action maintenue, faute commune, jugement pour $2,583.25;

Lévesque vs J.-B. Renaud Inc. : appel rejeté;

Kingsway Transport vs Lapointe : responsabilité partagée, appel maintenu;

Bellemare vs Paquin : appel maintenu;

Omer et Yvon Lévesque vs Dionne : appel rejeté, contre-appel maintenu;

Légaré et Poirier vs Allaire : appel maintenu;

Tardif vs Grenier : appel maintenu;

Héritiers J.-P. Sirois vs Parent : appel maintenu;

La Compagnie de Transport St-Maurice : vs Larosée : appel rejeté;

Yvon Plamondon vs la Reine : appel maintenu, accusé acquitté, verdict cassé;

Gingras et frères vs Dominique Mailly : appel rejeté;

La compagnie de Taxis Jaunes vs Garneau : appel rejeté.

— LISEZ

du Québec

"Une jeune revue remplie de promesses"

Une revue qui doit pénétrer dans tous les foyers.

Ne manquez pas de lire le

NUMERO SPECIAL DE NOEL

en vente chez tous les dépositaires de journaux de Québec, Lévis, Trois-Rivières, Chicoutimi.

Unité .25 Abonnement 1.25

Adresser toute correspondance à Le Flambeau du Québec,

322 RUE ST-JEAN

QUEBEC (4)

Etudiant de Château-Richer blessé grièvement par un train électrique

Un étudiant de l'Ecole Technique de Québec, Jean-Aimé Drouin, 17 ans, fils de M. Cyrille Drouin, de Château-Richer, a eu une épaule, un bras et une main affreusement fracassés, ce matin, par un train électrique des Chemins de fer nationaux, à la gare Visitation, à quelques milles du village de Château-Richer.

Le jeune Drouin a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu après qu'il se fut trainé sur une distance d'environ un quart de mille, jusqu'à la demeure de M. Auguste Bouchard, où il demanda du secours.

Ce tragique accident, qui s'est produit dans des circonstances encore inconnues, est arrivé vers 6 heures 30, au moment où le jeune homme voulait prendre le train. Les employés du convoi n'ont apparemment pas eu connaissance de ce qui s'est produit et le train a continué sa route jusqu'à Québec.

Grièvement blessé, Jean-Aimé Drouin eut la force de se rendre jusqu'à la demeure de M. Bouchard, qui le trouva tout ensanglanté et affreusement mutilé. Le Dr F. X. Gobeil, coroner du comté de Montmorency, fut appelé d'urgence sur les lieux et il ordonna le transport immédiat du jeune homme à l'hôpital. Le docteur Gobeil nous a déclaré ce midi que l'état de l'écolier est des plus critiques, et il a décrit l'accident comme étant "un des plus pénibles".

Salaires haussés à la Gendarmerie

Ottawa, 4. (PC) Le quartier général de la Gendarmerie royale annonce aujourd'hui une augmentation de traitement variant de $33 à $100 par mois aux 4,353 membres de son personnel.

Un communiqué officiel dit que la hausse des traitements découle d'un relevé des conditions de vie, lequel "souligne le besoin urgent d'une revision à la hausse des traitements à tous les échelons".

La hausse de traitement prendra effet le 1er décembre ; elle suit des rajustements semblables effectués récemment chez les fonctionnaires et les militaires.

Garages cambriolés

La Sûreté provinciale poursuit activement une enquête sur quatre vols avec effraction perpétrés depuis quelques jours dans des garages des environs de Québec. Des maraudeurs se sont introduits dans les établissements de Vaillancourt et Frères, à St-Pierre, I.O., ainsi que dans ceux de MM. Huot, Trépanier et Frère, Fillion et Frère, sur le boulevard Ste-Anne, à Château-Richer. Des outils et des accessoires d'automobiles ont été volés à chaque endroit.

Nouvelle adresse

Dr ROGER MORIN

(D. D. S.)

CHIRURGIEN-DENTISTE

495 — 3e Ave. Tél.: 3-5595

AVOCAT

Maurice Kieffer

Edifice Chien d'Or, 10 rue du Fort Québec — Téléphone : 3-9619

Garçon coincé entre un camion et un poteau

Un garçonnet agrippé à l'arrière d'un camion a été grièvement blessé, hier après-midi, sur la rue Dorchester. Il s'agit du jeune Ronald Dutil, 7 ans, domicilié au 103, de la rue Dorchester. L'enfant se tenait à l'arrière du véhicule de M. Léonidas Poulin, domicilié au 236, rue Bergemont, lorsque celui-ci se mit à reculer. Il fut coincé entre l'arrière du camion et un poteau. Le jeune Ronald Dutil eut une jambe affreusement mutilée.

L'église de St-Fidèle inaugurée lundi soir

Les paroissiens de St-Fidèle entreront dans leur magnifique nouveau temple lundi soir prochain, veille de la fête de l'Immaculée Conception. Une messe sera célébrée à 9 heures lundi soir. M. l'abbé Camille Faucher, curé de la paroisse, bénira le sanctuaire. La bénédiction solennelle du temple aura lieu le printemps prochain, alors que certains travaux secondaires seront complètement terminés.

Cautionnement de $500 à un automobiliste

M. le juge Emile Morin, de la Cour municipale, a exigé un cautionnement de $500 pour la mise en liberté d'un jeune homme de 28 ans, domicilié rue Maufils, qui a été trouvé ivre au volant de son automobile à la suite d'un accident survenu sur la rue des Remparts. Le prévenu en est à sa seconde offense de même nature depuis quelques mois.

Bûcheron gravement blessé à Clova

Un bûcheron du nom d'Emile Carré, 41 ans, d'Amqui, a été transporté à Québec à bord du train venant de l'Abitibi, ce matin, souffrant d'une fracture du crâne. M. Carré était employé dans les chantiers de l'International Paper à Clova, et hier matin il a été atteint à la tête par une branche d'arbre. Les ambulanciers de la maison Germain Lépine ont transporté M. Carré de la gare du Pacifique Canadien jusqu'à l'Hôtel-Dieu.

ELU PRESIDENT : Mtre François Jobin, avocat, a été élu lundi soir, président de la Société des Etudes Juridiques, en remplacement de Me Louis Baillargeon. Me Jacques Taschereau a été élu vice-président, et Me Louis Pratte, secrétaire-trésorier.

5e Heure CHAMPAGNE

PAR ARTHUR MURRAY

Auberge des Quatre Chemins

Samedi soir, entre 10 heures et 10 h. 30 aura lieu, à **L'AUBERGE DES 4 CHEMINS** un grand concours de danses modernes. Vous êtes tous cordialement invités, en particulier, les élèves du Studio **ARTHUR MURRAY.** Ce spectacle agréable vous fera passer une soirée magnifique.

EPARGNEZ $10 à $15 DOLLARS EN ACHETANT DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

$22.50

AU DELA DE 500 DE NOS CLIENTS

s'en sont procurer et sont satisfaits; ayez le vôtre, sans tarder, à notre prix spécial.

PALETOTS

D'HIVER

Tissu d'importation, se vend régulièrement $45.00 et plus. Spécialement en fin de semaine.

Québec Modern Clothing

MFG. CO. LTD TEL.: 5-7730 580, ST-VALIER COIN ST-ANSELME

COMME TOUJOURS VOUS AVEZ LE CHOIX DANS 2000 HABITS

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30

2e semaine de "The Robe", au Capitol

Richard Burton et Jean Simmons, les vedettes de la grande production CinemaScope en Technicolor, "The Robe", qui restera à l'affiche du théâtre Capitol une seconde semaine. Une matinée sera donnée demain matin à 9 h. 30; voir horaire.

Nouvelle production en Technicolor au Cartier

Errol Flynn et Beatrice Campbell dans une scène de "Master of Ballantrae", drame d'aventure en Technicolor que le Cartier présente pour une semaine à partir d'aujourd'hui en programme double avec "So Little Time", mettant en vedette Marius Goring.

Dans nos théâtres

A LA TOUR SAMEDI ET DIMANCHE

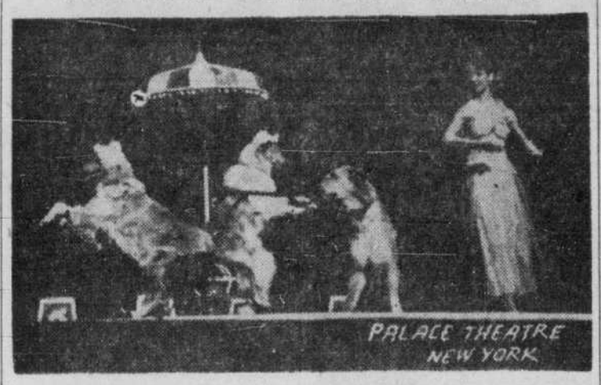

CIMSE TROUPE un numéro des plus originaux avec chiens Collies accomplissant des tours des plus inusités du Cirque Hamid Morton. Une des 8 grandes attractions qui seront présentées en fin de semaine au Foyer du Vaudeville. Pour réservations : 2-4818.

"The Beast From 20,000 Fathoms" à l'Empire

Voici un dessin d'une des scènes terrifiantes du film "The Beast From 20,000 Fathoms" dans lequel Paul Christian et Paula Raymond sont vedettes. Le cinéma Empire met cette production à l'affiche pour une semaine à partir d'aujourd'hui en programme double avec "Kansas Pacific" en couleurs.

Théâtre Cambrai jusqu'à jeudi

Programme double en français

Bud Abbott, Lou Costello, Léon Errol dans "Trente-Six heures à Vivre". Aussi: "Faussaires" avec Don DeFore et Andrea King.

AUBERGE des 4 CHEMINS

Samedi soir

GRANDE SOIRÉE SPÉCIALE

avec l'orchestre Ted Gagnon

'HEURE CHAMPAGNE' donnée par les STUDIOS ARTHUR MURRAY

Prix de présence. Rés.: M. Paul MU 3-4438

IMPERIAL

"LE MUR INVISIBLE" avec Gregory Peck, Dorothy McGuire, John Garfield. "LA LEGION DES DAMNES" avec Fred MacMurray, Jean Parker

Commençant demain :

"SUR LA PISTE DES MOHAWKS"

Henry Fonda et Claudette Colbert

"LE GRAND BOOM"

LAUREL & HARDY

Laret DERNIER JOUR

BOITE A MUSIQUE film musical de DISNEY (Technicolor)

June Allyson "LES 4 FILLES DU DR. MARCH" (Little Women) (Technicolor)

Dès DEMAIN : Bing Crosby dans "JUST FOR YOU" en Technicolor. Aussi : "THE BLUE GARDENIA" avec Anne Baxter.

CINEMA PARIS

Commençant demain

PIQUANT - AMUSANT - COCASSE ...

Henri VIDAL
Evelyn KEYES

C'est arrivé à Paris

En programme double avec

LE SONGE DE BUTTERFLY

UN FILM SOMPTUEUX

Aujourd'hui dernier jour : "Le Garçon Sauvage", "Drame au Vel d'Hiv"

PRINCESSE

"CLASH BY NIGHT" avec Barbara Stanwyck, Robert Ryan, Paul Douglas. "INDIAN UPRISING" avec George Montgomery, Audrey Long.

Commençant demain:

'MONSIEUR JOE'

TERRY MOORE & BEN JOHNSON

SÉRÉNADE À MEXICO

SHIRLEY TEMPLE et FRANCHOT TONE

PIGALLE

SALLE CLIMATISÉE

COMMENÇANT DEMAIN

Des enfants malheureux retrouvent la joie de vivre!

Madeleine ROBINSON René LEFEVRE dans

SEULS.. AU MONDE

avec LOUIS SEIGNER - RAYMOND CORDY

En programme double avec toute l'amertume de la jeunesse.

"De nouveaux hommes sont nés"

avec ADOLFO CELI

AUJOURD'HUI, DERNIER JOUR "UN SOURIRE DANS LA TEMPETE" "SEUL DANS PARIS"

L'Evénement-Journal vous apporte tous les matins d'opportuns commentaires en marge des affaires nationales et internationales.

VICTORIA 2 Grandes primeurs Auj. jusqu'à jeudi en français

DU RIRE A PROFUSION!

Les SOEURS CASSE-COU

avec LORETTA YOUNG CELESTE HOLM

2e FILM

TERRIFIANT — EXCITANT — EXCELLENT

Vous ne l'oublierez même si vous vivez cent ans

"QUATORZE HEURES"

(14 HOURS) avec

PAUL DOUGLAS, RICHARD BASEHART, DEBRA PAGET — BARBARA BEL GEDDES —

AUCUN BILLET DE FAVEUR

CAMBRAI

2 grands films en français

JUSQU'A JEUDI

Accourant en rangs serrés, partout où coule l'argent, comme sur la grande piste, ils gaspillent des MILLIONS !

"FAUSSAIRES"

(SOUTHSIDE 1-1000)

Starring DON DeFORE · ANDREA KING

Au même programme

ABBOTT · COSTELLO

"TRENTE SIX HEURES À VIVRE"

(The Noose Hangs High)

JOSEPH CALLEIA · LEON ERROL · CATHY DOWNS

AUCUN BILLET DE FAVEUR POUR CE SPECTACLE

CARTIER COMMENÇANT AUJOURD'HUI

ROBERT LOUIS STEVENSON'S The Master of Ballantrae

COLOR BY TECHNICOLOR

De Warner Bros. Tourné sur les collines historiques et les marais d'Ecosse et de Cornouailles !

STARRING ERROL FLYNN with BEATRICE CAMPBELL YVONNE FURNEAUX

Aussi : Marius Goring dans "SO LITTLE TIME"

LAURIER

2 versions françaises

COMMENCANT DEMAIN

IRVING BERLIN'S Faster Parade

"LA PARADE DU PRINTEMPS"

JUDY GARLAND · FRED ASTAIRE

— EN TECHNICOLOR —

17 IRVING BERLIN SONGS !

AU MÊME PROGRAMME

Douglas Fairbanks Jr dans "LES DEUX AVENTURIERS" avec Valerie Hobson

Mat. 30c, soirée 50c; Dimanche 55c AUJOURD'HUI (Dernier Jour)

"THE GREATEST SHOW ON EARTH"

(en couleurs) et "BOOLOO, Idole de la Jungle

Chez Gérard

Première CE SOIR

RES.: 4-0549

"La Troupe 1-2-3-4-5"

avec : — DENIS DROUIN — JACQUES LORRAIN — DENISE FILIATRAULT — DOMINIQUE MICHEL — PIERRE CHOUINARD

Spectacle continuel de 9 h. 30 à la fermeture

SILLERY

2 grandes primeurs jusqu'à jeudi 6.15 p.m. 55c txs inc. Sam. Dim. continue 1 h.

Randonnée - de mille milles - de terreur qui les a changés en sauvages comme la jungle n'en a jamais vus.

GLENN FORD · ANN SHERIDAN in Appointment in Honduras en vedette ZACHARY SCOTT

Print By TECHNICOLOR

Au même programme

Le plus curieux mariage depuis qu'Eve conquit Adam.

"MARRY ME AGAIN"

Vedettes : Robert Cummings & Marie Wilson

LE GEANT DES PROFONDEURS MARITIMES DANS UNE CHARGE VENGERESSE — UN BALAYAGE DE TERREUR

"The Beast From 20,000 Fathoms"

WARNER BROS. thrill-picture you've been hearing about on TV and radio!

STARRING PAUL CHRISTIAN · PAULA RAYMOND CECIL KELLAWAY · KENNETH TOBEY

DES AUJOURD'HUI

Théâtre EMPIRE

Inspiré par l'histoire sensationnelle de Ray Bradbury qu'a publiée le SATURDAY EVENING POST

Aussi : Sterling Hayden, Eve Miller dans "KANSAS PACIFIC" en Cinecolor !

2e SEMAINE POUR TOUTE LA FAMILLE

Portes ouvertes à midi. Représentation continue de 12 h. 30 à 11 h. 20; "The Robe" à 12 h. 30, 3 h. 20, 6 h. 10, 9h. 10.

Vous qui demeurez à la campagne faites un voyage spécial à Québec pour venir voir ce spectacle merveilleux ! Un épisode de la vie de Jésus !

CINEMASCOPE

20th Century-Fox présente

The Robe

TECHNICOLOR

Capitol

UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS

Admission : Matinée, semaine, avant 1 h. : 75c; 1 h. à 5 h. : $1.00; Dimanche et soirs : $1.50; Balcon, dimanche, avant 1 h. : $1.00; Ecoliers 16-17 ans, semaine, matinée : 75c; Soirs : $1.00.

REPRESENTATION SUPPLEMENTAIRE DEMAIN MATIN A 9 H. 30. PORTES OUVERTES A 9 H.

ADMISSION GENERALE : 50c — ADULTES (17 ans et plus) : 75c

Demain après-midi, théâtre fermé entre midi et 1 h. 30; à 2 h. : Concert de l'Orchestre Symphonique de Québec. Reprise des représentations de "The Robe" à 3 h. 45, 6 h. 25 et 9 h. 15.

CLASSIC

2 Versions Françaises

"TEMPETE SUR LA COLLINE"

(Thunder on the Hill)

Starring CLAUDETTE COLBERT · ANN BLYTH

2 Versions Française

CLARK GABLE LORETTA YOUNG

ON THE SCREEN AGAIN! THE OUTDOOR ADVENTURE DRAMA OF THEM ALL!

JACK LONDON'S

"L'APPEL DE LA FORET"

(Call of the Wild)

AUCUN BILLET DE FAVEUR POUR CE SPECTACLE

Léonard de Vinci a dit : "Ne mangez pas quand vous n'avez pas faim; mangez légèrement le soir; mastiquez bien vos aliments; que votre menu soit simple". Ce sont là de bons conseils

Dans nos théâtres

On l'accuse d'avoir semé la contagion du commérage à Québec — et d'avoir volé Jean Béliveau, communément dit: "Le Gros Bill".

SON PROCES

aura lieu devant le

TRIBUNAL DES ÉTUDIANTS EN DROIT

Jeudi 10 déc.
à 8 h. 30
au
PALAIS-MONTCALM
Billets en vente au guichet:
$1.00, $1.30, $1.50

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

La sorcière carnivore s'en vient !

Tout récemment, un bambin de Chicago, qui assistait à une représentation de "Hansel et Gretel" donnée par le New-York City Opera, se cacha sous son fauteuil en voyant la méchante sorcière au nez crochu et on eut toutes les peines du monde à le tirer de là. Mais lorsqu'il la vit poussée dans le four par le jeune Hansel, il poussa un soupir de satisfaction et se mit à battre des mains en criant "good", "good"! Il n'est pas nécessaire d'avoir cinq ans et de demeurer à Chicago pour voir ce charmant spectacle de "Hansel et Gretel", puisqu'il sera présenté au Palais-Montcalm le 8 décembre. Les billets sont déjà en vente à cet endroit. Qu'on ne tarde pas, car ça s'enlève comme des petits "fours". —

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Portes ouvertes à midi. Représentation continue aujourd'hui de 12h. 30 à 11h.26. "The Robe" (135 min.) à 12h.30, 3h.20, 6h., 8h.50. Sujets courts à 2h., 5h.50, 8h.35. SAMEDI : Représentation du matin à 9h.30; portes ouvertes à 9h. Samedi après-midi : Concert par l'Orchestre Symphonique, de 2h. à 3h.30. Représentation continue de 3h.45 à 11h.30. "The Robe" à 3h.45, 6h.25, 9h.15.

CINEMA DE PARIS : — Drame au Vel D'Hiv : 12.30, 4.13, 7.56 hrs. Le garçon sauvage : 2.01, 5.44, 9.27 hrs. Actualités françaises : 4.03, 7.36 hrs. Continuel.

CAMBRAI : — Faussaire 1-1000 : 2.00, 4.45, 7.20, 10.00 hrs. Actualités françaises : 3.15, 5.55, 8.30 hrs. Trente-six heures à vivre : 3.25, 6.05, 8.45 hrs.

"Le Foyer de la Version Française !"
Rialto DERNIER JOUR
"LE MIRAGE DE LA PEUR"
("The Accused")
Loretta YOUNG — Robert CUMMINGS
2ième Grand Succès !
"SCANDALE A LA COUR"
("A Royal Scandal")
William EYTHE — Anne BAXTER et Tallulah BANKHEAD

CHÂTEAU LAC BEAUPORT
LAC BEAUPORT, P.Q.
TABLE D'HOTE LUNCHEON
12.30 à 2.30 pm, $2.25
DINER 6h.30 à 8h.30 pm., $2.50
Réceptions - Banquets - Mariages - Réunions
TEL.: VICTORIA 9-4468

CARTIER : — So Little Time : 1.15, 4.35, 8.00 hrs. Nouvelles : 2.40, 6.00, 9.25 hrs. The Master of Ballantrae : 2.55, 6.15, 9.40 hrs. Fin : 11.10 hrs.

CLASSIC : — Tempête sur la colline : 1.00 3.55, 6.45, 9.40 hrs. L'appel de la forêt : 2.55, 5.20, 8.15 hrs. Fin : 11.00 hrs.

EMPIRE : — The Beast from 20,000 Fathoms : 1.00, 3.55, 6.50, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.25, 5.25, 8.20 hrs. Kansas Pacific : 2.40, 5.35, 8.35 hrs. Continuel de 1.00 à 11.20 hrs.

IMPERIAL : — La légion des damnés : 12.45, 4.15, 7.44 hrs. Le mur invisible : 2.17, 5.47, 9.16 hrs. Sujets courts: 4.10, 7.42 hrs. Continuel.

LAIRET : — Les quatre filles du Dr March : 1.20, 4.48, 8.12 hrs. Nouvelles : 1.00, 4.26, 7.52 hrs. La boîte à musique : 3.20, 6.46, 10.12 hrs. Fin : 11.18 hrs.

LAURIER : — Booloo, idole de la jungle: 1.00, 4.30 8.10 hrs. Nouvelles : 2.00, 5.30 7.50 hrs. The Greatest Show on Earth : 2.20, 5.40, 9.10 hrs. Fin : 11.20 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Seul dans Paris : 12.05, 3.47 6.46, 10.18 hrs. Un sourire dans la tempête : 1.30, 5.02, 8.34 hrs. Actualités françaises : 3.37, 8.24 hrs. Fin 11.43 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Sujets courts : 1.00, 4.23 7.46 hrs. Indian Uprising : 1.23, 4.46, 8.09 hrs. Clash By Night : 2.38, 6.01, 9.24 hrs.

RIALTO : — Mirage de la peur : 1.00, 4.25, 7.45 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.40, 7.35 hrs. Scandale à la cour : 2.55, 6.05, 9.35 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

SILLERY : — Marry Me Again : 6.15, 9.00 hrs. Apointment in Honduras : 7.30, 10.15 hrs. Fin : 11.30 hrs.

VICTORIA : — Les soeurs casse-cou : 12.30, 3.48, 6.50, 10.10 hrs. Quatorze heures : 2.05, 5.20, 8.35 hrs. Continuel de 12.30 à 11.45 hrs.

BIENVILLE : Le dragon rouge : 7.15, 9.53 hrs. Nouvelles : 8.18 hrs. La corde : 8.33 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — La petite chocolatière : 6.15, 9.30 hrs. Sujets : 7.50 hrs. Le baiser de minuit : 8.00 hrs.

CANADA : — Amour tragique : 6.30, 9.40 hrs. Sujets courts : 7.55 hrs. Les exploits de Pearl White : 8.10 hrs.

ETCHEMIN : — Véronique : 7.30 hrs. Le boulevard du Crépuscule : 9.25 hrs.

—Promotions

(Suite de la page 2)

L. Carrier ont été promus au grade de Sergent. Les Lances-Caporaux J. Arsenault, F. Bilodeau et J.-P. Bégin ainsi que les soldats A. Carrier, J. Côté, M.-A Fournier, J. Guay, F. Roy, P.-E. Beaudoin, J.-M. Plante et P.-E Plante ont été promus au grade de caporal

Le commandant du Régiment de Lévis s'est uni à son Unité pour offrir à tous ces membres de sincères félicitations.

Aux marchands de la Rive Sud

Le Jeune Commerce Lévis-Lauzon Inc., qui a le souci constant de promouvoir le commerce dans les villes de la Rive Sud, lance aujourd'hui un appel pressant à tous les marchands des villes de Lévis et de Lauzon par l'entremise de son Comité du Commerce.

"La période des Fêtes approche. Il est grand temps pour vous de mettre votre établissement dans l'ambiance des Fêtes. Déjà, les magasins de la ville voisine sont artistiquement décorés et abondamment illuminés. Ces décorations attirent les foules qui ne passent pas sans se laisser tenter.

"Dans la période des Fêtes, il vous est relativement facile de faire une vitrine de cachet particulier. Tous les marchands savent qu'une vitrine organisée avec goût attire les regards et active le commerce, surtout dans cette période où les gens sont en quête de vision qui les mettront dans l'ambiance de ce temps gai qu'est celui de Noël et du Jour de l'An.

"De plus, il serait bon et profitable pour le marchand d'illuminer l'extérieur de son magasin. Si une partie de nos villes où se trouve un groupe de magasins est largement illuminée, cela aura pour effet d'attirer les gens. Vos vitrines bien décorées les inviteront à entrer et ils se laisseront aussi facilement tenter dans vos magasins d'ailleurs.

"Ainsi, messieurs les marchands, vous garderez dans vos localités le commerce des Fêtes, l'un des plus importants de l'année".

La construction en novembre

Le chef-estimateur de la cité de Lévis, M. J.-Georges Francoeur, a émis 6 permis de construction et de réparations, durant le mois de novembre dernier. Ces permis, dont voici la liste complète et détaillée, représentent une valeur totale de $29,000.00.

M. Aimé Cloutier, rue Guénette, réparations (coût : $500.00); M. Léandre Marceau, de Sainte-Claire de Dorchester, construction d'une résidence (coût : $9,000.00); M. Jules Bégin, de Saint-Télesphore, construction d'une maison (coût : $6,000.00); M. Gustave Malouin, rue Saint-Antoine, construction d'une résidence (coût : $11,000.00); Mme J. Nolin, rue Saint-Laurent, construction d'un garage (coût : $200.00); Williams Thomas Limited de Québec, érection de panneaux-réclames (coût : $300.00); M. H. Carrier, rue Saint-Georges, construction d'un garage et de deux abris (coût : $500.00); et M. H. Veilleux, rue Fraser, addition de deux étages (coût : $1,500.00).

AU PALAIS MONTCALM, MERCREDI, LE 9 DECEMBRE
RECITAL DE
LOUISE ROY
SOPRANO DE WINNIPEG — GRAND PRIX DES CONCOURS "SINGING STARS OF TOMORROW" et "NOS FUTURES ETOILES"
$1.00 et $1.50 — Billets en vente au PALAIS-MONTCALM.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC
Deuxième concert de série.
En hommage à l'Université Laval
PALAIS MONTCALM, DIMANCHE, 6 DECEMBRE 1953
à 8 h. 30 p.m.
Solistes : **CALVIN SIEB**, violoniste
WALTER JOACHIM, violoncelliste
CONCERT POUR LA JEUNESSE
Théâtre Capitol, demain après-midi (5 décembre 1953)
à 2 h. p.m.
AVIS: Il ne reste plus de billets à vendre pour la saison.

JAMAIS AVANT
autant de soins ont été mis pour produire un whisky excellent
DOMINION TEN
Canadian Whisky
A Blend of Distinguished Light Whiskies
The fine, selected whiskies in this blend were carefully distilled, aged in oak casks and Bottled in Bond under the supervision of the Canadian Government
BY MONTMORENCY DISTILLERY LTD
BEAUPRE, P.Q. CANADA
FOUR BOUTEILLES DE 40, 25 ET 12 ONCES

LA DINDE TRADITIONNELLE
sera juteuse et cuite à point si vous la confiez à
CORONET
le Monarque des Poêles
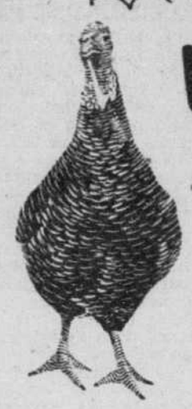

Panneau élevé d'instruments automatiques, à portée facile de la main.
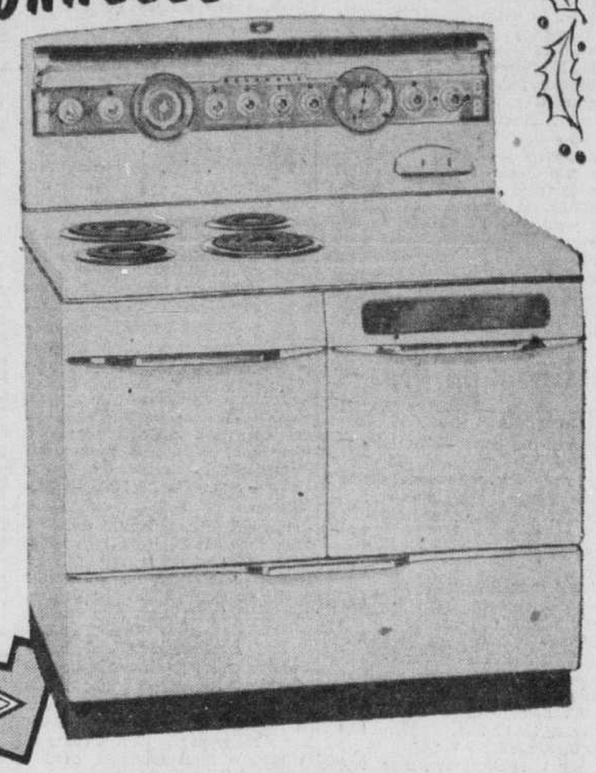
Eléments Monotubes versatiles, offrant chacun SEPT intensités de chaleur contrôlée.

Four géant, automatique, et complètement isolé. Grilleur de 4000 watts. Fenêtre de vision commode.

Four auxiliaire économique, servant aussi de réchaud.

Tiroir d'entreposage vaste et silencieux, à l'intérieur fini émail.
CORONET
le nouveau poêle électrique Bélanger simplifie les problèmes qu'entraîne la préparation des repas familiaux. Aux fêtes, par exemple, grâce à deux fours indépendants, vous pourrez *à la fois* dorer la dinde à grand feu et cuire doucement un soufflé fragile. Un cadeau de Noël merveilleux, CORONET témoignera de votre générosité et de votre bon jugement pendant des années de service parfait.
BELANGER
A. BÉLANGER LIMITÉE
fondée à Montmagny en 1867.

Cadeaux d'un goût parfait aujourd'hui comme toujours...
Depuis toujours, les confections Forsyth pour hommes sont des cadeaux d'un goût parfait pour le Temps des Fêtes. Leur haute qualité, leur coupe irréprochable et la supériorité reconnue de Forsyth vous assurent des articles que *vous* serez fier d'offrir et que *tout homme* sera fier de porter.
Pour un cadeau d'un goût parfait, faites votre choix parmi les superbes assortiments de confections Forsyth pour hommes que vous trouverez en ce moment dans tout les principaux magasins de confections masculines.
Forsyth
JOHN FORSYTH LIMITED
KITCHENER, CANADA
CHEMISES, PYJAMAS
SHORTS, CRAVATES
FOULARDS
MOUCHOIRS
BIJOUTERIE
VÊTEMENTS DE SPORT

"ON NE REGRETTE JAMAIS L'ACHAT D'UN ARTICLE DE QUALITÉ"

Une baisse de nos exportations

Ottawa, (PC) — Les exportations canadiennes ont décliné de $31,500,000 en octobre, à la suite d'une diminution dans les livraisons sur les marchés des Etats-Unis, de l'Amérique latine et de l'Europe continentale.

Les exportations canadiennes en octobre sont tombées à $347,-857,000 de $379,357,000 qu'elles étaient l'an dernier à pareille date. Le total des dix premiers mois de l'année s'établit à $3,-456,521,000 comparativement à $3,570,305,000 durant la même période l'an dernier selon une estimation du Bureau fédéral de la statistique.

Les exportations canadiennes aux Etats-Unis, qui avaient augmenté constamment au début de l'année, sont tombées à $198,-618,000 en octobre alors qu'elles s'élevaient à $206,709,000 en octobre 1952.Toutefois, grâce à la hausse des premiers mois de 1953, le total des dix premiers mois de l'année courante atteint $1,999,041,000 contre $1,876,338,-000 l'an dernier.

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires:

SUCRE, domestique contrat No 6 de mars	0.0547
SUCRE, mondial, contrat No 4 de mai	0.0319
SUCRE, mondial, brut marché courant, nom.	0.0615
CAOUTCHOUC, brut contrat de mars	0.2117
CAOUTCHOUC, brut feuilles fumées à nervures marché courant, No 1, nom.	0.21¼
CAFE, marché courant Santos No 4, dem.	0.58
CAFE, Santos No 4 "S" contrat de décembre, nom.	0.5840
CACAO, contrat de décembre	0.4060-75
CACAO, marché courant "acera", nominal	0.45⅝
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.85
COTON, contrat de décembre la balle	32.99-33.00
COTON, "middling" marché courant, nominal	33.54
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de décembre	0.1617
PEAUX brutes, la livre contrat de janvier, off.	0.15¼
PEAUX, légères de vaches marché courant	0.14½-0.15
LAINE, contrat de décembre, off.	1.4850
LAINE, certif., marché courant, nominal	1.4860
LAINE, Tops, contrat de décembre, off.	1.9550
LAINE, "Tops" certif., marché courant, nominal	1.96
ETAIN, contrat de mars, off.	0.79¼
ZINC, contrat de janvier	0.0927
PLOMB, contrat de janvier, off.	0.1255
CUIVRE, contrat de décembre, off.	0.2750
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F. à New-York	2.82
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à N.-Y.	1.87⅜
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F. à New-York	0.95¾
SEIGLE, No 2 américain F.O.B. New-York, en charges de wagons	1.65¾
ORGE, No 2 fourragère, domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal	1.14
FEVES SOYA, No 1 jaune à Toledo, Ohio	2.99½-3.00½
HUILE, tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre	0.14⅛
SAINDOUX, midwest, prix nominal	0.16¾

Exploitation d'une propriété d'uranium

Toronto. — Steeloy Mining Corporation Ltd a donné un contrat de 5,000 pieds de sondages au diamant pour explorer sa propriété d'uranium de Beaverlodge, conformément à la recommandation du géologue conseil, M. M.-G. Smerchanski.

Firme vendue

Toronto.— (Spéciale)- Alberta Consolidated Gaz Utilities Ltd a fait l'acquisition de la firme Great Northern Gas Co., de Sault Ste-Marie, Ont, annonce M. Charles E. Garnett, président de l'Alberta Consolidated Gas.

Le dollar canadien

New-York, (PC) Le dollar canadien était stationnaire et primait par 2⅝ pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling valait $2.81 3/16, un gain de 1/16.

x x x

Montréal. (PC) La Banque du Canada a annoncé aujourd'hui, à midi, h.n.e., que le dollar américain s'escompte à 2 9/16 pour cent par rapport à la devise canadienne. Jeudi midi, il valait 97 17/32 cents canadiens. La livre sterling a fléchi de 3/16 de cent à $2.73 15/16.

Réunion annuelle de Maple Leaf Milling

Toronto. — A l'assemblée annuelle des actionnaires de Maple Leaf Milling Company, Limited, M. K.-F. Wadsworth, président, a déclaré que la hausse des prix de concurrence a permis à la compagnie de faire un commerce profitable sur certains marchés d'exportation durant l'exercice terminé cette année.

La compagnie s'occupe présentement de l'exécution d'un programme destiné à moderniser davantage son établissement de Toronto-Ouest et à augmenter la capacité de son entrepôt. Ces améliorations exigeront des déboursés assez considérables, prévoit-on, mais elles permettront d'améliorer la qualité du produit tout en réduisant les frais de production.

Au sujet de l'écoulement de la récolte considérable de blé canadien cette année et du report élevé des années précédentes, M. Wadsworth a affirmé qu'il est difficile de prévoir jusqu'à quel point l'industrie de la meunerie en sera atteinte; de sorte qu'il est impossible d'avoir une idée exacte des perspectives du nouvel exercice.

Les ventes des trois premiers mois de l'exercice courant accusent une légère baisse par rapport à celles de la période correspondante de l'an dernier, mais la direction de la compagnie a confiance qu'il se produira une certaine amélioration au cours de cet exercice.

Un aperçu des prix de gros

Montréal. — Voici les prix de gros dans la métropole tels que fournis par la Presse Canadienne:

Blé Northern No 1	$1.89
Blé Northern No 2	1.85
Blé Northern No 3	1.81
Blé Northern No 4	1.76

le boisseau entreposé à Fort-William, Ont.

Farine de blé du printemps

Première patente	6.00
Seconde patente	5.20

Enrichie, le sac, en charges de wagons. Sur rails, moins 10% au comptant.

Grains moulus à engrais

Son	$52.25
Gru rouge	54.25
Gru blanc, extra	64.25

la tonne, sujet à un escompte de 25 cents.

Avoine broyée, sac de 100 lbs, livrée au commerce	3.20
Avoine "Plain"	2.65
Foin pressé No 2 "Timothy" la tonne	20.00
Paille	18.00

VOLAILLES

Dindes, catégorie "A"	0.60
Dindes, catégorie "B"	0.56
Dindes, catégorie "C"	0.40
Poulets, catégorie A-Lait	0.54
Poulets, catégorie "B"	0.45

Pour des sujets de 5 lbs et plus:

Volailles "A"	0.42
Volailles "B"	0.40

Les prix des volailles représentent des prix de gros pour des oiseaux non emballés. Pour les prix de gros des volailles emballées, on doit ajouter deux cents

OEUFS EN CARTONS

Catégorie "A" gros	0.55

Etat financier

Montréal — Les bénéfices de Weedon Pyrite & Copper Corporation continuent de s'améliorer; à la fin de septembre, la perte de $17,349 encourue dans le premier trimestre de l'année était transformée en un bénéfice d'exploitation de $114,953. En septembre, celui-ci s'est élevé à $25,736.

Au cours de la période de neuf mois, l'usine a fonctionné à raison de 215 tonnes par jour en moyenne.

L'indice des mines

Londres.-(Reuters)- L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a baissé hier de 0.4 point à 80.4.

Dans la célèbre collection in-4° larousse :

LA FRANCE

Une œuvre pleine d'attrait sur les beautés diverses de ce pays.

2 volumes reliés, sous jaquette illustrée, 1124 pages, 1633 gravures, 75 hors-texte et cartes en couleurs et en noir.

LA MER

D'admirables illustrations au service d'un texte documenté et précis.

Un volume relié, sous jaquette illustrée, près de 500 pages, 16 planches hors-texte en couleurs, 800 gravures dans le texte.

chez tous les libraires

Revue des marchés mobiliers

Variations étroites à Montréal — Hésitation de la Bourse de New-York — Le marché de Toronto semble stable.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Le marché était stable à l'ouverture de la Bourse de Montréal aujourd'hui. L'allure était lente.

International Utilities et Stelco gagnaient ¼ à 29 et 31 respectivement.

BA Oil, Canadian Breweries et International Nickel étaient à la hausse et Canadian Celanese, Industrial Acceptance et Price Brothers fléchissaient légèrement.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Le marché était étroitement mixte à l'ouverture de la Bourse de New-York aujourd'hui. Cette indécision faisait suite à une semaine de hausses.

Les prix fluctuaient de minimes fractions dans les deux sens et plusieurs vedettes demeuraient stationnaires.

Les aciers, les compagnies de radio-télévision, les chemins de fer, la plupart des pétroles, les compagnies de cinématographie et les lignes aériennes étaient à la hausse.

Les services publics, les cuivres et les produits chimiques étaient à la baisse. Les autres catégories étaient stables ou étroitement mixtes.

United Aircraft, American Tobacco, Commonwealth Edison, American Smelting, Union Carbide, General Electric et Socony Vacuum étaient à la baisse.

Mahoning Coal Railroad, RKO Theatres, Philco, Bethlehem Steel, Douglas Aircraft, American Can, Santa Fe et Sinclair Oil étaient à la hausse.

A TORONTO

Toronto, (PC) Les faibles transactions n'ont guère apporté de changement, aujourd'hui, à l'ouverture de la séance de la Bourse.

Les raffineries de pétrole, les papeteries et les services publics ont fait fléchir la liste industrielle. Les autres catégories ont été calmes.

Les pétroles de l'Ouest n'ont pas bougé, même si le gros de l'activité s'est concentré dans cette catégorie, car la plupart des fluctuations n'ont pas dépassé quelques cents.

Les titres d'uranium ont monté un peu, de même que les titres de la région de Bathurst.

On s'est peu intéressé aux titres aurifères et aux métaux communs et les fluctuations, même chez les vedettes, ont été d'ordre mineur.

LES OBLIGATIONS

Montréal. (PC) Les transactions s'effectuaient à un lent rythme et les prix étaient stables aujourd'hui sur le marché des obligations. Sur la liste industrielle, les affaires se déroulaient lentement aussi et les obligations convertibles du Pacifique Canadien ont monté à la faveur d'une bonne demande.

New-York, (PA) Les obligations de chemins de fer ont monté sur un marché par ailleurs stable ce matin. La plupart des obligations du Trésor américain étaient inchangées dans les premières transactions au comptoir. Les émissions étrangères étaient calmes aussi; quelques obligations libellées en dollars de l'Australie ont monté tandis que les émissions canadiennes perdaient un peu de terrain.

A WINNIPEG

Winnipeg. (PC) Les prix des grains ont fluctué dans un rayon étroit et affichaient une tendance quelque peu irrégulière ce matin à la Bourse de Winnipeg.

A 11 heures a.m., les prix des options étaient les suivants :

Avoine de décembre	$0.70a
Avoine de mai	0.71a
Orge de décembre	0.91¾
Orge de mai	0.95⅝a
Orge de juillet	0.94⅝
Seigle de décembre	1.05⅝
Seigle de mai	1.09¾a
Seigle de juillet	1.09¾
Lin de décembre	2.66¾a
Lin de mai	2.72½
Lin de juillet	2.71

A CHICAGO

Chicago. (PA) Les prix des grains ont fléchi dans des transactions modérément actives ce matin au Board of Trade. Vers la fin de la première heure, le blé était inchangé ou à la baisse de 1¼ cent le boisseau; le blé de décembre se cotait à $2.02-2.02½. Le maïs de décembre se vendait $1.55¼-⅛.

ASPECTS CHANGEANTS DU COMMERCE DE DETAIL

La rapide progression des ventes au détail depuis la guerre a peut-être été à la fois la cause et l'effet des changements qu'a subis l'organisation de la distribution, fait remarquer une grande institution bancaire. Si cette progression a été générale, elle présente d'importantes variations, selon les branches. Les progrès relatifs de chacune révèlent les modifications qui se sont produites dans l'état du marché et fournissent des indications sur l'orientation du commerce de détail. Un tableau récent, dressé par le Bureau fédéral de la statistique, est révélateur à cet égard.

On constate d'abord un fort mouvement de concentration. Depuis 1941 le volume des ventes a plus que doublé, alors que le nombre des magasins n'augmentait que de 10.4 pour cent. L'industrialisation du pays et l'accroissement de la population urbaine, ainsi que le développement des villes et de nouveaux centres manufacturiers qui en a résulté, expliquent l'ouverture par milliers d'établissements fournissant des choses de première nécessité : épiceries-boucheries, restaurants, magasins de vêtements. Mais, dans presque toutes les autres branches, l'extension des affaires a été tout à fait hors de proportion avec l'augmentation du nombre des établissements.

Le rapprochement de la valeur des ventes en 1941 et en 1951 montre que ce sont les distributions d'instruments aratoires qui ont fait les progrès les plus considérables : leur chiffre d'affaires s'est accru de 540 pour cent. La rareté de la main-d'oeuvre a eu pour effet d'accélérer la mécanisation de l'agriculture qu'ont d'ailleurs facilitée l'abondance relative de l'argent et l'extension du crédit rural. Viennent ensuite les vendeurs d'automobiles et accessoires dont le chiffre d'affaires accuse une augmentation de 328 pour cent.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $88.00; zinc prime western, $11.50; zinc de haute qualité, $12.85; zinc de qualité spéciale, $13.00; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.50; plomb, $14.50; cuivre, $31.27.

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $10.00; zinc de haute qualité, $11.35; zinc de qualité spéciale $11.50; cuivre, $29.27; plomb, $13.00.

Lots formant cinq tonnes:— Etain $85.00; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Nouvelle brasserie de John Labatt Ltd

Winnipeg. -(PC)- La compagnie John Labatt Limited a officiellement pris le contrôle de Shea's Winnipeg Brewery Limited; elle a obtenu 29,750 actions "A" et 181,-745 actions "B" sur un montant émis de 44,150 et 232,925 respectivement. Elle a donné en paiement $3,-440,860 en argent et 146,182 actions.

Deux hôpitaux de Winnipeg, qui avaient hérité chacun de 33,000 actions en vertu du testament de Mme Frank Shea, ont reçu une somme de $577,-500 en argent et 569,250 actions de compagnie Labatt.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation Limited et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

SEANCE DU 2 DECEMBRE 1953

Obligations du Dominion			
3% perps	86	87	
3¼ jan 1973-78	99½	100½	
2 déc 1954	98¾	99½	
2¼ juin 1/58	97	97½	
2¾ juin 15/68	89¼	90	
3¼ juin 1956-66	96	97	
Emprunts de guerre			
3/54 (2nd V)	100¾	101¼	
3/56 (3rd V)	99⅝	99⅞	
3/57 (4e V)	97¾	98⅛	
3/59 (5e V)	96½	97½	
3/60 (6e V)	95¾	96¾	
3/62 (7e V)	94½	95½	
3/ 63 (8e V)	93¾	94½	
3/66 (9e V)	93	94	
Garanties par le pays			
CNR 3/54-59	96¾	97¼	
CNR 3/61-66	92	93¼	
CNR 2¾/67	89	..	
CNR 2¾/69-71	88½	..	
Provinciales			
B C 3/60	93	..	
Man 3¼/63	93	95½	
Man 3/68	87	..	
Man 4/69	98	..	
Man 4¼/68-100½	..	..	
N B 3/59	93	..	
N B 2¾/67	83	..	
N B 3¼-70	88	90	
N B 4½/69	100	102	
Newfld 3¼/57	96	..	
Newfld 3/58	93	..	
Newfld 4¾/64	100½	102	
Newfld 4¾/64	101¾	103	
N E 3¼/65	92	93½	
N E 2¾/66	85½	87	
N E 3/68	87	89	
N E 4¼/69	100	102	
Ont H 3/73	87	88	
Ont H 4¼/69	100½	101½	
Ont H 4/67	98	99	
Ont H 4¼/67	100¼	101¼	
Ontario 4/59-61	100¼	101¼	
Ontario 3/62-65	90¾	91¾	
Ontario 3/77	84	86	
Ontario 3/70	87	89	
Ont 3½/62	96¼	97¼	
Ontario 4/72	99	..	
PEI 2¾/62	89	91	
P E I 3/63	89½	91½	
P E I 4¼/67	99½	..	
P Qué 3½/67	98¾	99¾	
P of Q 3/59	94¾	96	
P of Q 3½/60	97½	98½	
Pr of Q 3/62	92¾	94	
Prov Qué 3/85	91	92½	
P Qué 3/70	87½	..	
P of Qué 4/62	99¾	100¾	
Que H 3/60	94¼	95¾	
Qué H 3/69-73	86	88	
Que Hy 4/62	100	100¾	
QMC 2¾/67	94¾	96½	
QMC 3/62	91	..	
QMC 3/72	83	..	
QMC 3¼/66	90	..	
QMC 3¼/77	84½	..	
Sask 3¼/62	92½	..	
Sask 3¾/65	96	98	
Sask 3½/68	92	..	
Municipales			
Montréal 3/60	91	..	
Montréal 3/64	87	..	
Montréal 3/68	83¾	..	
Montréal 3/70	82	..	
Montreal 3/72	80½	..	
Québec 3¼/61	89½	..	
Québec 3½/64	89¾	..	
Régina 3¾/72	86½	..	
St John 3½/68	86	..	
T Riv 5½/63	103¼	..	
Toronto 3/67	85	..	
Winnip 2¾/66	84½	..	
Vanc 3½/75	81½	..	
Transports			
Algoma C 5/59	133	135	
Can SS 3½/57	96½	98¾	
Can SS 4/66	96½	....	
Utilités			
Ava Tel 4½/66	88½	..	
Bell Tel 3/77	83½	85½	
Bell Tl 3¼/73	88	..	
Bell Tel 4½/67	101½	103	
Bras Tr 4¾-70	82½	85	
BC Elec 3¼/67	87	90	
BC Elec 3¾/68	90¼	93	
BC Elec 3½/75	85¾	88	
BC Elec 4¾/77	100	102	
BC Tel 4/62	95½	98	
Calg pr 3¼/72	88½	..	
Can Elec 4/68	87½	..	
Gat Pw 3¼/70	90¾	..	
G Lakes 3½/69	85½	88	
GL Pow 4½/69	93½	97	
L StL pr 3¾/65	90½	..	
McL pr 3/69	84½	87½	
Mar El 4½/56	98½	....	
Mex Lgt 5/75	75	76	
M Tra B 5/55	100	101⅛	
Nfld Lt 3¼/66	86½	90	
N F L&P 5/72	98½	..	
Nor QP 4½/67	94	..	
Ott Val 3¼/71	92¼	—	
Pow Cp 3½/67	88½	..	
Que Pow 3/62	90½	....	
Shawn 3/61	92	95	
Shawn 3½/70	92¼	95	
Shawn 3/71	86½	..	
Shawn 3½/73	91½	..	
St M P 3¼/70	87½	..	
Win E 3¾/71	93	..	
Win E 4/71	95	..	
Immeubles			
Alex Bldg 6/62	106	..	
Balfour 4/63	75	..	
Dom Squ 4/59	97½	..	
Eaton Ry 3½-68	90	93	
Eaton R 5/73	102	104	
Glen Inv 5/59	125	..	
Hu LaSal 5/65	73	..	
Ld Nelson 4/67	73	..	
M Ap 1 4½/64	93	96	
Do 2nd 4½/64	95	..	
Morgan 3¼/67	68	..	
Industrielles			
Abitibi 3½/67	98½	..	
Alumin 3½/71	92¾	95	
Barvue 5/56	94½	97	
B A Oil 2¾/57-66	89	92	
Br Hen 4/61	82	..	
Br Hen 5/69	79½	85	
BC Forest 4/66	89	..	
BC For 4½/66	94½	97½	
Bw Nfld 3½/68	87½	89	
Burns 4/63	95	....	
C Brew 3½/67	87½	..	
C Brew 4/69	93½	..	
C Can 3¾/70	88½	93	
C Chem 3¾/71	95½	98½	
C Celan 3/62	90½	93½	
Can Oil 3¾/62	90	92	
Can Oil 5/72	97½	99½	
Can Oil 4½/67	93	..	
CW Lumb 4/62	96½	99	
Cockshutt 4¼/65	94	97	
Col Cel 4½/65	95	98	
Col Cel 5/68	96	98½	
Co Pap 3½/67	99½	....	
Cr Fon 3¾/66	85	....	
Dom Tar 5/67	99½	101½	
Do Tex 3½/59	94½	96½	
Dry Pap 4/65	93	96	
Dry Pa 5¼/66	99	102	
EB Edd 4¾/69	99	102	
Fe Grain 4/64	94½	97	
Gen Stl 3½/70	89	92	
GL Pap 3½/67	92	....	
G Plains ¾/65	64	67	
Imp Oil 3/69	87	89	
Imp Tob 3/70	85	88	
Ind Acc 4/69	88	91	
Ind Acc 5/70	96	99	
Irv Oil 5¼/67	98	100	
Mp L M 3¾/63	93½	97	
Massey H 3/68	84	88	
Massey 5/67	100	102½	
McColl 5/71	82½	85	
NS&C 3½/63	92½	94½	
Oglivie 4/67	93½	96	
Pag Hr 3¾/65	90	93	
Penman 3¾/66	89	..	
Price 3¼/66	91½	93½	
S Law Co 5/72	100	102¼	
Sas Pipe a 72	101	....	
Simps 4¾/63	101	103	
Steel C 2¾/67	87	90	
Steinog 5¼/72	100	102	
WC Brew 4¼/65	93½	96½	
Convertibles			
Abitibi 4¼/61	99½	101	
Ajax Pete 5/62	..	95	
B A Oil 3½/61	106¾	108	
B A Oil 3½/62	97½	99	
B C For 5/62	97	99½	
Bras Tr 4½/71	82¼	84	
C Sout O 2/61	91½	....	
C Brew O 2/61	99¾	101¾	
C P R 3½/66	93½	95½	
C P R 4/69	98¾	100½	
Cockshutt 5/68	97¼	99	
Dom Tex 4/66	94½	96	
Dosco 4/61	92	94	
G Pete 4½/65	98½	100	
Kroy O 5/67	93	96	
New Sup 5/64	91	94	
Pow Co 4½/68	103½	106	
Suptest 4/70	97	100	
Tra Fin 4¾/66	109½	111½	
Tra Fin 5½/69	97½	99½	
T Emp O 5/66	95	98	
Tr Emp 5½/67	96	99	
WC Brew 5/67	98½	101½	

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points et sur place se cotait à 61 cents la livre (prix demandé).

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur. Catégorie A., extra-gros, 44 cents la douzaine; gros, 44; moyens, 39; petits, 35; catégorie B., 33; catégorie C., 30.

Ventes de beurre comptant : aucune.

Lait écrémé en poudre, procédé de pression, marché courant, 8 1-2 cents demandé; procédé centrifuge, 10 cents demandé. Marché à terme, procédé de pression, lait écrémé en poudre de janvier, en sacs, 9 1-2 cents demandé; procédé centrifuge, contrat de janvier, 10 3-4 cents demandé.

Marché de Québec

Le marché des oeufs est encore stable dans notre ville, observe le service fédéral des marchés. Les prix n'ont pas varié.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détallants : Catégorie A., extra-gros, 50 cents la douzaine; gros, 49; moyens, 43; petits, 39; catégorie B., 39; catégorie C., 35.

Montréal, (PC) — Les prix des oeufs étaient à peine stables hier sur les marchés de gros libres. Les oeufs locaux étaient offerts en quantités suffisantes pour une lente demande, mais les arrivages de l'extérieur étaient rares. Le prix du beurre était stable.

Vendus en petites quantités par les grossistes aux détailants, les oeufs en carton étaient à la hausse d'environ 1 cent la douzaine. Le prix du beurre enveloppé était stable.

Le marché des pommes de terre était inchangé. Les arrivages, hier, s'élevaient à 43 wagons.

Montréal, (PC) — Voici les prix des denrées tels que donnés à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFS: — en caisses gratuites: Catégorie A-Gros, 44-45½ cents la douzaine; A-Moyens, 38-40; A-Petits, 34-36 catégorie B., 34; catégorie C., 31. Arrivages: 347 caisses.

BEURRE: — Prix du gros, admissible, 61½; arrivages courants beurre du Québec, 60¼ première qualité beurre de beurrerie, enveloppé, 62½-63. Aucun arrivage.

FROMAGE: — blanc de l'Ontario, 33; coloré, 33 F.A.B. fromagerie; blanc du Québec, 31¾; coloré, 32¼; F.A.B. Montréal. Prix de gros, blanc de l'Ontario, 34¼; colbré de l'Ontario, 34¼; pour le blanc du Québec, 32¾; pour le coloré, 33¼. Aucun arrivage.

POMMES DE TERRE: — (petites quantités vendues aux prix de gros) — No 1 Québec, les 75 livres $0.85-1.00; Nouveau-Brunswick, les 10 lbs, $0.18; N.-B., les 50 livres, $0.70-0.75; les 75 livres, $1.05-1.10; Ile du Prince-Edouard, les 75 livres, $1.05-1.10; les 10 livres, $0.18; les 50 livres, $0.70-0.75.

Le meilleur centre de culture pour la pomme de terre

Courtney, C.-B. -(PC)- M. Wilbur J. McKean, chef du laboratoire de pathologie végétale à Saantichton, C.-B., dit que l'île de Vancouver est le meilleur centre de culture pour la pomme de terre au Canada: "A cet endroit, la pomme de terre croit fermement, exempte de toute maladie".

Rendement des valeurs

Cours fournis par GEOFFRION, ROBERT & GELINAS, membres de la Bourse et du Curb de Montréal, 72, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-6885.

Revenu net par action (a)	Dividende (b)	Prix	Rendement %
Industries			
2.36 Asbestos	1.25*	25.00	5.00
3.24 Building Prod	1.80	34.50	5.22
.98 Can & Dom Sug	1.00	18.00	5.56
2.25 Can Breweries	1.25	21.00	5.95
3.29 Can Car & Fdry	.80	17.00	4.70
2.41 Can Celanese	2.40	22.00	10.90
1.48 Can Industries	1.00	37.00	2.70
4.25 Distil Seagrams	1.70	28.50	5.96
9.13 Dom Bridge	3.10	71.00	4.37
2.02 Dom Stl & Coal †	1.00	11.50	8.70
1.64 Dom Stores	.60	18.50	3.24
.54 Dominion Tar	.40	8.00	5.00
.40 Dom Textile	.60	7.50	8.00
2.00 Fam Players	1.55	20.00	7.75
9.25 Ford "A"	3.00	61.50	4.88
2.59 Gen Steel W	1.00	16.50	6.06
2.37 Gypsum Lime	2.00	35.00	5.71
5.16 Ind Acceptance	2.25	33.50	6.72
.98 Laura Secord	.80	14.00	5.71
1.62 Massey Harris	.60	8.00	7.50
1.05 Mont Locom	.80	15.00	5.33
2.98 Nat Steel Car	2.00	27.00	7.41
3.57 Steel of Can	1.10	29.00	3.79
5.43 Walker G & W	3.75	48.50	7.73
2.00 Zeller's	.88	21.00	4.19
Papiers et bois			
2.02 Abitibi	1.00	16.50	6.06
.79 Anglo Newfland	.60	8.00	7.50
1.42 Bathurst "B"	1.00	17.50	5.71
.59 B C Forest	.40	5.00	8.00
4.03 Cons Paper	2.25	41.50	5.42
1.52 Fraser	2.25	41.50	5.42
2.05 Howard Smith †	1.00	20.00	5.00
5.75 Inter Paper ‡	3.00	51.00	5.88
2.67 Price Brothers	2.00	33.00	6.06
Services publics			
2.47 Bell Telephone	2.00	39.00	5.13
2.96 Braz Traction ‡	1.00	9.50	10.52
2.61 Can Pacific Ry	1.50 *	21.50	6.98
1.62 Gatineau Power	1.20	20.50	5.85
1.91 Strawin W & P	1.45	40.00	3.62
2.20 Power Corp	2.00	34.00	5.88
Banques			
1.21 Can Nationale	1.15	26.50	4.34
1.57 Montréal	1.40	35.00	4.00
1.69 Nova Scotia †	1.60	41.00	3.90
2.04 Royale	1.40	36.00	3.89
Métaux de base			
2.73 Aluminium	2.00 *	46.00	4.35
-.01 East Sullivan	.65 ▲	3.85	16.88
.69 Falconbridge	.50 ▲	16.00	3.12
5.37 Hudson Bay	5.00 ▲	38.50	12.98
3.90 Inter Nickel	▲ 2.60 *	36.00	7.22
5.45 Noranda	4.00 ▲	63.00	6.35
Mines d'or			
.75 Dome	.70 ▲	14.50	4.82
.39 Hollinger	.24 ▲	12.00	2.00
.82 Kerr Addison	.80 ▲	18.00	4.44
2.88 McIntyre	3.00 ▲	54.00	5.56
Huiles			
.41 Anglo Canadian	.15 ▲	5.10	2.96
1.78 Brit Amer Oil	.70	19.00	3.68
1.38 Imperial Oil	.80	27.00	2.96
2.18 McColl Front †	1.00	25.00	4.00
.24 Royalite	.26	12.50	2.08

(a) Revenu net annuel d'après les chiffres les plus récents.

(b) Déclaré ou payé durant les 12 derniers mois, à moins d'indications contraires.

† Sur les actions "A" et "B" réunies.

‡ D'après les versements effectués.

§ Le rabais de 10% n'est pas accordé par l'Impôt sur le revenu.

▲ L'Impôt sur le revenu autorise la déduction d'un crédit d'épuisement variant entre 10 et 20%.

* Payable en dollars américains.

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne.
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 4 décembre 1953

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk.	4	6
Anianamaque	2	3
Beacon	5	8
Bright Red L.	½	1½
Belmont	20	27
Columbière	1	3
Craibbe	11	13
Doris	2	3
Emjay	4½	—
Frebert	8	12
Gaspé Copper	13	15
Gleneona	3	4
Halwood	30	35
Harker	3	4
Insco	7	9
Kamlac	13	16
Kenbay	5	7
Kenda	6	8
Lake Expanse	6	8
Major Oil	2	3
Martin Bird	2	3
Mate Yellowknife	4	6
Miller Copper	70	85
Mindus	20	23
Mistaya	1	2
Moly of Canada	110	125
Norbeau	60	70
Normar	4½	6
New Auguerita	3½	4
New Malartic	2	3
New Ranchmens	6½	7
Obaska-45	18	20
Ortona	4	5
Paige Pete	14	18
Pascalis	8	10
Presdor	2	3
Rand Malartic	7	9
Richgroup	5	7
Rugged	2	3
Russet	3

Les Blues de Toronto opposés au Rouge & Or au Colisée

A l'ouverture de la saison locale de la ligue Interuniversitaire, ce soir, au Colisée — La mise au jeu sera présidée par Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'université Laval — Les deux clubs possèdent de solides alignements— Denise Amyot sera couronnée "Mlle Rouge et Or".

Avec la venue des Varsity Blues de l'Université Toronto, s'inaugure, ce soir, au Colisée, la quatrième saison de l'équipe Rouge et Or de l'Université Laval dans la ligue Senior Interuniversitaire. La présente édition de l'équipe a subi plusieurs changements depuis l'an dernier. Ainsi un nouveau pilote, en la personne de Jean-Paul Poulin, remplace Léo Bourgault et chez les joueurs l'on relève les noms de six nouvelles figures qui remplacent les Roddy Roy, Roland Dubeau, Guy Gilbert, Claude Larochelle, Roger Lagacé et autres équipiers du Rouge et Or de l'an dernier, qui réussirent à terminer en deuxième position.

Raynald Lavoie sera dans les filets avec, comme substitut, Jules Rivard. A la défense, Raymond Laroche, Robert Lajoie, Raymond Dufour et Jules Hivon seront de retour, avec l'addition de Gérard "Butch" Houle, un joueur local qui s'alignait pour les Citadelles, l'an dernier.

Chez les joueurs d'avants, Poulin aura à sa disposition les trios formés de Robert Lafrenière, André Marceau et Maurice Lagacé, puis de Pierre Raymond, Marcel Carbonneau et Jean Giguère, tandis qu'un troisième trio sera pivoté par André Lavigne, avec Maurice Blake et Lorne Arsenault.

Les visiteurs sont dirigés par Jack Kennedy, qui a recours aux services de Joe Primeau, ancien pilote des Leafs de Toronto, de la N.H.L. Le vétéran Jack Ross l'un des meilleurs cerbères du circuit, sera dans les filets. Chez les joueurs de défense, les amateurs locaux auront le plaisir de voir à l'oeuvre deux anciens joueurs des Marlboros de Toronto, soit John Tolton et Paul Prendergast. Une autre figure connue des amateurs de Québec est Lou Appleby, qui formera un autre duo défensif avec Dan Tovey.

Chez les joueurs d'avant, Kennedy aligne Dave Stephen avec Ernie Bodnar et John Akitt, puis une autre combinaison est formée de Harry Boyd, Bob Dale et Don Cossar, tandis que la dernière ligne des Blues est formée de Jim Wilkes, Ken Lawson et Ross Holden.

Les porte-couleurs de l'Université de Toronto sont forts à l'offensive, comme en fait foi les cinq buts qu'ils ont réussis contre les champions du circuit, les Carabins de Montréal, lors de leur première rencontre, mais il semble que l'équipe que Jean-Paul Poulin a réussi à former, cette saison, a la combativité et l'expérience pour leur faire une belle lutte.

L'équipe locale s'est mise à l'entraînement, il y a six semaines et Poulin a dû faire son choix définitif entre plus de 70 candidats, prêts à jouer toute une saison, par pur amour du jeu, et pour l'honneur de pouvoir faire briller les cculeurs de leur université. Ces joueurs sont certains que tous leurs confrères d'université, tout comme les Anciens de Laval et les vrais sportifs et amateurs de beau jeu, seront l.. ce soir pour les encourager à la victoire.

La mise au jeu sera présidée par le recteur de Laval, Monseigneur Ferdinand Vandry, qui officiera ainsi à la première activité dans le domaine du hockey de la Commission Athlétique de l'Université Laval cette saison. Il sera accompagné du Dr Paul Painchaud, président de la C.A.U.L., de M. Georges Côté, président des Anciens de Laval, du président de l'Association Générale des Etudiants de Laval, Jean-Marie Cloutier et de Mademoiselle Rouge et Or 1954, Denise Amyot, dont on procédera au couronnement pour son magnifique succès lors du concours de la vente de billets de saison en faveur du Rouge et Or.

Montmagny 5, Frontenac 3

Le club Montmagny de l'instructeur Conrad Parent a de nouveau augmenté son avance en tête de l'Association Junior "B" de hockey, hier soir au Colisée, en disposant du Frontenac par 5-3 dans la deuxième partie d'un programme double. Le Montmagny jouit maintenant d'une avance de sept points sur le Frontenac, installé en deuxième place.

Dans la première rencontre, le Lévis a triomphé du Victoria par 4-2 pour se rapprocher à cinq points du Frontenac et prendre une avance de trois points sur le Victoria.

Roger Trudeau s'est signalé pour le Montmagny avec deux buts. Raymond Allaire, Yvon Langlois et Boulanger ont réussi les autres buts des vainqueurs. Paul Rousseau, Michel Ducharme et Claude Dubeau ont enregistré les trois buts du Frontenac.

Le Montmagny prit une avance de 2-1 à la première période. Les deux équipes réussirent chacun un but dans la deuxième période et le Montmagny l'emporta de nouveau par 2-1 dans la troisième et dernière reprise. Douze punitions mineures furent décernées au cours de cette rencontre.

A la première rencontre, les Lévisiens de l'instructeur Marcel Larochelle effectuèrent une poussée de deux buts à la troisième période pour s'assurer la victoire. Jean-Guy Poisson et Jean-Louis Samson réussirent ces buts décisifs. Poisson et Vézina avaient donné une avance de 2-0 au Lévis avec les seuls buts de la première période mais Roger Bélanger et Drouin égalèrent les chances à la deuxième reprise.

Seulement cinq punitions mineures furent décernées dans cette partie. La prochaine rencontre dans ce circuit sera présentée dimanche après-midi à l'aréna de Montmagny alors que le Lévis jouera à Montmagny contre les détenteurs de la première position.

PREMIERE PARTIE

LEVIS — Buts : Beaulieu. Défenses : Bédard, Rodrigue, Dionne, Poiré. Avants : Martin, Vézina, Laperrière, Samson, Poisson, Roy, Malone, Lord, Lavigueur, McNeil.

VICTORIA — Buts : St-Laurent. Défenses : Carmichael, Ratté, Beaulieu. Avants : Tremblay, Drouin, Martel, Marceau, Ouellet, Guérard, Bélanger, Martin, Roy, La-

Arbitres : Maheux et Paquet.

Première période

1—Lévis : Poisson, (Samson, Laperrière) 4:14
2—Lévis : Vézina, (Dionne, Martin) 1:30
Puns : Drouin, Bédard.

Deuxième période

3—Victoria : Drouin, 4:59
4—Victoria : Bélanger, (Lachance) 7:07
Pun : McNeil.

Troisième période

5—Lévis : Poisson, (Samson, McNeil) 14:49
6—Lévis Samson, (Laperrière, Rodrigue) 15:14
Puns : Martel, Roy.

DEUXIEME PARTIE

MONTMAGNY — Buts : Létourneau. Défenses : Normand, Bouchard, Robitaille. Avants : Fraser, Boulanger, Langlois, Trudeau, Allaire, Migneault.

FRONTENAC — Buts : Bouchard. Défenses : Prémont, Ducharme, Noël, Huneault. Avants : Rousseau, Dubeau, Cantin, Gravel, Duchaine, Grenier, Levesque, Rioux.

Arbitres : J.-P. Turcotte et Fred Kovalchuk.

Première période

1—Monimagny : Trudeau, (Normand, Allaire) 2:11
2—Frontenac : Rousseau, (Levesque, Dubeau) 8:21
3—Montmagny : Trudeau, (Fraser, Robitaille) 8:37
Puns : Boulanger, Grenier, Levesque, Prémont, Normand.

Deuxième période

4—Frontenac : Dubeau, (Rousseau) 7:47
5—Montmagny : Allaire, (Robitaille) 17:15
Puns : Allaire, Huneault, Langlois.

Troisième période

6—Montmagny : Boulanger, 10:17
7—Frontenac : Ducharme, (Levesque) 11:50
8—Montmagny : Langlois, (Trudeau, Boulanger) 18:22
Puns : Prémont (2), Normand, Boulanger.

Sénateurs, 3; Saints, 1

Sherbrooke, 4. (PC) Les Sénateurs d'Ottawa ont défait hier soir les Saints de Sherbrooke par 3 à 1 dans une joute de la Ligue professionnelle du Québec. Cette victoire a permis aux Sénateurs de monter en deuxième place du circuit, sur un pied d'égalité avec le Royal de Montréal.

Hugh Riopelle a fait dévier une passe de Dusty Blair dans les filets du Sherbrooke tôt dans la première période pour donner une avance de 1-0 aux Sénateurs. Roger Roberge a cependant égalisé les chances pour les Saints en comptant à 5:22 du deuxième vingt.

Les Outaouais ont cependant vite repris les devants. Deux minutes après le but de Roberge, Allan Kuntz a compté sur des passes de Bob Robertson et de Jack Giesebrecht. Léo Gravelle a compté le dernier but des Sénateurs trois minutes avant la fin de la 2e période.

Aucune équipe n'a réussi à compter dans le dernier vingt.

OTTAWA — Buts : Frederick. Défenses : Bolton, Hudson, Arundel, Robertson. Avants : Poland, Guidolin, Foley, Gravelle, Blair, Riopelle, J. Giesebrecht, Kuntz, Burega, B. Johnson.

SHERBROOKE — Buts : Gatherum. Défenses : Roberge, Palamar, Hay, Bownass. Avants : Dubé, Stankiewicz, C. Johnson, McLean, Irving, Ehnan, Podolsky, Bruneteau, B. Giesebrecht, Malo.

Arbitre : Roberts. Juges de lignes : Lalonde, Westgate.

Première période

1—Ottawa : Riopelle, (Blair) 2:10
Puns : Guidolin 0:54, 13:30, Foley 4:04, Podolsky 4:04, Bownass 11:07, Ehnan 14:16.

Deuxième période

2—Sherbrooke : Roberge, (Podolsky, McLean) 8:22
3—Ottawa : Kuntz, (Robertson, J. Giesebrecht) 7:29
4—Ottawa : Gravelle, (Blair, Riopelle) 17:10
Aucune punition.

Troisième période

Aucun point.
Pun : Arundel 12:20.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Toronto 1, Canadiens 5
Rangers 0, Détroit 4
Chicago 1, Boston 3

Ligue du Québec
Québec 4, Valleyfield 5
Montréal 1, Chicoutimi 4
Ottawa 3, Sherbrooke 1

Ligue Junior B Provinciale
Citadelles 0, Shawinigan 3

Association Junior B
Lévis 4, Victoria 2
Montmagny 5, Frontenac 3

Ligue du Bas St-Laurent
Rivière du Loup 1, Matane 3

Ligue Senior A de l'Ontario
Owen Sound 5, Niagara Falls 3

Ligue Senior Nord-Ontario
Sault (Mic) 2, North Bay 7

Ligue Provinciale
St-Jérôme 2, Cornwall 1

AUJOURD'HUI

Ligue Junior A de l'Ontario
Citadelles à Barrie
St-Michael's à St-Catharines
Kitchener à Guelph

Ligue Junior A du Québec
Canadiens à Jonquière

Ligue Interuniversitaire
U. de Toronto à Rouge et Or

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	23	14	4	5	69	32	33
Canadiens	26	15	9	2	64	51	32
Toronto	24	11	8	5	48	38	27
Boston	22	11	7	4	53	48	26
New-York	24	7	13	4	50	71	18
Chicago	27	3	20	4	48	92	10

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Buffalo	23	13	7	3	90	62	29
Hershey	25	13	10	2	93	82	28
Cleveland	22	13	9	0	82	73	26
Providence	25	10	14	1	62	89	21
Pittsburgh	23	8	12	3	72	74	19
Syracuse	24	9	14	1	72	93	19

LIGUE DE HOCKEY DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	25	12	9	4	76	68	28
Montréal	24	12	10	2	68	71	26
Ottawa	23	12	9	2	74	55	26
Chicoutimi	24	11	10	3	87	84	25
Sherbrooke	26	11	12	3	83	77	25
Springfield	23	10	13	0	74	86	20
Valleyfield	23	8	13	2	61	92	18

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Catharines	20	15	5	0	101	63	30
St-Michael's	21	12	7	2	87	67	26
Marlboros	20	12	8	0	92	56	24
Galt	21	11	9	1	82	75	23
Kitchener	22	10	10	2	78	92	22
Hamilton	21	9	11	1	70	88	19
Barrie	21	9	12	0	86	102	18
Guelph	20	7	13	0	90	109	14
Citadelles	22	6	16	0	74	99	12

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	18	16	2	0	111	30	32
Frontenac	16	10	4	2	65	48	22
Trois-Rivières	18	8	9	1	51	68	17
Royal	18	6	11	1	50	63	13
Jonquière	18	2	16	0	38	106	4

LIGUE JUNIOR "B" PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	12	9	3	0	43	21	18
Shawinigan	10	7	2	1	59	24	15
Grand'Mère	10	6	2	2	45	28	14
As	12	3	7	2	32	44	8
St-Patrick	12	4	8	0	38	69	8
St-Grégoire	7	0	7	1	20	61	1

ASSOCIATION JUNIOR "B" INC.

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montmagny	11	8	1	2	61	32	18
Frontenac	9	8	3	1	41	31	11
Lévis	9	3	6	0	31	53	6
Victoria	9	3	7	1	28	44	3

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	1	1	0	0	7	5	2
Laval	0	0	0	0	0	0	0
McGill	0	0	0	0	0	0	0
Toronto	1	0	1	0	5	7	0

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rivière du Loup	21	15	6	0	80	53	30
Matane	21	12	7	2	69	60	26
Rimouski	20	9	10	1	60	45	19
Mont-Joli	20	2	15	3	53	104	7

LIGUE MAJEURE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	26	18	7	1	123	83	37
Sydney	26	15	11	0	93	82	30
Glace Bay	26	9	16	1	97	122	19
Charlottetown	26	9	17	0	92	126	19

Les Citadelles à Barrie ce soir

Les Citadelles de Québec ont quitté notre ville hier soir à destination de Barrie, Ontario, où ils entreprendront ce soir leur troisième tournée dans la province voisine. Ce sera la troisième partie de la saison entre ces deux équipes et la deuxième visite des Citadelles à Emmsville.

Dimanche après-midi, les joueurs de Phil Watson seront opposés au St-Michael's de Toronto dans la première partie d'un double au Maple Leaf Gardens. Mardi soir, les Citadelles sont cédulés pour jouer à Kitchener et mercredi soir le 9 décembre ils seront les hôtes des Biltmores de Guelph.

Les Citadelles joueront leur dernière partie de cette tournée dimanche après-midi le 13 décembre, alors qu'ils seront opposés aux Marlboros de Toronto et nos représentants dans le circuit junior "A" ontarien reviendront à Québec pour y recevoir les Marlboros au Colisée, mardi le 15 décembre.

Tous les joueurs sont en bonne condition pour la partie de ce soir et Watson utilisera Thane Doyle dans les filets des Citadelles à Barrie. Charlie Dénommé, blessé dimanche dernier, n'a pas joué mardi mais il sera disponible à compter de ce soir.

Deux autres rencontres seront disputées ce soir dans ce circuit. Les Greenshirts de Kitchener visiteront les Biltmores de Guelph et le St-Michael's de Toronto jouera contre les Teepees à St-Catharines.

Le Shawinigan par 3-0

Shawinigan, 4. (Spéciale) — La puissante équipe de Shawinigan a joué une septième partie sans défaite hier soir, en blanchissant les Citadelles par 3-0 à l'aréna de Shawinigan dans une partie régulière de la ligue Junior "B" Provinciale.

Tout en prolongeant leur série de parties sans défaite, les joueurs de l'instructeur Sonny Ainsley ont devancé les Alouettes de Grand'Mère en deuxième place du circuit Jean-Jacques Côté tout en se rapprochant à trois points des Citadelles. C'était le deuxième blanchissage de 3-0 encaissé par les Citadelles sur la glace de l'aréna de Shawinigan.

Cette défaite des Citadelles a mis fin à leur série de cinq victoires consécutives. Dimanche, les Citadelles joueront à Grand'Mère.

Première période

1—Shawinigan : St-Onge, (Di Tomasso) 16:52
Puns : Fassett, Morissette, Aubry, Black (Richer), Auger (maj.), Désy (maj.)

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Decarufel (maj.) Morissette (maj.), Di Tomasso, Picard, Gauthier.

Troisième période.

1—Shawinigan : Rochefort, (Richer) 3:40
2—Shawinigan : Di Tomasso (Aubry) 18:40
Puns : Black, Maxwell.

Convocations

Le comité social de l'Union St-Laurent Inc., invite toutes les dames et demoiselles de Québec qui seraient intéressées à faire partie de la section féminine de la raquette à assister à une assemblée qui aura lieu ce soir à 8 h. 30, au chalet du club à 113 rue Lavigueur.

Les Saguenéens battent le Royal de Morin 4-1

Chicoutimi 4 (DNC) — Grâce à Phil Hughes, le concierge régulier des Saguenéens, ces derniers ont décroché hier soir, leur première victoire cette saison, sur le Royal de Montréal de Pete Morin, qui avaient eu jusqu'ici le dessus sur les locaux, par le compte de 4-1. Le score ne dit cependant pas que ce fut la partie, puisque le Royal se montra dangereux et leurs attaques forcèrent Phil Hughes à se signaler à plusieurs reprises. Le Montréal réussit en tout 29 lancers sur le cerbère du Chicoutimi, pendant que Bob Perreault en recevait 16, soit 23 de moins.

Jouant sa meilleure partie à date à Chicoutimi, l'ailier gauche Stan Smrke compta deux fois pour les Saguenéens, les autres étant réussis par Pete Tkatchuk et Fernand Perreault. Sur la glace, le meilleur des Saguenéens hier soir, fut cependant Ralph Buchanan, qui s'est mérité trois assistances pour s'emparer de la tête des compteurs. Jimmy Moore joua aussi une grosse partie pour le Chicoutimi, ainsi que Lou Smrke. A la troisième période, Skippy Burchell priva Phil Hughes d'un blanc fort bien mérité et qui aurait redoré son blason. La victoire d'hier soir avait son importance. Les Saguenéens jouaient leur troisième partie en autant de jours. Leur offensive se tira fort bien d'affaire quoique certains Saguenéens montraient des signes de fatigue.

Pendant la première période, le jeu de passes des locaux laissa à désirer et le Royal en proffta pour faire de dangereuses incursions dans le territoire ennemi. Hughes réussit à la 8ième minute, son plus bel arrêt de la période, sur Lorne Davis. Pour bien démontrer que les Saguenéens prirent du temps à se mettre en marche, il suffi de mentionner que leur premier arrêt officiel sur Bob Perreault ne se fit qu'à la 11ième minute. A 14.34, Fernand Perreault réussit un but relativement facile, qui prit tout le monde par surprise. Les choses s'accomplissant fort vite, Bob Perreault, le cerbère du Royal ne put rien faire. Le jeu avait été magnifiquement préparé par le duo Franche-Buchanan. Ce but des Saguenéens fut le seul de cette première période.

Une attaque soutenue du Royal dans la zone des Saguenéens causa bien du trouble à Phil Hughes qui dut se montrer vigilant à l'extrême. Les dangereux artilleurs de Pete Morin, Litzenberger, Burchell, Davis Léger en tête ne se gênèrent pas pour attaquer et ils prirent la mesure des Saguenéens, du côté de l'offensive. Mais certains coups furent vraiment malchanceux de leur part. Pendant la punition de Lamirande, ils conservèrent le disque dans la zone des Saguenéens continuellement et ce ne fut que par miracle que le score ne fut pas égalé 1-1. Mais Hughes résista. A la suite d'un billant jeu de Ralh Buchanan, aidé de Marius Groleau, Stan Smrke réussit le premier de ses 2 buts, à la treizième minute. Les deux camps ralentirent par la suite et lorsque la sirène sifla, les Saguenéens menaient 2-0.

La première moitié de la troisième période ne fournit guère du jeu excitant et spectaculaire, sauf peut-être lorsque le Royal compta son seul point, par l'entremise de Skippy Burchell, point qui aurait pu être évité, si la défense locale avait été à sa place. Au lieu de continuer à foncer, le Royal afficha une tenue plutôt désappointante. En persistant dans le jeu ouvert, ils aurait peut-être réussi à égaler le compte, au moins. Stan Smrke donna le coup de grâce aux espoirs du Royal, en comptant à 11.59, avec l'aide de Ralph Buchanan et Jean-Paul Lamirande qui avaient préparé ce jeu. Pete Tkatchuk réussit un fort beau point à 16.47, Après avoir reçu une excellente passe de Lou Smrke, pour clore le pointage de la soirée, 4-1, en faveur des Saguenéens.

L'incident de la partie se produisit alors que Georges Roy enfonça littéralement la bande, Bob Frampton, du Royal, l'endroit où les pelleteurs entre. Sous la charge de Roy, les deux portes s'ouvrirent toutes grandent et nos deux joueurs roulèrent en dehors de la patinoire. Alors qu'il ne restait que 11 secondes à jouer Lou Smrke et Bucky Hollingsworth en virent aux prises, se décernèrent de maigres coups de poings, pour se voir décerner une punition majeure chacun.

MONTREAL — Buts : Perreault. Défenses : Hollingworth, Hodgson, Roche, Harmon, Léger. Avants : Davis, Kaiser, Litzenberger, Désaulniers, Tessier, Burchell, Denis, Wray.

CHICOUTIMI — Buts : Hughes. Défenses : Glaude, Roy, McCallum, Lamirande. Avants : Buchanan, White, S. Smrke, L. Smrke, Franche, Groleau, Perreault, Dussault, Moore, Tkachuk.

Arbitre : Milford. Juges de lignes : Tailleur, Levesque.

Première période

1—Chicoutimi : Perreault, (Franche, Buchanan) 14:34
Puns : Hollingworth 6:38, S. Smrke 11:42.

Deuxième période

2—Chicoutimi : S. Smrke, (Groleau, Buchanan) 13:00
Pun : Lamirande 8:50.

Troisième période

3—Montréal : Burchell, (Léger, Litzenberger) 8:50
4—Chicoutimi : S. Smrke, (Buchanan, Lamirande) 11:59
5—Chicoutimi : Tkachuk, (L. Smrke) 16:45
Puns : L. Smrke 11:20, 19:49, Roy 13:49 Hollingworth 19:49.

Meneurs de la N.H.L.

	B.	A.	Pts
Howe, Détroit	11	19	30
Lindsay, Détroit	7	19	26
Reibel, Détroit	7	15	22
Geoffrion, Montréal	10	11	21
Kelly, Détroit	9	10	19
Sandford, Boston	4	15	19
Richard, Montréal	12	6	18
Sloan, Toronto	4	14	18

Situation à Kitchener

Kitchener, 4. (PC) Les amateurs de hockey de Kitchener auront jusqu'à demain soir, à minuit, pour décider si les Greenshirts de Kitchener-Waterloo continueront à évoluer dans la ligue Junior "A" de l'Ontario. C'est ce qu'a déclaré hier soir le président Tory Gregg, de l'OHA.

La limite avait d'abord été fixée à hier soir mais a été par la suite reportée à demain parce que l'OHA s'est déclarée impressionnée par la campagne qui se mène actuellement à Kitchener, pour assurer la survivance de l'équipe.

Les Greenshirts ont été vendus aux Canadiens de Montréal lundi dernier à cause des pauvres recettes et des piètres assistances aux parties, en dépit du fait que l'équipe soit en troisième place dans le circuit de neuf clubs. Plusieurs des joueurs ont déjà quitté les Greenshirts pour aller rejoindre des équipes juniors dans le Québec. Mais Frank Selke, gérant général des Canadiens, a déclaré qu'il consentirait à permettre aux Greenshirts de continuer à évoluer à Kitchener pour la somme de $13.000.

Le président de l'OHA a déclaré hier soir que de nombreux citoyens en vue de Kitchener avaient fait des représentations auprès de Selke pour lui demander de réduire le prix demandé pour la vente du club. Il s'organise actuellement un mouvement, à Kitchener, pour convaincre au moins 2,000 amateurs de hockey à se procurer des billets de saison.

"La situation est beaucoup plus rose qu'elle ne l'était et nous attendrons jusqu'à samedi pour voir ce qui se produira," a déclaré Gregg.

La Belgique domine

Perth, Australie, 4. (PA) L'équipe de la coupe Davis a pris une avance de 2-0 contre l'Inde, hier, dans la finale interzone. Les Belges n'auront qu'à gagner les honneurs du double aujourd'hui pour se qualifier pour rencontrer les Etats-Unis. Les vainqueurs de la série Etats-Unis-Belgique joueront contre l'Australie.

Hier, Philippe Washer a disposé du capitaine de l'équipe de l'Inde, Sumant Misra, par 6-3, 6-4, 6-3. Dans l'autre simple, Jacques Brichant a triomphé de Ramanathan Kirshanan, âgé de 16 ans, par 3-6, 3-6, 6-4, 6-3, 6-0.

Valleyfield 5, Québec 4

Valleyfield, 4. (PC) Les Braves de Valleyfield ont vaincu les As de Québec par 5-4 hier soir devant 2,000 amateurs.

L'avantage a changé de mains quatre fois dans la première période alors que chaque club a compté quatre fois. Mais un but de Jean-Paul Bisaillon au début de la deuxième période a donné la victoire aux Braves. Bisaillon a compté avec l'aide de Jack Irvine et de Larry Kwong à 3:07.

Les autres buts du Valleyfield ont été réussis par Larry Kwong (2), Jack Irvine et Bruce Cline. Pour les As, Adam Brown a mené l'offensive avec deux buts, chaque fois sur des passes de Ray Powell et de Larry Regan, et les autres ont été marqués par Edwin Grosse et Rags Raglan.

QUEBEC — Buts : Marois. Défenses : Raglan, Crozier, Caron, Talbot. Avants : Brown, Cabana, Grosse, Powell, Regan, Labadie Kelly, Tremblay, Wharram, Nixon.

VALLEYFIELD — Buts : Evans. Défenses : Arnett, Ernst, Deslauriers, Irvine. Avants : White, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Thomson, Kwong, Haworth, Cline, Farelli, Myles.

Arbitres : Frank Udvari. Juges de lignes : Whitehead, Bussière.

Première période

1—Québec : Brown, (Powell, Regan) 1:12
2—Valleyfield : Kwong, (Bisaillon, Corriveau) 2:28
3—Québec : Brown, (Powell, Regan) 6:38
4—Valleyfield : Irvine, (Bisaillon) 8:15
5—Valleyfield : Kwong, (Irvine, Corriveau) 8:38
6—Québec : Grosse, (Cabana, Regan) 10:27
7—Québec : Raglan, (Powell, Kelly) 13:28
8—Valleyfield : Cline, (Haworth, Irvine) 17:06
Puns : Haworth 2:40, Crozier 7:20, Raglan 7:42, Farelli 12:12.

Deuxième période

9—Valleyfield : Bisaillon, (Irvine, Kwong) 3:07
Puns : Farelli 6:25, Kelly 8:24, Irvine 9:47, Raglan 19:35.

Troisième période

Aucun point.
Pun : Crozier 4:07.

ARRETS —

MAROIS	11 8	11—30
EVANS	11 7	8—23

Reardon fait le malin

Sydney, 4. (PC) Le joueur-instructeur Terry Reardon des Millionnaires de Sydney a dit hier qu'il a demandé la suspension pour la saison du joueur d'avant Tommy Fyles du Glace Bay à la suite de son assaut contre le joueur de défense "Duke" McDonald au cours d'une partie de la ligue de hockey Majeure des Maritimes mercredi, à Glace Bay.

L'officiel du club Sydney a dit qu'il était en communication avec le président C. Roy MacDonald à la suite de cet incident et qu'il avait demandé une action disciplinaire exemplaire.

Le joueur du Glace Bay reçut une punition de match dans la partie. McDonald dut se faire faire six points de suture à la tête.

Dewey remplace Stahan

Pembroke, Ont. 4. (PC) Hal Dewey, qui pilota les Rideaux de Smiths Falls à la semi-finale de la coupe Allan le printemps dernier après avoir gagné le championnat de la maintenant défunte ligue de l'Est du Canada, a été nommé instructeur des Lumber Kings de Pembroke dans la ligue senior du Nord de l'Ontario.

Dewey remplace Frank "Butch" Stahan, ancien joueur des Sénateurs d'Ottawa, qui a résigné lundi soir.

LE CURLING

Tous les membres actifs du club de curling Québec sont invités à s'inscrire pour le bonspiel des "dindes" qui aura lieu les 7, 8, 10, 14, 15, 17 et 18 décembre. Ce tournoi sera divisé en trois sections.

Les inscriptions ferment ce soir, à 9 heures. Tous les skips sont invités à assister au tirage qui se fera ce soir à l'heure indiquée.

On compte sur tous les joueurs intéressés pour collaborer avec le comité des joutes dont le président est Herb Pearson.

HINE
IMPORTÉ DE FRANCE
COGNAC cinq étoiles
MAISON FONDÉE EN 1763

LE BON VIEUX Cigare PEG TOP de Grothé ENCORE LE MEILLEUR

COLISÉE
— Ligue Jr "A" Provinciale —
SAMEDI — 8 H. 30 P. M.
★ REDS ★
de Trois-Rivières
— vs —
★ FRONTENAC ★
BILLETS de SAISON dans DEPOTS jusqu'à 1 h. SAMEDI. Autres billets, RESERVES disponibles en vente dans les DEPOTS ainsi qu'au COLISEE.

COLISÉE
DIMANCHE — 2 H. 45 P. M.
Ligue de Hockey du Québec
★ SÉNATEURS ★
d'Ottawa
— vs —
★ AS de QUÉBEC ★
Billets de SAISON doivent être réclamés dans DEPOTS avant 7 hres SAMEDI. Autres billets réservés (Balcon) en vente au Colisée jusqu'à 5 h. aujourd'hui et demain.

Ça se passa le 4 décembre

1909—JOS. CHARLEBOIS, UN GUIDE DU NORD, DÉMONTRE QU'IL PEUT PORTER SUR SON DOS UN FARDEAU DE 400 LB. SUR UNE DISTANCE D'UN MILLE

Rappels historiques...une série offerte par
Molson's
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

H.R. ouvert les vendredis jusqu'à 9.30 P.M.

Solde au Magasin pour Garçons H.R.

Une attrayante sélection de Complets et de Vestons Sport . . de confection élégante minutieusement conforme aux exigences d'excellence de H.R. quant aux tissus, au fini, à l'apparence et à la durée.

Complets de 34.50 pour Garçons . . 17.50
Tailles 8 à 16 . . avec culotte courte et "breeches" . . en résistants tweeds importés dans les tons de bleu, brun et gris.

Complets à "Premiers Grands Pantalons" 25.95 et 27.50
Réduits de 34.50 et 42.50
Tailles 29 à 34 . . en beaux worsteds tout laine importés, 25.95; en élégants mélanges Tweed, 27.50.

Vestons Sport pour Garçons, 13.95 et 18.50
Réduits de 18.50 et $30
Les vestons dans ces deux groupes sont confectionnés de Tweeds de qualité.

Complets de 67.50 pour Etudiants . . 46.95
Tailles 34 à 38 . . modèles à devants droits et croisés . . en worsteds tout laine importés de haute qualité; tons de bleu, brun et gris.

Vestons Sport pour Etudiants, 22.50 et 25.95
Réduits de 29.50 et 34.50
Tailles 34 à 38 . . confectionnés de Tweeds importés et de worsteds tout laine supérieurs.

Blazers . . 16.95 et 21.50
Réduits de 22.50 et 28.50
Elégants modèles à devants croisés avec boutons de cuivre . . en belles flanelles anglaises importées bleu marine . .

Tailles pour Garçons . . 8 à 16 . . 16.95
Tailles pour Etudiants . . 33 à 36 . . 21.50

HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville

Vous paraîtrez mieux dans un CHAPEAU Buckley Sommet de l'élégance

$5. à $15.00 et de $25.00 à $50.00

Manuel Cortez vs Wladeck Kowalski pour le titre en finale à La Tour

Les amateurs de lutte de Québec devraient assister à un fameux match final à La Tour vendredi soir quand le géant Wladeck Kowalski et le bouillant lutteur mexicain Manuel Cortez en viendront aux prises. Kowalski a consenti à défendre son titre et ce sont les amateurs locaux qui seront privilégiés de pouvoir assister à pareil match.

Cortez se promet bien de profiter de l'opportunité qu'il a de faire face au champion car il sait que c'est la chance de sa vie et il se croit capable de le vaincre et il invoque son combat contre Togo pour prouver ses avancés. Il prétend que s'il a été capable de forcer Togo à la limite il est capable de battre Kowalski. Le champion n'a fait aucune déclaration sensationnelle et il s'est contenté de déclarer qu'il verrait bien à expédier un autre rival au pays de l'oubli que ce soit n'importe qui. Après tout a déclaré Kowalski, Cortez n'est qu'un autre adversaire pour moi et un de plus un de moins ça m'est égal.

Le promoteur Ste-Marie a bâclé trois autres rencontres qui fourniront également beaucoup d'action et les amateurs seront servis royalement une fois de plus. Dans la semi-finale on verra le populaire Larry Moquin qui disputera la victoire au rude et arrogant Leo Jonathan. Moquin voudra sans doute punir Jonathan pour ses paroles contre les lutteurs canadiens-français.

Dans les deux autres matches au programme Gene Rougeau engagera la lutte contre le brutal Les Ryan tandis que dans la préliminaire on assistera à un autre macht enlevant quand Maurice Lapointe, un nouveau-venu, tentera de remporter sa première victoire à Québec aux dépens de l'homme de fer Arthur Legrand.

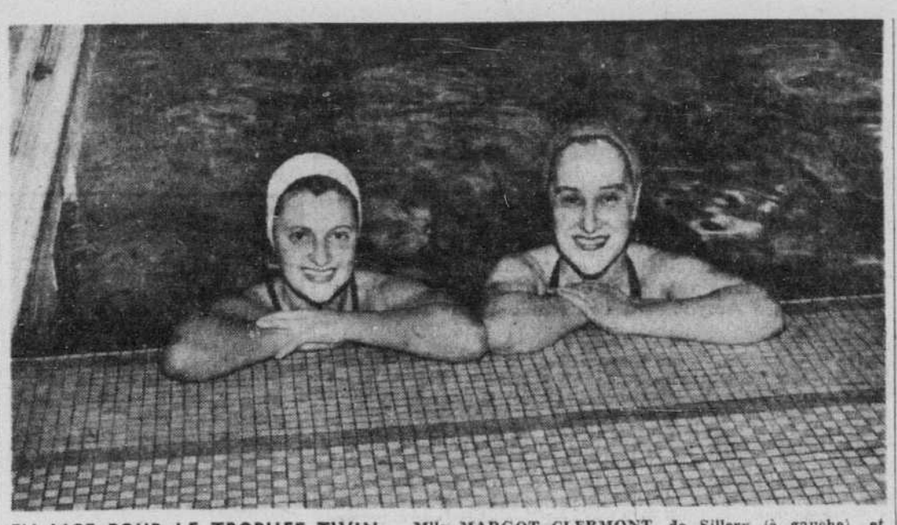

EN LICE POUR LE TROPHEE TWIN : Mlle MARGOT CLERMONT, de Sillery (à gauche), et Mlle RITA MARIER, toutes deux du Club des Dames de Natation de la piscine du Palais Montcalm que dirige Mlle Francis Dinan, représenteront les couleurs de ce club lors des prochains concours de championnats provinciaux de nage de fantaisie qui seront disputés à la Légion Canadienne, à Montréal, le 7 décembre prochain, pour l'obtention du trophée Twin.

Gain du Séminaire

Le club de basket-ball du Séminaire a remporté une victoire de 59-33 contre l'équipe du Collège des Jésuites, hier soir, au gymnase du Séminaire, dans une partie de la section juvénile de la ligue Intercollégiale.

Laurent Boucher et Michel Lemieux se signalèrent pour les vainqueurs avec 17 et 11 points. Claude Barbeau et Robert Gagnon furent les meilleurs compteurs des perdants avec 13 et 8 points.

Tennis sur table

Voici les positions des équipes de la ligue de Tennis sur Table, section intermédiaire, avant le programme de mercredi dernier :

	Pj	Pg	Pp	Tot
Notre-Dame du Chemin,	22	18	4	9
Industrielle I,	22	14	8	6
Jacques-Cartier I,	23	15	8	6
J.-A. Aubé & Fils,	22	12	10	6
Industrielle II,	22	12	10	6
Union Commerciale,	23	7	16	3
General Electric,	21	5	16	2
Jacques-Cartier II,	21	5	16	2

MOYENNES INDIVIDUELLES

	Pj	Pg	Pp	Tot.
P. Malhot, NDC,	4	4	0	1.000
J. Gagnon, NDC,	10	8	2	.800
Y. Poulot, IND I,	10	8	2	.800
G. Rochon, IND II,	10	8	2	.800
L. Drolet, JC I,	9	7	2	.777
R. Gosselin, JAA,	9	6	3	.666
E. Lortier, UC,	10	6	4	.600
M. Piset, JC I,	5	3	2	.600
A. Arteau, GE,	9	5	4	.555
G. Aubé, NDC,	4	2	2	.500
Gagnon, JC I,	4	2	2	.500
Aubin, IND II,	4	2	2	.500
Goulet, JC II,	4	2	2	.500

POSITIONS DES DOUBLES

	Pj	Pg	Pp	Tot.
Industrielle I,	4	4	0	1.000

N.-Dame du Chemin,	4	4	0	1.000
J.-A. Aubé & Fils,	5	4	1	.800
Jacques-Cartier I,	5	3	2	.600
Industrielle II,	4	2	2	.500
General Electric,	4	0	4	.000
Jacques-Cartier II,	4	0	4	.000
Union Commerciale,	4	0	4	.000

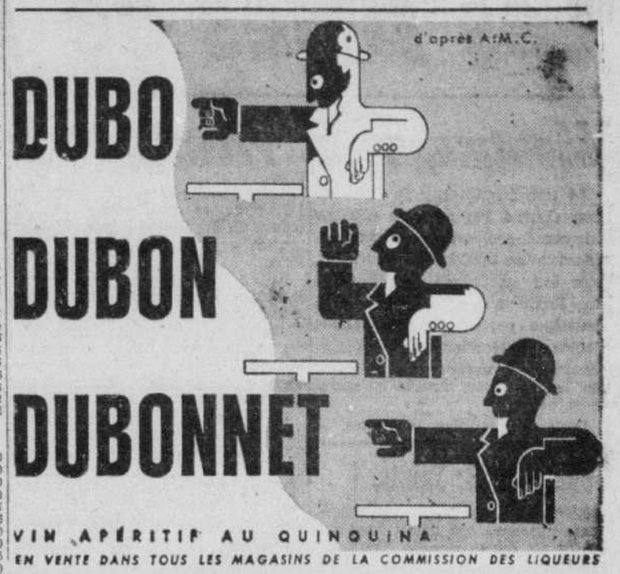

Le circuit Campbell

Canadiens, 5; Leafs, 1

Montréal, 4. (PC) Les Canadiens de Montréal ont compté quatre buts contre Harry Lumley durant la première période hier soir pour vaincre les Maple Leafs de Toronto par 5-1.

Maurice Richard a obtenu deux de ces buts pour porter son total de la saison à 12. Ken Mosdell, Floyd Curry et John McCormack ont réussi les autres buts du Montréal.

Rudy Migay a marqué l'unique but des Leafs dans la dernière période avec un lancer de la ligne bleue. La rondelle a rebondi en face de Gerry McNeil, fait un saut vers la gauche et pénétré dans le filet.

Fern Flaman des Leafs et Dollard St-Laurent se sont battus dans la première période et ont reçu des punitions majeures pour bataille. St-Laurent a subi une coupure sous l'oeil droit et au nez. Il n'est pas revenu au jeu. Les cinq buts contre Lumley constituent le plus fort total compté contre lui cette saison en une partie.

L'assistance était de 14,443 personnes.

La victoire des Canadiens les laisse à un point derrière les Red Wings de Détroit, qui ont vaincu les Rangers par 4-0 hier soir. Les Montréalais ont par ailleurs augmenté leur avance sur le Toronto à cinq points.

TORONTO — Buts : Lumley. Défenses : Thomson, Horton, Flaman, Boivin. Avants : Kennedy, Stewart, Smith, Watson, Migay, Sloan, Hassard, Solinger, Balfour.

MONTREAL — Buts : McNeil. Défenses : Bouchard, Johnson, Harvey, St-Laurent, MacPherson. Avants : McCormack, Curry, Mackay, Mosdell, Richard, Olmstead, Masnick, Geoffrion, Meger, Gamble, Mazur.

Arbitre : Red Storey. Juges de lignes : Doug Davies et Jim Morrison.

Première période

1—Montréal : Mosdell, (Olmstead, Richard) 3:39
2—Montréal : Richard, (Harvey, Mosdell) 6:40
3—Montréal : Curry, (McCormack, Harvey) 10:40
4—Montréal : Richard, (Harvey, Olmstead) 19:59

Punis : Curry 0:30, St-Laurent, (maj.) 12:10, Flaman (maj.) 12:10, Gamble 14:20, Balfour 18:37.

Deuxième période

Aucun but.

Punis : Thomson 0:07, Bouchard 8:29, Sloan 10:29, Richard 11:43, Flaman 17:39.

Troisième période

5—Toronto : Migay, 6:42
6—Montréal : McCormack, (Mackay, MacPherson) 11:27

Punis : Morrison 7:44, Thomson 18:39.

ARRETS —			
LUMLEY	5	12	6—23
McNEIL	9	4	9—22

Red Wings, 4; Rangers, 0

Détroit, 4. (PA) Le gardien de buts Terry Sawchuk, jouant sa meilleure partie de la présente saison de la ligue Nationale, a volé au moins une demi-douzaine de buts

"certains" aux Rangers de New-York pour remporter son troisième blanchissage consécutif alors que les Red Wings de Détroit l'ont emporté par 4-0 sur les Rangers.

Sawchuk a effectué 27 arrêts, quelques-uns touchant du prodige.

C'était son cinquième blanchissage de la saison, et en 211 minutes et 24 secondes de jeu à l'Olympia de Détroit, aucun joueur adversaire n'a pu le déjouer. Le dernier adversaire à le déjouer ici a été Ed Sandford, des Bruins de Boston, qui a réussi à tromper la diligence du fameux cerbère des Red Wings le 19 novembre dernier, après huit minutes et 36 secondes de la deuxième période.

Détroit, en réussissant à conserver sa mince avance sur les Canadiens de Montréal, a compté trois de ces buts dans la deuxième période. Les Wings ont compté trois de ces buts en trois minutes et demie.

Alex Delvecchio a ouvert le bal à 2:59 avec un lancer, genre coup de golf, à 20 pieds des filets. Gordie Howe a ensuite compté à son tour, sans aide, à 3:45. C'était son 11e but de la saison. Vic Stasiuk a complété cette attaque avec un but sur le retour d'un lancer, à 6:22.

Johnny Wilson a compté son neuvième but de la saison à 15:46 de cette même deuxième période.

NEW-YORK — Buts : Bower. Défenses : Reise, Irwin, Buller, Howell, Chrystal. Avants : Raleigh, Mickoski, Hildebrand, Ronty, Guidolin, Murphy, Bathgate, Prentice, Hergesheimer, Kullman, Henry.

DETROIT — Buts Sawchuk. Défenses : Kelly, Goldham, Pronovost, Wolf, Arbour. Avants : Reibel, Howe, Lindsay, Leswick, Prystai, Pavelich, Skov, Delvecchio, Wilson, Dineen, Stasiuk.

Arbitre : Jack Mehlenbacher. Juges de lignes : George Hayes, Doug Young.

Première période

Aucun but.

Aucune punition.

Deuxième période

1—Détroit : Delvecchio, (Wilson, Pronovost) 2:39
2—Détroit : Howe (Delvecchio) 3:45
3—Détroit : Stasiuk, (Lindsay, Reibel) 6:22
4—Détroit : Wilson, (Prystai, Delvecchio) 15:46

Pun : Chrystal 2:52.

Troisième période

Aucun point.

Pun : Leswick 8:48.

Bruins, 3; Hawks, 1

Boston, 4. (PA) Deux buts comptés à la troisième période par Dave Creighton et Milt Schmidt, dont le dernier à sept secondes de la fin, ont permis hier soir aux Bruins de Boston de revenir de l'arrière et de l'emporter par 3-1 sur les Black Hawks de Chicago, occupants de la dernière position de la ligue de hockey Nationale.

Les Bruins ont maintenant joué cinq fois cette saison contre les Black Hawks sans subir une seule défaite. Les Hawks ont cependant été les premiers à compter hier soir. Bill Mosienko a enregistré ce premier but après deux minutes de jeu de la deuxième période lorsqu'il a lancé une passe de Gus Bodnar en plein dans les filets, à une quinzaine de pieds de la cage bostonnaise.

Peu de temps après, cependant, Sid Abel, qui prend maintenant occasionnellement part à une joute même s'il est instructeur, a écopé de sa deuxième punition de la joute et Johnny Peirson en a profité pour remettre les Bruins dans la partie.

Joe Klukay a préparé les jeux qui ont produit les deux buts des Bruins dans la dernière période. Il a fait une passe parfaite à Dave Creighton à l'embouchure des filets des Hawks et il a fait une autre belle passe à Milt Schmidt pour permettre à ce dernier de porter le compte 3 à 1.

MILT SCHMIDT

CHICAGO — Buts : Rollins. Défenses : Mortson, Gadsby, Fogolin, Price. Avants : Wilson, Costello, Conacher, Gee, Mosienko, Jankowski, Bodnar, Dewsbury, Hucul, Couture, Peters, Abel.

BOSTON — Buts : Henry. Défenses : Armstrong, Godfrey, Martin, Gariépy. Avants : Mackell, Peirson, Sandford, Gardner, Labine, Toppazzini, Schmidt, Creighton, Klukay, Mohns, Dumart.

Arbitre : Bill Chadwick. Juges de lignes : Sam Babcock, Herb Gallagher.

Première période

Aucun but.

Punis : Dewsbury 2:33, Armstrong 8:47, Martin 15:02, Conacher 18:16.

Deuxième période

1—Chicago : Mosienko, (Bodnar, Gee) 1:35
2—Boston : Peirson, (Martin) 4:35

Pun : Abel 3:15.

Troisième période

3—Boston : Creighton, (Klukay, Martin) 6:13
4—Boston : Schmidt, (Klukay, Dumart) 19:53

Punis : Abel 0:35, Creighton 6:22, Peirson 9:20, Couture 10:21.

Sanctions pour Fyles

Sydney, 4. (PC) Le joueur d'attaque Tommy Fyles des Miners de Glace Bay a été condamné à une amende de $50 et suspendu pour trois parties par le président C. Roy MacDonald de la ligue de hockey Majeure des Maritimes.

L'amende et la suspension ont suivi un rapport de l'arbitre sur l'attaque de Fyles contre le joueur de défense Duke McDonald du Sydney dans une partie jouée mercredi.

Le président de la ligue a dit que "tout autre cas du genre sera plus sévèrement puni".

Le basket-ball

Le club de basket-ball du Séminaire a rejoint le Rouge & Or de l'Université Laval en deuxième position de la ligue Senior de la Cité en disposant du club des Pensionnaires du Séminaire par 53-40, hier soir, dans une partie disputée au gymnase du Séminaire.

Les vainqueurs prirent une avance de 27-11 à la première période avant de réussir 26 autres points à la deuxième contre 29 par les Pensionnaires.

Marc Boucher se signala pour les vainqueurs avec 24 points. Ses coéquipiers Thomas de Koninck et Jacques Papillon en marquèrent respectivement 12 et 10. Paul-Eugène Demers fut le meilleur compteur des Pensionnaires avec 14 points. Jean-Marc Bélanger en réussit huit.

ENSEMBLE POUR DAMES $3.95
Cadeaux de $2.00 à $10.00
YARDLEY OF LONDON

La bière au coeur d'or

Ouverture...

du plus vaste et plus moderne magasin de confection pour hommes à Québec

COMPLETS
Prêts à-porter ou sur mesures

PALETOTS
Prêts à-porter ou sur mesures

Paul-D. Moisan

348 rue SAINT-JEAN
Tél. : 3-4235

M. Moisan, qui était autrefois au service de la maison Roger DeBlois, a une très grande expérience dans le domaine de la confection pour hommes. Il invite cordialement tous ses amis et le public en général à venir lui rendre visite à son nouveau magasin, où un choix considérable de vêtements prêts à porter ainsi qu'un magnifique assortiment d'échantillons 1954 pour les vêtements sur mesures attendent leur approbation.

Vous trouverez également une grande variété de suggestions pratiques de cadeaux pour les fêtes. Venez dès aujourd'hui afin de vous convaincre de ce magnifique assortiment et de nos prix populaires.

CHEMISES
CRAVATES
CHANDAILS
ROBES de chambre
VESTONS de fumeurs
ENSEMBLES pour le SKI

CHAUSSETTES
MOUCHOIRS
CHAPEAUX
FOULARDS
COUPE-VENT
Etc., etc.

Cette annonce est publiée en coopération avec les maisons suivantes :

EAST & MASSON INC.
Entrepreneur-Général
17½ Cartier — Tél.: 5-6761

E. & R. ROUSSEAU ENR.
Tapis, prélart, tulles, caoutchouc, marboléum, etc.
535 rue Champlain, Tél.: 3-0849

B.-JOS. BOISVERT
Entrepreneurs Peintres
1697 St-Michel, Sillery — Tél.: 7-3170

CITADEL GLASS INC.
Verre de toutes sortes
186 St-Paul — Tél.: 2-1203

J.-E ROUILLARD LTEE
Electricité et plomberie
467 rue St-Jean — Tél.: 2-4053

Jacques Giguère choisi le deuxième meilleur joueur de la province

Montréal, 4. (PC) Robert Bédard de Sherbrooke a été choisi le premier joueur de tennis de la province par l'Association du Tennis de la province de Québec pour l'an 1953. Bédard faisait partie de l'équipe canadienne de la coupe Davis cette année.

Henri Rochon de Montréal, membre vétéran de l'équipe canadienne de la coupe Davis et qui fut pendant longtemps considéré comme le premier joueur du Québec, a glissé en quatrième position, derrière Jacques Giguère de Québec et Raymond Pagé de Montréal.

Le classement suit avec Jack Spencer, No 5; Ronald Raymond, 6; Jean Dusseault 7; Roland Godin 8; J.-G. Bourgeois 9; Val Harit 10; tous de Montréal.

Madame Hanna Sladek a été choisie la première chez les femmes. Pat Macken est deuxième et Mariette Laframboise, troisième. Les autres suivent : 4 : Shirley Stanley; 5, Shirley Moore; 6, Ruth Porter; 7, Pauline Laquerre; 8, Françoise Lacasse; 9, Thérèse Hélie; 10, Suzanne Lacasse. Elles sont toutes de Montréal.

Chez les juniors, Pierre Lambert de Victoriaville est premier, suivi de Guy Durocher de Sherbrooke, deuxième; 3, René Royer, Longueil; 4, Smith Chapman, Montréal; 5, Marcel Rodrigue, St-Jean; 6, Geoff Black, Montréal; 7, Gaétan Lapointe, Montréal; 8, Harold Moody, Montréal; 9, Camille Hogue, Montréal; 10, Stuart Gamble, St-Eustache.

Chez les femmes juniors : 1, Mariette Laframboise; 2, Eleanor Dodge, Montréal; 3, Lucille Durocher, Sherbrooke; 4, P. Keirstead, Montréal; 5, Shirley Glass Montréal; 6, Louise Morissette, Québec; 7, Caroline Kruger, Montréal; 8, Judy Logan, Dorval; 9, Ann Ellicott, Baie Comeau; 10, Renée Racicot, Montréal.

Si votre coeur vous inquiète ?

(Par Alton L. Blakeslee, de la Presse Associée)

St-Louis (PA) — Votre coeur vous inquiète-t-il ?

Il y a de bonnes chances qu'il ne s'agisse que d'un "coeur anxieux", et que, malgré les douleurs et autres symptômes, cet organe ne souffre de rien de sérieux.

Cette maladie du coeur anxieux a fait l'objet d'une communication devant la Société américaine de médecine, par le Dr Jackson A. Smith, du service de psychiatrie et de neurologie à l'école de médecine de l'université Baylor, de Houston, Texas.

De nombreux soldats de la première guerre mondiale ont souffert de ce mal. Le fait que l'émotivité en était la principale cause devint évident une semaine après l'armistice, car les symptômes étaient tous disparus.

La crainte et l'anxiété peuvent causer les mêmes symptômes chez les civils que chez les militaires, dit le Dr Smith, et la personne qui en souffre ne pense plus qu'à son coeur. Quelquefois, cette idée fixe prend naissance au cours d'un examen médical, quand le médecin dit un mot ou fait un geste qui laisse croire au consultant que son coeur est réellement malade physiquement.

Dans le cas d'un "coeur anxieux", dit le Dr Smith, le nerveux s'aperçoit des battements de son coeur et des résonances de son pouls dans la tête ou la gorge. Il lui semble que son coeur manque un battement et il craint qu'il ne soit arrêté ou qu'il ne s'arrête bientôt. Souvent, ce nerveux se sent las et oppressé.

Les personnes qui souffrent le plus communément du "coeur anxieux" sont émotives, facilement embarrassées, sensibles à l'opinion d'autrui, indécises, scrupuleuses et s'efforcent de vivre selon une règle trop idéaliste, dit le médecin.

Il est vrai, dit-il, qu'un tiers des décès aux Etats-Unis sont attribuables à des maladies du coeur et des artères; mais les "coeurs anxieux" dans un grand nombre de cas ne souffrent d'aucune lésion ou autre mal dépistable.

Le traitement consiste à assurer le malade que son coeur est en excellent état, et ne plus parler de la prétendue maladie de coeur. Le médecin encouragera son client à être aussi actif physiquement que le permet son âge. Et il faut le convaincre que ses ennuis viennent de la tension nerveuse — chose qui de nos jours n'est pas rare et ne rend pas invalide.

ST-COME, Beauce

Va-et-vient

—M. et Mme Marius Bélanger et Mme Henri Marcoux, à Québec, récemment.

—MM. et Mmes Ignace Bergeron et Nazaire Bélanger, à Jackman, chez M. et Mme Jos.-B. Dumas.

—Mme Paul-Emile Létourneau et sa fillette, à Montréal et à Shawinigan, en visite chez M. et Mme Maurice Veilleux.

—M. et Mme Aimé Bouchard, M. et Mme Amédée Bouchard, M. Raoul Gagnon et Mlle Mariette Gagnon, à Notre-Dame, chez Mme André Bolduc.

Gratification

Mlle Adélanda Gagnon vient de recevoir du département de l'Instruction publique une gratification de vingt dollars, pour succès dans l'enseignement.

Diplôme d'honneur

La R. S. Rose-du-Carmel, du couvent de St-Côme, vient de recevoir un "diplôme d'honneur", pour succès dans l'enseignement. La distinguée récipiendaire a mérité une gratification pendant plusieurs années consécutives.

STE-ROSE DE WATFORD

Mariages

M. Joseph-Camille St-Pierre, fils de M. et Mme Napoléon St-Pierre, à Mlle Edwidge-Colette Dallaire, fille de M. et Mme Elie Dallaire.

— M. Joseph-Benoit-Roland Poulin, fils de M. et Mme Adélard Poulin, à Mlle Marie-Délia-Hélène Provençal, fille de M. et Mme Ernest Provençal.

— M. Gustave Audet, employé au C.N.R., fils de M. et Mme Joseph Audet, à Mlle Béatrice Lapointe, fille de M. et Mme Rosario Lapointe, de La Malbaie. La bénédiction nuptiale leur a été donnée en l'église de La Malbaie.

— M. Raymond Bougie, fils de M. Antonio Bougie, décédé, à Mlle Louisette Veilleux, fille de M. Joseph Veilleux, de St-Louis.

M. Dominique Giroux, fils de feu M. et Mme Ludger Giroux, à Mlle Marie-Jeanne Bolduc, fille de M. et Mme Abraham Bolduc.

M. Jean-Paul Gagnon, fils de M. et Mme Edouard Gagnon, à Mlle Réjeanne Lacasse, fille de M. et Mme Egide Lacasse, de St-Léon de Standon.

Personnel enseignant

Le personnel enseignant, dans les écoles de notre paroisse, est réparti ainsi :

Au couvent, les RR. SS. Marie-Bernadette, supérieure, Marie-de-la-Purification, Albert-le-Grand et St-Michel; Ecole des garçons, M. Carmel Plante; Ecole de la Station, Mlles Alexandrine et Lucienne Audet; Ecole du rang 2, Mme G. Breton; Rang 4, Mlle Claudette Deslauriers; rang 5, Mlle Bernadette Gilbert; rang 6, Mlle Marie-Ange Gilbert; rang de la Famille, Mlle Catherine Veilleux; rang C, Mlle Pierrette Poulin.

Accident

M. Odilon Carrier a été heurté violemment à la figure et à une jambe, ces jours derniers, par un arbre qu'il abattait dans le bois. Il souffre d'une fracture à une jambe.

Chez les fermières

Lors d'une réunion des Fermières tenue ces jours derniers, à la salle paroissiale, M. l'agronome Rousseau a décerné les prix aux gagnantes du concours d'embellissement.

1er prix, Mme Dominique Veilleux; 2e et 3e prix (ex-aequo), Mme Napoléon Hébert et Mme Edouard Gagnon ;4e prix, Mme Odilon Gagnon. Les autres prix ont été remis aux personnes suivantes: Mme Adolphe Auclair, Mme Fernand Turcotte, Mlle Bibianne Lacasse, Mme Aurèle Turcotte, Mme Josaphat Quirion, Mme Victorien Roy, Mme Aimé Auclair, Mme Donat Roy, Mme Gédéon Poulin, Mme Roland Gagnon, Mme Rosario Dallaire, Mlles Maria Auclair, Desneiges Roy, Bibianne Breton et Irène Roy, Mmes Raymond Provençal, Réal Roy et Georges Giroux, Mlles Bibianne Veilleux et Jeanne Fournier.

Des projections lumineuses ont été présentées à la fin de la réunion.

Chez nos ligueurs

Récemment, eut lieu en notre église, l'initiation de nouveaux membres dans la Ligue du Sacré-Coeur. M. le curé E. Arsenault, de St-Camille, a prononcé le sermon de circonstance. Il a rappelé, aux ligueurs, leurs obligations ainsi que les avantages spirituels dont ils jouissent.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

"PIT MAINDEFER"

Ca c'est un beau geste, mon Pit!

Le "beau geste" est de tradition chez les Canadiens — Faites de BEAU GESTE - une tradition. C'est un vrai gros gin!

QUEBEC DISTILLERS LIMITED, VALLEYFIELD

Au Centre des Loisirs de Giffard

Dimanche après-midi le 29 novembre 1953 avait lieu l'ouverture du nouveau Centre de Loisirs de Giffard au local de la Chambre de Commerce. La photo ci-dessus nous fait voir une partie des 115 membres qui ont assisté à cet événement. Comme on le sait, c'est une affaire nouvelle à Giffard et déjà plus de 100 personnes ont donné leur adhésion pour participer à différents jeux. On est présentement à la recherche d'un local plus spacieux, car on ne prévoyait pas qu'un aussi grand nombre d'intéressés y participeraient dès le début.

Au cours de cette réunion, sous la présidence de M. Paul-Emile Lapointe, des allocutions ont été prononcées par Son Hon. le maire M. Emmanuel Fortin, M. Jos. Fullum, commissaire d'école qui remplaçait M. Art. Grenier. M. Léo Pelletier, président de l'Association Sportive, M. J.-A. Laroche de la Société St-Jean-Baptiste ; Mme J.-A. Laroche, présidente de la Ligue Catholique Féminine ; et présidente des séries de cours de l'Ecole des parents ; on remarquait aussi MM. Ger. Giguère, publiciste sportif du Drapeau, M. L.-P. Larochelle, échevin de Giffard ; Mme Laurent Piché, représentant Mme L. Dupont du Cercle des Fermières ; M. Armand Daigle de la Société St-Vincent de Paul ; M. André Mathieu, président du Cercle Lacordaire ; J.-Chs Lemay, directeur des Ecoles Chrétiennes de Giffard ; M. Médéric Parent, capitaine de la section du bridge ; M. Geo. Beaulieu, du jeu de dames franc jeu ; M. L.-P. Blier des échecs ; M. Marcel Thibodeau du jeu de polonaise ; M. J.-M. Couture secrétaire-trésorier du Cercle des Loisirs, C. Bessette, chef de police, etc.

Au cours de la réunion, M. Omer Parent ex-champion de dames du district donna une exhibition en jouant contre six adeptes du damier et les défit l'un après l'autre, sauf M. J.-M. Couture, dans une phase qui fut fort goûtée des amateurs. Pendant ce temps, des équipes de bridge, de dame de pique, de whist évoluaient dans leur jeu favori.

D'ici quelques jours, nous serons en mesure d'aviser les amateurs de jeux de toutes sortes qu'un local très approprié sera à la disposition des joueurs. Si d'autres amateurs étaient désireux de faire partie du Centre, on voudra bien s'adresser au secrétaire M. Jean-Marie Couture.

L'Intermédiaire du Denain

Le circuit Perron est à se réorganiser pour une nouvelle saison de hockey. Après une rencontre des dirigents des clubs qui faisaient partie de ce circuit l'an passé; Les Pascalis Flashes, le Masse & Boucher, les Monarchs de René Tremblay et un nouveau clan celui de Oscar Surprenant, entreprendront bientôt la course pour le trophée Perron. Rolland Bisson est assuré de son poste comme joueur gérant pour les Pascalis Flashes aussi Paul Gagné pour le Masse & Boucher et Jean-Paul Gélinas pour les Monarchs détenteur du trophée Peron pour les 2 dernières années. M. W. D. Bertrand président de la ligue fera bientôt connaitre la cédule pour la saison.

RENDEMENT DU FRONTENAC

En faisant la distribution des buts comptés contre les quatre autres clubs du circuit Horan pour chaque joueur qui porte encore les couleurs du Frontenac, nous constatons que seuls Guy Rousseau et Del Topoll ont déjoué tous les gardiens de buts de la ligue. Contre le Canadien, c'est George Donahue qui a été le meilleur avec 2 buts. Contre le Royal, Rousseau et Matteau ont déjoué Pronovost chacun quatre fois. Les deux mêmes joueurs ont accompli le même exploit contre les Reds de Trois-Rivières. Topoll et Chabot ont été les plus effectifs contre Pearson, déjouant sa vigilance chacun quatre fois.

Voici le tableau comparatif des performances de chaque joueur local contre les clubs adversaires :

	Canadien	Royal	Trois-Riv.	Jonquière	Total
Rousseau, G.	1	4	4	2	11
Matteau, G.	0	4	4	3	11
Topoll, D.	1	2	3	4	10
Chabot, C.	1	2	0	4	7
Gagné, J.	0	1	2	2	5
Donahue, G.	2	0	1	2	5
Fortin, D.	1	1	0	2	4
Landry, R.	0	0	2	1	3
Turcotte, F.	0	2	0	0	2
St-Jean, C.	0	2	0	0	2
Delbosco, A.	0	0	0	1	1
Désilets, M.	0	1	0	0	1
Villemure, A.	0	1	0	0	1

Congrès international des Raquetteurs

Des quartiers généraux du prochain congrès international des raquetteurs, situés en la chambre 127 de l'hôtel Queen's à Montréal, Qué., nous apprenons que mardi soir prochain, le 8 décembre, aura lieu le banquet d'ouverture du Concours des Candidates au titre de "Reine" de ce congrès. Cette réception réunira une centaine d'invités, pour l'ouverture de ce concours qui se terminera le samedi soir, 23 janvier 1954.

Le congrès international des raquetteurs se tiendra à Montréal, les 29, 30 et 31 janvier 1954. Plusieurs candidates seront sur les rangs durant ce concours qui se terminera par un bal du "Couronnement" qui aura lieu au manège militaire des Fusiliers Mont-Royal, situé rue Henri-Julien, angle l'avenue des Pins, le 23 janvier.

En 1949, lors d'un concours semblable, cinq candidates étaient sur les rangs, mais le présent concours dépassera ce nombre. Le Dr L.-O. Geoffrion, gouverneur de l'Association des Anciens Présidents des Unions Canadienne et Américaine des Raquetteurs, qui est deuxième vice-président dans l'organisation du prochain congrès, agira encore cette fois comme président du comité du concours des candidates. Il occupait cette charge lors du congrès à Montréal, en 1949.

En outre des candidates, le banquet de mardi soir prochain, qui commencera à 6 h. 15 p.m., réunira une centaine d'invités, soit les membres de l'exécutif de ce congrès, les présidents et présidentes de clubs, les officiers de l'Union des Clubs de Raquetteurs de Montréal Inc., les dames auxiliaires ainsi que plusieurs journalistes et commentateurs sportifs de la métropole. Quelques invités d'honneur seront aussi du groupe. Les raquetteurs qui aimeraient assister à ce banquet voudront bien communiquer avec les quartiers généraux pour réservations en téléphonant à UN-6-1146.

M. Raoul Charbonneau, président général de l'organisation de ce congrès profitera de ce banquet pour faire connaitre les membres qui formeront les sous-comités de ce congrès, dont l'organisation est en marche depuis plusieurs mois.

Jeux de l'Empire

Vancouver, 4. (PC) La construction a été complétée hier sur le premier de trois gros édifices qui font partie des projets pour les Jeux de l'Empire Britannique en 1954 ici. Il s'agit de la piste de cyclisme au prix de $90,000.

Toujours en construction, on remarque une piscine de $300,000 et un stade de $1,500,000.

JUNIOR "B" PROVINCIALE

Yvon Janelle des Alouettes de Grand'Mère est actuellement au premier rang des compteurs de la ligue Junior B Provinciale avec un total de 20 points à son crédit en onze parties. Cependant, il est suivi de près par son coéquipier Guy Vanasse qui a totalisé 19 points. Janelle a réussi onze buts et récolté neuf aides depuis le début de la saison pour son total de 20 points.

Trois joueurs sont sur un pied d'égalité en troisième place avec chacun 16 points. Ce sont Clément Ferland du St-Patrick, E. Lemay des Citadelles et Pierre Rochefort du club Shawinigan.

Clément Ferland est premier dans le département des buts avec douze tandis que Vanasse est premier dans le département des assistances avec douze également. C. Martin des Citadelles est le "badman" de la ligue avec un total de 53 minutes au pénitencier.

Voici la liste des principaux compteurs ainsi que les punitions en minutes par club.

Y. Janelle, G.M.	11	9	20
G. Vanasse, G.M.	7	12	19
C. Ferland, St-Pat's	12	4	16
E. Lemay, Clts	7	9	16
P. Rochefort, Sha.	7	9	16
J. Georgeff, G.M.	8	7	15
D. Pruneau, Sha.	7	8	15
C. Ayotte, Sha	5	10	15
Decarufel, Sha.	4	10	14
S. Black, Sha.	6	7	13
P.R. Pichette, As	8	4	12
R. Fassett, Clts	7	4	11
G. Déry, Clts.	6	5	11
J.C. Aubry, Clts.	6	5	11
L. Brauchemin, Sha.	5	6	11
N. St-Onge, Sha.	5	6	11
A. Morissette, Clts.	5	6	11
A. Cimon, St-Pat's	3	8	11
A. Letellier, As	6	4	10
C. Blais, St-Pat's	3	7	10
G. Lepage, Clts.	4	5	9
Stan Maxwell, Clts.	4	5	9
J. Morin, G.M.	3	6	9
J. Gauthier, Clts.	2	7	9
J.C. Prulx, Sha.	4	4	8
R. Maurice, St-Pat's	5	2	7
C. Gagné, As	4	3	7
R. Trottier, G.M.	3	3	6
G. DiTomasso, Sha.	3	3	6
D. Delaney, St-Pat's	2	4	6
G. O'Farrell, St-P.	2	4	6
P. Blanchet, St-P.	0	6	6
R. Puchol, As	4	1	5
C. Charland, G.M.	4	1	5
R. Labelle, St-G.	3	2	5
A. Janell, As	3	2	5
R. Marcoux, As	2	3	5
G. Cardinal, As	2	3	5
R. Lemire, G.M.	2	3	5
M. Maurice As	1	4	5
R. Carrière, St-G.	0	5	5
P. Cossette, G.M.	0	5	5

Punitions par clubs: Citadelles: 272 minutes; Grand'Mère: 180 minutes; St-Patrick: 170 minutes; St-Grégoire: 151 minutes; Shawinigan: 150 minutes; As: 147 minutes.

Joueur le plus puni du circuit: C. Martin: Citadelles, 53 minutes.

Me Normand Grimard est réélu président

Rouyn, (DNC) Me Normand Grimard, avocat de Rouyn, vient d'être réélu président du club Richelieu Rouyn-Noranda, pour un deuxième mandat consécutif. Les autres officiers du club, pour l'année 1953-54, sont : le Dr Roch Paradis, vice-président; MM. Mozart Rioux, secrétaire; André Gauthier, trésorier; Gérard Beauchemin, Georges Bélisle, le Dr H.-R. Houle et Fernand Larouche, directeurs. Le nouveau conseil d'administration entrera officiellement en fonction lundi prochain. Au dernier dîner, le Dr Maurice Bourgoin et M. J. Dyelle avaient comme invités respectifs : MM. Roland Beaupré et Léo Lessard.

ST-CAMILLE, Bell.

Election

Lors de la dernière assemblée des cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc, il y a eu une élection des membres de l'exécutif: présidente: Mlle Rachelle Morin, en remplacement de Mme Donat Goupil (Thérèse Blouin); vice-présidente, Mlle Thérèse Bélanger; trésorière: Mlle Jeannine Morin; secrétaire, Mlle Marcelle Blouin.

FRAMPTON

Baptêmes

—Joseph - Serge - Jean, enfant de M. et Mme Grégoire Couture (Noëlla Bisson). Parrain et marraine, M. et Mme Léandre Bisson.

—Marie - Louise - Christine, enfant de M. et Mme Wilfrid St-Hilaire (Fernande Perreault). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Roy.

—Marie - Carole - Hélène, enfant de M. et Mme Jean-Paul Genest (Laurette Bérubé). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lapointe.

—Joseph - Gilles, enfant de M. et Mme Arsène Fleury (Jeanne Lacasse). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fleury.

Messieurs... Noël approche... c'est le temps de choisir votre paletot d'hiver!

Ne vous faites pas d'illusion . . la neige nous surprendra bientôt et vous regretterez de n'avoir pas acheté votre paletot d'hiver. Quelle que soit votre taille nous avons sûrement le paletot que vous recherchez et qui conviendra parfaitement à votre personnalité. Nous avons présentement une brillante collection des plus nouveaux paletots de la saison dans une grande variété de modèles. Venez faire votre choix en toute sécurité.

PALETÔTS RÉPUTÉS "KAROLAM"

Tissé en Angleterre par Carr's en laine fine d'Australie, le paletot "Karolam" est sans contredit le meilleur de tous les Elysians. Vous apprécierez beaucoup sa légèreté remarquable, son luxueux confort et sa coupe impeccable.

PRIX LALIBERTE $69.50

ÉLÉGANTS PALETOTS "PANDA"

De confection excellente en fine laine Botany, ce paletot vous assurera de longues années de satisfaction. Sa haute réputation est reconnue partout. Vous aimerez notre vaste choix de teintes pastelles.

PRIX LALIBERTE $69.50

PALETÔTS DE QUALITÉ "LAMKASHA"

Finement tissé par Ayerst, en mélange de laine et angora, le paletot Lamkasha est vraiment incomparable par sa beauté durable, sa coupe parfaite et son confort inégalé. Variété de 15 teintes nouvelles pour satisfaire tous les goûts et tous les âges.

PRIX LALIBERTE $65.00

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

Le magasin du juste milieu...

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H. 30

Le Beau, Le Meilleur pour Hommes !

COMPTE BUDGETAIRE SI DESIRE

145 ST-JOSEPH — QUEBEC — TEL. : 2-4701

Le trophée Tissot au Toronto Granite dirigé par Mme Wooley

Mme L.E. Wooley du club Toronto Granite a conduit son équipe à une victoire de 13-7 contre l'équipe de Mme A.D. Newell du club St-Georges de Montréal, hier soir, pour s'assurer le trophée Tissot, emblème du championnat du bonspiel féminin. Ce bonspiel féminin organisé au Quebec Winter Club a pris fin hier soir.

L'équipe victorieuse prit l'avance dès le début de la rencontre et ne fut jamais en danger par la suite. Plus tôt, cette équipe avait remporté une victoire de 11-2 contre l'équipe de Mme H.M. Linton, également du club St-Georges. Dans l'autre rencontre de la semi-finale, l'équipe de Mme Newell avait éliminé l'équipe de Mme Barbara Patterson (Victoria) par 12-8.

Une autre équipe du Toronto Granite, conduite par Mme T.J. Agar, a remporté le trophée des Gouverneurs en disposant de l'équipe de Mme M.T. Ferguson de Trois-Rivières par 11-7.

Le trophée Oneida a été remporté par l'équipe de Mme Margaret Hatch du Quebec Winter Club, grâce à une victoire de 8-7 contre une équipe de Dalhousie, Nouveau-Brunswick dirigée par Mme F. Kittricks.

La ronde consolation a été gagnée par Mme A.F. Muth du Quebec Winter Club dont l'équipe a triomphé de celle de Mme U.L Crocker de Brookline, Mass, par 12-6.

ASSOCIATION JUNIOR "B"

Après le premier quart de la cédule de l'Association Junior "B", trois joueurs du Montmagny sont en tête des compteurs. Ce sont Yvon Langlois qui a obtenu 7 buts et 18 assistances en 10 parties pour un total de 25 points suivi de près par son coéquipier Roger Trudeau qui a 9 francs buts et 15 assistances pour un total de 24 et de G. Boulanger également du Montmagny qui a 12 francs buts et 10 assistances pour 22 points. Paul Rousseau et Jacques Gravel, tous deux du Frontenac suivent avec chacun 14 points. Raymond Allaire du Montmagny a également 14 points.

G. Boulanger du Montmagny mène chez les francs buts avec 12 tandis que Yvon Langlois a le plus d'assistances soit 18.

Chez les gardiens de buts c'est Jacques Létourneau du Montmagny qui a conservé la meilleure moyenne soit 2.90 en 10 parties.

Voici les meilleurs compteurs :

	B	A	Tot	Pn
Yvon Langlois, Mont.	7	18	25	8
Roger Trudeau, Mont.	9	15	24	27
G. Boulanger, Mont.	12	10	22	8
Paul Rousseau, Front.	9	5	14	2
Jacques Gravel, Front.	6	8	14	14
Raymond Allaire, Mont.	5	9	14	8
Claude Dubeau, Front.	5	7	12	6
Marc Cantin, Front.	6	5	11	2
Yvon Tremblay, Vic.	5	6	11	2
Gilles Martin, Lévis,	6	4	10	0
Lucien Guérard, Vic.	6	3	9	0
Jean-Louis Samson, Lévis,	5	4	9	15
S. Robitaille, Mont.	3	6	9	4
Gérard Levesque, Front.	3	6	9	8
R. Normand, Mont.	5	3	8	6
Georges Ouellet, Vic.	4	4	8	0
Paul Fournier, Mont.	4	3	7	8
Bernard Grenier, Front.	2	5	7	2
Paul Bouchard, Mont.	1	6	7	14
Nil Roy, Victoria,	5	1	6	24
C. Vézina, Lévis,	4	2	6	4
Maurice Racine, Mont.	4	2	6	2
M. Roy, Lévis,	3	3	6	2
P. Lord, Lévis,	3	3	6	2
Paul E. Prémont, Front.	2	4	6	2

GARDIENS DE BUTS

	PJ	Pc	Bl	Moy	Pn
J. Létourneau, Mont.	10	29	0	2.90	0
P.A. Bouchard, Front.	6	18	0	3.00	0
R. St-Laurent, Front.	2	8	0	4.00	0
Totaux Frontenac,	8	26	0	3.25	0
M. St-Laurent, Vic.	8	40	0	5.00	0
T. Hamel, Lévis,	2	10	0	5.00	0
Raym. Rioux, Lévis,	2	2-3	18	0	6.00	0
A. McNeil, Lévis,		1-3	2	0	6.00	0
M. Masse, Lévis,	2		13	0	6.50	0
André Beaulieu, Lévis,	1		8	0	8.00	0
Totaux Lévis,	8		51	0	6.37	0

Hockey à Thetford

Thetford-Mines (D.N.C.P.) Le Notre-Dame et le premier club de la ligue Junior de hockey de Thetford à nous donner quelques nouvelles concernant l'alignement qu'il lancera dans la mêlée, lors de l'ouverture de la saison. Ces renseignements nous ont été fournis par l'actif Maurice Kirouac qui a été nommé gérant du Notre-Dame pour la prochaine saison.

Après s'être signalé comme gardien de buts depuis plusieurs années, Maurice Kirouac a décidé d'accrocher ses patins et son équipement de gardien de buts cette année, lorsqu'on lui a confié le poste de gérant du Notre-Dame, afin de pouvoir s'occuper sérieusement des jeunes.

Six joueurs sont actuellement sous contrat pour le club Notre-Dame, dont quatre de l'an dernier, ainsi que deux nouveaux venus dont on dit beaucoup de bien. Les anciens sont : Laval Thivierge, un joueur de défense âgé de 18 ans, mesurant 5'9" et pesant 160 lbs; Réal Gagnon qui agira encore comme capitaine cette année, évolue à l'aile droite, il a 18 ans, mesure 5'7" et pèse 145 lbs; le centre, Laval Roy, âgé de 18 ans lui aussi, mesure 6' et pèse 170 lbs; Marcel Lemerise (dit Fortin) agira comme assistant-capitaine, c'est un allier gauche, âgé de 18 ans, mesurant 5'7" et pesant 160 lbs. Parmi les nouveaux venus, on remarque Laurent Cliche qui s'alignait l'an dernier avec le Collège de Lévis. Le gérant du Notre-Dame nous dit que Cliche fait beaucoup penser à Normand Lamontagne, brillant joueur du Thetford Intermédiaire, à cause de sa petite taille; il mesure 5'4" seulement et ne pèse que 115 lbs. L'autre nouveau venu à être sous contrat à date est Gaston Thibodeau, un jeune de 18 ans, pèse 155 lbs et mesure 5'9". Thibodeau devrait être la terreur des gardiens de buts cette année.

Le Notre-Dame a perdu les services de son gardien de but de l'an dernier. Thivierge et quatre jeunes tenteront de s'assurer le poste soit : Desrosiers, Clavet, Réal Jacob, le receveur de Notre-Dame au baseball, ainsi que Adrien Vachon. Le gérant Kirouac aura à choisir entre ces quatre cerbères.

Le club Notre-Dame s'est maintenu continuellement en dernière position de la ligue au cours des deux dernières saisons, mais le nouveau gérant Maurice Kirouac nous assure que son équipe aura son mot à dire dans la course au championnat cette année.

Autre échec du Richmond

Atlanta, Georgie, 4. (PA) Le président Frank J. Shaughnessy de la ligue Internationale a arrêté hier une deuxième tentative par Harry Siebold pour donner à Richmond, Virginie, un club de la ligue Internationale.

Siebold avait offert d'acheter la franchise de Springfield, Mass. et la transférer dans la région de Richmond juste en dehors des limites territoriales de 10 milles de la franchise appartenant à Eddie Mooers dans la ligue Piedmont.

Shaughnessy a envoyé le télégramme suivant à Siebold :

"Sous aucune circonstance la ligue Internationale serait intéressée à avoir un club dans un territoire près de la ville de Richmond. Un tel geste ne serait pas dans l'étiquette."

Siebold a fait sa tentative pour la franchise de Springfield dans le circuit "AAA" après que Mooers eut refusé son offre de $225,000 pour la franchise de la ligue Piedmont classe "B", à Richmond.

Les anneaux

Trois parties sont à l'affiche pour ce soir dans la ligue Intérieure d'anneaux Québec-District. Dans la classe "D", Québec-Ouest visite Morency; Lepine vs Mandarin; Fortin vs Cartier.

Quatrième mariage pour Jack Dempsey

New-York, 4. (PA) L'ancien champion mondial poids-lourd à la boxe Jack Dempsey et la riche Mme Estelle Auguste de Palm Beach, Floride, ont annoncé hier qu'ils vont se marier prochainement.

Lors d'une conférence de presse à l'hôtel Waldorf-Astoria, Mme Auguste, une jolie blonde, a dit :

"Je crois que c'est réellement magnifique de trouver enfin un homme véritable. J'en ai rencontré si peu dans ma vie."

Le couple a déclaré que la date du mariage n'avait pas été décidée, mais que ce serait quelque temps avant Noël.

"C'est une fille magnifique," de déclarer Dempsey.

Dempsey, 58 ans, s'est marié trois fois. Mme Auguste, 42 ans, a eu deux maris. Son dernier mari, le regretté Harmon Spencer Auguste, est décédé il y a quatre ans en lui laissant une fortune.

Les anciennes femmes de Dempsey furent Maxime Wayne, l'actrice Estelle Taylor et la chanteuse Hannah Williams.

La réunion d'Atlanta

Atlanta, 4. (PA) Les ligues mineures de baseball ont rejeté hier une proposition dans le but de permettre le repêchage illimité des joueurs à leur première année dans le baseball.

Cet amendement dans le code des ligues majeures et mineures avait été proposé par Frank Lane, gérant-général des White Sox de Chicago, au nom du club-ferme des White Sox de Memphis.

Une autre proposition dans le but de permettre le repêchage illimité pour tous les joueurs a aussi été rejetée. Cette dernière proposition avait été faite par le club Dallas de la ligue du Texas.

QUILLES

LIGUE DES AMIS

Lors du dernier programme joué le 28 novembre, le J. Jeanneau a défait R. Bourget 4-0; G. St-Laurent a triomphé du R. Genest 3-1, et l'équipe R. Tailleur et R. Paquet ont fait match nul 2-2.

Ce sont distingués lors de ce programme en jouant 400 et plus ainsi que ceux qui ont joué 150 et plus : R. Bourget, 184-443; G. Cornell 192-445; Robert Descroisselles 154; J. Jeanneau 150-411; R. Paquet 184-427; J.-M. Guérin 162-408; R. Chouinard 163-400; C. Roy 173 et 154 ainsi que 476.

Mais c'est le plus distingué et s'est emparé du record du plus gros triple : G. St-Laurent, avec des parties de 200-198-169 pour le compte de 567.

BIG-SIX INDIVIDUEL

	PJ	MS	Pts	Moy.
R. Paquet,	21	231	3311	157.66
G. St-Laurent,	24	248	3674	153.08
R. Tailleur,	24	201	3553	148.04
J. Jeanneau,	21	197	3107	147.95
C. Roy,	21	174	2950	140.47
R. Bourget,	24	191	3347	139.45

POSITION DES EQUIPES

	PJ	G	P	B	Pts	Pins
R. Genest,	24	15	9	3	18	13230
R. Bourget,	24	12	12	5	17	14098
J. Jeanneau,	24	13	11	4	17	13805
R. Tailleur,	24	14	11	3	16	13925
R. Paquet,	24	11	13	4	15	13586
G. St-Laurent,	24	8	16	5	13	14447

Cédule pour dimanche 6 décembre 1953
ALLEES —
11-12—J. Jeanneau vs G. St-Laurent
13-14—R. Genest vs R. Paquet
15-16—R. Bourget vs R. Tailleur

MAGASINS "THRIFT"

Lors du dernier programme de la ligue de quilles mixte des Magasins Thrift, l'Belvédère a repris la 1ère position en passant le Limoilou au "blanc" 3-0, étant conduit à la victoire par des triples de 332 et 351 de la part de R. Brousseau et L. Gélinas.

Dans l'autre rencontre, le St-Jean a consolider sa position en vainquant le Cartier 2-1, grâce à la belle tenue du capt. Syl. Lavoie qui roula un simple de 164 et un triple de 437.

Les vedettes féminines de cette soirée furent Mlles Françoise Paré et Ethel Bienne qui roulèrent 138 et 134 en simple et 332 et 368 en triple.

Voici les records de la semaine et de la saison ainsi que la position des équipes.

RECORDS DE LA SEMAINE

Simple féminin :	Françoise Paré,	138
Simple masculin :	Syl. Lavoie,	164
Simple d'équipe :	St-Jean,	557
Triple féminin :	Françoise Paré,	332
Triple masculin :	Syl. Lavoie,	437
Triple d'équipe :	St-Jean,	1524

RECORDS DE LA SAISON

Simple féminin :	Françoise Paré,	156
Simple masculin :	Jos. Blais,	182
Simple d'équipe :	Cartier,	601
Triple féminin :	Françoise Paré,	334
Triple masculin :	Jos. Blais,	486
Triple d'équipe :	Cartier,	1735

POSITION DES EQUIPES

	Pg	Pp	Pts	Moy.
Belvédère,	17	10	13316	.630
Cartier,	16	11	13964	.593
St-Jean,	12	15	12831	.444
Limoilou,	9	18	12601	.333

NOUVELLE LIGUE

C'est samedi, qu'aura lieu au Centre paroissial de St-Malo, l'ouverture de la Ligue de quilles de l'épicerie Lavioletta. A cette occasion, mentionnons que M. Damase Blais, échevin, sera présent. Cette ligue comprendra quatre équipes.

M. Gingras, directeur de la ligue en question, ainsi que M. Jacques Savard, qui agira comme président de cette dernière, invitent donc tous leurs partenaires à ne pas manquer cette première rencontre cédulée pour le 5 décembre.

BOXE

Fall River, Mass.— Johnny Saxton, 150, New-York, K.O. Herman McCrary, 144, Philadelphie 3.

Detroit — Harold Lyons, 150, Detroit, K.O.T. Tommy Matthews, 143 1-2, Detroit 8.

Newark, N.-J. — Harold Carter, 190 1-2, Linden, N.J., K.O.T. Ike Thomas, 188, New-York 4.

Worcester, Mass. — Curly Munroe, 139 1-2, Worcester, aux points Jacques Julien, 138, France 10.

Los-Angeles — Art Aragon, 146, Los-Angeles, aux points Danny (Bang-Bang) Womber, 148, Chicago 10.

Nash

Annonce pour 1954
Les Nouvelles Voitures
Prestigieuses Créées
par Pinin Farina

* Pour la première fois

Un sedan quatre portes inspiré de la Nash Rambler! La voiture que des milliers de clients nous ont réclamée! Voiture complètement nouvelle, combinant la souplesse et l'économie de la Rambler avec des intérieurs si spacieux qu'ils contiennent des lits jumeaux. Le pneu de secours monté à l'européenne fait partie de l'équipement standard.

*

Sedan 4 portes Nash Canadian Statesman 1954—Aujourd'hui même, faites un essai au volant de cette voiture superbe! Venez voir . . . et conduire l'auto familiale idéale au Canada. Constatez la fameuse climatisation "Weather Eye" Nash—examinez les fameux lits jumeaux Nash. Appréciez le confort des sièges réglables de type avion. Vérifiez l'économie d'essence de cette grosse auto spacieuse. Conduisez aujourd'hui une Nash Canadian Statesman!

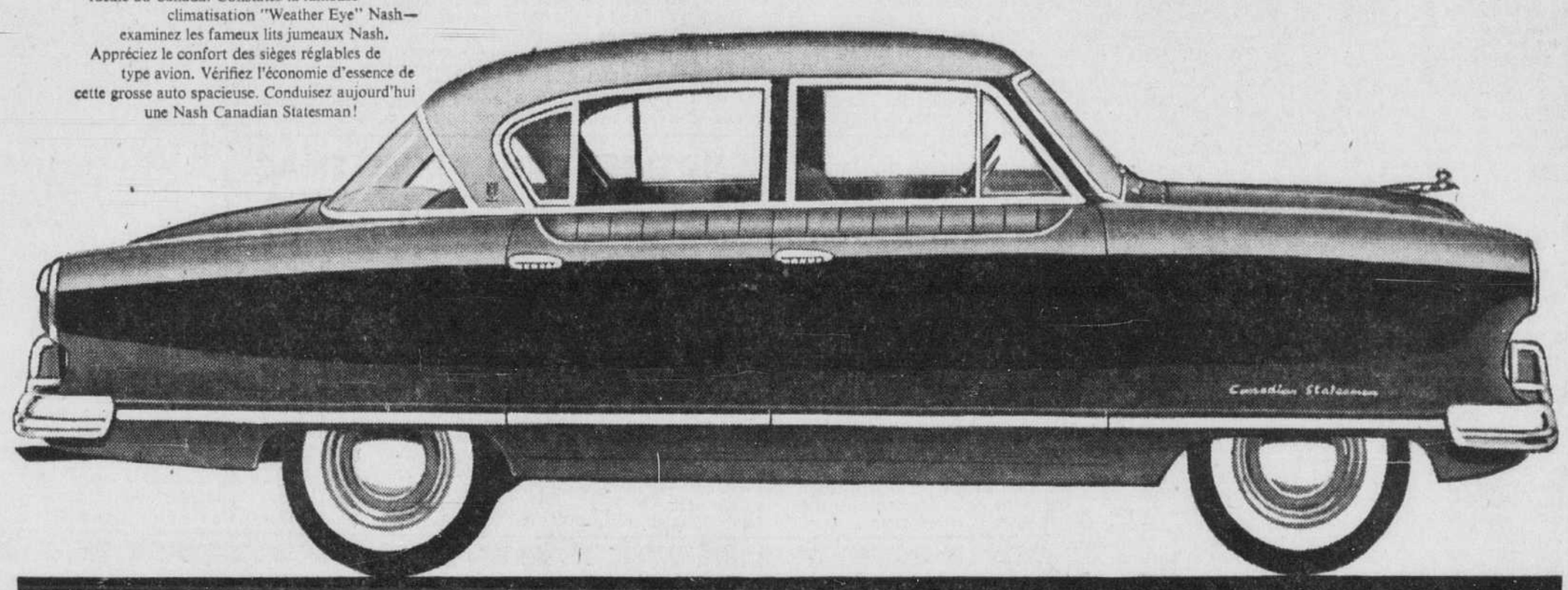

C'est aujourd'hui le grand jour

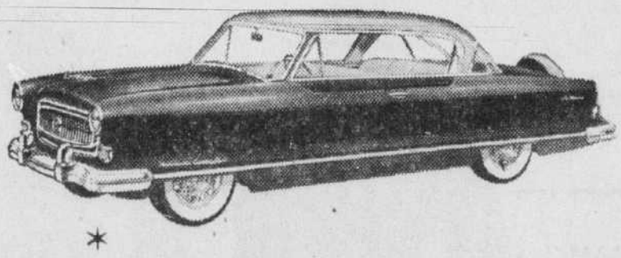

*

Nash Ambassador 1954 Country Club, la plus luxueuse des belles voitures américaines, avec somptueux intérieurs aménagés par Madame Hélène Rother, de la haute couture parisienne, avec les sièges les plus larges qu'on ait jamais conçus pour une automobile et le plus large champ visuel. Pneu de secours monté à l'européenne sans supplément.

CRÉATION MODERNE DE PININ FARINA

VOICI LA NASH 1954, qui lance la mode d'une version nouvelle du style européen, grâce au génie de Pinin Farina, "l'homme qui donne à la voiture d'aujourd'hui la ligne de *demain*".

VOICI LA NASH dont la performance accumule les records et qui présente le moteur Dual Jetfire* "Le Mans" qui a enregistré le plus de victoires de tous les moteurs américains au cours des dernières années, dans les 24 heures du Mans, en France, la plus rigoureuse des épreuves internationales.

VOICI LA NASH avec tous ses nouveaux perfectionnements: servo-direction*, servo-freins*, relevage électrique des glaces*, transmission Hydra-Matic*.

VOICI LA NASH, de construction Airflyte . . . plus sûre, deux fois plus rigide . . . au potentiel de durée double . . . le plus sûr placement aujourd'hui . . . la plus haute valeur d'échange demain.

Venez voir les Nash Airflyte 1954, exposées aujourd'hui chez tous les dépositaires Nash.

* *Facultatif, moyennant supplément.*

*

La Canadian Rambler, sedan Custom Club, dessinée par Pinin Farina, constitue une voiture de famille de luxe, à laquelle rien ne manque. Font partie de l'équipement standard des accessoires comme le radio, le conditionnement d'air Weather-Eye, les signaux de direction et toutes les autres caractéristiques exclusives à Nash qui font de cette voiture la vedette indiscutée des automobiles de prix modique.

Nash Airflytes 1954

AMBASSADOR • STATESMAN • RAMBLER

LA VOITURE DOUBLEMENT DURABLE . . .
LE PLUS SÛR PLACEMENT AUJOURD'HUI . . .
LA PLUS HAUTE VALEUR D'ÉCHANGE DEMAIN . . .

NASH MOTORS OF CANADA, LIMITED
Siège social et usine à Toronto, Ontario

Vous êtes invité à voir le "Style Continental" à son mieux

GIGUÈRE AUTOMOBILE LIMITÉE

501, RUE ST-VALLIER, QUÉBEC, P. Q. TÉL.: 5-8230

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*

KING de la Gendarmerie Royale — *par Zane Grey*

Matane bat les Loups 3-1

Matane, 4 (DNC) Les partisans du Red Rock de Matane jubilaient hier soir à la suite de leur brillante victoire aux dépens des meneurs du circuit Belley, les Loups, de Rivière-du-Loup. Les Matanais bien inspirés par leur brillant instructeur Gerry Plamondon ont joué une partie enlevante au possible et ont su presque continuellement garder leurs adversaires impuissants.

A la première période le Red Rock a eu un avantage marqué sur ses adversaires et c'est alors qu'ils ont pris les devants quand Jim Bartlett compta les deux premiers buts de son équipe. Bobb Breault a récolté des aides sur ces deux buts. Le deuxième but a été compté alors que les Loups étaient à court d'un homme. A la deuxième reprise, c'est Gerry Plamondon lui-même qui comptait le troisième Point de son équipe dans la dernière minute de jeu sur une passe du joueur de défense Roger Ste-Marie. Ce but était encore compté à la faveur d'une punition décernée aux Loups. La troisième période fut moins enlevante car les Matanais donnaient du jeu très défensif. Les Loups tentèrent plusieurs attaques très agressives. Au début de cette troisième reprise, Paillé fut privé d'un beau blanchissage par Gérard Paquin qui comptait l'unique but des Loups. Marcel Paillé, cerbère du Red Rock, mérite une grande part de cette victoire tandis qu'à l'autre bout de la patinoire, Denis Brodeur dut se surpasser pour prévenir un compte plus élevé. Avec cette victoire le Red Rock se rapproche à quatre points de la première position du classement et prend une avance de sept points sur les Feuilles d'Erable de Rimouski qui occupent la troisième position.

ALIGNNEMENTS

MATANE : But: Paillé ; défenses: Limoge, Bouchard, Ste-Marie, Lafrenière ; avants: Pépin, Desrosiers, Bilodeau, Leduc, Gilbert, Plamondon, Léger, Nadon, Breault, Bartlett.

RIVIERE-DU-LOUP : Buts: Brodeur ; défenses: Labrie, Hayes, Tremblay, Benoit; avants: St-Hilaire, Gervais, Gagnon, Paquin, Gervais, St-Jean, Bernaquez, Pearce, Lalancette, Pichette.

Officiel: Paul Moreau. Juges de lignes: Sabin Pelletier, Ray. Boulay.

Première période

1—Matane: Bartlett (Breault, Nadon) 4:20
2—Matane: Bartlett (Breault, Limoge) 14:53
Punitions: Plamondon 10:45; Tremblay 13:21; Bouchard 16:35.

Deuxième période

3—Matane: Plamondon (Ste-Marie) 19:10
Punitions: Ste-Marie 13:46 ; Paquin 18:14.

Troisième période

4—Rivière-du-Loup: Paquin (Benoit) 3:24
Punitions: Tremblay 8:27; Lafrenière 17:18.
Arrêts par Brodeur 11 8 8 27
Arrêts par Paillé 5 6 4 15

Section de la raquette de l'Un. Commerciale

C'est lundi soir à 9 heures qu'aura lieu à l'Union Commerciale l'ouverture officielle de la section de la raquette sous la présidence de M. Elzéar Lachance et de son bureau de direction. Pour la circonstance une invitation cordiale est lancée à tous les présidents et membres des sections de la raquette des clubs sportifs de la ville et de la région d'assister à cette soirée qui promet de remporter un brillant succès. Qu'on se le dise, c'est pour lundi soir, à 9 heures, à l'Union Commerciale.

Défi à la boxe

Jos. Bernier de Québec, pesant actuellement 160 livres, lance un défi à tout pugiliste de son poids et aimerait tout particulièrement faire face à "Rocky Brisebois" ou tout autre qui voudrait se présenter. Prière de répondre par la voix de ce journal, ou par la poste à 771 — 3ème Rue, Québec.

Il pourrait rencontrer "Carter, Armand Savoie, Carl Bobo Olson, Randy Turpin, Johnny Bratton ou Gavilan". Jos. Bernier est prêt à les rencontrer, prêt à faire face à ces boxeurs.

Ligue Laviolette

C'est samedi, qu'aura lieu au Centre paroissial de St-Malo, l'ouverture de la Ligue de quilles de l'épicerie Laviolette. A cette occasion, mentionnons que M. Damase Blais, échevin, sera présent. M. Blais lancera la première boule.

Cette ligue comprendra quatre équipes. Pour la plupart, il s'agit ici de joueurs triés sur le volet, et tous se promettent bien de montrer leur savoir-faire, du moment qu'ils auront le souci de ne pas perdre la boule . . .

M. Gingras, directeur de la ligue en question, ainsi que M. Jacques Savard, qui agira comme président de cette dernière, invitent donc tous leurs partenaires à ne pas manquer cette première rencontre cédulée pour le 5 décembre.

Claxton en Europe

Ottawa, (PC) — Le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, part en avion aujourd'hui à destination de Londres où il passera quelques jours avant de se rendre à Paris la semaine prochaine assister à une conférence du traité de l'Atlantique-Nord.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Lester-B. Pearson, devait accompagner M. Claxton. Le cabinet de M. Pearson a toutefois fait savoir que ce dernier rejoindra plus tard le ministre de la Défense.

A son arrivée à Londres, le groupe se séparera temporairement. M. Claxton et le général Foulkes entreprendront une tournée des installations militaires du Royaume-Uni et de l'Europe occidentale. Ils se joindront aux autres membres de la délégation à Paris le 10 décembre.

Prisonniers élargis le 22 janvier

Pan-Mun-Jom, 4. (PA) L'envoyé américain, M. Arthur H. Dean, a aujourd'hui déclaré aux communistes que les prisonniers de guerre non rapatriés vont être élargis le 22 janvier, à moins qu'une conférence de paix trouve une autre solution. Et il a ajouté.: "Aucune main humaine, aucun esprit humain ou aucun débat ne peuvent changer cela."

"Nous ne changerons cette date pour aucune considération", a-t-il déclaré.

M. Dean et les diplomates communistes se sont entretenus près de trois heures au sujet de la conférence de paix. Pendant ce temps, à quelques milles de distance, 30 autres prisonniers sud-coréens ont refusé unanimement d'être rapatriés.

En trois jours, les explicateurs alliés ont rencontré 90 Sud-Coréens qui préféraient vivre sous le communisme et aucun d'eux n'a changé d'avis.

Record battu; vie perdue

Miami, Floride, 4. (PA) — Un avocat de Miami a atteint une profondeur d'au moins 500 pieds dans un plongeon à nage libre hier, puis il a perdu la vie. Son corps n'a pas été retrouvé. Me Hope Root, 52 ans, voulait battre le record de 306 pieds enregistré dans la Méditerranée. Un équipement de radar l'a repéré alors qu'il avait atteint une profondeur de plus de 500 pieds, mais on l'a ensuite perdu de vue. Les recherches n'ont donné aucun résultat.

Un cambrioleur au pénitencier

Une sentence de deux ans de pénitencier a été imposée hier, en Cour des Sessions de la Paix, à Roland Fiset, 32 ans, de 32 rue Christophe Colomb, qui s'est avoué coupable d'un cambriolage perpétré en mai dans le magasin de M. Isidore Blouin et d'un cambriolage effectué au début d'octobre dans le magasin de M. J.-O. Guy. La sentence a été prononcée par M. le juge Gérard Simard, à la suite d'un procès expéditif sur l'effraction à l'épicerie Blouin, après lequel le prévenu a avoué sa culpabilité.

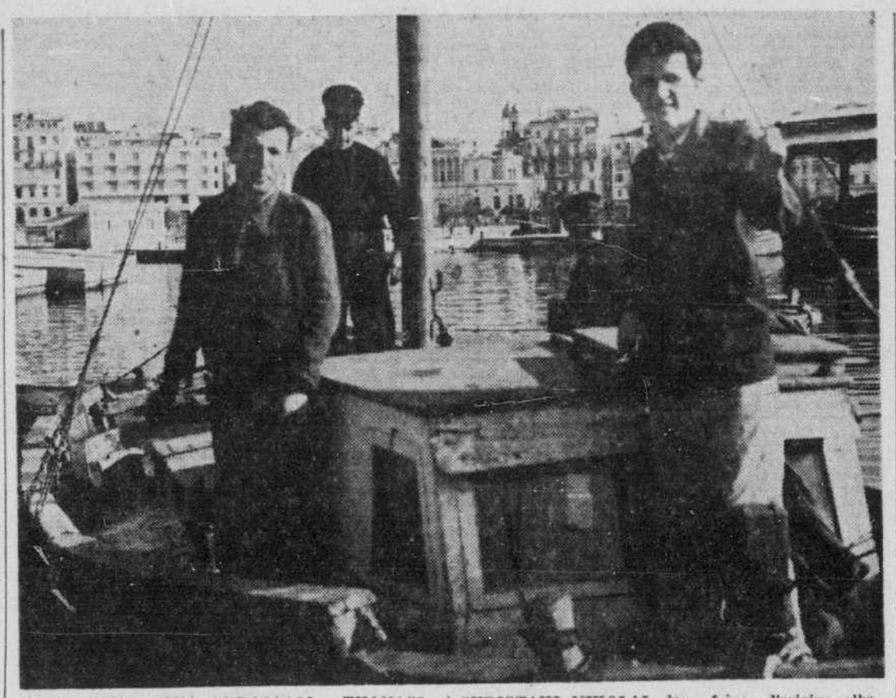

TOUR JOUE AUX ALBANAIS : THANASI et CHRISTAKI NIKOLAI, deux frères d'origine albanaise, apparaissent ici à bord d'un cabotier à leur arrivée dans le port de Corfou, en Grèce. Ils ont réussi à s'échapper de leur pays sous domination communiste après avoir drogué le capitaine et les deux marins de leur navire. Ils ont demandé asile à la Grèce et l'ont obtenu. Leur embarcation transportait, au moment de la fuite, de la farine et des pneus d'automobiles. (International News)

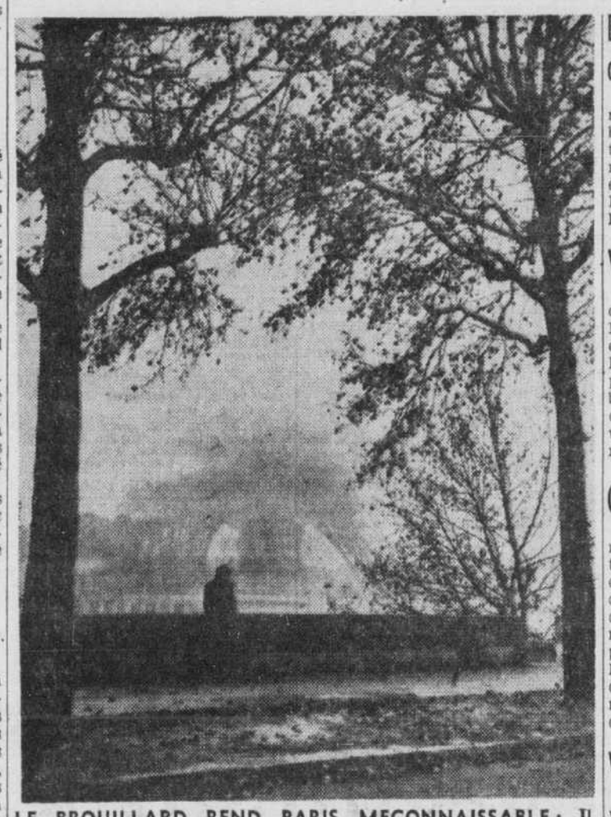

LE BROUILLARD REND PARIS MECONNAISSABLE : Il semble que la côte orientale des Etats-Unis n'est pas le seul endroit qui a été frappé la semaine dernière par un brouillard fumeux. En effet, une partie de la France en a été touchée, et ci-dessus, une jolie promeneuse a peine à distinguer la base de la tour Eiffel, qui a été complètement enveloppée par la brume, mardi dernier. (International News)

Billets de la rançon du jeune Greenlease

Ottawa (PC) — La Gendarmerie royale a fait connaître aux grandes banques et aux grands hôtels de tout le Canada, les numéros de série des $300,000 de billets de banque exigés comme rançon lors de l'enlèvement du jeune Bobby Greenlease et non encore retrouvés.

Violence à Newark

Newark, N.-J. (PC) — Des actes de violence ont éclaté hier à Port-Newark. Soixante-quinze hommes ont exécuté un raid au siège du local 1235 de l'Association (indépendante) internationale des débardeurs. Quatre hommes ont subi des blessures. La police est intervenue, mais il n'y a eu aucune arrestation.

Geste aimable

Medicine-Hat (PC) — Les libéraux et les progressistes-conservateurs ont refusé de présenter des candidats à l'élection (provinciale) complémentaire qui aura lieu le 21 décembre dans le comté de Medicine-Hat. Ils ont pris cette décision par respect pour feu le Dr J.-L. Robinson, ex-député de cette circonscription, dont la femme a été nommée candidat créditiste. Un candidat CCF lui fera la lutte.

Vol de timbres

Vankleek Hill, Ont., (PC) — Des voleurs de coffres-forts se sont introduits dans le bureau de poste de Vankleek Hill mercredi soir, et ils ont dérobé quelque $4,000 de timbres et $400 comptant. Le maitre de postes Forrest Ladouceur a constaté le délit en arrivant à son travail hier matin.

Identification prévue

Montréal (PC) — Le capitaine Léopold Trottier, chef du bureau des détectives provinciaux à Montréal, a déclaré hier que ses hommes ont reçu une "indication très prometteuse" susceptible de permettre l'identification d'une femme dont le cadavre ligoté et meurtri a été trouvé le 5 octobre dans la Rivière des Prairies. Il a refusé de préciser.

Mort de monsieur J.-A. Laperrière

M. J.-Auguste Laperrière est décédé hier à St-Nicolas Station, à l'âge de 70 ans et dix mois. M. Laperrière, autrefois de Montréal, était l'époux de feu dame Blanche Dorval.

Il laisse dans le deuil : sa fille, Mme Marcel Trudel (Juliette) de St-Nicolas Station ; son frère, M. Edgar Laperrière, de Montréal, son gendre, M. Marcel Trudel ; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. Alfred Després, de Bienville; Mmes Pierre Laperrière, de Québec, Joseph Laperrière, Wilbrod Bégin, de Lauzon ; MM. et Mmes Albert Barras, Louis Dorval, de Lauzon, Wille Croteau, de St-Nicolas ; ses petits-enfants André, Pierre Louise Trudel ; plusieurs neveux et nièces, dont le R. P. Paul Laperrière, p.s.v., de Giffard. .

Funérailles de M. E. St-Onge

Deschaillons (DNC) Récemment, ont eu lieu en l'église paroissiale de Deschaillons, les imposantes funérailles de M. Ernest St-Onge, marchand, époux de dame Alice Thibault, organiste. M. St-Onge avait épousé, en premières noces, Marie-Louise Lemay, et en secondes noces, Yvonne Lemay, toutes deux filles du poète Pamphile Lemay.

De la première union, un fils lui survit : M. Claude St-Onge, gérant de la Caisse Populaire de Deschaillons, et de la seconde union, une fille : Mme Henri Bourbeau (Suzanne), de Québec. Outre ses enfants, le défunt laisse aussi dans le deuil, sa belle-fille, Mme Claude St-Onge; ses petites-filles : Mlles Micheline, Claudette et Louise St-Onge; ses belles-soeurs : Mme J. St-Jarre (Evangéline Lemay), de Montréal, Mlle Béatrice Lemay, de Québec; son gendre, M. Henri Bourbeau; ses beaux-frères : M. l'abbé Edgar Lemay, aumônier de la Crèche St-Vincent de Paul de Québec, M. Wilbrod Richard et son neveu, M. Marc Richard.

Le service a été chanté par M. l'abbé Edgar Lemay, assisté des abbés J. Paquet et J. St-Pierre, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Charles Leduc et le cercueil par MM. J.-A. Rheault, Alcide Tancrède, Didier Tousignant, Noël Grimard, Henri Mailhot et Georges Gervais.

Conduisaient le deuil, le fils du défunt, M. Claude St-Onge, son gendre, M. Henri Bourbeau; ses beaux-frères : Mgr. Wilbrod et Marc Richard. Dans l'imposant cortège, on remarquait aussi : M. Rosario Tremblay, inspecteur en chef des Caisses Populaires; M. J.-H. Bessette, M. Adolphe Emond, de la maison Lewis Bros.; le notaire, M. J.-O. Parent, MM. O. Leduc, G. Richard, Eug. Beaudet, A. Couture, G. Beaudet, R. Lemay et autres.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie.

L'inhumation eut lieu dans le lot familial, au cimetière paroissial.

Copr. 1953, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

UNE HABITUDE : "Ne t'embarrasse pas de ces comptes, chéri. Au premier du mois, ils arrivent de partout".

NOTRE-DAME-DES-PINS

Baptême

Marie - Jeanne-d'Arc-Thérèse, enfant de M. et Mme René Poulin (Georgette Poulin). Parrain et maraine, M. et Mme Paul-Henri Poulin, de St-Simon-les-Mines.

Va-et-vient

M. Lauréat Tremblay, professeur à St-Léon-de-Standon et Mme Lauréat Tremblay, de passage chez M. et Mme Camille Veilleux.

M. l'abbé Albert Bourque, curé de Ste-Justine, chez MM. et Mmes Jean et Pierre Bourque, récemment.

M. et Mme Henri Veilleux, à Ste-Germaine, à l'occasion du décès de Mme Emile Veilleux.

Cadeau à McCarthy

Washington (PA) — Le sénateur Joseph McCarthy a reçu hier une caisse de pommes canadiennes, de la variété Northern Spy (Espion du Nord). Une note signée "Les rédacteurs du Globe and Mail de Toronto" précisait : "Voici quelque chose que votre comité et vous-même pouvez mordre. Nos forêts en sont pleines". M. McCarthy s'est fait photographier au moment où il ouvrait la caisse et remerciait les donateurs.

Pouvoirs cédés à la reine

Canberra (Reuters) — La chambre fédérale des représentants, a ratifié hier un bill, cédant à la reine tous les pouvoirs exécutifs pendant son séjour en Australie. La reine pourra exercer tous les pouvoirs du gouverneur général, sir William Slim.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

LUTTE A LA TOUR
CE SOIR 8 HRES 30
Finale de championnat
2 chutes de 3
Wladeck Kowalski
(champion)
vs
Manuel Cortez
(aspirant)
Semi-finale
Jonathan vs Moquin
2 autres combats 2
Admission: $1.00, $1.25, $1.50
(toute taxe incluse)
Réservations: Tél.: 2-4818

Toujours de bon goût
1715
Martell
Cognac Brandy
Le choix des connaisseurs
Importé en bouteille de Cognac, France

NOS GARANTIES SONT SUPPORTEES PAR 29 ANNEES DE SERVICE RECONNU

52 PLYMOUTH CLUB COUPE, radio, chaufferette 1597.00
48 CHRYSLER ROYAL SEDAN, chaufferette 943.00
50 CHEVROLET CLUB COUPE, chaufferette 1089.00
49 FORD SEDAN, chaufferette 977.00
53 PLYMOUTH SUBURBAN chaufferette 1993.00
51 METEOR COUPE CONVERTIBLE radio, chaufferette, overdrive 1489.00
51 PONTIAC SEDAN, chaufferette 1359.00
48 DODGE SEDAN, radio, chaufferette 777.00

Venez voir la ligne complète des voitures Chrysler, Plymouth et camions Fargo 1954. Maintenant dans notre salle de montre.

UNIVERSAL AUTO LTD
33 DE LA COURONNE et 777 1ère AVENUE

VOULEZ-VOUS être bien habillé ?
ALLEZ CHEZ
Nap. Jacques (Junior)
110, de la Couronne Québec

COLISÉE
LIGUE SENIOR INTERUNIVERSITAIRE
Vendredi à 8 h. 30
VARSITY BLUE DE TORONTO vs ROUGE et OR DE LAVAL
Admission : Sièges Réservés ; $1.05
Générale : $0.80
Enfants : $0.25

AMOLLIT LA BARBE DURE!
La crème à barbe Colgate amollit la barbe dure—met fin aux écorchures du rasoir.
Colgate garantit de vous raser proprement, agréablement—ou le double de votre argent vous sera remis!
CRÈME À BARBE COLGATE
avec ou sans mousse
Tube régulier 43c Tube géant 59c

EXCELLENCE
Un STETSON — "le chapeau le plus renommé au monde" — réunit qualité, style, élégance, en un mot tout ce qui constitue l'EXCELLENCE!
CHAPEAUX STETSON
Prix des chapeaux Stetson: de $8.95 à $50.
LE STETSON "CENTURY"

"EXPORT"
LA MEILLEURE CIGARETTE AU CANADA

BATTERIES
GARANTIE DE 24 MOIS
$5.00 et plus vous sera alloué pour votre vieille batterie peu importe son état en échange d'une neuve
Nous avons en main un assortiment complet des nouveaux pneus d'hiver.
"SUBURBANITE" GOODYEAR
Nous avons les termes les plus faciles
BOURBONNAIS TIRE SERVICE ENR.
694, 1ère Ave. Tél.: 4-6408 — Distributeur autorisé des produits Goodyear

GRANDE VENTE
★
PALETOS D'HIVER
de qualité supérieure, grandeurs 34 à 44.
Escomptes réels jusqu'à
33⅓%
★
COMPLETS
1 et 2 PANTALONS
Tissu tout laine. Offre sans pareille. Valeur jusqu'à 69.50 pour
$25.00
WEISOR
LTEE
387 ST-JOSEPH
Tél.: 2-2458

LE SURHOMME — *par Wayne Boring*

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée.
Henri Gagnon, directeur général.

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPANT

1 ins. la ligne comptée de 5 mots coût minimum	.25
3 ins consécutives, la lig. comptée	.65
6 ins. consécutives, la lig. comptée	.75
24 ins. consécutives, la lig. comptée	.15
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel, par insertion	.35

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p. m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 heures d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil, Québec Lévis Sillery Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap de-la Madeleine livraison par porteurs 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Archabaska Abitibi, Beauce, Bellechasse Bonaventure, Champlain Charlevoix Chicoutimi Compton, Dorchester Drummond Frontenac, Gaspé Kamouraska Lac-St-Jean Laviolette Lévis L'Islet Lotbinière Maskinongé Matane, Matapédia Mégantic Montmagny, Montmorency Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond Rimouski, Saguenay, Sherbrooke St-Maurice Stanstead, Témiscamingue Témiscouata Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester Madawaska et Restigouche 1 an $8.50 6 mois $4.50 3 mois $2.50 1 mois $1.00 — Ailleurs au Canada 1 an $10.00, 6 mois $5.25, 3 mois $2.75 et 1 mois $1.00.

Etats-Unis: 1 an $12.00, 6 mois $6.00, 3 mois $3.25; 1 mois $1.25.

33 SUCCURSALES

A QUEBEC ou vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc — Tél.: 5-6050
BHERER, G. 138 Avenue Ruel, St-Grégoire, Montmorency — Tél.: MO-3-5197
BLAIS DAMASE, épicier, 825 rue Ste-Thérèse, — Tél.: 7-9935
BIGAOUETTE, 1281B St-Vallier, — Tél.: 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131 rue St-Vallier, — Tél.: 7-9436
Mme CHENARD WILFRID, 77 ave Plante Québec-Ouest, — Tél.: 7-7007
JOS COTE (Ltée): Succ. No 2, 26 St-Jean — Tél.: 4-0574; Suc. No 3, 232 St-Jean — Tél.: 2-0203; Suc. No 4, 15 Buade — Tél.: 2-0288; Suc. No 5, 459 St-Jean — Tél.: 4-0592; Suc. No 8, 103 St-Joseph — Tél.: 4-0454; Suc. No 15, Carré d'Youville — Tél.: 2-0594
C.-A. GAGNON, 101 Ave Royale, Giffard, Tél.: MO 3-6753
DELISLE ALEX., 121 de la Couronne, — Tél.: 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier — Tél.: 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien 269, St-Joseph — Tél.: 4-3428
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blvd. Sir Wilf. Laurier, Tél.: 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph, — Tél.: 3-0738
257, St-Joseph — Tél.: 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne — Tél.: 2-0523
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue, — Tél.: 2-0191
LANGEVIN, L. Club des Marchands coin Blvd Charest et de la Couronne Tél.: 2-0442
PARENT, EUG., 29 du Collège, Beauport, — Tél.: MO-3-3463
PHARMACIE BERNIER 45A, 1ère Avenue, St-Rodrigue, — Tél.: MA 3-3179
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave. St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. — Tél.: MA-3-1474
ROGER, RENE, 1219 1ère Ave — Tél.: 3-2319
ROUSSEAU, J.-B., 377, St-Jean — Tél.: 5-8301
RHEAUT, BERNARD, 67 rue St-Georges, Giffard — Tél.: MO-3-6981
SOUCY, PAUL-H. pharmacien, 85 Ave Cartier, coin St-Cyrille — Tél.: 2-1236
TABAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean, — Tél.: 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier — Tél.: 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". — Tél.: 5-5133

LEVIS

PARE, C.-H., 5 rue St-Joseph.
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. Tél.: TE 7-4863
Bienvenue, Lévis — Tél.: TE 7-4031
PARE, J.-E., 237, rue St-Joseph, Lauzon — Tél.: TE-7-5936

6 AGENTS

AGENTS A DOMICILE. Faites de bons revenus en vendant nos lignes de produits pharmaceutiques, essences, épices, désinfectants, articles de toilette, etc. Bons territoires disponibles. Hâtez-vous. Ecrivez Laboratoire MONTPHAR, 2420 Notre-Dame Est, Montréal.

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHES "Holstein" fraîchement renouvelées, pesanteur jusqu'à 1300 lbs. L. Caron, St-Etienne, Co. Lévis, Route 5.

MAGNIFIQUE chien Berger Allemand, German Shephard, enregistré, 1 an ½, $40. Adr.: 140 Claire Fontaine. TEL.: 3-0562

10 APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JOSEPH, luxueux appartement, une pièce meublée, chauffage électrique Glassheat, réfrigérateur, poêle électrique 327 ST-JOSEPH.

FLATS chambres, meublés, gaz, frigidaire, eau chaude, couple, fille. MU 3-7495.

PETIT FLAT, fini neuf, semi-meublé, chauffé, eau chaude. Haute-ville. 1-2 lecteurs ou filles. 2-2130.

2 PIECES, meublées, chauffées, éclairées. S'adr.: 62 ST-JEAN. Appt 5.

2 PIECES plus chambre bain, entrée seule 426 la RONDE.

2-3 PIECES meublées, chauffées, eau chaude à l'année, chambre bain tuile, rue Crémazie. TEL.: 3-3552.

3 PIECES chauffées, non meublées, bain-douche, eau chaude année, réfrigérateur, poêle électrique, vacant le 28 CHOUINARD, app. 3. $68.00 par mois. TELEPHONE: MU 3-5977, quartier Belvédère.

DEUX APPARTEMENTS meublés, chauffés, éclairés, usage bain, téléphone, Beauport. MO 3-3220.

2 APPTS permis cuisine. TEL.: 7-4498 après 6 heures p.m.

FLAT 2 pièces chauffées, entrée seule prêtant mon meuble, $12.00 par semaine, 178 Côte d'Abraham.

SUITE 2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, gaz, eau chaude à l'année. Libre, 22 St-Flavien.

3 PIECES, cuisinette plus chambre bain semi-meublé, éclairé, chauffé. 54 rue St-Louis Appt 1.

2 APPTS, meublés, chauffés, éclairés, couple. S'adresser après 4 heures, 348 de la Reine, 3-3848.

1-2 PIECES, éclairées, chauffées, usage téléphone. S'adr.: MA 3-1684.

LAC BEAUPORT, 3 appts, louer ensemble ou séparément, chauffés, éclairés, téléphone. $25.00, petite famille, personnes âgées ou skieurs. TEL.: VI 9-4706.

2 PIECES, meublées, chauffées. S'adr. 18 Ferland.

APPT à louer, eau chaude, froide. 8½ 4e AVENUE. 3-4147.

FLAT 2 pièces, cuisine et chambre meublée, autobus à la porte. 1515 Boul. Laurier. 7-2320.

APPARTEMENTS meublés ou chambres 33 Laporte. 3-2808. 10 St-Denis. 2-0607.

FLAT, complètement neuf, 2 pièces, téléphone 2-0357. 110 de la Reine coin du PONT.

3 PIECES meublées, chauffées, éclairées, très propres, conviendraient couple, $10.50 semaine. 3-2830.

2 APPARTEMENTS à louer, chauffés, éclairés, meublés. 2-5752.

11 APPARTEMENTS DEMANDES

3 A 4 PIECES, meublées, préférable. Appeler 3-4000.

PERSONNE distinguée désire quelques pièces, meublées, dans maison tranquille. Ecrire Casier 285 Le Soleil.

12 ARBRES DE NOEL

3,000 ARBRES de Noël de choix de 3 à 25 pieds, 0.20 le pied au détail, visible en tout temps. S'adresser Joseph Boivin Val St-Michel. VI 2-2586.

ARBRES DE NOEL
ARBRES de NOEL $6.00 la douzaines. Téléphone MA 3-1159.

ARBRES DE NOEL
GRAND assortiment, livraison domicile. Paul TURCOTTE. 210, 13e RUE. 4-2636.

GROS ET DETAIL
POUR réservation de votre arbre de Noël, 427 Bouffard. MU 3-5755.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp. Ltd., 61 rue D'AUTEUIL. TEL. 2-6488 ou 3-0450.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau, notaires, 251 Boulevard Charest. TEL. 3-1531.

PREMIERE, DEUXIEME HYPOTHEQUES 6%, Québec, banlieue seulement. SAMSON, SAMSON & GASCON, notaires, 70 Cartier. TEL.: 5-6083.

ARGENT obtenu première hypothèque, ville campagne, service rapide, confidentiel. Ecrire 6625 Boul. St-Laurent, Montréal, VI 4661.

15 ARTICLES DE MENAGE

POELE, set chambre, dîner, balance complète. CROTEAU, Ltée, 327 ST-JOSEPH.

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles assortis. L. DROLET, 503 St-Vallier Ouest 4-9067.

ACHETONS à domicile. Meubles, fusils, carabines, radios, lits, fournaise. Pierre DENIS, 184 DU PONT. 3-0932.

ACHETONS, vendons, échangeons meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU Enrg., 490 Ste-Thérèse. TEL.: 3-7991.

BONNE ouvrage général, 5 adultes. Pas cuisine, gros lavage en dehors. Références. 77 BROWN. 7-7162.

24a BICYCLES

BICYCLETTE anglaise féminine, bonne condition, tout offre raisonnable accepté. 4-9877.

25 BOIS DE CONSTRUCTION

MADRIERS 3 po. usagés, bois charpente, etc. TEL.: 5-6570.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEUR à l'huile sans mèche, 230 rue St-Joseph. Appt 18.

BRULEUR A L'HUILE. Vente et service spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE ENR., — 1178, 4e AVENUE. 3-9663.

BRULEURS l'huile Champion, vente, service, gros, détails, garanti 5 ans du manufacturier. Aussi Lynn, Silent Glow, ABC Victor. QUEBEC METAL PRESSING Co 340, 5e RUE. 3-5639.

BRULEURS
DE TOUTES marques. Gros et détail. CARILLON ELECTRIQUE INC. 315 CARILLON. G. Coulombe, président. TEL.: 3-7049.

Nettoyage sans poussière
BRULEUR LYNN, Victor, A.B.C., Boston Bresse, etc. L. PARENT 193, 3ième AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE
SILENT GLOW
DISTRIBUTEURS Eug. Desrochers & Fils Enr., 369 St-Vallier Ouest, Québec. TEL.: 3-8014.

30 BUREAUX A LOUER

RUE ST-JOSEPH. Bureaux à louer. S'adresser 70 rue St-Joseph.

37 CHALETS DEMANDES

CHALET DEMANDE
SERAIS intéressé à louer pour l'hiver chalet meublé, ou non au Lac Beauport. TEL.: 9-5 p.m. 2-2069, jeudi, vendredi. Pour samedi 7-0701.

38 CHAMBRE ET PENSION

GRANDE chambre bon chez soi, pension si désirée. TEL.: 3-3955.

BELLE grande chambre avec pension. S'adresser 1225 Canardière. TEL.: 2-0029 ou 4-0896.

CHAMBRES double et simple, pension pour monsieur dans paroisse St-Jean-Baptiste. 14 STE-MARIE. TEL.: 4-5582.

CHAMBRE avec pension pour monsieur Libre 14 Dolbeau. MU 3-8083.

CHAMBRE pension bain, tél, famille sans enfant. 19 SCOTT.

CHAMBRE - pension pour monsieur honnête, sobre. TEL.: 3-7682.

CHAMBRE et pension, 1ère classe, chauffée, propre, tranquille, pour professionnel, étudiant ou travaillant. 469-A St-Jean, Appt 6. TEL.: 4-8631.

APPARTEMENT 3 pièces pension si désirée pour couple. TEL.: 3-3687.

CHAMBRE et pension pour monsieur seulement, bain, téléphone, dans famille sans enfants. TEL.: 3-6884.

TRES GRANDE chambre conviendrait pour 1-2 personnes avec pension si désirée. S'adresser 13 CALIXA LAVALLEE, Appt 1. TEL.: 7-3919.

CHAMBRE à louer, pension si désirée. Monsieur seulement. TEL.: 7-7965.

GRANDE chambre avec pension si désirée. S'adr.: 71 Artillerie. 4-1407.

CHAMBRE et PENSION à louer, 32 de la NAUDIERE. 5-9186.

CHAMBRE et pension pour couple ou monsieur, quartier Belvédère. 7-7686.

40 CHAMBRES A LOUER

PRES CHATEAU — Chambres propres, confortables, maison tranquille, messieurs 33 STE-ANNE.

CHAMBRES pour monsieur seulement, quartier résidentiel. TEL.: 4-9182.

CHAMBRE avec eau courante, semaine ou mois. 48 STE-URSULE.

CHAMBRE à louer. 72 CARTIER. TEL. 2-9747.

GRANDE chambre, lit jumeaux et petite chambre avec ou sans pension, 1er étage, conviendrait pour convalescent. Donnera soins au malade, 265 FRASER. TEL.: 7-1653.

ST-PASCAL, chambre dans famille privée, permis de cuisine. TEL.: 4-8386.

2 PIECES, meublées, pour couple, chambre seule. S'adr.: 10 STE-HELENE.

CHAMBRE, boudoir, fille distinguée. 1ère Avenue, près Hôpital. TEL.: 4-6520.

CHAMBRE DAME ou fille, eau chaude permis cuisine. 4-2628.

CHAMBRE meublée, éclairée, eau chaude année 21 Avenue STE-GENEVIEVE. 2-9680.

ST-PASCAL, chambre conviendrait pour 1-2 personnes distinguées. TEL.: MO 3-7024.

CHAMBRE boudoir, meublée, éclairée, chauffée, 543 des Oblats, Appt 1.

CHAMBRE et suite de chambres, avec ou sans pension ou cuisine. 1091 AVENUE BEGIN. TEL.: 7-0016.

CHAMBRE meublée, chauffée, cuisinette, poêle électrique, entrée seule. 85 DES FRANCISCAINS.

CHAMBRES meublées, éclairées, chauffées, eau chaude. S'adr.: 130 La Couronne.

GRANDE chambre près église St-Pascal. 10 Blvd Ste-Anne, Appt 5.

SUITE 2 chambres, permis de cuisine. 141 Boul. Langelier.

2 CHAMBRES et FLAT à louer. S'adresser 103 DE LA COURONNE.

CHAMBRE à louer, 8 St-Stanislas. Téléphone 2-0235.

CHAMBRE meublée, chauffée, usage tél. MO 3-6053.

CHAMBRE maison privée, près St-Cyrille, commodités. TEL.: MU 3-3579.

BELLE CHAMBRE très propre, famille tranquille. TEL.: MU 3-7085. 12½ Calixa Lavallée, Appt 6.

CHAMBRE permis cuisine, eau chaude à l'année. 86 rue St-Louis.

GRANDE chambre à louer, 14 Vieux Moulin, Giffard. MO 3-3140.

POUR FILLE chambre meublée, lavabo, toilette, TEL.: 2-4473.

ST-ROCH, pour monsieur seulement, sobre, honnête. 292 de la Salle.

CHAMBRE meublée, divan ou lit. 60 STE-JULIE. 2e étage. 5-5271.

PRES PARLEMENT, chambre jeune fille distinguée. 33 Artillerie. 4-6442.

CHAMBRE à louer dans famille privée. 120 Aberdeen. TEL.: 3-4738.

CHAMBRE avec divan. Eau chaude à l'année. S'adresser à 540 Rue St-Jean Appt 3.

PAROISSE St-Dominique, chambre meublée, eau chaude année. 78 Salaberry. 4-9180.

47 D'AIGUILLON. CHAMBRE pour 1 ou 2 messieurs, maison propre, tranquille, pas de cuisine.

CHAMBRE, famille privée, meublée, Jacques-Cartier, permis cuisine. TEL.: 3-6552.

CHAMBRE très propre, eau chaude année, usage téléphone, monsieur seulement. 72 Côte Ste-Geneviève.

RUE ST-CYRILLE, grande chambre, lits jumeaux, moyennes, petites, bain privé, couple ou personne seule 2-0101.

PRES DU PARLEMENT chambre propre avec divan, eau chaude année. 26 Ste-Julie. TEL.: 2-0614.

92 PERE MARQUETTE, coin Moncion, chambre simple avec eau courante, bain douche, téléphone. MU 3-7311.

41 CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE
CHAMBRE meublée, chauffée, pour 1-2 personnes, près hôpital Enfant-Jésus, St-Pascal. TEL.: 3-3228.

PETITE chambre, bain, chauffée, eau chaude. 52 rue St-Jean. 5-9311.

TRES GRANDE chambre, eau chaude. TEL.: 2-8088 après 6 heures.

GRANDE chambre à louer avec foyer, pas meublée. TEL.: 3-6726.

PRES parlement chambre confortable, eau chaude année, couple jeune fille ou monsieur distingués. TEL.: 4-5557.

HAUTE-VILLE, chambre usage du bain, téléphone, réfrigérateur. S'adresser 2-6221.

CHAMBRE dans famille privée, usage, bain téléphone. TEL.: 3-7156.

CHAMBRE meublée, avec davenport, permis cuisine. 87 St-Cyrille. 5-9094 — 4-6297.

CHAMBRE-BOUDOIR à louer à 353, 17e RUE. TEL.: 4-6497.

CHAMBRE et CUISINETTE meublées, entrée privée. 8 RUE DE LA FABRIQUE, appt 1½.

CHAMBRE A LOUER. S'adr.: 48 rue St-Louis. TEL.: 4-0577.

RESTAURANT à vendre, bon marché, avec petit logement en arrière s'adresser 10 rue de l'EGLISE.

TAXI A VENDRE avec taximètre, prendrait échange pour camion, machine aux usages. Information appelez 3-2000, WILLIE TANGUAY, 55 Mgr Gauvreau.

MAGASIN de chapeaux, rue St-Jean, sacrifier, très bon poste. Conditions faciles. Ecrire Casier 258 Le Soleil.

MAGASIN général avec propriété, revenu TEL.: MO 3-6291.

BON commerce de laitage rue St-Jean, près Côte du Palais, loyer bon marché. Ecrire Casier 259 Le Soleil.

POUR REGLER succession A. BACAL commerce établi depuis 50 ans à Montmagny. Marchandises sèches en général. A vendre le stock et l'immeuble contenant magasin et logement pour l'acheteur. Comptant requis $20,000. Balance sur conditions. S'adresser à la Succession A. Bacal, 1485 Bleury, Montréal, ou à Chambre 309, 59 rue St-Joseph, Québec. TEL 4-5226.

OCCASION
RESTAURANT bien situé, en pleine opération, directement du propriétaire, petit cash exigé, balance condition facile. TEL. 2-0571.

55 COMMERCES DEMANDES

DESIREZ-VOUS vendre propriété et commerce. Consultez J.-E. Lamothe, VI 2-3105.

POUR VENDRE votre commerce consultez C.-R. CANTIN, 96 ST-JOSEPH OUEST TEL.: 3-6910.

POUR L'ACHAT d'un commerce, consulter L. HUNT, 253 ST-JEAN, 5-7688.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

61 DEMENAGEMENTS

ROYAL TRANSPORT
118 DE L'EGLISE, 2-7289
LOCAL ET LONGUES DISTANCES, emballage, entreposage, assurance.

QUEBEC TRANSPORT
440-454 Arago. Tél.: 3-0760
DEMENAGEMENTS tous genres n'importe où. Outillage moderne. Plus vieille compagnie de déménagement Québec. Assurances.

63 DIVERS A LOUER

COSTUMES Père Noël, trousseau, baptême. L. Nadeau, 141½ Crémazie. 5-6434.

REFRIGERATEURS usagés à louer, parfait ordre. C.-H. CHABOT Réfrigération 360 ST-VALLIER-OUEST. 2-3887.

64 DIVERS A VENDRE

MATELAS neufs et réparation. JOBIN, 761 St-Vallier Ouest. 7-0744.

VENDONS, ECHANGEONS, ACHETONS Ménage complet. Réfrigérateurs, poêles etc. CENTRE DES AUBAINES. 35 St-Vallier Ouest, 3-3760.

VENDONS, ACHETONS, ECHANGEONS Pianos, poêles, divan, foyer, bureau. MARCHEAU MEUBLE USAGE. 79 MGR GAUVREAU. 3-5625.

TERRE de remplissage à vendre pour charroyage. QUEBEC TRANSPORT. TEL.: 3-0760.

BALANCE poêle électrique 220 v poêles, laveuses, set cuisine, chesterfield L.-J.-A. DEMERS, 183 COURONNE. TEL. : 2-2685.

POELE électrique 220 volts, neuf, sacrifier. TEL.: 7-2176.

JOLIE GARDE-ROBES, fini noyer ou naturel. TEL.: 2-3105.

MOUTON perse, mouton rasé, rat musqué, pattes mouton, seal brun $100, costume Père Noël. 5-6434.

MANTEAU court, seal garni mouton gris étole mouton perse noir. Couvre-pied, en satin rose. Tricots divers. 265 FRASER. TEL.: 7-1653.

POELE, bois, charbon, brûleur, set chambre, cuisine, chesterfield, divan studio, MONITOR, 33 ouest, St-Vallier. 3-3760.

MANTEAU patte mouton Perse gris, 15 ans, très propre. S'adr. 162½ ST-CYRILLE.

SHOW-CASE, à vendre. S'adr.: ROSAIRE DROLET. Tel.: MU 3-7561. 194 DES ERABLES.

REFRIGERATEUR, laveuse blanche, fournaise Coolman, poêle électrique, radio pick-up, radiateur électrique. 35 OUEST ST-VALLIER. 3-3760.

ATTENTION, très beau manteau écureuil Russie 16 ans, presque neuf, manteau drap, cause départ. TEL.: soir seulement 7-9 p.m. MU 3-7545.

POELE Findlay avec brûleur, bon ordre, 23 Goulet, Giffard. MO 3-7193.

POELE émaillé blanc, très bon ordre, 6 ronds. TEL.: 3-8952.

BALANCE usagée capacité 500 livres, oupitre usage, prix d'occasion. 269 rue St-PAUL.

PROJECTEUR sonore 16 mm. démonstration sur demande, conditions faciles. 7-9407 ou Ecrire Casier 238 Le Soleil.

POELE émaillé, blanc, combiné, électricité 220 et brûleur huile. MO 3-6705.

GUITARE neuve, valeur $55.00, camera allemande, sacrifier. Raymond Brodeur, 94 St-Georges, Appt 5, Giffard. MO 3-6022.

2 MACHINES à coudre Singer usagées à vendre, très bas prix. Ces machines ont 20 et 25 ans. Le mécanisme a été vérifié et réparé. Les cabinets sont très propres, prix $28.95 et $34.50. SINGER SEWING MACHINE, 258 St-Joseph, Québec.

64 DIVERS A VENDRE

CHANGEUR de disques, flambant neuf complètement automatique, 3 vitesses, arrête seul au dernier disque. Bargain $45. TEL.: 7-6201.

FOURRURE nylon chinchilla 12 ans, manteaux d'enfant, seal noir $90. Lapin japonais $98. 5-6434.

AUTOMOBILE pour enfant, genre Station Wagon avec bras de vitesse, rouge et chromé, longueur 54 pouces. S'adr. 723 St-Cyrille. 7-1652.

POELE patates frites, poêle hot-dog. Les deux $100.00. S'adr.: VI 9-4807.

POELE Bélanger avec 2 brûleurs à l'huile, en parfait état. S'adresser 277 rue Hermine.

MANTEAU mouton perse noir 38-40, parfait ordre. TEL.: 3-1650.

SET SALLE à dîner, en chêne, 9 morceaux, lit continental, fauteuils. TEL.: 7-2702 ou MA 3-2426.

JOLI SET dinette moderne, prix très raisonnable. 388 Richelieu. 3-0859.

MANTEAU mouton perse, très bon état, gdr 16 ans. S'adr.: 627, 15e Rue. TEL.: 3-0374.

REFRIGERATEUR "General Electric", en bonne condition $60. TEL.: MU 3-4816.

POELE blanc, bois, charbon, poêle électrique. 128 VITRE. TEL.: 2-4706.

MENAGE à vendre, état de neuf. TEL. 3-0905.

MANTEAU taupe écossaise, grandeur 40, bonnes conditions. TEL.: MU 3-7023.

REMUE-MENAGE, samedi 5 décembre Y.M.C.A. 551 St-Cyrille, 3 hres P. M.

MACHINE à coudre Singer usagée, en très bonne condition $32.50. 245 rue St-Jean Québec.

SET CHESTERFIELD à section, 4 morceaux. MU 3-7431.

A SACRIFIER manteau de fourrure en flanc rat musqué pâle, 1 an d'usure, maintenant trop petit. MME ALEXANDRE MATTE, 602 Victoria. TEL.: 4-3786.

LAVEUSE Coffield, $65.00, très bonne condition. TEL.: 2-9859.

CINE-KODAK "Eastman" 8 mm, avec étui, servi 2 fois, à vendre pour raisons personnelles $60. S'adr.: 4 PONT-GRAVE.

3 CHAPEAUX, paire souliers neufs 5½ lan, costume, 4 robes, trench-coat bleu-marine, manteau Lynx 12 ans, presque neuf. MU 3-8121.

BAIN tablier, usagé, $38.00. TEL.: 3-4398 ou 64 de Gaspé.

POELE Beach, bois, charbon, très bon ordre. TEL.: 7-1068.

MANTEAU seal 18 ans, lit pliant, prélart. TEL.: MO 3-6042.

AMEUBLEMENT maison, frigidaire cuisine chambre salle manger, divers. TEL.: 3-0349.

MACHINE à vue parlante Bel & Howell 16 mm. occasion $155. S'adr.: 282 Kirouac. TEL.: 4-9303.

SET DE CUISINE avec buffet, 237 des Saules Est, St-Albert le Grand. TEL. 4-4340.

POELE GURNEY neuf, avec brûleur et pompe électrique. TEL.: MA 3-2036.

JEUX de construction Minibrix en caoutchouc, état neuf, aussi chalet suisse. 467 Boisseau. TEL.: 2-2642.

CASQUE loutre 4 martres. MU 3-8145 à midi 7½ — 10 p.m.

EQUIPEMENT gardien de buts, comprenant, jambières, pantalons, préserveur et gants très bon ordre. TEL.: 5-7841.

FOURNAISE Daisy No 3, parfait ordre. TEL.: 7-5150.

POELE électrique Findlay 1953, combiné 110-220, très propre. MO 3-6747.

PATINS fantaisie, bottines blanches, pointure 1. 134 22e RUE. 4-7527.

LESSIVEUSE Monitor, très propre, bon marché. Robe Mariée. TEL.: 7-1318.

2 MANTEAUX fourrure 1 ¾ dos rat musqué, cape en fourrure neuve, bas prix 328 Canardière.

CARROSSE blanc, bottines skis (femme), skis (homme) avec attelage, patins (homme et femme) tous état neuf. TEL.: 5-8869.

REELLE aubaine, poêle Bélanger avec brûleur à vendre. TEL.: 4-1520.

SHOW-CASE conviendrait magasin, restaurant. Bicycles (garçon-fille). TEL.: 4-0431.

ELECTROLUX peu usagé, prix très bas, poêle électrique, 110-220, ancien modèle bonne condition. 5-7936.

MANTEAU chat sauvage 12-14 ans à vendre. TEL.: 7-4344.

CHAISES berçantes avec siège de culrette rouge $5.49. V. DRAPEAU, 490 STE-THERESE. TEL.: 3-7991.

BALAYEUSE presque neuve, 3 mois, à prix de sacrifice. 3-8144.

SACS DE SUCRE BLANCHIS
EN GROS seulement. QUEBEC SACK SUPPLY, 100 Mgr Gauvreau. 3-4553.

MOUTON PERSE $235.
100 MANTEAUX fourrures assortis à sacrifier au plus bas prix en ville. Une visite vous convaincra. Henri DION, 536 de Mazenod. TEL.: 5-3702.

ATTENTION
DIRECTEMENT du manufacturier à vous Chesterfield, davenport, set cuisine, poêle, bois, charbon, électrique, set chambre, motocyclettes, bicyclettes 3 vitesses, tricycles au prix du gros. Termes si désiré. REVALUATION FURNITURE ENR., 42 St-Joseph Ouest. TEL.: 5-7340.

RESTAURATEURS
PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, table à boules, machine d'amusements. Location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LE MIEUX AMUSEMENTS. 654 ST-VALLIER Ouest.

LEMIEUX ENR.
Meubles usagés et neufs
SETS DE CHAMBRE, de salle et cuisine, poêles, lampes, lits, sommiers, matelas. Achetons, vendons, échangeons. 809 rue ST-VALLIER EST, près Blvd Langelier. TEL.: 5-9321.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES
NOUS VENDONS, ECHANGEONS les meubles usagés, de toutes sortes: Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs, plus hauts prix payés en ville. Henri Turcotte Ltée, 181 RUE ST-PAUL, Québec. TEL. 2-1279.

LES ENCHERES MARCEAU
Tél.: 5-9309 et 2-1278
MEUBLES MARCEAU Inc., prop. Département de meubles usagés et échanges. Vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets divers. 110 RUE ST-PAUL.

CENTRE DES AUBAINES
3-3760
MENAGE COMPLET
Achetons — Vendons — Echangeons
TERMES SI DESIRES
33 et 35 ST-VALLIER-OUEST.

JOLIES SUGGESTIONS DE CADEAUX
appréciables pour les fêtes

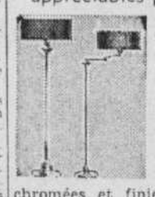

Assortiment complet de
LAMPES
- TORCHERES
- TRILITES
- ET BRIDGE

chromées et finies or, de modèles récents. Prix à partir de **$13.75**

Aussi beau choix de
CENDRIERS
chromés et finis or pouvant s'harmoniser aux lampes. Prix à partir de $7.00

LAMPES
de tables et de bureaux
Sets de LAMPES de LIT, 3 morceaux, au prix les plus bas.

MIROIRS :— Grande variété de miroirs de salon aux prix les plus avantageux.
CHAISES — Un très beau choix pour adultes et enfants.
Prix à partir de **$5.95**

Les Enchères Marceau
Meubles Marceau Inc., prop.
110, rue St-Paul, Québec, P.Q.

64 DIVERS A VENDRE

SET DE CHAMBRE, aubaine $59.00, moulin à coudre électrique, $59.00. 613 ST-VALLIER OUEST. 4-8133.

SET DE CHAMBRE, 3 morceaux, en noyer, matelas Beauty Rest, sommier. 115 St-Jean, Appt 5. 2-1080.

BUCHES de foyer, fer, toaster électrique, table, 2 vitrines acajou, lingerie fillette 7 ans, état neuf, sleigh. S'adr.: 27 Mont-Carmel l'après-midi seulement.

MASQUE protecteur pour la boxe, état neuf, 3 paires patins pour garçon. TEL.: 7-6642.

ECONOMIQUE, brûleur à brin de scie 2 drums 45 gallons, moteur à gazoline. TEL. MA 3-3094.

CHAISES berçantes avec siège de culrette rouge $5.49. V. DRAPEAU, 490 STE-THERESE. TEL.: 3-7991.

PIANOS, balance, radio, caisse enregistreuse, moulin à coudre, poêle V. DRAPEAU, 490 STE-THERESE. 3-7991.

FOURNAISE, moulin à coudre, pick-up, lits, poêles électrique, V. DRAPEAU, 490 STE-THERESE. 3-7991.

MACHINE à coudre électrique, parfait ordre. 285 La Ronde. TEL.: 3-1384.

LIT, PARC, carrosse d'enfant à vendre S'adr.: 296 3e RUE.

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse Grolier, 13 volumes. Aubaine TE-7-1934.

TABLE de pool reconditionnée à neuf. MO 3-4757.

5 RADIATEURS à eau chaude. S'adr: 394 Ave Plante.

COUVERTURE extérieure pour entrée de garage, bon marché. TEL.: 7-6777.

CAPE lapin brun, manteau d'hiver fillette 12, garçon 16. TEL.: 7-8135.

SET DIVAN usagé, commode, garde-robes, radio, 504, 24e RUE.

MATELAS Simpson neuf, lit double en fer Aubaine 6 à 8 heures p.m. N. Simard 12 STE-ANGELE.

FRIGIDAIRE — Orange Crush, $60 comptoir vitré 8 pieds $60, 2 scies mécaniques 12 St-Nicolas.

CAISSE R. C. Allen, machine aiguiser patin, Drill Press, outillage pour atelier de bicyclette, etc. TEL.: 7-3982.

DIVAN Davenport à vendre, bon marché. S'adresser 47 de la Bastille. TEL.: 2-9650.

BEAU manteau Kilgornoch gris bleu pour dame, gdr 14, très bas prix. TEL.: 3-7578.

FRIGIDAIRE "Crosley" 9 pds cubes $150.00. TEL.: 4-2245.

MANTEAU long mouton chinois gris 14 ans. TEL.: 2-2760.

TABLE avec 4 chaises. TEL.: 2-6159.

POELE électrique, 2 ronds, blanc, $25.00. TEL.: 4-2245.

SET CUISINE, divan studio, table battants chaises berçantes, électrolers, fanaux extérieurs pour portique. TEL.: 3-3686.

67 ENTREPOT A LOUER

CARRE PARENT, gros entrepôt, parking. TEL.: 2-4891 — 7-6567 — 2-6330.

70 ECOLE

COURS du soir 25 leçons, aîderons votre fils en orthographe, analyse versions, thèmes latins. MU 3-7061.

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité, conversation anglaise, Cour commercial anglais, français. Pour entrevue TEL. 2-5849 — 7-6412 — 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

CENTRE CLASSICO-SCIENTIFIQUE Rosaire Labrecque, Delphis Côté, Roland Gilbois 615 ST-JEAN. 3-7439.

COURS CLASSIQUE, reprises examens, cours réguliers. Professeur BELLEAU, 77 d'Aiguillon. 3-3754.

INSTITUT THOMAS, cours anglais, conversation anglaise, français, sténographie, dactylo, mathématique, comptabilité, 98 ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES joignez nos rangs, forte commission boni, produits incomparables Doraldina Cosmetics 170 la SALLE. 5-5771.

POSITION ouverte pour fin de janvier, dames ou demoiselles de belle personnalité, ayant l'expérience du public pour agir comme assistante-gérante, secrétaire et organisatrice, possédant auto ou sachant conduire auto. Réponse à toutes. Ecrire Case 250 Le Soleil.

REPRESENTANTES demandées. Cosmétiques première qualité. Temps plein ou partiel. Très haute commission. DORALDINA COSMETICS COMPANY, 1600 Delormier Dept 1, Montréal.

73 FEMME DEMANDE EMPLOI

COU

SPECIAL

1952 BUICK coach $2150

1948 CHEVROLET sedan $775

1951 CHEVROLET coach $1275

1952 CHEVROLET sedan $1575

1953 CHEVROLET Bel-Air $2375

1953 CHEVROLET coach $1875

1950 CHEVROLET Pick-up ½ T... $775

1951 CHRYSLER sedan $1375

1947 CHRYSLER sedan $675

1954 DODGE sedan $2645

1953 DODGE sedan $1975

1947 DODGE 7 Pass. $825

1947 DODGE Sta.-Wag. $675

1949 DODGE Pick-up ½ T... $775

1949 FORD coach $825

1949 FORD sedan $925

1952 FORD sedan $1575

1951 FORD Sta.-Wag. $1475

1947 FORD Pick-up ½ T... $275

1952 HENRY-J coach $1275

1951 MERCURY sedan $1475

1950 METEOR sedan $1150

1953 METEOR sedan $1975

1951 PACKARD coach $1475

1953 PACKARD sedan $3275

1953 PLYMOUTH sedan $1975

1954 PLYMOUTH coupé $2375

1952 PONTIAC coach $1775

1948 STANDARD coach $325

1953 STUDEBAKER coach $2350

1953 STUDEBAKER sedan $1975

Conditions avantageuses pour vous. Toujours jusqu'à 24 mois pour payer.

10 vendeurs à votre service.

Ouvert de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.

CITADEL

AUTOS LTEE

180 DORCHESTER

Tél.: 3-2485 — 3-0689

AUTOS USAGES

LA VERITE . . . TOUTE LA VERITE . . . SEULEMENT QUE LA VERITE . . .

GRANDE VENTE D'AUTOS USAGEES PRIX SPECIAUX

Chevrolet sedan	1952
Plymouth coupé	1951
Packard coach	1951
Ford conv.	1951
Chrysler W. Sed.	1950
Ford conv.	1950
Ford sedan	1950
Chevrolet sedan	1950
Meteor sedan	1949
Plymouth sedan	1949
Packard sedan	1949
Chevrolet coach	1948
Chrysler W. sedan	1948
Pontiac sedan	1947
Oldsmobile coach	1947
Ford coupé	1941

SPECIAL: Chevrolet 1950 avec chaufferette, reconditionné à neuf. Spécial $897

Cadillac sedan	1939
Dodge sedan	1938
Pontiac sedan	1938
Willy's sedan	1938
Plymouth sedan	1937
Plymouth sedan	1936
Chevrolet sedan	1936
Ford sedan	1934
Dodge sedan	1932

CHEVROLET SEDAN DE LIVRAISON 1952; CHRYSLER & PLYMOUTH NEUFS 1954; CAMIONS NEUFS 1954 ½ T. à 5 TONNES (FARGO) CAMIONS DE L'ARMEE; 2 — WILLY'S PICK-UP 4-WD. 1950-1951

BEAUPORT AUTOMOBILES INC.

1100 Avenue Royale

Route : 15

Beauport-Est (Villeneuve)

Québec—5

Tél.: MO 3-3504 - 5-6-7

Alex. Hamel, Président

P.-E. Bélanger, Gérant Gén.

VENDEURS : P.-E. Giroux et S. Ferland.

SPECIAL!

No 1312 B Plymouth Coach 1947 $420.

No 1525 B Ford sedan 1951 $1275.

Plusieurs autres modèles avec garantie. 12 mois

Montcalm Automobiles

"Votre garage de confiance"

901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

HUDON AUTOMOBILE

VOUS TROUVEREZ autos de toutes marques 1940 — 1953. A bas prix. 545, 1ère AVENUE. 4-9769.

CAMIONS 7½ TONNES

1950 SICARD avec grader, dompeuse hydraumatique. Souffleur à neige F.W.D. 5-card. Camion 2 et 3 différentiels. Semi-trailer 30 pieds. Paul MAHEUX, 597 Blvd Charest. 3-4167.

ATTENTION

3 BEAUX camions International 1948 K.B. 5 avec boite très bons pneus, prix $1500 pour les 3. Conditions faciles. TEL.: 3-8042.

CONTRACTEURS ATTENTION!

Equipement pour l'ouverture des chemins d'hiver ou pour les chantiers, à vendre : International KB-8 pouvoir sur roues d'avant et d'arrière, équipé avec charrue hydraulique, ailes hydrauliques et boite en acier.
Ford "Marmon Herrington" double différentiels (pouvoir sur 4 roues) équipé avec charrue ou non.
International 4 tonnes, pouvoir sur roues, d'avant et d'arrière, équipé avec boite en acier et accouplement pour charrue.
Ford 60-100 pouvoir sur 4 roues.
Chasse-neige "Cyclone" monté sur tracteur Ford.
TD-14 équipé avec "Bull" hydraulique et "Winch" arrière. Niveleuse (grader).
2 International série L-170, 10 roues, double différentiels arrière, 10,000 milles, bons pneus, très propres et en très bon état.
Aussi auto-neige "Bombardier".
Toute cette machinerie est visible de 8 heures a.m. à 10 heures p.m. chez

LEVIS AUTOMOBILES INC.
40 rue St-Henri
(près du Rond-Point)
Lévis. Tél.: TE 7-5888
L'endroit où chacun est toujours bien servi.

FORD 1953

$1700

Ford sedan Delivery.
Comme neuf.
299 St-Germain Tél.: 3-7991

MERCURY sedan 1950, très bon état, 4 pneus neufs. 74 DE LA SALLE.

BARGAIN CHEVROLET coach 1953 neuf, air conditionné. TEL.: MA 3-2226. Demander M. Germain.

AUTO-NEIGE, 12 passagers, 1948, parfait ordre, $1400. HENRI CINQ-MARS, St-Ferréol. TEL.: 941's. 2.

FORD customline sedan 52, parfait ordre. TEL.: 3-9253 entre 5-8.

MERCURY 1947 coach parfaite condition, tout équipé, radio inclus $575 Cause char fourni par compagnie. TEL.: 5-5277 jusqu'à 8.30 p.m.

NASH AMBASSADEUR, modèle 48, très propre, à vendre, $700.00. Conditions de paiement faciles. TEL.: 4-2345.

METEOR 1951, sedan, millage 2300, pour cause mortalité. TEL.: MO 3-5887.

AUBAINE Camion Fargo, 2 tonnes 1949 parfaite condition, boite neuve 6½ pieds hauteur Idéal transport d'hiver. Alphonse Chabot, St-Laurent, I. O.

PONTIAC 1951, sedan livraison, air climatisé, 32,000 milles parfait ordre. 1649 Côte de l'Eglise Sillery. 7-3507.

FORD coach 1948, moteur reconditionné, chaufferette, très propre. 5-6570.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE, parties d'automobiles neuves usagées. LUDGER FERLAND 661, 1ère AVENUE, 4-2920.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1953, $5 par jour, $0.10 mille, assurance $20,000 et $40 000 gratuites. ROMPRE & FRERES DRIVE YOURSELF. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

UNE VIE NORMALE GRACE A LA SCIENCE : La petite NORMA TOLLARDO, 3 ans, se tire pas mal d'affaires quand il s'agit d'écrire à l'aide du bras artificiel qui remplace l'un de ceux qu'elle n'avait pas à sa naissance. Le bébé, confié aux soins de l'école pour infirmes Charles A. Witton, à Oakland, Californie, est né sans bras ni jambes. Des spécialistes du Shriners Hospital de San-Francisco ont réussi à la doter de membres artificiels adaptés à son état. Après des mois d'entrainement patient, Norma peut maintenant vivre comme une petite fille presque normale. (International News)

PIECES USAGEES

A vendre pour automobiles de toutes marques et tous modèles ainsi que pour camions de ½ tonne à 4 tonnes. S'adresser chez

LEVIS AUTOMOBILES INC.
40 rue St-Henri
(Près du Rond-Point)
Lévis. Tél.: TE 7-5888
L'endroit où chacun trouve ce dont il a besoin.

JEEP 1951, parfait ordre cabine et winch TEL.: 5-7849.

WILLYS Station Wagon 1949 radio, chaufferette, parfait ordre. 41 Lachevrotière.

PIECES de Plymouth 1937, aubaine, pneus 616 presque neufs, $10.00, etc. 3-7046 après 6 heures.

DODGE 1951, excellente condition, bas millage. TEL.: 7-3059.

DODGE 1938, radio, chaufferette, très propre. TEL.: MA 3-1707.

PONTIAC 1939, propre $175.00. Ford 1941 parfait ordre $350.00. 7-7301.

MORRIS convertible neuf, repris par compagnie d'assurance à la suite d'un vol, 4 jours après vente, sacrifice. Pourra voir Canadian Auto, rue de la Couronne.

CHEVROLET sedanette 1947, radio, chaufferette, parfait état, Accepterais termes. J. Lambert, MU 3-8023.

FORD 1951 custom $1250. S'adr.: 1180 Avenue Royale, Beauport. MO 3-3247.

STUDEBAKER 1950 radio, overdrive air climatisé. Ford Pick Up 1951, 1 tonne S'adr.: 152 VITRE.

CHRYSLER 1941, moteur reconditionné, 5 pneus neufs. Visible 6-10 p.m. TEL.: MO 3-7963.

DODGE 1951, excellente condition, bas millage. TEL.: 7-3059.

130 MOTOCYCLETTES

MOTOCYCLETTE Matches 500 cc. à vendre. S'adresser à 320 Richelieu.

BEAUPORT

Naissances

Le 7 novembre, Joseph-Charles-Maurice-Jean-Yves, enfant de M. et Mme Charles Beaulieu, née Alice Fluet.

Le 8 novembre, Marie-Simone-Annette, enfant de M. et Mme Henri Hébert, née Noëlla Dubeau.

Le 20 novembre, Marie-Irène-Anne, enfant de M. et Mme Joseph-Arthur Parent, née Anne-Marie Paradis.

Le 21 novembre, Joseph-Maurice-Jean-Yvan, enfant de M. et Mme Claude Bonin, née Gisèle Tremblay.

Le 25 novembre, Joseph-Eugène-Michel, enfant de M. et Mme Jules Laberge, née Roselande Paradis.

Le 29 novembre, Marie-Francine-Suzanne-Elizabeth, enfant de M. et Mme Gérard Lefebvre, née Marie Dumoulin.

Le 29, Marie-Irène-Thérèse-Francine, enfant de M. et Mme Nap. Lessard, née Adrienne Lachance.

Mariages

Le 14 novembre, a été bénit le mariage de Jacques Poulin à Pierrette Lortie, et le mariage de Léonardo Dapani, à Stella Lortie.

Le 28 novembre, a été bénit le mariage de André Bilodeau à Denise Parent.

Cercle des Fermières

Le cercle des Fermières a tenu récemment sa réunion de novembre. A cette occasion, on a souligné la Ste-Catherine. Un programme varié et choisi a été présenté pour la circonstance. Chacune a pris une part active aux amusements et aux diverses attractions. La tire était à l'honneur.

Il a été question de l'exposition intercercle. De plus, la journée d'étude comprendra un forum sur "la coopération dans la famille". Le cercle a décidé de venir en aide au jeune André Bernier, 14 ans, présentement à l'Orphelinat du Lac Sergent. La fête de ces petits orphelins, patronnée par différents cercles, a été fixée au 20 décembre. Les cercles fournissent des cadeaux et autres friandises. Quant à l'exposition intercercle, Mlles Marie-Paule Marcoux et Mariette Marcoux s'occuperont de confectionner des serviettes de toile et Mlle Yolande Bélanger, un gilet.

Accident

Un accident est survenu, dans la nuit du 30 novembre, sur la rue du Temple. Une auto a dérapé sur la chaussée et a endommagé la clôture située en face de la résidence de M. Ad. Carmichaël.

A l'église

M. le curé et MM. les marguilliers ont décidé de faire installer une lumière indicatrice aux confessionnaux. Elle indiquera la présence du confesseur.

Anniversaire

Les employés de la compagnie de meubles Grenier Furniture Inc., de Beauport se sont réunis à la Dame Blanche, le 29 novembre dernier, pour célébrer la Ste-Catherine. Cette réunion coïncidait avec le neuvième anniversaire de fondation de la compagnie. Le président, M. C.-E. Grenier, accompagné de son épouse, ont donné l'exemple d'une franche camaraderie. Ils étaient secondés du gérant et de son épouse, M. et Mme Charles Bédard, des invités d'honneur : M. J.-Wilfrid Genest, gérant général des ventes; le Dr Réal Lalonde, M. et Mme Donat Desjardins, M. et Mme Paul Fortin. M. Rosaire Giroux agissait comme maitre de cérémonie. Tour à tour, le président et les autres orateurs ont remercié et ont félicité l'organisateur et le responsable de cette magnifique soirée, M. Henri-Claude Parent. Un buffet a été servi à la fin de cette belle manifestation.

Funérailles de M. Joseph Charest

St-Apollinaire — (DNC) — Récemment, ont eu lieu en cette paroisse, les funérailles de M. Joseph Charest, décédé à l'âge de 72 ans et 10 mois. Il était l'époux de dame Odiana Ferland.

La levée du corps a été faite par M. le curé Arthur Ferland qui a chanté aussi le service, assisté de M. l'abbé Maurice Paquet, diacre et de M. l'abbé L.-P. Poulin, vicaire de St-Flavien, sous-diacre.

Portait la croix, M. Robert Ferland.

Portaient le cercueil : MM. Albert Dubois, Philippe Sévigny, Joseph Charest, Raymond Rousseau, Oscar Rousseau et Alphonse Daigle, tous neveux du défunt.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, Odiana Ferland ; ses fils et belles-filles : Léo, Conrad, Adrien Simon, de Malartic, Emile, de St-Apollinaire ; ses gendres et ses filles : M. et Mme Apollinaire Sévigny (Emilia), de Val Senneville, M. et Mme Majella Ampleman (Marie-Ange), de Charlesbourg-Ouest, Mlle Madeleine, de St-Apollinaire, M. et Mme Antonin Masse (Lucienne), de Rouyn, M. et Mme Avila Boutin (Annette), de Montréal, M. et Mme Nestor Boudreault (Germaine), de St-Pierre de Charlesbourg, M. et Mme Roger Laprise (Jacqueline), de Montréal ; ses beaux-frères et belles-soeurs : Mme Samuel Charest, de Rumford, M. et Mme Freddy Dion, de Turners-Falls ; M. et Mme Aldée Blanchard, de Drummondville; M. Joseph Daigle, de St-Apollinaire; M. et Mme Georges Ferland, de Fall-River; ses neveux et nièces : M. et Mme Robert Ferland, Aimé Cayer, Dominique Ferland, Joseph Fillion, Raymond Charest, Jean-Paul Casavant ; ses cousins : Zénophon Bergeron, Lazare Daigle, Alphonse Gingras, de Dosquet ; M. O. Bourgault, M. et Mme Arthur Desrochers, M. et Mme Gaudias Rousseau, de St-Agapit, M. et Mme Jules Moffet et Télesphore Poulin, de Québec. Il laisse aussi 54 petits-enfants. Une foule nombreuse a assisté aux funérailles du regretté disparu.

Rôle des agences de publicité

M. Pierre Bleau, gérant de Colbert Publicité Inc., prononçait récemment devant les étudiants de la Faculté de Commerce une conférence sur les agences de publicité. Le conférencier souligna d'abord la nécessité des agences de publicité et le rôle croissant de la publicité dans le commerce et l'industrie modernes. Alors que l'Amérique du Nord dépensait en 1867 $50,000,000 pour des fins publicitaires, elle dépensait déjà en 1900 $542,000,000, et ce chiffre n'a cessé de croitre depuis.

Après avoir expliqué les services rendus aux entreprises commerciales par les agences de publicité, M. Bleau en vint à analyser la clientèle de ces agences. Elle se recrute rarement parmi les petits détaillants, qui obtiennent des postes de radio et des journaux locaux des taux inférieurs à la commission normale d'une agence. Les gros détaillants ont leur propre département de publicité, mais font aussi parfois appel aux agences pour une campagne spéciale de publicité ou pour l'exécution de travaux artistiques particulièrement délicats. Les principaux clients des agences de publicité sont les grossistes et les manufacturiers. Les organisations charitables ont aussi constaté qu'il est préférable de confier leurs campagnes de propagande aux agences de publicité.

Les agences de publicité, remarque enfin M. Bleau, peuvent être de tailles très diverses. Des sept milliards et demi dépensés cette année aux Etats-Unis pour la publicité, environ un tiers est passé par les mains des agences. Et le conférencier termine en analysant le fonctionnement d'une petite agence de publicité au Canada et en décrivant le processus d'une campagne de publicité.

Funérailles de M. Donat Roberge

Ste-Sophie, Mégantic (DNC) La population de Ste-Sophie et des environs a rendu récemment un dernier hommage à la mémoire de M. Donat Roberge, époux de dame Marie-Anne Nolet, décédé à l'âge de 48 ans et 10 mois.

Le service a été chanté par M. l'abbé R. Proulx, curé, assisté de MM. les abbés A. Lacroix et R. Choulnard, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Albert Gosselin et les porteurs du cercueil étaient: MM. Lucien, Emilien, Gérard et Conrad Marcoux, Wilfrid Côté et Damien Dargy.

Les jeunes Fernand Roberge, Jean-Claude Gosselin, Donald Dargy, Lauréat et Raoul Marcoux portaient les couronnes de fleurs.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Léonel, de Montréal, Mme Benoit Perreault (Gisèle), de Princeville, Marie-Paule, Madeleine, Jean et Suzanne; son gendre: M. Benoit Perreault; sa petite-fille: Louise sa mère : Mme Joseph Roberge, de Ste-Sophie; ses beaux-parents: M. et Mme Alfred Nolet, de St-Ferdinand; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Félix Paradis (Alda), de St-Pierre-Baptiste; M. et Mme Willy Marcoux (Alice) et M. et Mme Arthur Roberge, de Ste-Sophie, M. et Mme Alfred Roberge, de Princeville, M. et Mme Wilfrid Roberge, de Plessisville, M. et Mme Alfred Nolet, Mme Laurette Nolet, du Nouveau-Brunswick, M. et Mme Henri Pageau, du Rhode-Island, M. et Mme Jacques Turgeon (Claire), de St-Hyacinthe, M. et Mme Oscar Nolet, de Victoriaville, M. et Mme Gustave Bélanger (Aurore), M. et Mme Armand Nolet, de Québec, Mlle Jeanne-d'Arc Nolet, de St-Ferdinand.

Il laisse aussi plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines et un grand nombre d'amis qui s'étaient fait un devoir d'assister aux funérailles du regretté disparu.

M. François-Marie Rousseau, de Plessisville avait la direction des funérailles.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

Dossier 122-20-D4-1

Des soumissions cachetées lisiblement marquées quand au contenu et adressées au Secrétaire de la Defence Construction (1951) Limited s/d Departement de la Production Salle d'ouverture de soumission, Chambre No 1268, Immeuble 2, Ottawa, Ontario, seront reçues jusqu'à 4 heures pm, Heure Normale de l'Est le 13 janvier 1954 pour l'exécution du travail suivant:

L'approvisionnement et l'installation d'un écran de vol sur les immeubles numéros: 31, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 75, 76, 85 et 87, à la Station RCAF Bagotville, Québec.

Les plans, spécifications, formules de contrat et instructions pour les entrepreneurs peuvent être obtenus du contracteur en chef à l'adresse ci-dessous. Un dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque certifié payable à la Défence Construction (1951) Limited, est requis pour chaque série complète de plan, spécification et formule. Ce dépôt vous sera remboursé sur retour des plans remis en bonne condition dans les deux semaines après réception du contrat.

Ces documents seront disponibles pour examen par les sous-entrepreneurs et fournisseurs de matériaux qui voudront bien s'adresser aux endroits suivants: Chambre 337, Immeuble temporaire 4, Ottawa, Ontario et L'Association des Constructeurs de Québec, (Québec).

Chaque soumission devra être remplie sur les formules données et accompagnée d'un dépôt de garantie tel que prescrit dans les documents de soumission. Ce dépôt sera forfait au cas ou l'heureux soumissionnaire refusera de passer son contrat sur la base de cette soumission lorsqu'il sera appelé à le faire.

La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) Limited
Le secrétaire: J.-D. Jennison,
56 rue Lyon,
Ottawa (Ontario).

Funérailles de Mme J. Martineau

Un bel hommage a été rendu, le 30 novembre, en l'église de St-Roch, à dame Auxilda Létourneau, épouse de feu M. Joseph Martineau, décédée à l'âge de 82 ans et quatre mois.

Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différentes maisons d'affaires et d'organismes figuraient dans le défilé. Le service a été chanté par M. l'abbé Noël Blanchet, assisté de MM. les abbés N. Bras et J. Rochette, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par son frère, M. Adolphe Létourneau; ses beaux-frères, MM. Alfred Gendreau et Ludger Thériault; ses neveux, MM. Antonio Martineau, Anatole Pichette, Napoléon Paradis, Philippe et Paul Létourneau, Antonio, Eudore, Ovide et Rosaire Pichette, Narcisse Descombres, Wilbrod Prémont, Gérard Gosselin, Joseph Lavoie, Joseph Pruneau, Jean-Paul Hébert, Eudore Morency, J. Grégoire, Jean-Paul, René, Jules, Adrien, Henri, Robert et Jacques Pichette, Roland McKinnon, Roland, Roger, Maurice, Conrad, Raymond, André et Jean-Louis Paradis, Charles-Henri Gagné, J. Droulin, Eudore, Philippe, Gérard, Roland, Paul-Henri et Ferdinand Pichette; Gaudiose Bégin, Rosaire Morency, D. DeFoy; Jean-Paul, Jean-Pierre et Fernand Martineau.

A la suite des membres de la famille, on remarquait : MM. Marcel Bourré, Léopold Létourneau, Gérard Turcotte, Stanislas Pouliot, René Leclerc, Roger Anderson, Robert Pichette, Alphonse Pouliot, William Gagné, F. Turcotte, A. Lafrance et plusieurs autres.

M. Hubert Moisan, de la Cie Hubert Moisan, dirigeait les funérailles.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Charles.

Cadeau parfait pour Noël!

Le RADIO-PENDULE qui fera sensation au Canada en 1954

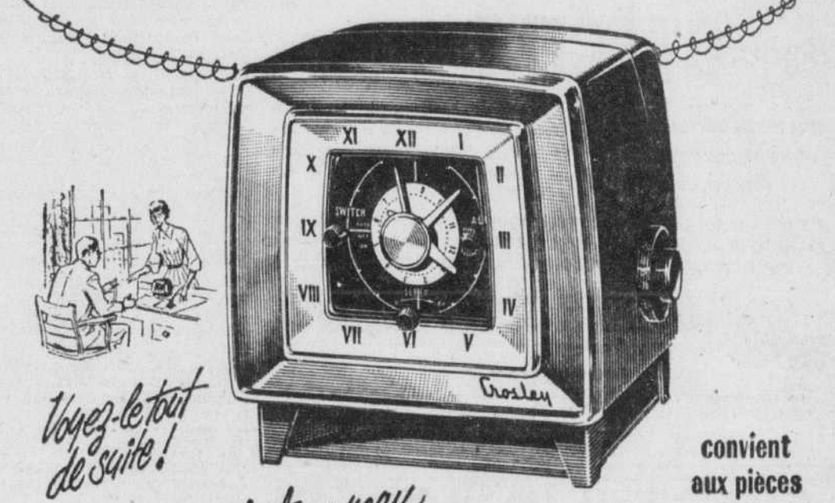

Voyez-le tout de suite!

Éblouissant et nouveau CROSLEY V.I.P.

convient aux pièces et aux bureaux les plus luxueux

Possède l'apparence d'une pendule hors-série d'une suprême élégance — fonctionne comme un excellent radio de pupitre ou de table, qui s'allume et s'éteint automatiquement, et commande de petits appareils. Le cadeau le plus chic de l'année ! Fini lustré en vert, marron, bleu ou noir, avec garniture or sur le devant. Dos moulé complètement fini..... $79.95

Fabriqué au Canada par CROSLEY
CROSLEY RADIO AND TELEVISION DIVISION
TORONTO AVCO-CANADA MONTRÉAL

Vendeurs autorisés des radios "CROSLEY"

L. GOULET INC.
371 ST-JOSEPH
Tél.: 4-4051

LEMIEUX AMUSEMENTS
654 ouest rue St-Vallier
Tél.: 7-2524

J.-P. GAGNON
960 1ère Avenue
LIMOILOU
Tél.: 2-1735

WOODHOUSE COMPANY
63 rue de la Couronne

SYNDICAT de QUÉBEC
LIMITEE
Appareils électriques, 6e étage
Téléphone: 4-3561

ST-CYR & FRÈRE
70 rue St-Joseph
Tél.: 2-1233

MARQUETTE ELECTRIQUE
132 rue St-Jean
Téléphone: 3-2114

LA CIE PAQUET
LTEE
157 rue St-Joseph
Tél.: 4-8481

La Compagnie LEGARÉ LTÉE
Québec et ses succursales

HÉBERT INC.
1567 de la Canardière
Tél.: 5-8153

AU FOYER DES LAVEUSES
ENR.
239, ouest rue St-Vallier
Tél.: 3-4638

MAGUIRE ÉLECTRIQUE
ENR.
1330 rue Maguire
Sillery — Tél.: 7-9412

GAGNON & FRÈRES
MEUBLES
de votre localité
Au Royaume du Saguenay.

LÉON CARON
RIMOUSKI

R. POTVIN Ltée
CHICOUTIMI

D. LÉVESQUE
322, Lafontaine
Tél.: 288€
Rivère-du-Loup

GÉRARD GAUTHIER
MEUBLES
Jonquière, Kénogami, Arvida

A.-E. TURCOTTE
MEUBLES
145 rue Racine-Est,
Chicoutimi

J.-R. SIROIS
MATANE

Vous agissez dans votre intérêt en consultant les annonces du "SOLEIL" avant de magasiner

(Suite de la page 26)

138 PENSION POUR ENFANTS

TRES BONNE pension pour enfants, S'adresser MO 3-7502.

PENSION pour enfant, prix raisonnable. Informations. TEL.: MU 3-4202.

PENSION, bébé et enfants jusqu'à 5 ans. Semaine, mois. MO 3-3950.

139 PERSONNELLES

POUR rencontrer votre idéal, adressez-vous AGENCE MATRIMONIALE, 3-7458—5-6787.

SERVICE MATRIMONIAL, jeunes, vieux Venez connaitre votre idéal. TEL.: 3-8430.

144 PIANO A VENDRE

PIANO à vendre, en parfait ordre. S'adresser 1940, 1ère AVENUE.

PIANOS, cottage. Occasion. 490 STE-THERESE. TEL.: 3-7991.

145 PIANO DEMANDE

ACHETERAIS piano de particulier. TEL.: MO 3-4731.

153 RADIO A LOUER

RADIO PICK-UP, location semaine ou mois. Chambre, hôtel, hôpitaux. 7-1720.

159 SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE, sachant faire cuisine, 4 grandes personnes. 5-8316., 40 Laurier.

SERVANTE famille 2 enfants, coucher ici 924 Père Albanel, Appt 4. TEL.: 7-4517.

ON DEMANDE servante avec références maison privée, pas cuisine. TEL.: 5-5050. 14 Avenue de Bernières

BONNE pour famille 1 fillette. Références exigées. 2067 Brulart. 7-7332.

BONNE pour ouvrage général, aimant les enfants, $65. par mois. TEL.: jour 2-8868; soir 7-1079.

FILLE pour famille 3 jeunes enfants pas cuisine, lessiveuse automatique. 1066 23e RUE, St-Pascal. MO 3-0475.

SERVANTE 9 a.m. à 2 p.m. avec bonnes références. TEL.: 2-3237.

PERSONNE d'expérience demandée, aimant les enfants, service général. $75.00 par mois. 710 ave MANRESE. MU 3-5772.

160 TERRAINS ET LOTS

AVEZ-VOUS L'INTENTION DE VOUS BATIR? Lots résidentiels subdivisés dans paroisses St-Yves et Notre-Dame-de-Ste-Foy, variant de 60 à 80 pieds de largeur. Venez choisir le vôtre tandis que le choix est bon et avant que les prix montent. Information: TEL.: 2-1249.

162 TERRAIN A VENDRE

DESIREZ-VOUS vendre terrain, terre. J'ai acheteur. J.-E. Lamothe. VI 2-3109.

COIN LES SAULES et la Savane, terrain prêt à bâtir $1,200. S'adresser 8 St-Stanislas.

163 TERRAIN DEMANDE

ON DEMANDE à acheter un terrain dans St-Nicolas, route Trans-Canada. Ecrire Casier 113 Le Soleil.

NOUS RECHERCHONS des sites favorables pour stations de service. Nous préférons emplacement sur un coin et des lots pas plus petits que 100 x 100 pieds. Ecrire détails complets à: Les Entreprises Bergerville Limitée, 245 Boul. des Capucins, Québec ou téléphonez à 2-8131 et demandez Mlle Trempe.

165 TERRE A VENDRE

10 MILLES Québec, terre avec bon revenu. S'adr.: 319 Avenue Santerre, Québec-Ouest.

TERRE à vendre, 111 arpents St-Jean Chrysostome, M. Lauréat Couture. 92 St-Georges, Lévis. TEL.: TE 7-7580.

Funérailles de M. Claude Gonthier

Des funérailles imposantes ont été faites au jeune Claude Gonthier, fils de madame veuve Laval Gonthier, décédé accidentellement à l'âge de 9 ans. La cérémonie funèbre a eu lieu en l'église de St-Sauveur et elle groupait de nombreux citoyens et amis de la famille. Un groupe nombreux d'élèves du collège de St-Sauveur assistaient aussi à la démonstration pendant que la dépouille mortelle était portée par six confrères du Patronage Laval.

Dans le deuil cruel qui l'a frappée, Mme Gonthier a alors reçu de nombreux témoignages de condoléances.

Le R. P. Jean Leduc, o.m.i., a fait la levée du corps tandis que M. l'abbé Arthur Robert, curé de N.-D. de Pitié, a chanté le service. Il était assisté des RR. PP. Goyette et Godbout.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait le R. P. David Lachance, s.v., le R. F. L. Plourde, s.v. et le R. F. Christophe, directeur de l'école St-Sauveur.

A la suite du corbillard, précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par les frères du défunt: Jean-Yves et Gilles Gonthier; son grand'père, M. Ernest Gonthier; ses oncles, MM. Jean-Paul et Georges Gonthier, Henri et Léo Normand, Gérard Giguère, Léopold Therrien, Raymond Lacroix, Frank Brittle; ses cousins, Jacques Giguère, André et Robert Therrien, Pierre, Jacques et Michel Lacroix; ses grands oncles, MM. Eugène Robitaille, Johnny Blais, Jules Marcoux, Achille Marcoux, Théodore Gravel, Alexandre Normand et Joseph Hébert ainsi que d'autres parents: MM. Eugène, Roland, Lucien, Maurice, Léo, Lorenzo et Noël Robitaille, Johnny, Georges, Henri, Arthur et Jules Blais, Arthur Marcoux, Adrien Ross, Marcel Gravel, Robert Boldoc, Lucien Marcoux, Alfred Normand, Etienne Bégin, Guy Gimaël, Raphael Gonthier, Daniel Gonthier, Fernand Latulippe.

Six confrères du Patronage Laval portaient la dépouille mortelle et faisaient escorte d'honneur: Michel Fiset, Gilles Lachance, Claude Lessard, Ronald Paré, Claude St-Pierre et Denis Lachance.

Dans le défilé, on voyait M. Frs Boudreau, m.p.p, M. l'échevin Jos. Conseiller, M. Arthur Drolet, Léonidas Robitaille, Ros. Drouin, R. Leclerc, Hercule Gauthier, Conrad Nadeau, Delphis Clavet, M. Boulet, J.-M. Picard, J.-Y. Drouin, Frs Hébert, J.-Guy Hébert, Nap. Savard, Nap. Asselin, Léo Bernier, J.-Paul Bédard, René Breton, Wellie Labrecque, Rol. Gagnon, Ed. Lacroix, Adrien Lacroix, Gabriel Lacroix, J.-E. Gauvin, Donat Boulet, Alphonse Lachante.

Les élèves de 3e année-A de l'école St-Sauveur dirigés par le R. F. Maurice, e.s., précédaient la dépouille mortelle de leur confrère tandis que les élèves d'autres classes de la même institution assistaient à la cérémonie avec leurs professeurs, MM. Lepage, Tétrault et Simard.

M. J.-H. Bureau, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Blessée par un cheval trop excité

Chicago, 4. (PA) — Mme Kate Schlossberg, 65 ans, a pris hier une action en dommages de $15,000 contre trois institutions de charité. Elle affirme qu'un cheval lui a pilé sur un pied, lors d'un bazar organisé par ces institutions à l'hôtel Sherman. Le cheval était mis aux enchères et la foule qui se pressait autour de sa stalle le rendit nerveux.

Condamnés pour crimes de guerre

Marseille, 4. (Reuters) Un tribunal militaire a condamné hier à la détention perpétuelle cinq anciens agents allemands de la Gestapo pour crimes de guerre. Six autres ont reçu des peines de cinq à quinze ans et quatre ont été condamnés à mort par contumace. Tous avaient commis leurs crimes dans la région de Montpellier durant l'occupation.

De nos jours, la plupart des gens travaillent sous tension, se tourmentent davantage, dorment moins. Cet effort physique et mental fait qu'il est plus facile de perdre ses forces—plus difficile de les retrouver. La vie fatigante d'aujourd'hui, la résistance amoindrie, le surmenage, les ennuis—l'un ou l'autre peut affecter le fonctionnement normal des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Il s'ensuit souvent un mal de dos, un repos brisé, une sensation d'épuisement et de tête lourde. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Demandez les Pilules Dodd's pour les Reins à tout comptoir de produits pharmaceutiques 53F

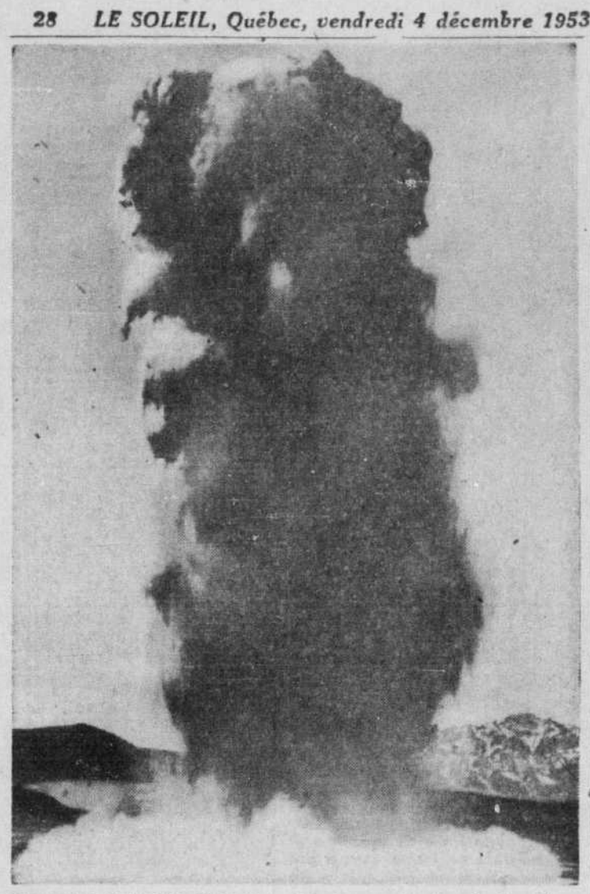

FORMIDABLE EXPLOSION : Afin de connaître les réactions d'une violente explosion sousmarine, la Marine des Etats-Unis et des agences gouvernementales ont déclenché, ces jours derniers, une explosion au fond du réservoir Sevier, dans l'Utah. On a utilisé 100,000 livres de dynamite à cette fin avec le résultat que l'on voit ci-dessus.
(Central Press)

—Inquiétude

(Suite de la 1ère page)

et de mettre au point un programme d'action approprié en vue d'encourager et d'aider le plus grand nombre possible de chefs de famille à devenir propriétaires de leur maison. Elle soumet aussi des amendements à la Loi nationale du logement.

Constatant que le Canada ne possède pas une marine marchande équivalant à sa position dans le commerce international, la C. T. C. C. croit que le gouvernement devrait favoriser par tous les moyens la construction d'une flotte marchande océanique qui stimulerait notre commerce et serait une source appréciable d'emplois pour notre population. Elle propose que la Loi de la marine marchande soit amendée de manière à reconnaître l'industrie des chantiers navals comme industrie nationale.

Traitant de nouveau de la refonte du code criminel, le mémoire estime qu'il serait utile d'instituer une commission parlementaire en vue de permettre à tous les intéressés d'exprimer leurs points de vue sur l'ensemble du projet soumis aux législateurs. La C. T. C. C. croit aussi que la Loi contre la discrimination en matière d'emploi et d'affiliation syndicale devrait s'étendre aux distinctions en raison de la langue parlée par les citoyens canadiens.

En ce qui concerne la Loi sur l'assurance-chômage, la C. T. C. C. propose l'élargissement de son champ d'application aux employés des hôpitaux et aux institutions de bien-être, demande au gouvernement d'amender la loi afin d'augmenter les prestations d'un dollar par semaine pour un assuré sans personne à charge, de $3.00 par semaine pour un assuré ayant une personne à charge et de $6.00 pour un assuré ayant deux personnes ou plus à charge.

Au sujet de l'impôt sur le revenu la C. T. C. C. croit opportun de demander au gouvernement de porter à $1,500 l'exemption de base pour les célibataires et à $3,000 pour les personnes mariées, avec dégrèvement de $400 par année par enfant à charge et un dégrèvement de $1,000 pour un étudiant. Elle propose d'autres amendements à cette loi.

Quant aux pensions de vieillesse, la C. T. C. C. estime que le gouvernement devrait abaisser à 65 ans pour les hommes et à 60 ans pour les femmes l'âge de l'admissibilité à la pension sans enquête sur les moyens de subsistance et porter la pension à $50.00 par mois. Le gouvernement est aussi prié d'amender la Loi relative aux rentes de l'Etat de manière à porter de $1,200 à $2,400 le maximum de la rente annuelle payable par participant. La C. T. C. C. demande de nouveau au gouvernement d'établir des relations diplomatiques avec le Vatican, de désigner le 1er juillet "Fête du Canada", de déclarer ce jour chômé et payé et le prie de prendre les mesures voulues pour que nos matières premières soient ouvrées au pays. Elle voudrait que les allocations familiales soient montées de $8 à $13 par enfant.

Rapport annuel d'une Commission

Le 24e rapport annuel de la Commission du prêt agricole canadien, pour l'année se terminant le 31 mars 1953, vient de paraître.

La commission est un organisme gouvernemental dont l'objet est de consentir des prêts à longs termes aux cultivateurs.

Au cours de l'exercice 1952-53, le nombre des demandes d'emprunt reçues a augmenté de 33 p.c. et le total des prêts approuvés s'élève à $5,852,300, une augmentation de 38 p.c. sur l'année précédente.

Durant le même exercice, la commission a consenti 1685 prêts sur garantie de premières hypothèques. Le montant moyen de ces prêts, incluant les avances sur garantie de deuxièmes hypothèques s'élève à $3,470.

L'augmentation du nombre des prêts est en grande partie due à l'amendement apporté à la loi du prêt agricole canadien, en juin 1952. Cet amendement a porté le maximum des prêts de $6,000 à $12,000. Le taux d'intérêt est de 5 p.c. sur première hypothèque.

L'actif administré par la commission, soit les prêts consentis aux cultivateurs, les propriétés vendues par elle et les propriétés qu'elle possède, est augmenté de $1,724,106 pour atteindre le plus haut niveau depuis 10 ans, $31,588,657.

Impossibilité de spécifier tant de machines

Ottawa, (PC) — Le ministre du Revenu national, l'hon. M. McCann, a dit aux Communes qu'il ne lui est pas possible de définir à l'avance les milliers de machines et l'accessoires qui peuvent être exemptés de la taxe de vente canadienne de 10 p. 100.

Le parlement ne peut non plus établir cette liste, car "il l'aurait établie dans la loi même".

Le Dr McCann répondait à une question qui lui était posée au sujet d'une décision de la Commission des tarifs où il était dit que le ministre n'a pas rempli son obligation parlementaire de définir le genre de machines et d'appareils qui sont utilisés dans la production de marchandises et peuvent être exemptés de la taxe de vente.

La décision de la Commission portait sur un appel de la General Supply Co. of Canada, Ltd., d'Ottawa, à la suite d'une décision du ministère du Revenu. La Commission a rejeté l'appel en disant qu'elle n'avait pu trouver la définition de machines qui pourraient être exemptées.

Je Voyais mon Enfant Souffrir

"Depuis sa plus tendre enfance, mon fils Gaetan avait des symptômes d'asthme et souffrait d'une toux bronchique gênante," écrit Mme Joseph Tanguay, St-Jacques, Cté Montcalm, P.Q. "Quand il a une crise, son nez commence à couler; il tousse comme un chien qui aboie et éternue beaucoup. Quand il suffoque et que sa respiration est sifflante au cours d'une crise, j'ai toujours peur qu'il étouffe. Je suis si contente d'avoir commencé à lui donner RAZ-MAH car, depuis, je constate une amélioration constante. Maintenant, il peut jouer dehors en hiver, et aller en classe quel que soit le temps. Je fais l'éloge de RAZ-MAH."

Obtenez un soulagement rapide de l'Asthme, de la Bronchite et de la Fièvre des Foins avec RAZ-MAH Templeton. 65¢, $1.35, toutes pharmacies. 8-74F

La pêche au saumon en Nouvelle-Ecosse

Halifax, -(PC)- Les pêcheurs ont tiré de l'eau environ 6,400 saumons de l'Atlantique, pêchés dans les rivières de la Nouvelle-Ecosse au cours de l'année, près de 1,400 poissons de plus que l'année dernière. St. Mary, située sur une petite rivière de l'est, s'est montré la plus propice à ce genre de pêche et a donné 1,163 poissons argentés, y compris un spécimen de 31 livres.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Mgr PANICO CHEZ LE SOUVERAIN PONTIFE : S. Ex. Mgr GIOVANNI PANICO, nouveau délégué apostolique au Canada, passe devant deux gardes suisses alors qu'il quitte l'appartement du Souverain Pontife, après une visite à S. S. Pie XII, à sa résidence d'été de Castelgandolfo, récemment. Mgr Panico, qui remplacera Mgr Antoniutti, doit arriver au Canada au début de la nouvelle année.

Autre déficit

Ottawa, (PC) — M. C.-D. Blyth, directeur de la division du commerce international au Bureau fédéral de la statistique, a déclaré que le Canada enregistrera son troisième déficit touristique en 1953. Il a toutefois signalé que l'année en cours sera meilleure que la précédente.

M. Blyth a déclaré que le nombre des visiteurs américains dépassera de beaucoup cette année celui de 1952. Le déficit touristique s'est élevé à $60,000,000 en 1952.

M. Leo Dolan, directeur du bureau fédéral du tourisme, a prié les délégués provinciaux, de réclamer de leurs gouvernements qu'ils rendent plus sévères les règlements pour l'obtention de permis de conduire afin de réduire le nombre d'accidents de la circulation. M. Dolan a souligné que les accidents mortels sur les routes ne sont pas de nature à encourager l'industrie touristique. Plusieurs délégués ont déclaré que leurs provinces respectives s'efforcent de plus en plus de réduire les accidents.

Ouvrier enseveli

M. Rosaire Pouliot, 36 ans, de St-Henri de Lévis, a été enseveli sous un éboulis de tuf, hier matin, aux chantiers de construction de la maison-mère des RR. SS. de la Charité, à Giffard. M. Pouliot a été transporté à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il travaillait avec une foreuse mécanique lorsque cet accident s'est produit.

L'élevage dans l'Ouest canadien

Régina -(PC)- Les pâtres de la Saskatchewan et du Manitoba se sont occupés de 90,000 bestiaux, appartenant à 6,000 fermiers en 1952 et ils fournissent maintenant de la pâture à 100,000 animaux.

M. Raymond Youngman, surintendant du programme de réhabilitation des fermes des Prairies, dit qu'il existe 61 villages pastouraux — 56 en Saskatchewan et cinq au Manitoba — formant un espace total d'environ 1,750,000 acres.

Les fermiers réunissent leurs bestiaux pour les diriger vers les pâturages; les bovins sont transportés par camion. Les propriétaires songent maintenant à l'emploi d'un camion "à" livraison-domicile", pour reconduire les bêtes à leur ranch, sur demande.

Fonds mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co.
Séance du 3 décembre 1953

Titres	Offre	Dem.
xAffiliated Fund Inc com	4.92	5.33
xAmerican Business Shares	3.97	4.24
Balanced Fund	3.83	4.21
xBoston Fund Inc	23.39	25.29
xBullock Fund Ltd	23.16	25.37
Canadian Investment Fund	5.99	6.58
Canafund Co Ltd	22.83	23.86
Commonwealth Inter Corp	4.96	5.45
Corporate Investors	5.58	6.60
xDividend Shares	1.84	2.02
xEaton & Howard Bal Fd	32.11	34.33
xFundamental Invest Inc	19.33	21.00
xGroup Secs: Auto Shares	7.06	7.74
x Do Rail Shares	7.70	8.44
x Do Steel Shares	6.68	7.34
xIncorporated Investors	10.59	11.45
Inter-American Invest	10.57	11.62
Investors Mutual of Can	6.38	6.90
xKeystone Custodian B-1	26.27	27.41
x Do B-2	24.18	26.38
x Do B-3	17.92	19.56

FOURNAISES ET BRULEURS à L'HUILE
Service 24 heures

Confiez-nous en toute sécurité, l'entretien, le nettoyage et les réparations de votre fournaise ou de votre brûleur à l'huile.
SPECIALITE : Brûleur Timken
SIGNALEZ 4-2421 EN TOUT TEMPS
PIECES DE RECHANGE AUTHENTIQUES
J.A.Y. BOUCHARD INC.
97 CÔTE D'ABRAHAM-QUÉBEC

Les plus grands connaisseurs sont unanimes à reconnaître la perfection du
COGNAC Bisquit
de la vieille maison BISQUIT DUBOUCHÉ & Co.
Après un bon repas un verre de COGNAC BISCUIT s'impose.
Ayez toujours à la maison une bouteille de ce fameux Cognac.
Bouteille et flacon "3***" et bouteille Grande Fine Napoléon "Extra-vieille"

Besoin D'ARGENT aujourd'hui?
VOUS POUVEZ EMPRUNTER À HOUSEHOLD FINANCE POUR CES RAISONS
Comptes de chauffage, comptes de médecin, cas d'urgence, vêtements pour les enfants, réparations à l'automobile ou à la maison, dépenses de voyage et bien d'autres!
DE $50 À $1,000 CONTRE VOTRE PROPRE SIGNATURE. AUCUNE GARANTIE NÉGOCIABLE N'EST EXIGÉE. JUSQU'À 24 MOIS POUR REMBOURSER SELON LE PLAN DE VOTRE CHOIX
HFC HOUSEHOLD FINANCE
25e année au Canada
SUCCURSALES DE QUÉBEC
1066-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526
283½, rue St-Jean . . . . . Tél. 5-8175
325, boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
92, rue Dorchester, 2e étage . Tél. 4-3594
SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St-Dominique, téléphone 2-3521

CE PETIT BOURRELET...LAISSE LE FROID DEHORS

Une cordelette qui restera flexible, ne durcira pas, ne tombera pas. Pas-quets ou cartons. Prix modique!
IL SUFFIT DE PRESSER pour boucher les trous ou les fissures. Echec aux courants d'air, au froid et a la salete. L'assurance d'un foyer plus chaud, plus sain.
UN PRODUIT TREMCO
StripSeal
F. W. Woolworth Co. Ltd

Spécial

SERVIETTE À DOCUMENTS
avec serrure telle que vignette, fini cuir jaune.
50 seulement à...
3.49
COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
MEUBLES MARCEAU INC.
prop.
110 ST-PAUL, QUEBEC, P. QUE. TEL.: 2-1278, 5-9309

Décorations de Noël plus gaies plus nouvelles que jamais !

LE FOYER 'MAGIQUE'
"Tout illuminé"
- Feu lumineux
- étoiles scintillantes
- Petits glaçons brillants
- Cannes de bonbon miroitantes
- Cloches de Noël rutillantes
- Bas de Noël étincelants
- Joyeux flocons de neige

Plus bonhomme de neige 6 pouces, père Noël, et ange précurseur perchés joyeusement sur le manteau de la cheminée.
Que vous ayez un foyer ou non — vos décorations de Noël ne seront pas complètes sans le FOYER MAGIQUE
CECI N'EST ABSOLUMENT PAS UN FEU DE HASARD
Aucune prise de courant ! aucune batterie ! aucun danger ! Dimensions : 36"x36" — pliant à la longueur. Peut servir pendant des années.
Hâtez-vous envoyez ce bon $1.00
Commandez-en plusieurs à ce bas prix. Pour maison, bureau, église, etc.
ENVOYEZ CE BON DES MAINTENANT !
House of Toys
440 Dundas St. E. Dept. MF-77
Toronto, Ont.
Veuillez m'envoyer un foyer magique au bas prix de $1.00 chacun.
J'inclus $ . . . ☐ comptant ☐ chèque ☐ ou mandat d'argent.
NOM .....
Adresse .....
VILLE ..... PROV. .....

"Seven-Up" "Ça ravigote"

C410F

ACHETEZ SEVEN-UP DANS LE CARTON COMMODE DE 6 BOUTEILLES OU LE NOUVEAU PAQUET FAMILIAL SEVEN-UP DE 24 BOUTEILLES

RIP LE DETECTIVE

LE SAINT — par Leslie Charteris

—Cinq millions

(Suite de la dernière page)

doux dans sa réclamation en déclarant qu'il est difficile d'admettre que la construction d'un réseau électrique constitue une activité agricole.

"Cette loi, a dit M. Hamel, prive les ouvriers qui construisent ces lignes: 1—de leur droit d'association qui est un droit naturel reconnu à tout le monde: 2— de leur droit à la certification; 3— de leur droit à la conciliation, et 4— de leur droit à l'arbitrage.

M. Duplessis a répondu que rien dans la loi empêche les ouvriers de former des associations.

M. MARLER

Parlant de l'article qui a pour but de soustraire des lois ouvrières les employés des coopératives d'électricité, M. Marler dit qu'il faut penser à l'avenir, aux lignes que l'on construira. Si l'on tient compte du fait que le gouvernement a par exemple avancé $800,000 pour la coopérative de Bonaventure, autant pour celle de Gaspé-Sud et plus de $500,000 dans bien des cas, on voit qu'il s'agit d'entreprises considérables. Je ne vois pas, continue le député de Westmount, pourquoi les coopératives d'électricité ne continueraient pas de payer des salaires justes, comme les autres employeurs. Ou les coopératives veulent payer des salaires justes et alors elles n'ont rien à craindre de l'application des lois ouvrières; autrement, elles veulent être injustes. Je ne puis accepter le point de vue du premier ministre à l'effet qu'il s'agisse d'une exploitation agricole, à cause que les cultivateurs sont alimentés. A ce compte, il faudrait agir de même pour les ouvriers qui fabriquent des instruments aratoires. Les cultivateurs ne manquent pas d'esprit de justice et je suis certain qu'ils réalisent que les ouvriers ont droit à des salaires leur permettant de vivre. Il faut justice égale pour tous et non pas des lois d'exception".

M. LAPALME

"Je suis de l'avis du député de Westmount", dit à son tour le chef de l'Opposition, "si les coopératives d'électricité veulent des salaires justes, elles n'ont rien à craindre de l'application des lois ouvrières et si elles veulent payer des salaires inférieurs, c'est de l'injustice. On parle des coopératives comme des exploitations essentiellement agricoles; mon collègue a cité le cas des employés d'instruments aratoires, on pourrait y ajouter ceux de toutes les industries connexes, comme celle de la manutention des grains. De plus, les lignes des coopératives ne desservent pas que les cultivateurs, mais aussi les villages, les moulins, etc. On ne peut les considérer uniquement comme des exploitations agricoles. Dans certains cas, il faudra aller jusqu'à ériger des barrages; il faudra des ouvriers spécialisés. Il y aura des électriciens qui auront un salaire raisonnable et une autre catégorie, un salaire inférieur? Ce serait une injustice évidente. Nous nous plaignons actuellement du chômage qui sévit dans l'industrie textile; allons-nous donner des salaires insuffisants à ceux qui ont de l'emploi dans d'autres domaines? Je le répète, ou l'on veut payer des salaires justes et il n'y a rien à craindre, ou l'on ne veut pas payer des salaires justes. Une telle loi met en jeu le sort d'un grand nombre de personnes.

M. LAURENT BARRE

"Le chef de l'opposition, dit le ministre de l'Agriculture, a terminé en demandant justice et en prétendant que la question débattue n'a pas d'importance. Je prétends au contraire que la question a beaucoup plus d'importance qu'on ne le croit et je réclame justice pour les miens. On admet que tout le monde est sincère et cependant on peut ne pas être au courant de tout. Ce que nous voulons, c'est d'avoir un service d'électricité permanent pour le cultivateur. Le cultivateur travaille de bonne heure le matin et tard le soir et il veut avoir l'électricité, même si un poteau casse le soir, et qu'il n'y ait pas de contrat qui empêche l'employé de travailler plus que huit heures par jour.

"Nous réclamons justice. Le député de Shefford fait signe que non, mais avant 1945, il y avait 80 pour cent des cultivateurs qui ne bénéficiaient pas de l'électricité et cependant il y avait des dynamos, des turbines et des générateurs. Il y avait des poteaux sur les fermes des cultivateurs, mais on faisait le tour des poteaux, on continuait tout droit sans donner l'électricité. Ce qui intéresse le cultivateur, c'est d'avoir l'électricité. A certains endroits, comme chez nous, ce sont des compagnies; ailleurs, ce sont les coopératives.

"L'électricité que nous utilisons fait partie de la ferme. Le chef de l'opposition a parlé des instruments aratoires. Lorsque les cultivateurs les ont achetés, ils font partie de la ferme et on ne peut leur imposer la journée de huit heures. Les coopératives s'occupent de distribuer l'électricité parce que les cultivateurs ne peuvent l'avoir autrement. Je refuse que mes fils soient astreints aux conditions de travail des villes. Ils travaillent pour nourrir les amis de nos amis d'en face, leurs ouvriers.

"Il y a une différence entre la lampe à l'huile (on appelle ça la "carasine") qui boucanait et qui ne donnait pas de lumière. C'était ça le régime de nos amis d'en face. On avait de l'électricité pour les villes; on n'en avait pas pour nous autres. Aujourd'hui nous avons de l'électricité; il fait clair dans la maison. Nous avons des moteurs, de sorte que nous donnons plus de produits, des produits de meilleure qualité et parfois à meilleur marché. Nous avons des fermes qui se complètent par l'électricité, et l'électricité fait partie de la ferme".

M. Lapalme

"Le ministre de l'Agriculture a répondu entièrement à côté des questions que je lui posais. Il a été question de gens qui gagnent leur vie comme salarié dans les usines de fabrication d'instruments aratoires et pourquoi ces salariés, qui ne sont pas tous des ouvriers agricoles, ne sont pas assujettis aux mêmes lois ouvrières.

"Il est malheureux qu'on ne puisse parler d'administration de la province sans qu'aussitôt les ministres éprouvent le besoin d'en retracer l'histoire. Pour l'instant, il n'est pas question d'histoire de la province mais de coopératives agricoles. Si la situation financière des coopératives n'est pas assez solide pour payer les mêmes salaires qu'aux autres ouvriers industriels, que le ministre nous le dise, on pourra aviser et chercher un autre moyen de rendre justice à tous. Mais nous ne demandons pas des discours patriotiques comme réponse. Des discours patriotiques, tout le monde peut en faire. Nous demandons au ministre de répondre tout simplement à nos questions.

M. Duplessis

"Le chef de l'Opposition ne me paraît pas un homme ordinaire; il ne veut pas que nous parlions du passé, de sa carrière glorieuse à Ottawa...

M. Bélanger (Lib., Lévis) : Point d'ordre. Le premier ministre est en dehors du sujet."

M. Duplessis: Je place le sujet où le chef de l'Opposition l'a lui-même placé.

M. Bélanger : J'ai soulevé un point d'ordre, M. le président...

Voix à gauche: Assis, assis.

Le président (M. Maurice Tellier): Cet après-midi on s'est écarté du sujet. On répond maintenant.

M. Duplessis: Ça se voit que je leur fais mal. Le chef de l'Opposition parle de tout, sauf de coopérative. Sait-il ce que c'est qu'une coopérative? C'est une association d'hommes, dans le cas actuel de cultivateurs qui mettent ensemble leur énergie et leur argent pour se construire une usine productrice d'électricité. C'est toute la question. Et contrairement aux gouvernements précédents, nous voulons les aider. Toutes les lois que nous faisons adopter tiennent compte de la situation agricole dans la province. On dirait que, par ses paroles, le chef de l'Oppositoin veut monter la classe ouvrière contre la classe agricole. Il faudrait plutôt qu'on se donne la main; la prospérité ne peut sortir que de l'union des ouvriers avec les cultivateurs et non de leur discussion.

"A entendre parler le chef de l'Opposition, on dirait que ses amis sont tellement accrochés aux grosses compagnies qu'ils veulent créer des ennuis aux coopératives au profit de ces compagnies. L'Opposition veut faire croire aux ouvriers que le gouvernement traite trop bien les agriculteurs. L'Opposition ne se rend-elle donc pas compte qu'il faut aider les cultivateurs pour qu'ils se maintiennent sur la terre. Il faut parler du passé pour ne pas en répéter les erreurs. Les anciens gouvernements ont toujours ignoré la classe agricole; l'Opposition aujourd'hui ne veut pas non plus qu'on l'aide. Mais si nous laissions la classe agricole livrée à elle-même, ce serait la désertion des campagnes et un afflux vers les villes; et les ouvriers seraient les premiers à en souffrir. Il faut chercher à établir un équilibre entre les villes et les campagnes et c'est ce que cherche le gouvernement."

M. LAPALME

Le chef libéral répond au premier ministre. "Si nous étions en cour, dit-il, cela ferait au moins deux fois que le juge aurait demandé de répondre à nos questions. Cela fait quatre fois que je demande une chose sans pouvoir obtenir une réponse. J'ai posé la question au ministre de l'Agriculture et c'est le premier ministre qui se lève. Il a commencé par des grandes phrases qui font beaucoup de bien à la province, et il m'a reproché de parler du passé. Lui aussi, si j'étais à sa place, ne devrait pas parler du passé".

M. Duplessis : "C'est le temps, pendant que nous sommes face à face, d'en parler du passé . . ."

M. Lapalme revient au sujet pour rappeler qu'il a demandé à plusieurs reprises pourquoi on change la loi alors que pendant plusieurs années, pendant qu'on dépensait 18 millions, on n'y a jamais songé. On n'a pas songé durant tout ce temps à sortir ces salariés de la loi des conventions collectives. Pourquoi?

Le chef libéral demande si on a consulté les grandes associations de cultivateurs et les associations syndicales. "C'est cette question que je veux traiter sans être obligé de remonter dans le passé et sans faire de politicaillerie. J'essaie de laisser la discussion sur l'article 3 et je ne conçois pas que je sois obligé de me lever quatre fois pour obtenir une réponse à la question que je pose.

M. BARRE

Le ministre de l'Agriculture répond que le cultivateur a besoin d'électricité et que ce service fait partie de sa ferme. "J'ai dit et démontré que l'électrification rurale est un outil du cultivateur au même titre que sa faucheuse, que sa moissonneuse, que sa pelle. Le cultivateur ne veut pas être soumis au même régime que les gens des villes.

"Ce n'est pas une question de salaire, continue M. Barré parce que ceux qui travaillent pour les coopératives sont souvent le cultivateur ou ses fils. Ils n'ont pas besoin d'un tiers dans leurs affaires. On est chez nous, les cultivateurs, et nous voulons être libres, avec les conditions de travail qui nous conviennent."

M. Lapalme revient à la charge pour obtenir une réponse plus précise du ministre. "Malgré tout ce qu'a dit le ministre, il n'en reste pas moins vrai que l'Office a fait des travaux pour $18 millions sans jamais songer à inclure cet article dans la loi jusqu'ici. Est-il survenu quelque chose? A-t-on des craintes? Enfin! quelle est la raison qui fait qu'on place aujourd'hui ces salariés dans une classe à part. L'électricien qui va travailler pour les coopératives n'est pas un cultivateur."

M. J.-P. SAUVE

C'est le ministre du Bien-Etre social et de la Jeunesse qui répond à M. Lapalme. Le ministre affirme que l'article 3 ne veut rien dire de ce que dit le chef de l'opposition. Il n'y est pas du tout question de salaire.

L'électricien qui va travailler pour les coopératives doit recevoir le même salaire que l'électricien qui travaille ailleurs, parce qu'il y a une autre loi qui le prescrit et dont les coopératives ne sont pas exemptées. "Le chef de l'opposition, a dit M. Sauvé, est en dehors de la loi du commencement à la fin. Ce que nous disons par cette loi c'est que l'employé des coopératives n'est pas sujet aux conventions collectives, mais il ne lui est pas défendu de former des associations. C'est cela, la loi que nous discutons."

M. Lapalme réplique que le ministre sait bien que jusqu'ici les employés des coopératives étaient régis par la loi des conventions collectives. Il sait également qu'ils ne le seront plus. Il est donc logique de demander le pourquoi du changement. C'est à cette question que le gouvernement ne veut pas répondre clairement. Pourquoi ?

M. REYNOLD BELANGER

M. Reynold Bélanger, député de Lévis, dit qu'appartenant à un comté mi-rural, il s'intéresse aux conditions de travail des employés des coopératives. Nous voulons, dit-il, que celui qui trouve un emploi de camionneur dans une coopérative ait les mêmes conditions de travail qu'en ville.

Les employés de coopératives d'électricité ne font pas le même travail que les ouvriers agricoles. Et pour le prouver il veut lire l'article No 32 de la loi générale de l'Electrification Rurale.

M. Maurice Tellier qui préside, lui demande à deux reprises de s'en tenir à la discussion de l'art. 3 du Bill 3.

M. Bélanger explique que l'ouvrier agricole trait les vaches, conduit la moissonneuse, mais que l'ouvrier au service d'une coopérative d'électricité fait un travail entièrement différent : pose de lignes électriques, etc. Il est mieux de soumettre cet ouvrier de coopérative à une loi perfectible qu'à l'arbitraire. Il faut l'intéresser à rester à la campagne par un salaire et des conditions de travail satisfaisants plutôt que de le voir partir pour Québec ou Montréal.

Si l'on part du principe que l'article 3 est bon, on pourrait étendre ce principe à d'autres domaines; et chaque fois qu'un ouvrier ira travailler à la campagne, il faudra le soustraire à la loi générale qui régit les conditions de travail des ouvriers.

M. Bélanger demande à M. Barré de biffer l'article 3.

M. P. O. GOULET

M. P. O. Goulet, député du Témiscamingue, remarque que le gouvernement prête et ne donne pas pour l'Electrification Rurale, mais que ce n'est pas ce qu'il laisse entendre en période électorale.

Il déclare ne pas s'opposer au vote de $5,000,000. Mais le gouvernement ferait bien mieux de poser les lignes électriques entièrement à sa charge.

L'électrification coûte très cher aux cultivateurs: premier versement de $100; droit de passage; charge fixe de $5.08 par mois; compte d'électricité, achat de matériel électrique; $700 à $800 d'installation de fils; etc.

M. Goulet attire l'attention du gouvernement sur le fait que, dans le Témiscamingue, une coopérative est obligée d'aller acheter de l'électricité dans l'Ontario alors que de l'électricité du Québec est vendu à l'Ontario.

On manque d'électricité dans le Témiscamingue, notamment l'industrie minière qui, si elle avait la force motrice nécessaire, prospérerait davantage et concourrait à la prospérité de l'agriculture. Or près de Notre-Dame du Nord il existe une chute qu'on pourrait aménager. Les $5,000,000 serviraient utilement à ce travail.

M. Goulet termine en attirant l'attention du gouvernement sur une rumeur voulant que le ministre des Terres et Forêts ait chargé $600 à une coopérative d'électricité pour un droit de passage. Il réclame le remboursement de cette somme si c'est vrai.

M. RAYNOLD BELANGER

Le député de Lévis se lève de nouveau et déclare que, comme plusieurs bills du gouvernement, celui-ci comporte du bon et du mauvais. Le bon, c'est le montant que l'on demande de voter pour l'électrification rurale; le mauvais, c'est l'article 3 qui vise à soustraire les employés des coopératives d'électricité aux lois ouvrières.

"C'est pourquoi, dit-il, je propose, appuyé par le député de Shefford : "Que la motion en discussion soit amendée en remplaçant tous les mots après Que par les suivants : "le bill No 3 intitulé "Loi concernant l'électrification rurale" soit renvoyé de nouveau au comité plénier avec instructions de l'amender en retranchant la disposition qui soustrait les coopératives d'électricité à l'application de certaines lois ouvrières".

L'amendement est déposé et le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis en demande le rejet comme irrégulier parce qu'il manque de précision et qu'il ne contient pas l'interprétation qu'il devrait avoir. "Il faut donner, dit le premier ministre, des instructions formelles, précises. On ne peut admettre un amendement semblable".

M. Lionel Ross, libéral de Verdun, dit que les instructions sont très précises et que l'amendement doit être déclaré régulier.

M. Marler, libéral de Westmount, lit le règlement qui dit que l'amendement peut demander le renvoi au comité "avec ou sans instructions". "On aurait pu, poursuit-il, l'envoyer sans instructions; nous sommes allés plus loin et nous avons donné des instructions. Je soutiens que le point d'ordre est mal fondé".

L'hon. Taché : L'amendement ne réfère pas à l'article du bill que l'on veut faire retrancher et j'en viens à la conclusion que l'amendement est irrégulier.

L'opposition demande le vote, qui est de 56 à 23, l'opposition votant en bloc contre la décision de l'Orateur.

Le chef de l'opposition se lève ensuite pour dire que l'opposition est en faveur de la troisième lecture du bill et qu'elle le votera. Le premier ministre demande le vote, qui est de 79 à 0.

Funérailles de Mme J. Doyon

St-Victor, Beauce (DNC) Samedi, le 21 novembre, avait lieu le service de Mme Joseph Doyon, née Alida St-Pierre, décédée le 17, à 74 ans, après une longue maladie souffertе avec une grande résignation. Des funérailles imposantes furent faites à la disparue. Au départ de la maison mortuaire, un landau de fleurs ouvrait le cortège. La direction des funérailles était sous les soins de M. Emilien Létourneau, de St-Joseph, assisté de M. Gilles Poulin.

La croix était portée par M. Louis-Philippe Roy, de Québec, neveu de la défunte, accompagné par M. Napoléon Veilleux, maire du village.

Les porteurs du cercueil, neveux de la disparue, étaient MM. Joseph Rancourt, Albert, Victor, Omer, Armand, Philippe Doyon.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-N. Lévesque, V.F. Le service fut chanté par M. le chanoine Omer Labbé, Sup. du Séminaire de St-Victor, qui était accompagné comme diacre, de l'abbé Rosaire Fortin, et comme sous-diacre, de l'abbé Gérard Breton, curé de St-Daniel.

Au chœur, prenaient place M. le chanoine Rosaire Nadeau, Sup. du Séminaire de St-Georges; MM. les abbés Louis-Joseph Ferland, Napoléon Gagné, Marcel Bisson, Elzire Poulin, Louis-Philippe Roy, Jean-Paul Labrie, P.-H. Jenkins, Alain Boucher, Dir. René Baillargeon, Adrien Cloutier, Joseph Delisle, tous du Séminaire St-Victor.

Les abbés Joseph Champagne, vicaire à Lorretteville, Ph.-Aug. Legaré, du Séminaire St-Georges, Joseph Pelchat, vicaire à l'Ancienne-Lorette, Placide Jacques, de l'Hôtel-Dieu de St-Georges, J.-N. Lévesque, curé, et Louis-Joseph Gingras, vicaire, ainsi que le Frère Adrien, E.C., de l'Académie Commerciale de Québec.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Joseph Doyon; ses fils : M. Dominique Doyon, marchand, et M. Louis-Philippe Doyon, E.P.E.; ses filles : Mmes Wilfrid Morin (Blanche), de Bienville, Henri Dixon (Cécile), de Lévis, Roland Dupuis (Yvonne), de Montréal, Victor Rodrigue (Adrienne), de St-Georges, Mlle Agathe, Moonbeam, Ont., Mlle Marguerite, de St-Victor; ses gendres : MM. W. Morin, H. Dixon, R. Dupuis, V. Rodrigue; sa belle-fille, Mme Dominique Doyon (Annette Pépin); ses petits-enfants : Hugues, Robert, Serge, Francine, Thérèse, Louise, Hélène Doyon, de St-Victor, Maurice, Arthé, Gaston, Robert, Huguette, Yolande et Michèle Morin, de Bienville, Claude, Pierre et Nicole Dupuis, de Montréal, Carol Dixon, de Lévis, Yvan, Odette, Louise et Lucie Rodrigue, de St-Georges; son frère, M. Georges St-Pierre, de Rivière-du-Loup; ses belles-sœurs : Mmes Gédéon Doyon, de St-Victor, Josué Doyon, de St-Ephrem; ses cousines et cousins : Mmes Léon St-Pierre, Hector Jobin, Elie Pilon, Mlle Alice Welch et M. Arthur Welch, de Québec.

Un grand nombre de parents et amis assistaient aussi au service et on remarquait de St-Ephrem : MM. et Mmes Armand Doyon, Joseph Doyon, Mme Rose Martin, M. et Mme Albert Doyon, M. et Mme Joseph Roy, M. et Mme Napoléon Roy, Mme Ovide Bernard, M. Rosaire Doyon, M. Oscar Plante, M. J.-Marie Longchamps, M. Rémi Robert, de St-Benoît; M. et Mme Thomas Vachon, M. et Mme Gustave Binet, Mme Adolphe Binet, Mlle Thérèse Binet, M. Marcel Vachon, M. Raymond Vachon, M. Denis Vachon, M. et Mme Wilfrid Giroux; de Beauceville : M. L.-P. Turgeon, N.P., Mme Viateur Turgeon, Mlle Huguette Turgeon, M. et Mme St-Jean Roy, M. et Mme Aimé Fortin, M. et Mme St-Jean Poulin, M. Guilalbert Quirion, M. Charles Poulin, maire, M. et Mme Arthur Fortin, M. et Mme J.-T. Fortin, M. Fernand Rancourt, M. Georges Rancourt; de St-Georges : M. Joseph Rancourt, M. Georges Rancourt, M. et Mme Florian Vallée, M. et Mme Wilfrid Champagne, M. Ernest Bolly, M. Alfred Turcotte, Mlle Lorette Morin, M. et Mme Vincent Rodrigue, M. et Mme Alfred Rodrigue, M. et Mme Roland Doyon, M. Roland Pelchat; de St-Georges : M. Louis-Philippe Gilbert, M. Gilbert Rodrigue; de St-Jules : M. et Mme Henri-Paul Paré, M. et Mme Aimé Paré, M. et Mme Alphonse Doyon, M. Dominique Veilleux; de St-Alfred : M. et Mme Ls-Phi. Boucher, M. et Mme Louis Boucher, M. Victor Poulin, M. Octave Poulin, M. Lucien Boucher; de Lévis : M. Lucien Gosselin, phot., M. Gérard Bourassa; de Québec : M. et Mme Alfred Hamel, Mlle Eliane Pilon, M. et Mme Albert Dixon, Mme Alfred Dixon, M. Hubert Moisan, Jr, Mlle Marie-Aimé Rousseau, M. et Mme Olivier Rousseau, M. Bernard Gendron; de Cap-Rouge : M. et Mme Napoléon Morin; de St-Romuald : M. et Mme Etienne Desmanches; de Montréal : Mlle Alfredine Doyon, Mme A. Turcotte, Mme Joseph Carrier; de Compton : M. et Mme Alphonse Gilbert, M. et Mme Stanislas Carrier, M. et Mme David Bolduc, Mlle Monique Gilbert; de St-Evariste : M. et Mme Napoléon Bolduc, M. et Mme Alphonse Doyon, M. Siméon Robert, Mlle Gisèle Bolduc; de St-Samuel : M. François Théberge; de Mégantic : M. et Mme Siméon Poirier, Mlle Adrienne Poirier; de Thetford : M. et Mme Lorento St-Pierre; de Vallée-Jonction : Mme Joseph Bureau, M. et Mme Edouard Cloutier; de St-Honoré : M. et Mme E. Jobin; de Lewiston : M. et Mme Joseph Grondin, M. et Mme Ellis Little, Mme Alma Cyr, M. et Mme Rosario Bisson; de Stanstead : M. et Mme Albert Caron; de N.-D.-de-la-Providence : M. et Mme Antonio Poulin.

Durant le service, il y eut solos chantés par MM. Fernand Rancourt, de Beauceville, et M. Noël Lessard, de St-Victor.

La quête fut faite par Mmes Dominique Roy et Dr Eugène Fortin.

Obsèques de Mme J.-B. Ardouin

Les obsèques de madame Jean-Baptiste Ardouin, née Lucienne Crépin, décédée à l'âge de 31 ans, ont eu lieu vendredi, le 27 novembre, à St-Albert-le-Grand, et elles ont donné lieu à une touchante manifestation à laquelle participaient de nombreux citoyens et amis de la famille. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires et de nombreux amis figuraient dans le cortège et à l'église.

M. l'abbé Marchand, curé, a fait la levée du corps et M. l'abbé Auger a chanté le service, assisté de diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Roméo Crépin, cousin de la défunte, prenait aussi place dans le sanctuaire.

A la suite du corbillard précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. J.-B. Ardouin; son frère, M. Thomas Crépin; ses beaux-frères : MM. Georges Ardouin, J.-Aimé Bélanger, Joseph Roy, Frs Proulx, Paul Ardouin, M. Ardouin, Jacques Trudel, Eugène Proulx; ses neveux et cousins : MM. Roland, Adrien, Raymond et Guy Bélanger, Jacques, Georges-Albert, Pierre, Henri-Paul et Lucien Ardouin, Jean-Yves et André Proulx, Robert Crépin, Roméo, Joseph et Paul Crépin, Amédée Delisle, Antonio Dion, Guillaume Bourget, Wilfrid Boucher, G.-Edmond Samson, Pierre Bélanger.

On voyait aussi MM. C. Marceau, René Dion, Herman Bérubé, Ph. Dorion, Adélard Bélanger, A. Delisle, Maurice Rondeau, L. Têtu, René Rondeau, J.-E. Côté, W. Joncas, J. Auger, Roger Turcotte, Raoul Grenier, F. Rondeau, R. Richard, R. Bond, J. Breton, J. Larouche, Che Bélanger, A. Tardif, J.-A. Vézina, J.-P. Sanfaçon, G.-E. Samson, Nap. Gingras, J.-A. Renaud, F. Morin, J. Desrosiers, F. Morand.

M. Robert Lépine, de la maison Germain Lepine, dirigeait les funérailles.

AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné qu'une demande sera faite à la présente session de la Législature provinciale, pour autoriser la ville de Donnacona à percevoir, dans ses limites, une taxe spéciale de vente de 2%.

JACQUES PERRON
Le Procureur

QUEBEC, le 17 novembre, 1953

COUR SUPERIEURE
Canada
Province de Québec
District de Québec
No 71-209

CLEMENT PICARD
demandeur
vs
J.-N. EDMOND
Défendeur

Prenez avis par la présente que les biens meubles et effets saisis en cette cause en vertu d'un Fieri Facias de Bonis de la Cour Supérieure seront vendus par ENCAN PUBLIC le 14 décembre 1953 à 10 heures de l'avant-midi à 555 Kirouac.

Les biens meubles et effets consistent : Frigidaire, radio, camion Ford, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Condition de la vente argent comptant.

Québec, 4 décembre 1953.

RAY. LABRIE,
H. C. S.

DÉCÈS

BOUCHER — A Ste-Anne de Beaupré, le 4 décembre 1953, à l'âge de 81 ans 4 mois, est décédée dame Eugénie Paré, épouse de feu M. Joseph Boucher.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire de l'Assistance Funéraire Inc., No 159 avenue Royale, à 8 heures 45, pour la Basilique Ste-Anne de Beaupré, et de là au cimetière paroissial. —778612

DUGGAN — A Val Alain, cté Lotbinière, le 2 décembre 1953, à l'âge de 71 ans 9 mois, est décédé subitement M. Bernard Duggan, époux de feu dame Marie-Anne Cacuette.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau Inc., No 270 rue Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Pitié, et de là au cimetière St-Charles.

3déc-2fs—778398

FEENEY — A Giffard, le 3 décembre 1953, à l'âge de 77 ans est décédé M. Michael Feeney époux de dame Alma Trepanier.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire No 47 rue Monument, Giffard, à 8 heures 45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial.

4déc-2fs—778547

GUAY — A Québec, le 4 décembre 1953, à l'âge de 32 ans, est décédée mademoiselle Gilberte Guay, fille de M. Philippe Guay et de dame Yvonne Beaumont, demeurant 11 rue Lockwell.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 148 Boulevard St-Cyrille.

Le jour et l'heure des funérailles seront annoncés plus tard.

—778850

GOULET — A Québec, le 3 décembre 1953, à l'âge de 68 ans, est décédé monsieur Emile E. Goulet époux de dame Yvonne Poliquin, demeurant au No 2101 rue Louis-Jolliet.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils No 241 rue Marguerite Bourgeois à 8 heures 45 pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

4déc-2fs—778601

JUNEAU — A Québec, le 2 décembre 1953, est décédée dame Marie-Laure Desjardins, épouse de J.-A. Juneau de Gauthier Limitée et de la vitrerie Franklin Glass.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 heures 15.

Départ de la maison mortuaire No 44 rue de Repentigny, à 11 heures, pour l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont.

3déc-2fs—778394

KELLY — A Plessisville, le 2 décembre 1953, à l'âge de 69 ans 7 mois, est décédé M. Patrick Kelly époux de dame Nédia Bourque.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire à 9 heures 45 pour l'église de Plessisville et de là au cimetière paroissial.

3déc-2fs—778384

LAPERRIERE — A St-Nicolas Station, le 3 décembre 1953, à l'âge de 70 ans 10 mois, est décédé M. Jean-Auguste Laperrière époux de feu dame Blanche Dorval, autrefois de Montréal.

Départ du salon mortuaire Maurice Gilbert, No 203 rue St-Joseph, Lauzon.

L'heure et la date des funérailles seront annoncées plus tard.

—778606

LEVESQUE — A Montréal, le 1er décembre 1953, à l'âge de 65 ans 9 mois, est décédée Mlle Maria Levesque, fille de feu M. William Levesque et de feu dame Roseanna Leboeuf.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 146 Boul. St-Cyrille, à 9 heures, pour l'église St-Jean-Baptiste, et de là au cimetière Belmont.

3déc-2fs—778402

PLAMONDON — Au Lac St-Charles, le 1er décembre 1953, à l'âge de 60 ans est décédé accidentellement M. Edmond Plamondon, célibataire.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église du Lac St-Charles et de là au cimetière Notre-Dame des Laurentides. —778508

RACINE — A Québec, le 3 décembre 1953, à l'âge de 80 ans 1 mois, est décédée dame Marie Henderson, épouse en premières noces de feu Charles Forgues, et en secondes noces de Eugène Racine, demeurant 219 Bouffard.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 270 rue Marie l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Charles. 3déc-2fs—778453

SANSFAÇON — A Lorretteville, le 3 décembre 1953, à l'âge de 68 ans, est décédé subitement M. Wilfrid Sansfaçon, époux de feu dame Hermine Piché, demeurant à 394 rue Racine.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire Antonio Fabardeau, No 189 rue St-Ambroise, à 8 heures 45, pour l'église de Lorretteville, et de là au cimetière paroissial.

4déc-2fs—778608

TUPPERT — A Québec, le 3 décembre 1953, à l'âge de 57 ans, est décédé Herbert "Gus" Tuppert, époux de Marguerite Morford, demeurant 15 Burton.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 60 Boul. St-Cyrille, coin Turnbull, à 10 heures 15, pour l'église St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.

4déc-2fs—778530

TREMBLAY — A l'hôpital St-François d'Assise de Québec, le 3 décembre 1953, à l'âge de 29 ans 8 mois, est décédé M. Arthur Tremblay, époux de dame Marie-Paule Larouche.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire Plamondon & Frère, à 9 heures 15, pour l'église de St-Raymond, et de là au cimetière de St-Fulgence, cté Chicoutimi où un libera sera chanté. 4déc-2fs—778776

VERREAULT — A Charlesbourg, le 3 décembre 1953, à l'âge de 87 ans 6 mois, est décédé M. Louis Verreault, rentier, époux de dame Anna Giguère, demeurant à 184, 1ère Ave, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils No 7, 45e Rue Est, à 8 heures 55 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

N.B. — Pas de fleurs, s'il vous plaît.

4déc-2fs—778599

VERRET — A Notre-Dame des Laurentides, le 3 décembre 1953, à l'âge de 61 ans 10 mois, est décédée Emilia Garneau épouse de M. Georges Verret.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église Notre-Dame des Laurentides et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile.

4déc-2fs—778523

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Services anniversaires

BEDARD — Samedi, le 5 décembre 1953, à 8 heures 30, en l'église de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de feu Colette Bédard, fille de Jean-Paul Bédard et de dame Yvonne Villeneuve. —778613

COUTURE — Samedi, le 5 décembre 1953, à 9 heures, en la Basilique de Québec, sera chanté le service anniversaire de Gédéon Couture, époux de dame Anne Marie Giroux. —778495

PAQUET — Samedi, le 5 décembre, à 8 heures, en l'église Notre-Dame de Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Louis-Philippe Paquet, époux de dame Marie-Jeanne Papillon. —778434

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à St-Jude pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Signé J.-E. D. —778588

Projet retardé

Edmonton, 4. (PC) L'Alberta a retardé l'exportation de son gaz naturel dans l'Est du Canada, hier soir, en demandant aux deux principales compagnies rivales intéressées à la construction d'oléoducs de s'unir en une seule entreprise.

LYSTER

Triduum

Un triduum aura lieu à l'église paroissiale, dimanche, lundi et mardi prochains, à l'occasion de l'année mariale. Il y aura récitation du chapelet. Les fidèles sont invités à y prendre part.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et portant l'indication "Soumissions pour bancs" seront reçues d'ici au 15 décembre par la Fabrique de N.D. Auxiliatrice de Buckland, comté de Bellechasse, pour fabrication de bancs d'église.

Les plans et renseignements pourront être obtenus en s'adressant à la Fabrique de Buckland.

La Fabrique ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni l'une ou l'autre des soumissions; elle se réserve de demander les garanties convenables.

LA FABRIQUE de N.D. Auxiliatrice de Buckland (Bellechasse).

Rogers Majestic a créé, pour votre enchantement, une gamme complète de récepteurs de radio, montés avec la plus grande précision, qui plairont au radiophile le plus exigeant. Ce gracieux modèle de table, en plastique, R-131, assurera, pendant des années, des divertissements variés à un prix très modique! Gamme d'ondes moyennes. Superhétérodyne à 5 tubes CA/CC. Haut-parleur électrodynamique de 5¼" à A.P. Cadran à coulisse, illuminé par la tranche. Cadre-antenne incorporé. Boîtier à deux tons: vert foncé, noyer, grenat et ivoire. Hauteur 8½", largeur 11½", profondeur 6½".

Pour découvrir les plus belles auditions radiophoniques, voyez aujourd'hui même, votre dépositaire Rogers Majestic.

ROGERS MAJESTIC Radio

Vendeurs autorisés des radios Rogers-Majestic

La Compagnie LEGARÉ LTÉE — Québec et ses succursales

TERREAU & RACINE — 196-226 rue St-Paul — Téléphone: 2-2711

WOODHOUSE & CO. — 65 de la Couronne — Téléphone: 2-2046

L. GUTTMAN — 367 rue St-Joseph — Téléphone: 2-2727

ST-CYR & FRÈRES — 70 rue St-Joseph — Tél.: 2-1233

RADIODISC INC. — 303 de la Canardière — Téléphone: 3-7760

LE FOYER MODERNE — 354 rue St-Joseph — Lauzon, Tél: TE 7-6102

GAGNON & FRÈRE — MEUBLES de votre localité — Au Royaume du Saguenay

UN WHISKY DE BON GOÛT
Corby's
WHISKY
RÉSERVE ROYALE

POUR DAMES—LA MONTRE
Gladstone
PRÉCIS

Appartements DEUVILLE

3 pièces - 4 pièces

• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Rendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.

Informations :

100 RUE ST-JEAN-BOSCO

Prolongement de l'avenue Myrand.

Ste-Foy - Tél.: 7-7668

MALADIES NERVEUSES

Dr Roger Moffat

M.D

Troubles émotionnels

Désordres de la personnalité

34 DE LA FABRIQUE

TEL.: 5-7872

"HEMORROIDES"

NE SUBISSEZ PLUS CETTE TORTURE DES HEMORROIDES

SERVEZ-VOUS

DE RECTO-SEROL

Nouveau médicament importé directement de l'Allemagne.

Cette nouvelle thérapeutique sans graisse, non chirurgicale, soulage les douleurs hémorroïdales, les démangeaisons, et arrête le saignement instantanément. En vente dans toutes les pharmacies.

THE EASTERN IMPORT Regd.

C. P. LEVIS 25

AUSSI

CONTRE L'ECZEMA

un produit célèbre importé d'Allemagne

LE PLACENTA-SEROL

ENFIN

Pour soulager mieux que jamais

vos RHUMATISMES

PRENEZ RADACIL

"RASOIR SUISSE"

Faites-lui ce CADEAU PRATIQUE

9.95 plus taxe

IL EN VAUT TROIS FOIS PLUS !

FORMAT REGULIER

RASE VITE ET BIEN

GARANTIE D'UN AN

Pièces et service assurés

Simple, solide, robuste. Pas d'entretien, ni réparation !

SI VOTRE MARCHAND NE L'A PAS nous vous l'expédirons franco sur mandat, ou par c.o.d.

LES SPÉCIALITÉS D'IMPORTATION ENR.

34 Ave de Longpré Ste-Foy, Québec 6 TELEPHONE 7-3939

Le magasin

·GAUTHIER·

292 rue St-Joseph

SERA FERMÉ SAMEDI

jusqu'à 1h. p.m.

et

les établissements

Franklin GLASS & PAINT COMPANY

USINE CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO, QUÉBEC.
BUREAU 305 RUE ST-FRANÇOIS, QUÉBEC.

VITRERIE Franklin GLASS AND PAINT CO.

SERONT FERMES SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

à l'occasion des funérailles de

Mme J.-A. JUNEAU

épouse du président

Le cadeau idéal

—pour toute la famille

Radio-Horloge

RCA VICTOR

'SE RAPPELLE' VOS PROGRAMMES PREFERES

Si versatile . . . vous le trouverez indispensable

PRATIQUE PRISE A ACCESSOIRES

CONTROLES LUMINEUX

Beau boîtier lustré et compact en plastique . . . cadrans couleur or et grille filet fini argent . . . puissant radio 5-lampes et fameuse sonorité "Gosier d'Or" RCA Victor . . . horloge électrique fiable à aiguille trotteuse . . . c'est le radio réveil-matin aux usages multiples.

$39.95 Prix de liste suggéré en plastique Brun Automne

Choix de six autres couleurs à $44.95

LAVIGUEUR & HUTCHISON Ltée

CHARLES LAVIGUEUR, gérant

81, rue Saint-Jean, Québec. Tél.: 4-4603 - 4-4604

Cinq millions à l'Electrification rurale après un débat en Chambre

Par Henri Dutil

L'assemblée législative a voté $5,000,000 à l'électrification rurale après un débat animé qui a pris fin à 10 heures, hier soir, par un vote qui a groupé tous les députés, alors au nombre de 79, derrière le projet de loi du gouvernement. La discussion a été vive en comité plénier et sur les deux dernières lectures du projet de loi que l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, a défendu durant toute l'après-midi et la soirée.

Le gros de ce débat a porté surtout sur l'article 3 du bill qui prive les employés des coopératives d'électricité des bénéfices des lois ouvrières de la province de Québec. L'opposition, par la voix de M. Georges Lapalme, de M. Marler, de M. René Hamel et de M. Gaston Ledoux, a tenté de savoir pourquoi cette restriction qui apparaît pour la première fois cette année dans le bill qui augmente les crédits mis à la disposition de l'Office de l'Electrification rurale.

Aux protestations libérales, le ministre de l'Agriculture, M. Barré, a répondu que l'électrification rurale est considérée comme un outil du cultivateur et que c'est une activité agricole. Dans toutes les lois agricoles il y a cette restriction aux activités ouvrières.

M. Georges Lapalme a nié qu'il s'agisse d'une exploitation agricole. Si les coopératives veulent payer des salaires justes elles n'ont rien à craindre des lois ouvrières de la province. Dans le cas contraire c'est de l'injustice à l'égard de la classe ouvrière.

M. Duplessis a révélé que cette clause avait été demandée par les coopératives elles-même et par les membres de l'Office de l'Electrification rurale. Le premier ministre a ajouté que la classe ouvrière est importante mais que la classe agricole l'est aussi et qu'elle a droit de faire entendre ses désirs.

L'hon. Paul Sauvé, M. Reynold Bélanger et M. P.-O. Goulet, respectivement ministre du Bien Etre social et de la Jeunesse, et députés libéraux de Lévis et du Témiscamingue ont également pris part au débat.

Un amendement de l'opposition, présenté par M. Reynold Bélanger député de Lévis, à l'effet de renvoyer le bill au comité pour qu'on enlève cette clause 3 a été déclaré illégal par le président de la Chambre, M. Taché. M. Lapalme a réclamé le vote et la décision présidentielle a été confirmée par un vote de 56 à 23.

M. G. MARLER

Comme la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des résolutions du bill no 3 concernant l'électrification rurale, le député de Westmount, M. George Marler, déplore d'abord le fait que les derniers rapports de l'Office de l'électrification rurale, depuis 1951, ne comprennent plus en annexe les statistiques comparés des années précédentes. Puis il dit qu'il a lu dans le dernier rapport que les avances faites par l'Office, depuis sa création en 1945 jusqu'au 31 décembre 1952, s'élevaient à $12,200,000 et les engagements contractés à $17,000,000.

M. Marler demande comment expliquer cet écart d'environ $4,800,000 entre les deux chiffres. Le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Barré, fait remarquer à ce sujet que ce que l'Office débourse ne se limite pas aux avances qu'il fait aux coopératives autorisées par la loi à réaliser l'électrification des campagnes, mais qu'il y a aussi les salaires aux employés de l'Office, aux techniciens, les sommes consacrées à l'achat de matériel, etc.

Le premier ministre cite des chiffres également pour établir les montants engagés par l'Office aux cours de ses 8 années d'existence.

Comme l'office avait contracté des engagements pour $17,000,000 environ au 31 décembre dernier, et qu'il ne lui restait, en conséquence que $3,000,000 pour faire face aux besoins à venir, que déjà une partie de ce $3,000,000 a déjà été engagée depuis décembre dernier, le montant additionnel de $5,000,000 qu'il réclame à la présente législature est sûrement nécessaire pour lui permettre de continuer son oeuvre.

Le député de Westmount dit qu'il n'a pas d'objection à voter ces montants additionnels et rappelle que si son parti a voté contre la Loi de l'électrification rurale en 1945, ce n'est pas qu'il était alors opposé à son principe. Au contraire, dit-il, nous en reconnaissions la nécessité. Notre désaccord n'était que sur les modalités d'application, car nous étions d'avis que l'Hydro-Québec aurait pu accomplir ce travail.

M. Marler a rappelé les objections que l'opposition libérale a soulevées au cours du débat sur la première loi. Les libéraux, en 1945, ont réclamé que les cultivateurs ne soient pas forcés de supporter toute la responsabilité financière de l'entreprise coopérative. Si un verglas jette les lignes à terre ce sont les usagers qui doivent les reconstruire à leurs frais. Les résolutions du bill furent alors adoptées par un vote unanime réclamé par M. Duplessis. 81 députés ont donné leur approbation.

En comité plénier, M. Marler s'est informé pourquoi le gouvernement change pour la troisième fois l'année financière des coopératives. Cette année finissait le 30 juin et on avance la date au 30 avril. M. Barré a répondu que cette date coïncide mieux avec le début des opérations annuelles des coopératives. Ce sont elles qui ont demandé le changement.

M. Gaston Ledoux, député libéral de Sherfford, a alors soulevé un point important au sujet de l'article 3 du bill qui prive les salariés à l'emploi des coopératives du bénéfice des lois des relations ouvrières. Il a déclaré que c'est souverainement injuste et qu'il faudrait corriger cela.

M. Ledoux: "Les ouvriers croient que vous les avez à dos. Enlevez donc cette clause.

M. Duplessis a répliqué que la classe ouvrière est très importante mais que les agriculteurs le sont aussi. Cet article a été demandé par les cultivateurs et par les membres de l'Office de l'électrification rurale.

M. Ledoux: "Pour quelle raison?

M. Duplessis: "C'est parce que ce sont des activités agricoles. Dans toutes nos lois agricoles nous avons une clause semblable.

M. R. Hamel

M. René Hamel, député libéral de St-Maurice, a appuyé M. Le-

(Suite à la page 29, 5e col.)

"Le marais de la procédure"

Un jugement déposé hier après-midi au greffe de la Cour Supérieure, en marge d'une cause qui intéresse la cité de Québec relativement à son projet d'élargissement de la rue Dorchester, parle du "marais pestilentiel de la procédure" et de "notre vieux code de procédure formaliste à l'excès".

Ces opinions, exprimées incidemment, relèvent quant à la saveur, un arrêt qui, autrement, ne parlerait que d'expropriation, de mandamus, de bref d'exception et autres termes du même acabit.

Le 16 novembre dernier, la cité de Québec fit signifier à MM. J.-Emilio et J.-Ladislas Lachance, propriétaire d'un terrain en bordure de la rue Dorchester, une action pour les faire condamner à démolir une bâtisse qu'ils sont actuellement à construire. Un permis de bâtir leur aurait été refusé parce que la ville leur avait signifié un avis d'expropriation en vue de l'élargissement de la rue Dorchester à cet endroit.

Les MM. Lachance inscrivirent un bref de mandamus contre la cité, la Commission d'urbanisme et certains officiers municipaux pour les forcer à leur accorder un permis de construire. Ils ajoutèrent une motion pour suspension des procédures dans l'action en démolition jusqu'à ce que leur instance en mandamus ait été vidée.

C'est sur cette motion que l'hon. juge Oscar Boulanger avait à se prononcer. Il la rejette avec les commentaires suivants :

—"Il suffirait aux défendeurs de procéder au ralenti dans leur instance en mandamus et d'y multiplier les procédures dilatoires avec appels obligato (et Dieu sait combien notre vieux code de procédure formaliste à l'excès, leur donne d'ouvertures !) pour avoir le temps de construire dix bâtisses avant que la demanderesse ait pu faire décider son action.

". . .Le mandamus étant une procédure spéciale, un bref de prérogative, il est d'usage, sur permission du juge en chef, de lui donner la préférence sur les procès ordinaires sur le rôle d'instruction.

"Les défendeurs ont donc le moyen de procéder rapidement dans leur instance en mandamus et de la faire décider avant que l'action en démolition ne soit rendue bien loi. Suspendre l'action de la demanderesse équivaudrait à supprimer l'aiguillon qui empêchera les défendeurs de s'endormir dans le marais pestilentiel de la procédure".

AVIS DIVERS

Société médicale des Hôpitaux universitaires — Séance spéciale à l'amphithéâtre de médecine de Laval, à 8 heures 30 p.m. Plusieurs communications scientifiques.

Société nationale suisse — Première réunion de la saison au Y.M.C.A., 551 rue St-Cyrille, à 8 heures 30 p.m. Suisses et Canadiens d'origine suisse sont invités.

PERE DE HUIT ENFANTS TUE DANS UNE COLLISION : M. PHILIPPE RICHARD, industriel de St-Pascal de Kamouraska et conseiller de la municipalité, a perdu la vie dans une tragédie de la route, mardi soir, quand son automobile est entrée en collision avec une voiture du Québec Power, conduite par M. Gilles Robitaille. On voit ci-dessus, en médaillon, la victime de l'accident, et l'automobile dans laquelle M. Richard fut tué. Le véhicule est une perte totale, et comme on peut le constater, ses roues avant se sont détachées de la carrosserie avec l'essieu. (Studio Jean-Paul, St-Pascal, Kamouraska—DNC)

AVIATEUR DECORE : Par suite d'une recommandation de S. M. Elizabeth II, le caporal J.-I.-P. CHARTRE, D.C., a été récemment décoré de la Médaille du Couronnement, en reconnaissance de ses services dans les cadres du Corps d'Aviation royal canadien. Le caporal Chartré est le fils de M. Philibert Chartré, demeurant au 2 de la rue Murray, à Québec. Il fait partie de l'aviation canadienne depuis 1940. Ci-dessus, le caporal Chartré reçoit la décoration royale des mains de son officier supérieur, le commandant d'escadrille J. M. STROUD, D.F.C., D.C., à la base de Flaconbridge, près de Sudbury, Ontario, où il est cantonné actuellement. (Défense nationale — C.A.R.C.)

Projet de corporation des agents d'immeubles reçu avec défaveur

Le Bill No 105 visant à fonder une corporation des agents d'immeubles ne sera étudié par le Comité des Bills Privés que la semaine prochaine; c'est à la demande des auteurs du projet de loi que le comité a pris hier cette décision. Nombreuses sont les protestations de gens qui, dans la province s'opposent à son passage. M. Maurice Duplessis y a fait allusion; il n'a pas paru donner grands espoirs à ceux qui sont en faveur de la mesure législative.

Me Francis Fauteux a demandé au Comité des Bills Privés de remettre à plus tard l'étude du projet de loi des agents d'immeubles, ses clients.

"J'ai des amendements importants à faire, a-t-il expliqué. Je vous prie de remettre l'étude du bill à un peu plus tard pour me permettre de consulter mes clients qui sont éparpillés dans toute la province, de Rimouski à Hull."

M. Duplessis: "Nous avons reçu de nombreuses protestations contre le bill". Ces protestations émanent d'agents d'immeubles, d'arpenteurs-géomètres, etc.

Me Fauteux: "C'est pourquoi je voudrais apporter des modifications".

M. Duplessis: "Si l'on tient compte du nombre de protestations reçues, c'est plutôt d'abrogation qu'il faudrait parler !"

Me Camille Noël, avocat de l'Association des Chambres d'Immeubles de la Province, est de ceux qui s'objectent au passage du Bill No 105 et même à son étude; car, remarque-t-il, ses clients ont soumis en 1951 au parlement un projet de loi dans le même sens; les législateurs ont répondu, alors, que c'était prématuré. Nous nous sommes inclinés, dit-M. Noël; mais voici qu'aujourd'hui un bill du même genre est présenté par un groupe d'agents d'immeuble, ne constituant qu'une très faible minorité des agents, pas même 1/5; ce projet de loi est aussi prématuré que celui de 1951.

M. Duplessis: "Avez-vous objection à remettre son étude à plus tard. D'ailleurs les frais de présentation du bill ne sont pas payés". ...Me Noël: "Le bill n'est pas timbré".

M. Duplessis: "D'après ce que vous dites, je croirais plutôt qu'il est timbré . . . Que diriez-vous d'en remettre l'étude à la semaine prochaine ?"

Me Fauteux: "A janvier. Nos amendements doivent changer quelques parties essentielles"

M. Duplessis: "Alors le bill ne pourra être pris en considération, car il ne sera pas conforme aux avis parus dans la presse".

Puis: "Nous allons être large, dit-il; nous allons remettre ça à jeudi prochain . . ."

M. H. P. Cimon, de Québec, est au nombre des hommes d'affaires qui ont décidé de soumettre le Bill No 105 au parlement.

Pour combattre le communisme

Ottawa, 4 (DNC) — Un député québécois, M. J.-Wilfrid Dufresne, conservateur de Québec-Ouest, a inscrit au feuilleton de la Chambre des Communes un bill visant à rendre illégale la distribution d'écrits ou de propagande communiste au Canada.

L'amendement à la loi sur les postes, que propose M. Dufresne couvrirait la littérature du parti communiste canadien ou du parti ouvrier-progressiste canadien de même que celle que toute association, société, groupe ou autre organisation ayant "des fins ou objets semblables".

Dans ses notes explicatives, le bill Dufresne dit avoir pour objet "d'empêcher, dans toute la mesure du possible, la dissémination de doctrines subversives au moyen de la poste".

Le projet de loi soumis par le député de Québec-Ouest sera discuté plus tard, au cours de la session, aux heures réservées aux projets de loi des députés.

Ce bill rappelle certains autres projets de loi de députés comme MM. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, et Léon Balcer, conservateur de Trois-Rivières, visant à lutter contre l'influence communiste au Canada, au cours des sessions dernières.

Demande de l'Iran

Téhéran, Iran (PA) — Un informateur iranien autorisé a déclaré hier soir que l'Iran a demandé à la Grande-Bretagne de reprendre ses relations diplomatiques, sans arrière-pensée.

PRETS SUR 2ième hypothèque

SERVICE FINANCE CO.

37, de la Couronne, QUEBEC

Tels. 3-8109 - 3-9829

CE SOIR, $535. À GAGNER !

CHRC LA BONNE FORTUNE 9 p.m.

Vous pouvez gagner plus de $100!

Placez un X dans 3 cases du coupon ci-dessous. Ajoutez votre nom et votre adresse.

	S	Y	N	D	I	C	A	T
1								
2								
3								
4								
5								

NOM

Adresse

Remplissez, et adressez comme suit, si vous êtes de l'extérieur:

"La BONNE FORTUNE"

Le Syndicat de Québec, Ltée

Québec, P.Q.

Si vous êtes de la ville, il vous faut absolument déposer le coupon dans les boîtes spéciales placées dans le magasin.

SYNTONISEZ C.H.R.C.

à 9 pm. du lundi au vendredi

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée

SPECIAL

Grosse glissoire d'hiver pour Terrains de Jeux

S'adresser :

QUINCAILLERIE BERTRAND

1511, 3e Avenue, Québec

Armand MALTAIS

J.-P. MORIN

André DESGAGNE

AVOCATS

37 de la Couronne, ch. 308

Tél.: 4-9627 — 3-5459

TERRE DE REMPLISSAGE

A VENDRE

Livrée au prix du charriage

S'adresser à MA 3-1961

MAISON A APPARTEMENTS DEMANDEE

dans haute ville. Bon acompte.

TEL.: 7-8790

DEMANDÉ

Comptable pour commerce progressif. Position à l'année. Bonnes conditions de travail, salaire intéressant. Pour entrevue, Tél. 4-8376, demandez M. Garon.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE

Gérald Martineau

93 St-Pierre. Tél.: 5-5158

Docteur

Guy Trotier

Médecin - Chirurgien

401, ave des Oblats

3-3194 Rés. MU 3-5087

S. V. P. CONSULTER L'ANNONCE DU SYNDICAT DE QUEBEC, EN PAGE 14.

NOUS LIQUIDONS

Un lot de prélarts récents modèles, 1ère qualité.

Rexine de luxe .65c la verge

Rexine tendu .45 à .55c la verge

Carpets à prix réduits.

J.W. LAROUCHE

613 St-Vallier-Ouest — Tél.: 4-8133

LOGEMENTS A LOUER

Neufs, 5 pièces, chauffés. Peinture intérieure au choix du locataire. Situés près de la Canardière. Prix: $85.00 par mois. S'adresser à 1500 de la Canardière, Québec.

Chez NAP. COTE

Spécial ! BOTTINES DOUBLEES pour joueurs hockey, lame garantie. Valeur $27.95 pour $19.95

BOTTINES TRES FORTES pour joueurs de hockey. Val. $18.95 pour..... $14.95

Aussi : POUR HOMMES Bottines très fortes Val. $14.95 pour $9.95

POUR GARÇONS, bottines, de 1 à 5 points. Spécial..... $8.95

PATINS DE FANTAISIE DAMES ET FILLETTES

PATINS FANTAISIE pour fillettes; 11 à 3. Spécial..... $8.95

BOTTINES BLANCHES pour dames, 4 à 9. Val. $12.95. Spécial.... $9.95

NOUS GARDONS DES EQUIPEMENTS COMPLETS POUR AMATEURS ET PROFESSIONNELS.

NAP. CÔTÉ

SPORTING GOODS

GROS ET DETAIL

NOUVELLE ADRESSE

→ 14 SAINT-JOSEPH

Téléphone : 4-3242 — 3-6062

TELEPHONE ANSWERING SERVICE

TEL. A.-SERV.

UN TELEPHONE SANS REPONSE EST NUL ET DISPENDIEUX

• Votre téléphone répondant en votre nom
• Un service bilingue courtois et confidentiel.
• Un service de 24 heures par jour, tous les jours.

Informez-vous sur nos taux mensuels et modérés.

TEL. A.-SERV.

2-2024 — 2-2024 — 2-2024

Vous obtenez de GROS ESCOMPTES

Pour un léger acompte, nous mettons votre bague de fiançailles de côté, ainsi que montres, bijoux, etc.

Evitez la foule du dernier moment

LA BIJOUTERIE

RENÉ MARCOUX

37 DE LA COURONNE, 2e étage, Ch. 215

EDIFICE GUILLEMETTE — TEL.: 4-8722

OUVERT LE VENDREDI SOIR

MOZART

AUCUN DÉPÔT REQUIS

CLAVIGRAPHE PORTATIF "ROYAL"

Renommé de tout temps pour ses avantages décisifs et sa durabilité. Maintenant plus remarquable que jamais avec ses nouveaux perfectionnements.

PRIX A PARTIR DE $76.50

AUCUN DEPOT LIVRAISON IMMEDIATE $1. PAR SEMAINE

Compteur de lignes
• Dessus à bouton-poussoir
• Système à tabulateurs visibles
• Nouvelles combinaisons de coloris
• Nouvelle barre d'espacement rapide
• Nouvelle commande du chariot
• Plus grande capacité en papier
• Coffret de transport en plastique Fibro-Verre.

COMMANDEZ PAR LA POSTE. Inclure taxe provinciale requise. Livraison gratuite dans la province.

310-312, ST-JOSEPH